

MISSION C. E. E. - CONGO

FASCICULE III

SECTEUR SECONDAIRE

INDUSTRIE – ÉNERGIE – EAU

JUIN 1963

S O M M A I R E D U F A S C I C U L E I I I

CHAPITRE I

L ' I N D U S T R I E M A N U F A C T U R I E R E

INTRODUCTION	1
EXPOSE SYNTHETIQUE	5
1. La situation à fin 1962	5
2. L'évolution de la situation depuis 1958	12
3. Les possibilités immédiates et à moyen terme	20
4. Conclusion	28
ETUDES ANALYTIQUES	
1. L'industrie des denrées alimentaires	30
1.1. L'industrie du sucre	33
1.2. Les corps gras alimentaires	41
1.3. La biscuiterie, la confiserie et la chocolaterie	44
2. L'industrie des boissons	47
2.1. La bière	47
2.2. L'industrie de la limonaderie	57
3. L'industrie du tabac	60
4. L'industrie textile	66
5. L'industrie de la chaussure	86
6. Les industries chimiques	93
6.1. Les produits chimiques industriels essentiels	96
6.2. L'huilerie de palme	99
6.3. L'huilerie de graines	108
6.4. La savonnerie	112
6.5. Les fabrications chimiques diverses	115

II.

7. L'industrie des produits minéraux non métalliques	116
7.1. La cimenterie	120
7.2. Autres industries des produits minéraux non métalliques	125
8. La métallurgie de base	131
9. La fabrication de produits métallurgiques et construction de matériel de transport	137

ANNEXES

1. Tableau des principales productions en quantité des années 1958 et 1962	142
2. Tableau des principales productions en valeur des années 1958 et 1962	145
3. Besoins en devises pour l'approvisionnement	148
4. Besoins en devises pour le ré-équipement	149
5. Besoins en devises pour l'extension	150

CHAPITRE II

L ' E N E R G I E

1. Exposé général	152
-------------------	-----

ETUDES ANALYTIQUES

2. Alimentation en énergie électrique de Léopoldville	169
3. Regideso	178
4. Ancienne province de Léopoldville	182
5. Ancienne province de l'Equateur	188
6. Stanleyville	190
7. Ancienne province du Kivu	196
8. Ancienne province de Kasai	204
9. Province du Nord-Katanga	209

III.

10. Province du Sud-Katanga	214
11. Centrales de la Compagnie Cotonnière Congolaise	218
12. Divers	219

ANNEXE

1. Etude de l'évolution de la consommation dans la région de Léopoldville	221
2. Programme des travaux de la Colectric	225
3. Besoins de la Regideso en personnel technique étranger	226
4. Besoins en matériel pour le réseau de Bukavu	228
5. Centrales thermiques Regideso à renforcer	230
6. Extention des réseaux de la Regideso	231

CHAPITRE III

L ' E A U

1. Exposé général	234
-------------------	-----

ETUDES ANALYTIQUES

2. Ancienne province de Léopoldville	243
3. Ancienne province de l'Equateur	248
4. Ancienne province Orientale	249
5. Ancienne province du Kivu	251
6. Ancienne province de Kasai	253
7. Province du Nord-Katanga	256
8. Province du Sud-Katanga	258

ANNEXE

1. Renforcement des stations existantes ou création de nouveaux captages et de nouvelles usines d'épuration	262
2. Extension des réseaux de distribution existants	263

CHAPITRE I

L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE

I N T R O D U C T I O N

1. L'OBJECTIF DE L'ETUDE

1.1. L'objectif assigné à la présente étude était, après inventaire des principaux obstacles à la bonne marche de l'industrie manufacturière congolaise, de proposer des mesures aptes à les surmonter en courte période dans le cadre de la structure industrielle existante. L'insuffisance des devises étrangères octroyées pour l'approvisionnement des usines en matières, pièces de rechange et rééquipement, s'est très rapidement révélée comme la difficulté essentielle, commune à toutes les branches de l'activité industrielle, et génératrice de la plupart des autres obstacles qui entravent le fonctionnement des industries.

Si le remède à ce fâcheux état de chose déborde le domaine des solutions spécifiquement industrielles, une amélioration partielle pourrait sans doute être cherchée dans une vue plus exacte de l'importance du rôle de l'industrie manufacturière dans l'économie générale du pays et de la satisfaction de ses besoins. En effet, la situation de l'industrie manufacturière au début de 1963 apparaît mal définie, les statistiques la concernant rares et peu cohérentes, et, malgré les louables efforts de l'administration, les quotas de devises étrangères attribués à l'industrie, et surtout la proportion réservée à cette activité dans l'ensemble des devises disponibles, déterminées au mieux des événements journaliers sans plan directeur.

1.2. Comme l'industrie manufacturière congolaise est animée par des intérêts privés parfaitement avertis des solutions techniques spécifiques à promouvoir ainsi que des modalités propres à les concrétiser, et comme l'élaboration d'un plan de développement industriel est exclu de la présente étude, on s'est efforcé d'établir un document qui puisse :

- constituer une base de documentation valable pour les études plus approfondies qu'exige l'élaboration d'une politique économique cohérente ;
- situer à sa juste place l'importance et la vitalité de l'industrie manufacturière ;
- aider à harmoniser les attributions de devises étrangères.

1.3. Un exposé synthétique de l'industrie manufacturière nationale précède les chapitres analytiques consacrés aux principales activités industrielles. Ceux-ci situent l'état de l'industrie considérée en 1962, décrivent son évolution de 1958 à 1962, déterminent et chiffrent, en devises étrangères, les coûts des approvisionnements nécessaires à son fonctionnement aux niveaux des possibilités du marché et de sa propre capacité de production, ainsi que le coût des rééquipements indispensables et des investissements projetés.

2. LE CHAMP DE L'ETUDE

2.1. L'industrie manufacturière ne comprend ni les mines et carrières, ni l'énergie, qui font l'objet d'études séparées, ni la construction.

2.2. A l'intérieur même du cadre ainsi défini, n'ont pas été reprises certaines activités soit parce que, connexes aux secteurs primaire et tertiaire, leurs valeurs ajoutées sont faibles soit parce que leur importance par rapport à l'ensemble de l'économie est négligeable, soit enfin parce qu'elles présentent un caractère plus artisanal qu'industriel.

Telles sont:

- . l'abattage du bétail,
- . la minoterie, la rizerie, le décorticage du café,
- . le mélange de spiritueux,
- . les scieries,
- . le montage des bicyclettes,
- . le traitement industriel du lait et la préparation des fromages,
- . la boulangerie,
- . la confection sur mesure,
- . la menuiserie.

Les ateliers intégrés sont compris dans l'activité principale dont ils dépendent. Par contre l'impression des journaux a été omise. Les indications consignées couvrent néanmoins un pourcentage élevé du volume total de l'activité industrielle et la fin de la sécession katangaise a permis d'inclure les activités industrielles de cette ancienne province dans l'évolution d'ensemble de la République du Congo.

On voudra bien tenir compte que l'on a dû sacrifier à la nécessité d'une enquête rapide l'avantage d'une documentation plus complète et plus systématique.

3. NOMENCLATURE DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES CONGOLAISES

La nomenclature suivante des activités industrielles manufacturières existant au Congo, a été établie suivant "la Classification Internationale Type, par Industrie, de toutes les branches d'activités économiques" (C.I.T.I.) à savoir:

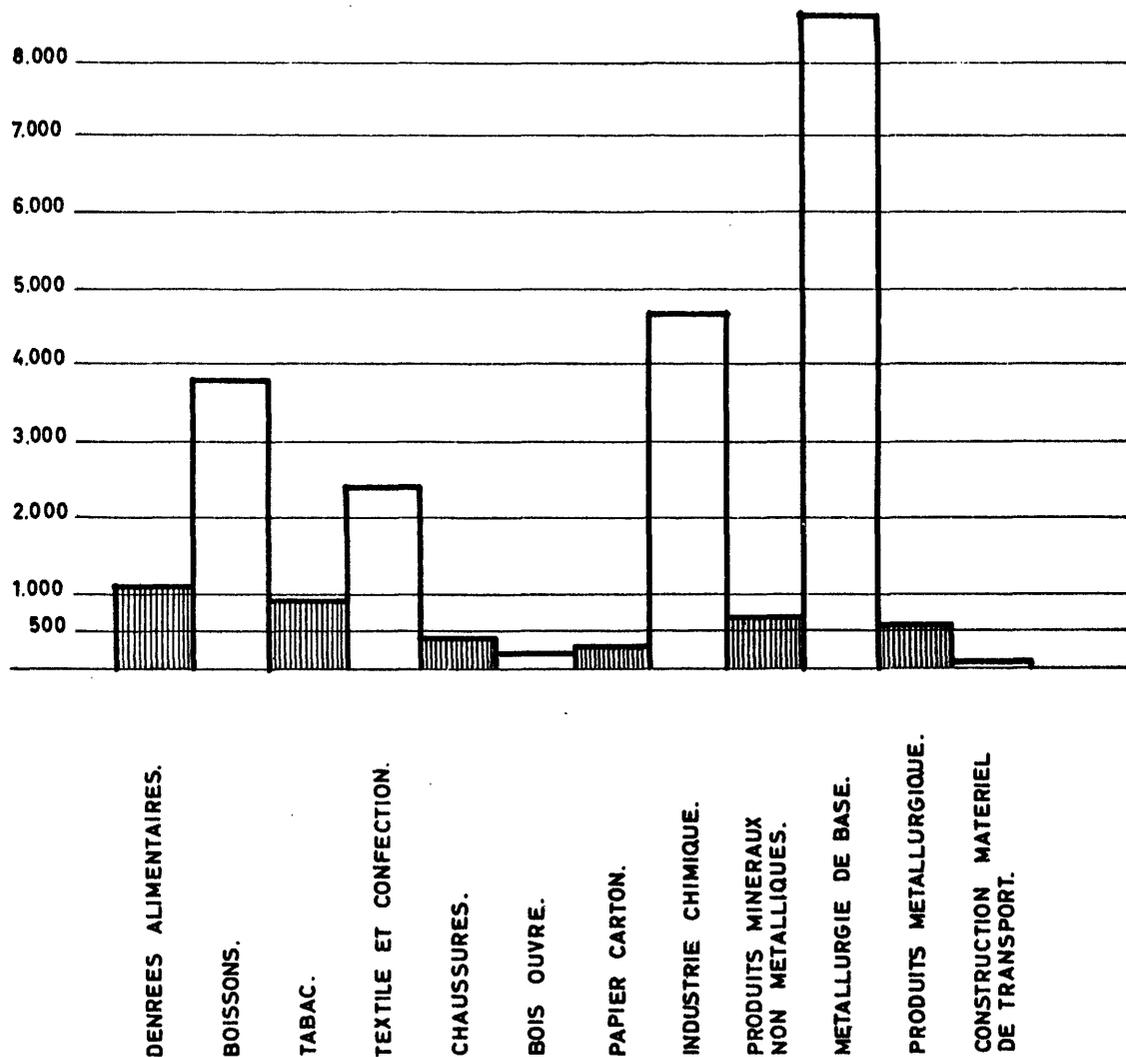
<u>Classe</u>	<u>Désignation</u>	<u>Classe</u>	<u>Désignation</u>
20	Denrées alimentaires (sauf boissons)	31	Industries Chimiques
21	Boissons	33	Produits minéraux non métalliques
22	Tabac		(Dérivés charbon et pétrole exclus)
23 - 24	Textiles et Fabrication d'articles d'habillement	34	Métallurgie de base
24	Chaussure	35	Produits métallurgi- ques
25	Bois (meubles exclus)	38	Construction matériel de transport
26	Meuble et Ameublement (1)		
27	Articles papier carton	39	Fabrications diverses
28	Impression - Edition (1)		

(1) N'a pas été étudié.

VALEURS COMPAREES DES
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES

en francs courants
année 1962

EN MILLIONS DE
FRANCS CONGOLAIS.



EXPOSE SYNTHETIQUE

1. LA SITUATION A FIN 1962

1. LE VOLUME DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE MANUFACTURIERE CONGOLAISE

Il s'agit du volume inventorié par la mission et ainsi qu'on l'a indiqué précédemment, le recensement n'a pas porté sur la totalité des activités industrielles manufacturières, aussi les résultats ci-dessous pêchent-ils par défaut.

1.1. Valeur de la production

Elle s'élève à fr.c. 23.882 millions se répartissant, par classes principales d'activités, comme suit:

	<u>million de fr.c.</u>
Denrées alimentaires	1.100
Boissons	3.808
Tabac	920
Textile et confection	2.400
Chaussure	427
Bois ouvré	248
Impression sauf journaux	267
Industrie chimique	4.717
Produits minéraux non métalliques	674
Métallurgie de base	8.612
Produits métallurgiques	600
Construction de matériel de transport	108
	<hr/>
	23.882

Le graphisme de la page 4 illustre les importances relatives de ces activités.

1.2. Quantités produites

Le tableau ci-dessous indique par classe et par sous-section les quantités produites en 1962 :

<u>(20) Denrées alimentaires</u>			
Sucre	tonne		41.470
Corps gras alimentaires	"		5.300
Biscuits confis. chocol.	"		2.248
<u>(21) Boissons</u>			
Bière	1.000 hl.		2.109
Boissons gazeuses	1.000 hl.		362
<u>(22) Tabac</u>			
Cigarettes	millions de cigarettes		2.502
<u>(23-24) Textile et Confection</u>			
Cotonnades tissées	million de m.		48
Cotonnades imprimées	"		26
Couvertures	1.000 pièces		1.700
Sacs	"		6.100
Textiles industriels	1.000 m ²		148
Tissus laine et text. synt.	1.000 m ²		287
Bonneterie	1.000 dz.		620
Confection	1.000 chemises		2.700
<u>(24) Chaussures</u>			
Cuir	1.000 paires		994
Toile et caoutchouc	" "		1.502
Plastique	" "		1.226
<u>(25) Bois ouvré</u>	m ³		75.644
<u>(28) Impression</u>			
Papier carton imprimés	tonne		2.225
<u>(31) Industrie chimique</u>			
<u>(a) Produits industriels essentiels</u>			
Oxygène	1.000 m ³		182
Acétylène	tonne		46
Acide carbonique	"		1.360
Explosifs	"		2.634

Acide sulfurique	tonne	103.280
Autres prod. industriels	"	7.613
(b) Huiles et graisses végétales		
Huile de palme	tonne	221.000
Huile de palmiste	"	41.936
Huile d'arachide brute	"	1.110
Huile de coton	"	1.272
Tourteaux	"	56.286
(c) Savons	"	20.660
(d) Parfumerie et prod. d'entretien	"	803
(33) <u>Produits minéraux non métalliques</u>		
Ciment	tonne	198.000
Fibro-ciment	m ² x 5 mm.	1.122.000
Matériaux en ciment	tonne	46.000
Bouteilles	1.000 cols	21.680
(34) <u>Métallurgie de base</u>		
(a) Marché intérieur		
Fonte	tonne	668
Non-ferreux	"	1.483
(b) Exportation		
Cuivre	"	296.992
Cobalt	"	9.683
Concentrés de zinc	"	144.670
Zinc-métal	"	55.999
Cadmium	"	307
Etain	"	1.010

Pour les produits métallurgiques et la construction de matériel de transport, les productions ne sont connues qu'en valeur.

2. L'EMPLOI

Le nombre de salariés de l'industrie manufacturière, qui a fait l'objet de la présente étude s'élève à environ: 44.200 unités

dont 41.800 salariés congolais

2.410 cadres étrangers

L'ensemble de l'industrie occupe environ 50.000 salariés congolais.

3. LES IMPORTATIONS

Les importations prises ici en considération sont celles qui concurrencent directement les produits fabriqués au Congo.

On a noté plus spécialement les importations suivantes en 1962:

	<u>million de fr.c.</u> <u>parité fixe</u>
Denrées alimentaires	539
Boissons	24
Cigarettes	21
Articles textiles	2.064
Chaussures	110
Produits minéraux non métalliques	15

Le poste le plus important est celui des articles textiles qui pourrait être réduit par augmentation des productions locales (1). Viennent ensuite les produits des industries des denrées alimentaires, dont 85 % représentent des importations de poissons.

4. L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE CONGOLAISE A L'ECHELLE AFRICAINE

Le degré d'industrialisation du Congo dans l'ensemble africain peut être apprécié de deux manières:

- la contribution de l'activité considérée à la formation du produit national brut;
- l'importance de la main-d'oeuvre employé par l'industrie manufacturière.

4.1. Contribution à la formation du produit intérieur brut

<u>Territoire</u>	<u>Année</u>	<u>% du produit intérieur brut</u>
Afrique du Sud	1960	24 y compris construction
Maroc	1961	15
Congo	1958	12
Egypte	1956	12
Féd. Rhodésie-Nyassaland	1961	10
Kenya	1961	10
Tanganyika	1961	7
Uganda	1961	7
Nigéria	1957	3 y compris électricité - eau - gaz.

(1) Voir ci-après le chapitre " Industrie textile "

Le classement ci-dessus situe le Congo en bonne position immédiatement après le Maroc et l'Afrique du Sud au même niveau que l'Egypte. En 1962 l'importance relative de l'industrie manufacturière a cru, probablement d'une manière assez importante.

4.2. Importance de la main-d'oeuvre salariée de l'industrie manufacturière

<u>Territoire</u>	<u>Année</u>	<u>% de la main-d'oeuvre salariée totale</u>
Féd. Rhodésie-Nyassaland	1959	12
Congo	1959	10,6
Uganda	1959	9,45
Kenya	1960	8,5
Ghana	1959	7,8
Nigéria	1959	6,8
Tanganyika	1959	5,15

Le Congo se situait, en 1959, parmi les premiers employeurs de main-d'oeuvre industrielle du continent africain.

5. LES CONDITIONS D'APPROVISIONNEMENT

Les conditions d'approvisionnement constituent une des préoccupations majeures des industriels.

Les difficultés de transport, l'état déficient du parc automobile, l'incertitude des livraisons et leurs délais, compliquent les opérations les plus simples.

5.1. L'approvisionnement local en produits agricoles des entreprises qui produisent pour le marché intérieur a été généralement satisfaisant et les inquiétudes qu'on nourrissait à cet égard en 1961 étaient moins justifiées en 1962. Par contre, les usines qui traitent les produits agricoles destinés à l'exportation ont vu leur approvisionnement réduit par l'exportation clandestine des produits ou par l'abstention des producteurs à la suite de l'écart grandissant entre le niveau des prix intérieurs et celui des prix à l'exportation.

L'approvisionnement local en produits manufacturés a toujours été rare: les échanges interindustriels sont peu nombreux, mais du fait de la pénurie des devises, ils ont cependant tendance

à se multiplier (1).

Néanmoins les entreprises qui produisent des biens d'approvisionnement consommés par l'industrie souffrent, elles aussi, de l'insuffisance des allocations de devises; les retards ou les arrêts de livraison^{qui} en résultent gênent à leur tour les entreprises consommatrices. La désorganisation gagne ainsi de proche en proche. Enfin, l'industrie sud-katangaïse a dû se procurer à l'étranger des matières premières qu'elle ne pouvait plus acheter au Congo, tandis que les entreprises situées hors du Katanga étaient en même temps privées de certains biens d'approvisionnement produits par l'industrie katangaïse.

5.2. L'approvisionnement extérieur, lié à l'octroi des devises, est dangereusement insuffisant.

On s'en rendra compte par le rapprochement de deux chiffres.

Le premier est celui que l'Administration (Congo sans le Katanga) a défini, en 1962, comme étant le montant des besoins minima (2) annuels de l'industrie soit

frs.c. 2.280 millions, parité fixe -

Le second est le montant des importations de 1962 correspondant à ces besoins minima. Il s'élève à

frs.c. 1.228 millions, parité fixe.

Le déficit entre ce qui est un minimum et ce dont a disposé l'industrie est de 46 %.

Au Katanga, si on excepte la métallurgie de base et les industries qui travaillent pour elle, le déficit en devises est d'un ordre de grandeur vraisemblablement supérieur.

5.3. On pourrait s'étonner que malgré un déficit de cette ampleur, la production ait pu se redresser, comme elle l'a fait, en 1962. Il faut d'abord remarquer que l'on raisonne ici sur des moyennes et que celles-ci cachent les cas d'espèces. Il est bien évident que les activités qui sont responsables de cette avance ont connu des conditions plus favorables que les autres. D'autre part, on peut penser que des stocks importants, particulièrement de pièces de rechange, avaient été constituées avant juin 1960, et qu'il y en avait encore chez les utilisateurs et chez les impor-

(1) Ainsi l'interdiction d'importer des emballages en carton a stimulé l'industrie locale de la caisserie et favorisera sans doute la création d'une cartonnerie au Congo.

(2) Ces besoins minima estimés en 1962 ont été obtenus après un abattement moyen de 17 % sur les demandes présentées par les intéressés.

tateurs traditionnels. Enfin qu'une certaine acrobatie dans la conduite des usines a permis de pallier les difficultés les plus pressantes.

Cette manière de faire, louable en l'occasion, constitue une pratique anormale. Destinée à faire face à une situation exceptionnelle, elle ne saurait se prolonger indéfiniment. On approche ainsi d'un point de rupture dont il est difficile de préciser la date mais dont on peut penser qu'elle est proche.

2. L'EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1958

1. L'EVOLUTION DES INDICES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (1)

1.1. L'année 1962 est caractérisée par une progression sensible de l'indice général de production industrielle qui gagne 13 points sur 1961 et 19 points sur 1958.

Si on considère maintenant certains indices particuliers, on voit que:

- l'indice général ne comprenant plus l'exportation baisse sensiblement en 1960 et 1961. Bien qu'en 1962 il gagne 22 points sur l'année précédente son avance sur 1958ⁿ est que de 15 points au lieu de 19, soit un taux annuel de progression de 3,5 %.
- l'indice correspondant aux industries situées au Congo, Katanga non compris, termine en hausse de 27 points sur 1961 et de 32,6 sur 1958, quand on comprend l'exportation, mais si l'on exclut celle-ci, l'indice atteint 140 en 1962. Les taux annuels de progression sont alors respectivement de 7,35 % et 9 %.
- l'indice relatif au Katanga, la métallurgie de base exclue, baisse de manière continue jusqu'en 1961 (72,6) pour remonter à 80,7 en 1962.

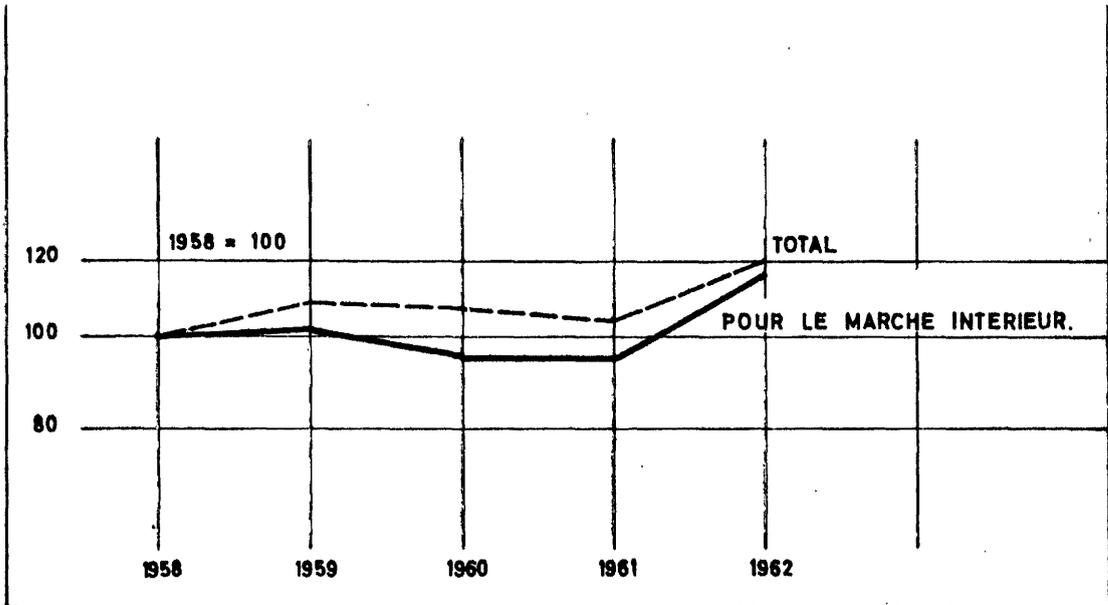
(1) On trouvera page 13 le tableau des valeurs ajoutées et des indices de production de 1958 à 1962 et page 14 les courbes retraçant l'évolution de la production. Tous les indices de production sont calculés à prix constant de 1958, sur la base 100 en 1958 et pondérés par les valeurs ajoutées.

VALEURS AJOUTEES ET INDICES DE PRODUCTION DE L'INDUSTRIE
MANUFACTURIERE

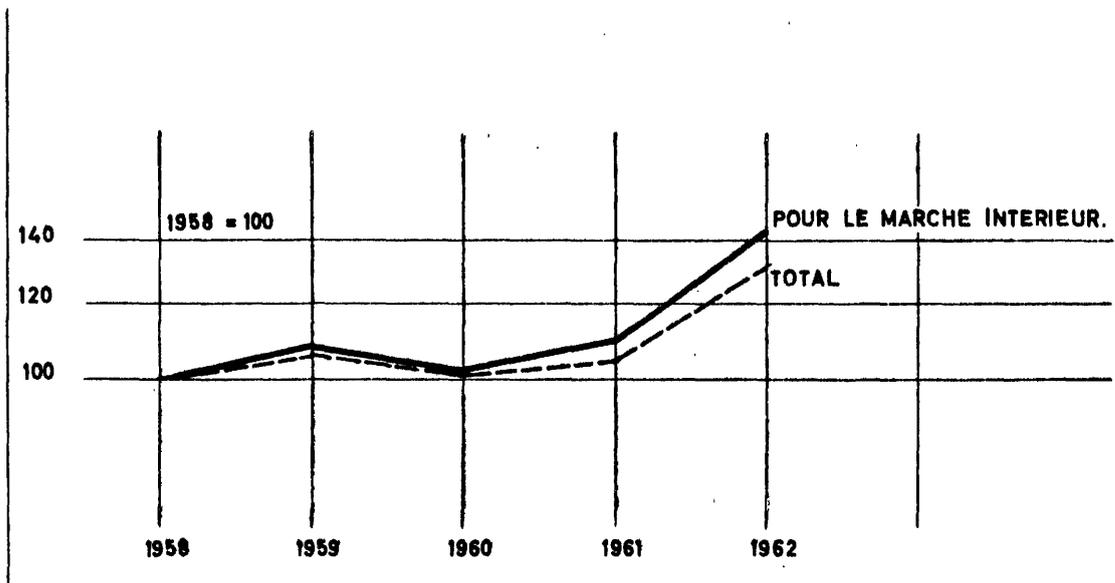
Valeurs en million de Fr.c., à prix constants de 1958.

	<u>1958</u>	<u>1959</u>	<u>1960</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>
<u>Congo (total)</u>					
Valeur ajoutée	9.556	10.367	10.262	1.018	11.381
Indice	100	110	109	106	119
<u>Congo (pour le marché intérieur)</u>					
Valeur ajoutée	5.108	5.116	4.759	4.753	5.784
Indice	100	103	98	93	115
<u>Congo sans Katanga (total)</u>					
Valeur ajoutée	3.251	3.375	3.194	3.429	4.314
Indice	100	106,9	101,2	105,3	132,6
<u>Congo sans Katanga (pour le marché intérieur)</u>					
Valeur ajoutée	2.491	2.659	2.537	2.763	3.538
Indice	100	107,2	102,3	110,6	142
<u>Katanga (total)</u>					
Valeur ajoutée	6.305	6.992	7.072	6.756	7.067
Indice	100	111,5	112,8	107,1	112
<u>Katanga (pour le marché intérieur)</u>					
Valeur ajoutée	1.815	1.728	1.559	1.318	1.466
Indice	100	95,6	81	72,6	80,7

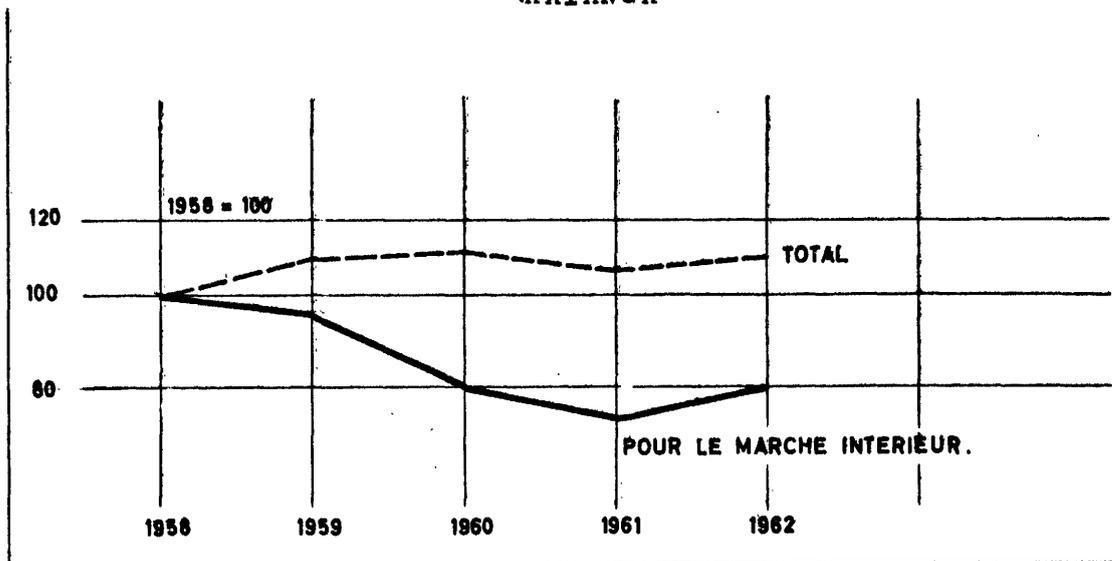
INDICES DE PRODUCTION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE
CONGO



CONGO SANS LE KATANGA



KATANGA



1.2. Les indices de la consommation industrielle d'électricité confirment les constatations précédentes.

INDICES DE LA CONSOMMATION INDUSTRIELLE D'ELECTRICITE

	<u>1958</u>	<u>1959</u>	<u>1960</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>
<u>Congo</u>	100	105	105	107	117
<u>Léopoldville</u>	100	105	101	112	125
<u>Sud-Katanga</u>	100	105	109	116	127
<u>Autres régions</u>	100	104	86	70	76

Pour l'ensemble du pays, il gagne 10 points entre 1961 et 1962 et 17 points sur 1958.

Celui relatif à Léopoldville gagne 13 points sur 1961 et 25 points sur 1958, ce qui montre que c'est surtout l'industrie de Léopoldville qui est responsable de l'avance de l'indice correspondant au Congo sans le Katanga.

L'indice du Sud-Katanga est surtout relatif à l'activité de la métallurgie de base qui masque l'évolution défavorable des autres activités.

L'indice correspondant aux autres régions décroît fortement à partir de 1959, passe par un minimum en 1961, gagne en 1962, 6 points sur 1961, mais termine en baisse de 24 points sur 1958.

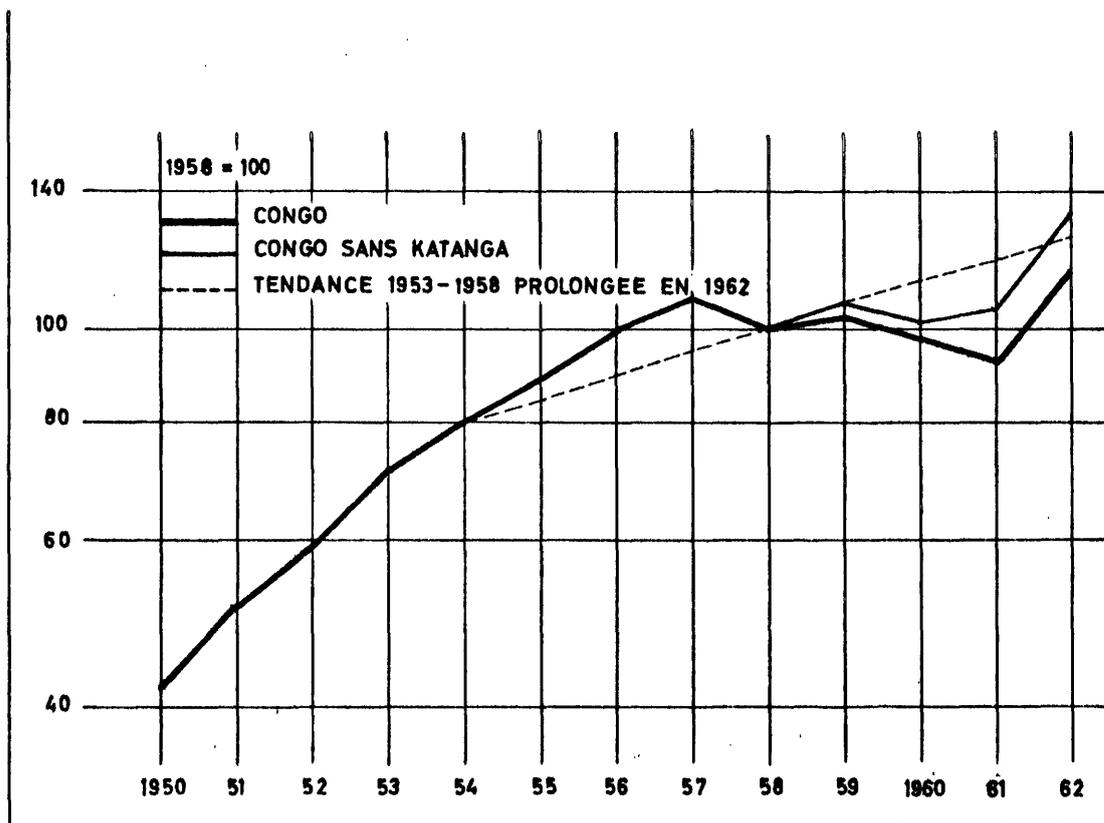
1.3. Comparaison avec la ligne de tendance 1954-1958 prolongée.

La ligne de tendance 1954-1958 qui a été prise en considération ne comprend pas la métallurgie de base. En effet, l'ampleur de cette dernière estompe les incidences des autres activités et son évolution est commandée par des incitations liées à un secteur particulier de l'économie mondiale.

Les indices de production pris comme termes de comparaison ne comprendront donc pas la métallurgie de base.

Cette ligne de tendance pour l'ensemble du Congo, dont le taux de progression annuelle est égal à 5,75 %, prolongée jusqu'en 1962, aurait atteint 126 c'est-à-dire un chiffre intermédiaire entre 115 (taux de progression annuelle 3,5 %) auquel est parvenu l'indice de production du Congo pour le marché intérieur et 142 cote de l'indice du Congo sans le Katanga et pour le marché intérieur (taux de progression annuelle 9 %).

INDICE DE PRODUCTION ET TENDANCE 1954-1958 PROLONGEE



2. LA VARIATION DE LA PRODUCTION EN FONCTION DES QUANTITES ET DES VALEURS A PRIX COURANTS

Les productions de 1958 et 1962, en valeur et en quantités, font l'objet des tableaux de l'annexe 1.

2.1. Variations quantitatives

Dans les pages ci-après est dressé un tableau des variations des quantités produites en 1962 par rapport à 1958.

On peut dire qu'à l'exception des produits chimiques industriels, du ciment, de la fonte et de la construction de matériel de transport, dont les baisses sont la conséquence de la contraction de la demande, les autres diminutions de production sont le fait des difficultés d'approvisionnement extérieur et local.

Les premières résultent de l'insuffisance des devises étrangères octroyées; les secondes de la déficience de la production agricole.

TABLEAU DES VARIATIONS DES QUANTITES PRODUITES EN 1962 PAR RAP-
PORT A 1958.

Classe	Désignation	Unité	Quantité		Pourcentage		
			en plus	en moins	en plus	en moins	
20	Sucre	Tonne	23.792		135		
	Corps gras alim.	"	4.300		430		
	Bisc.Conf.Chocol.	"	1.248		125		
21	Bière	1000 Hl.	919		77		
	Boissons gazeuses	"	85		31		
22	Cigarettes	million		1.713		40	
23-24	Cotonnades tissées	million de m.		7		13	
	Cotonnades imprimées	"	14		117		
	Couvertures	1000 p.		300		15	
	Sacs	"	1.300		27		
	Textiles indust.	1000 m ²	52		35		
	Tissus de laine,	"		247		630	
	Text.synthétiques	"					
	Bonneterie	1000 dz.		118		16	
	Confection	1000 chem.		1.300		33	
	Chaussures cuir	1000 pair.	294		42		
	Chauss.en toile & caout.		1.226		(a)	26	
	Sandales plastic			491			
	25	Bois ouvrés	m ³	32.347		75	
	28	Papier carton impr.	Tonne	572		35	
31	Oxygène	1000 m ³		147		45	
	Acétylène	Tonne		55		55	
	Acide carbonique	"	593		77		
	Explosifs	"		54		2	
	Acide sulfurique	"		23.259		18,5	
	Autres prod.chim.	"	1.021		15,5		
	Huile de palme	"		9.000		4	
	Huile de palmiste	"		19.682		32	
	Huile d'arachide	"		8.285		88	
	Huile de coton	"		6.378		83	
	Tourteaux	"		47.683		46	
	Savons	"	2.407		13		
	Parfumerie prod. entr.	"	711		770		
	33	Ciment	"		210.000		51,5
Fibrociment		m ² x 5 mm		667.000		37	
Matériaux en cim.		Tonne	6.790		17,5		
Bouteilles		1000 cols		3.375		13	
34	Fonte	Tonne		1.467		69	
	Non-ferreux (b)	"		49		3	
	Cobalt	"	59.280		25		
	Cuivre	"	3.182		49		
	Conc.de zinc	"		33.105		19	
	Zinc métal	"	2.564		418		
	Cadmium	"		181		37	
Etain	"		1.206		55		
35	Fabrication de produits métallurgiques				évaluation faite seulement en valeur		
38	Construction de matériel de transport						

(a) Fabrication entreprise depuis 1958.

(b) Produits demi-finis

2.2. Variations en valeur

La valeur globale, pour les activités recensées, qui s'élevait à fr.c. 17.144 millions en 1958 est passée en 1962 à Fr.c. 23.882 millions soit une progression de 37 %.

Les activités dont la valeur de production en francs courants est inférieure à celle de 1958 sont les suivantes:

	<u>Diminution</u>	<u>%</u>
Cigarettes	311	25
Produits chimiques industriels essentiels	36	8
Huiles de graines	443	37
Ciment	173	27,5
Autres produits minéraux non métalliques	110	15
Métallurgie fer et acier	18	40
Construction navale	138	56

3. VARIATIONS DE L'EMPLOI ET DES SALAIRES

3.1. De l'emploi

Les renseignements recueillis ne permettent d'établir une comparaison entre 1959 et 1963 que pour 75 % des entreprises recensées.

Dans ces cas, le nombre global des salariés est resté sensiblement le même; il est passé de 28.752 à 29.359 soit 607 unités de plus représentant une augmentation de 2 %.

Par contre les cadres étrangers correspondant aux salariés précédents sont passés de 2.281 unités à 1.794 soit 487 personnes de moins représentant une diminution de 21,3 %.

Ces chiffres correspondent à :

1 cadre étranger pour 12,6 salariés en 1959

1 cadre étranger pour 16,4 salariés en 1962

Il apparaît que sous la pression des événements, les chefs d'entreprises ont tendu vers une meilleure utilisation de la main-d'oeuvre et ont poussé l'africanisation des cadres.

Celle-ci a atteint un stade beaucoup plus élevé dans le Congo sans le Katanga qu'au Katanga. Un cadre étranger pour 20 à 30 salariés congolais est un chiffre courant à Léopoldville. Une usine de la province du Kongo Central a un cadre étranger pour 70 salariés congolais avec un rendement satisfaisant de la main-d'oeuvre.

Par contre, dans certains cas, on estime nécessaire de revenir à une proportion plus élevée de l'encadrement étranger.

La spécificité de chaque genre d'activité joue certainement un rôle déterminant dans l'évolution de l'africanisation mais il est également apparent que, toutes choses égales, de grandes différences existent dans ce processus.

Enfin, le climat des rapports entre employeurs et salariés apparaît satisfaisant et meilleur qu'en 1959.

Rares sont les cas signalés d'un rendement de la main-d'oeuvre inférieur à celui antérieur à 1960.

A plusieurs reprises même, on a rencontré des augmentations s'approchant des normes européennes.

3.2. Des salaires

A Léopoldville, où est concentrée une grande partie de l'industrie manufacturière, les salaires, en décembre 1962, étaient en hausse de 80 à 100 % sur ceux de juin 1960.

Comme la rémunération moyenne du travailleur du secteur privé est en décembre 1962, à Léopoldville, en augmentation de 60 % sur celle de juin 1960 (1) on peut en conclure que les salaires dans l'industrie sont plus élevés que la moyenne de ceux du secteur privé. Ils sont équivalents à ceux des travailleurs sous contrat de l'administration de la ville de Léopoldville qui ont augmenté de 91 % (1).

Malgré ces hausses, le pouvoir d'achat réel du salaire nominal ne représente guère que 75 à 80 % de celui de juin 1960.

Dans les autres régions du Congo, l'augmentation des salaires sur 1960 s'échelonne de 40 % (Sud Katanga) à 60 % (Kivu). A Elisabethville même, la hausse est dans certains cas égale à celle de Léopoldville.

Le pouvoir d'achat réel du salarié, dépendant pour une large part des conditions de son approvisionnement, sera moins diminué sur celui de 1960 là où existent des cantines d'usines à condition qu'elles soient approvisionnées. On doit noter les efforts qui sont faits dans ce sens par les industriels.

(1) Jean-Louis LACROIX, Evolution de l'économie congolaise en 1962; Recherches Economiques de Louvain, Juin 1963, n° 4.

3. LES POSSIBILITES IMMEDIATES ET A MOYEN TERME

1. CONSIDERATIONS GENERALES

1.1. De l'évolution décrite au chapitre précédent et de son terme, deux constatations majeures s'imposent:

- L'année 1962 est une année de redressement spectaculaire sur les précédentes: l'industrie manufacturière remonte la pente et termine l'année en hausse de 19 % sur 1958. Elle a repris souffle et espoir.
- Ce résultats global cache des différences profondes et par aire géographique et par nature d'activité.

1.2. Par aire géographique

Le Congo sans le Katanga a vu la production de son industrie manufacturière augmenter de près de 33 % sur 1958; l'augmentation étant de 42 % quand on fait abstraction de la production pour l'exportation. De plus, dans le Congo sans le Katanga, l'industrie de Léopoldville est la grande bénéficiaire de cette avance.

L'industrie du Katanga a moins progressé, 12 % sur 1958, mais ce résultat est dû à la métallurgie de base; sans elle, elle aurait rétrogradé de 20 % sur 1958.

1.3. Par nature d'activité

Alors qu'en 1958 et antérieurement, les industries tournées vers l'équipement du pays progressaient chaque année, leurs activités se sont considérablement réduites. Ce sont les industries de biens de consommation qui ont pris le relais, conséquence de l'accroissement de la circulation monétaire.

Les industries dont les débouchés sont en majorité extérieurs, à l'exception de la métallurgie de base, sont surtout des activités de valorisation de productions agricoles. Les bois ouvrés mis à part, ces activités travaillent généralement à perte.

Elles ont à faire face au double handicap de prix internationaux affaiblis et d'un taux de change trop élevé. La masse de francs congolais dont elles disposent en contrepartie de leurs

ventes est insuffisante pour compenser leurs frais de fabrication qui augmentent sans cesse, du fait des hausses de toute nature spécialement des salaires, qui représentent cependant pour les intéressés leur pouvoir d'achat généralement insuffisant.

L'industrie manufacturière présente donc, un aspect déséquilibré et précaire, malgré l'impression satisfaisante que donne l'évolution des indices de production.

2. LE PROBLEME DES DEVICES

2.1. De manière essentielle, les conditions générales de l'économie étant ce qu'elles sont, l'évolution présente et future de l'industrie manufacturière est liée à ses possibilités d'approvisionnement, les débouchés tant intérieurs qu'extérieurs paraissant actuellement assurés.

Il est bien évident que si la question des transports devait s'aggraver, l'industrie ne pourrait qu'en pâtir; que si l'insécurité devait réapparaître, les cadres et les ouvriers résisteraient mal à une récidive de ce genre; que si par contre, une amélioration des conditions monétaires devait se faire jour et la confusion s'estomper, on assisterait à une progression sensible de l'activité industrielle avec la normalisation de ses conditions de fonctionnement.

Mais dans la situation actuelle, les attributions de devises pour l'approvisionnement, les pièces de rechange et le rééquipement commandent les possibilités immédiates de fonctionnement des industries. Celles attribuées pour son extension, déterminent son avenir.

2.2. Approvisionnements

2.1.1. Les demandes de devises ont fait l'objet en 1962 d'enquêtes des pouvoirs publics qui ont abouti à un état de besoins minimaux.

Il ne porte que sur les approvisionnements, matières premières, matières annexes et pièces de rechange. Il ne comprend ni rééquipement ni extension.

Son montant pour l'année 1962 s'élève à
frs.c. 3.216 millions, parité fixe,
dont pour le Congo sans le Katanga
frs.c. 2.280 millions, parité fixe,
pour le Katanga
frs.c. 936 millions, parité fixe.

2.1.2. Le recensement effectué par la mission portant sur environ 85 % de l'industrie manufacturière de la République du Congo, non compris les besoins de métallurgie de base de l'Union Minière du Haut-Katanga et de Géomines, bénéficiant d'un régime particulier, permet d'évaluer les besoins pour l'année 1963 à :

fr.c. 3.843 millions, parité fixe (1).

2.1.3. Pour situer l'évaluation précédente par rapport aux enquêtes faites par les pouvoirs publics, on se rappellera que ceux-ci ont fait subir un abattement aux demandes présentées d'environ 17 %.

D'autre part on doit penser que la totalité des besoins en devises n'a pas été recensée par l'administration, en particulier en ce qui concerne les activités provinciales. En augmentant, pour tenir compte de cet abattement, le montant de l'administration de 5 %, on arrive à un total de fr.c. 3.376 millions, parité fixe, pour 1962.

Le chiffre estimatif de la mission, après un abattement de 17 % pour le rendre comparable à celui de l'administration, devient fr.c. 3.223 millions, parité fixe, à augmenter de 15 % pour englober toute l'industrie manufacturière (2). Il correspond alors à

fr.c. 3.800 millions, parité fixe, pour 1963

La différence de 424 millions entre les deux estimations représente 13 % environ. Elle s'explique par le fait que l'une se rapporte à 1962 et l'autre à 1963. Il est bien évident qu'une partie des besoins non satisfaits en 1962 a été reportée sur 1963.

2.1.4. En conclusion, on retiendra comme ordre de grandeur du montant des devises nécessaires à l'approvisionnement en matières premières, matières annexes, pièces de rechange de l'industrie manufacturière de la République du Congo à l'exception de la quasi-totalité de la métallurgie de base, un montant de

fr.c. 4.000 millions, parité fixe.

Enfin pour tenir compte de la progression annuelle de l'industrie, ce montant est à augmenter de 5 % par an.

(1) Voir en annexe 2 la ventilation de cette somme par classe d'industrie.

() Ce montant serait à majorer d'une certaine proportion pour commandes passées à d'autres fournisseurs que ceux habituels.

(2) A l'exception toujours de la quasi-totalité de la métallurgie de base.

On arrive donc aux prévisions suivantes sur trois ans

1° année	fr.c.	4.000 millions,	parité fixe.
2° année	fr.c.	4.200	" " "
3° année	fr.c.	4.410	" " "

Ce montant de fr.c. 4 milliards, parité fixe, correspond à 5.200 millions de francs congolais (1 \$ = 65 fr.c.).

Il est à mettre en balance avec la valeur de la production de cette industrie en 1962 qui est de fr.c. 15.270 millions (métallurgie de base exclue) en tenant compte que cette valeur aurait certainement été plus élevée si l'industrie avait disposé des 4 milliards, parité fixe, nécessaires.

On peut estimer, dans ce cas, que le rapport devises à la valeur de la production augmenterait pour osciller entre 4,5 et 5.

2.2. Rééquipement

Les besoins en devises pour rééquipement pour l'industrie manufacturière de la République du Congo, recensés par la mission, s'élèvent à :

1ère année	fr.c.	324 millions,	parité fixe.
2ème année	fr.c.	179	" " "
3ème année	fr.c.	60	" " "

La décroissance s'explique par le fait que les montants ci-dessus résultent des déclarations des intéressés et que les besoins de ce genre ne sont guère prévus plusieurs années à l'avance. A chacun de ces montants annuels on doit ajouter une somme de fr.c. 1 milliard, parité fixe, couvrant à la fois des dépenses minières et industrielles destinées à compenser l'épuisement de gisements existants par l'exploitation de nouvelles mines et la création de nouvelles usines. Comme la production ne doit pas s'en trouver augmentée, on a classé ces montants dans le rééquipement.

2.3. Extension

Les besoins en devises correspondant aux projets, connus de la mission, de création de nouvelles activités ou d'extension de celles existantes s'élèvent à :

1ère année	fr.c.	406 millions,	parité fixe
2ème année	fr.c.	395	" " "
3ème année	fr.c.	346	" " "

Ne sont pas compris dans ces montants, les investissements correspondant aux projets de raffinage de pétrole.

2.4. En résumé

Le montant des devises, actuellement prévisible sur trois ans, pour une marche normale de l'industrie manufacturière, fonction des possibilités du marché et de son extension, fonction également de sa capacité de production et de ce que les intéressés sont prêts à investir pour l'augmenter ou pour en créer de nouvelles, s'élève à :

Francs congolais: million, parité fixe

	<u>Moyenne annuelle</u>			<u>Total cumulé sur 3 ans</u>
	<u>1ère</u>	<u>2ème</u>	<u>3ème</u>	
Approvisionnement	4.000	4.200	4.410	12.610
Rééquipement	324	179	60	563
Extension	414	403	330	1.147
	<u>4.738</u>	<u>4.782</u>	<u>4.800</u>	<u>14.320</u>

De ces chiffres sont exclus:

- . les devises nécessaires à l'approvisionnement de l'activité métallurgique de base dépendant de l'Union Minière du Haut-Katanga et de Géomines.
- . la part consacrée par l'Union Minière du Haut-Katanga au rééquipement de base, le montant total annuel prévu pour l'activité minière et industrielle étant de l'ordre de grandeur de fr.c. 1.000 millions, parité fixe.
- . Le montant des investissements destinés
 - . au raffinage du pétrole
 - . à l'installation, en voie de réalisation, de nouvelles industries pharmaceutiques et des matières plastiques.

3. LES SOLUTIONS POSSIBLES

3.1. Les montants globaux des devises nécessaires à une marche normale de l'industrie manufacturière sont tels qu'il paraît urgent de bien situer le contexte du problème et le sens dans lequel on désire le voir résoudre.

3.2. Si l'on pense qu'à la suite de dispositions d'ordre général, et plus particulièrement financier et monétaire, la liberté d'approvisionnement, de rééquipement et d'extension de l'industrie en produits importés devait être prochainement rendue, le système

actuel avec toutes ses anomalies et ses insuffisances pourrait durer le temps nécessaire à cette conversion.

Mais si la demande générale de devises continue à dépasser l'offre courante de moyens de paiement internationaux, l'obligation d'une répartition entre les diverses parties prenantes durera au moins autant que la pénurie de devises.

3.3. Or, qui dit répartition, dit choix et donc priorité.

Il importe donc de faire de cette répartition un véritable moyen de développement en définissant d'abord les termes fondamentaux du choix et en établissant ensuite des priorités.

Il n'est pas fondé de reconnaître, une priorité absolue aux besoins en devises de l'industrie nationale si ce doit être au détriment de l'activité exportatrice. Cette dernière produit directement les devises que l'industrie manufacturière ne peut qu'épargner indirectement.

Cependant après satisfaction des besoins vitaux des entreprises exportatrices, il reste à la disposition de l'économie congolaise un solde de devises fort important. A ce stade on ne peut contester qu'il faille donner une priorité absolue aux besoins en devises de l'industrie.

3.4. La République du Congo ne peut en effet continuer à réduire son retard de développement et tendre vers l'indépendance économique que dans la mesure où elle permettra à son industrie nationale de grandir.

Alors que l'expansion du secteur d'exportation est subordonnée à la demande des marchés mondiaux et est limitée aux ressources propres de l'agriculture et du sous-sol, l'industrie manufacturière à la vertu de pouvoir progresser jusqu'à saturation de son marché intérieur, (1) dont elle recule elle-même les limites par la création de revenus qui lui assurent des débouchés nouveaux et permettent sa progression.

3.5. La place de l'industrie reconnue primordiale, il faut ensuite définir les priorités qui doivent distinguer les différentes branches de l'activité manufacturière.

En première analyse leur définition pourrait s'inspirer des critères suivants:

(1). voir même au delà, en exportant à son tour.

3.5.1. L'économie directe en devises résultant d'une substitution de la production locale à l'importation dans des conditions de relative compétitivité (1). L'industrie congolaise a toutefois déjà largement dépassé le stade du développement résultant de la simple substitution de fabrications locales aux importations.

3.5.2. L'abaissement des prix de revient au sein des pôles de développement industriel par la création d'entreprises productrices de biens d'approvisionnement et d'équipement ^{consommés} par l'industrie. Ainsi en serait-il par exemple de la création d'une cartonnerie.

3.5.3. La création de débouchés nouveaux pour les entreprises industrielles ou agricoles, existantes ou à venir, par implantation d'entreprises industrielles susceptibles de consommer la production des précédentes. Ainsi l'existence d'une industrie de la cigarette fort développée constitue-t-elle déjà un stimulant à l'investissement dans la culture du tabac.

3.5.4. La suppression des goulots d'étranglement qui bloquent l'expansion de plusieurs secteurs industriels par défaut de complémentarité entre ceux-ci. Ainsi la production locale de certains matériaux de construction tels que fer à béton ou verre à vitre, favoriserait le développement de la construction et donc l'expansion des industries existantes du ciment et du fibrociment .

3.5.5. Les considérations économiques ne doivent pas seules intervenir dans cette détermination des priorités et les incidences politiques devront être parfois prises en considération. Il appartient donc au gouvernement de fixer ces priorités à partir d'un ensemble de propositions cohérentes et documentées soumis à son choix.

3.5.6. L'établissement concret des priorités et ensuite leur mise en oeuvre suppose l'existence d'une documentation et d'un plan d'exécution qui embrasse la question dans sa totalité. On en

(1) La non-compétitivité de l'industrie locale ne constitue pas un critère négatif. Il suffit que l'industrie locale épargne le facteur rare que constitue la devise pour être prise en considération sans que cependant le développement à tout prix l'industrie locale conduise au gaspillage d'autres ressources qui auraient pu être mieux utilisées.

vient donc à la nécessité de concevoir un programme de développement industriel. Ce programme devrait s'insérer dans un plan congolais de développement global et devrait être articulé suivant l'urgence des échéances.

Au départ il serait un simple plan de marche de l'industrie destiné à éclairer l'action quotidienne des organismes chargés de la répartition des devises, à coordonner les nouveaux investissements, à préparer les solutions à court terme des problèmes. Dépassant cet objectif limité, le programme devrait ensuite servir de cadre à une véritable politique de développement soucieuse entre autres de promouvoir la naissance d'une industrie animée par des nationaux.

3.7. En définitive, l'aide à apporter à l'industrie nationale pourrait revêtir plusieurs formes :

- (a) Donner au gouvernement congolais les moyens d'établir ce programme de développement industriel, et de planifier les règles de répartition des devises en fonction des priorités définies.
- (b) Mettre à la disposition de l'industrie une partie des devises étrangères nécessaires pour
 - . rattraper le retard de rééquipement
 - . reconstituer les stocks minimaux nécessaires à une marche régulière des entreprises.
 - . réaliser les investissements nouveaux prévus au programme.

Le Congo est en effet capable de pourvoir à l'approvisionnement courant de son industrie par prélèvement sur ses réserves de changes propres, pour autant que la répartition des devises soit judicieuse et coordonnée mais il ne peut, par contre, assurer seul le rééquipement nécessaire après trois ans d'interruption ni supporter seul la charge en devises des investissements nouveaux.

Avant l'accession du pays à l'indépendance, on constatait d'ailleurs que depuis 1956 les mouvements de capitaux privés avaient été relayés par les apports de capitaux publics; ceux-ci sont aujourd'hui plus nécessaires que jamais.

4. C O N C L U S I O N

1. En premier lieu il importe de constater avec satisfaction que l'industrie manufacturière congolaise a convenablement résisté à la période des grands bouleversements, et qu'elle apporte à l'économie générale du pays l'avantage d'une structure ordonnée dont le rendement et l'efficacité constituent l'un des éléments essentiels de l'activité nationale.

2. Il convient ensuite de rendre hommage à ceux qui sont les artisans de ces résultats: la sollicitude du gouvernement congolais à l'égard de l'industrie, les chefs d'industrie, les cadres et la grande masse des travailleurs congolais qui a su maintenir sa cohésion, prouver son attachement à son travail et quelquefois améliorer son rendement dans des conditions difficiles d'exécution et malgré un pouvoir d'achat réel diminué.

3. Il faut enfin ne pas croire que le redressement de 1962 est acquis pour les années qui suivent et que l'industrie manufacturière pourra continuer à tourner longtemps dans les conditions de 1962.

Les quotas distribués de devises étrangères n'ont guère dépassé 50 % des besoins. Les stocks de matières et pièces de rechange ont fondu. Le premier semestre de 1963, après des espoirs d'amélioration, a été décevant: situation monétaire inchangée, confusion administrative, imprécisions et retards dans la distribution des quotas, accroissement des difficultés de transport, toutes choses qui faussent la marche des fabrications, élèvent les prix de revient, usent l'ardeur des hommes.

Des incertitudes commencent à apparaître dans le moral des cadres dont le renouvellement pose de sérieux problèmes tant en raison de la demande qui existe en Europe pour les techniciens de toute nature que des difficultés familiales que présente l'instruction des enfants outre-mer.

4. Le diagnostic que l'on peut faire sera donc réservé: le légitime espoir que l'on peut concevoir pour la marche et le développement de l'industrie manufacturière congolaise n'est pas inconditionnel.

La vitalité de l'industrie manufacturière congolaise est certaine

et si elle présente çà et là des signes de fatigue ou de désappointement, ses possibilités sont restées intactes.

Leur mobilisation dépendra d'une part de facteurs généraux tels qu'un taux de change plus réaliste, une amélioration des transports, une administration plus cohérente et plus efficace, d'autre part d'un ensemble de mesures coordonnées définissant la place assignée à l'industrie manufacturière congolaise dans l'économie générale du pays et mettant à sa disposition, en fonction du rôle qui lui est dévolu, les moyens en devises pour l'exécution du programme prévu.

Cela suppose l'établissement d'un plan de marche de l'industrie. On espère que la présente étude aura fait ressortir la nécessité d'une telle mesure et qu'elle constituera une première documentation de base dans la direction souhaitable.

E T U D E S A N A L Y T I Q U E S

1. LES INDUSTRIES DES DENREES ALIMENTAIRES (1)

1. LA SITUATION GLOBALE A FIN 1962

1.1. Les industries des denrées alimentaires (boissons exclues) installées au Congo ou pour lesquelles existent des projets d'installations sont les suivantes:

- . Fabrique et raffinerie de sucre
- . Corps gras alimentaires
- . Biscuiterie et confiserie
- . Chocolaterie
- . Minoterie
- . Abattage de bétail et préparation de viande
- . Conservation de poisson
- . Torréfaction de café
- . Préparation de thé noir.

1.2. Parmi ces activités un certain nombre d'entre elles ne figurent pas dans cette étude soit parce que la valeur ajoutée industrielle est très faible et que le temps a manqué, soit par suite de non réception des renseignements (usines à thé), à savoir:

- . la minoterie
- . l'abattage de bétail
- . la torréfaction du café
- . la préparation du thé noir
- . la conservation de poisson .

1.3. En ce qui concerne cette dernière industrie, le projet d'une installation de congélation est lié à une activité de pêche maritime. Celle-ci relevant du secteur primaire ne ressortit pas aux activités industrielles. Cependant on a cru bien faire en faisant figurer dans les statistiques récapitulatives des industries des

(1) Boissons exclues.

denrées alimentaires ci-après certains chiffres relatifs à la pêche maritime.

1.4. L'industrie de la préparation de la viande ne figure dans cet exposé que dans le tableau récapitulatif de l'alinéa suivant pour la valeur de sa production et le montant de ses besoins en devises.

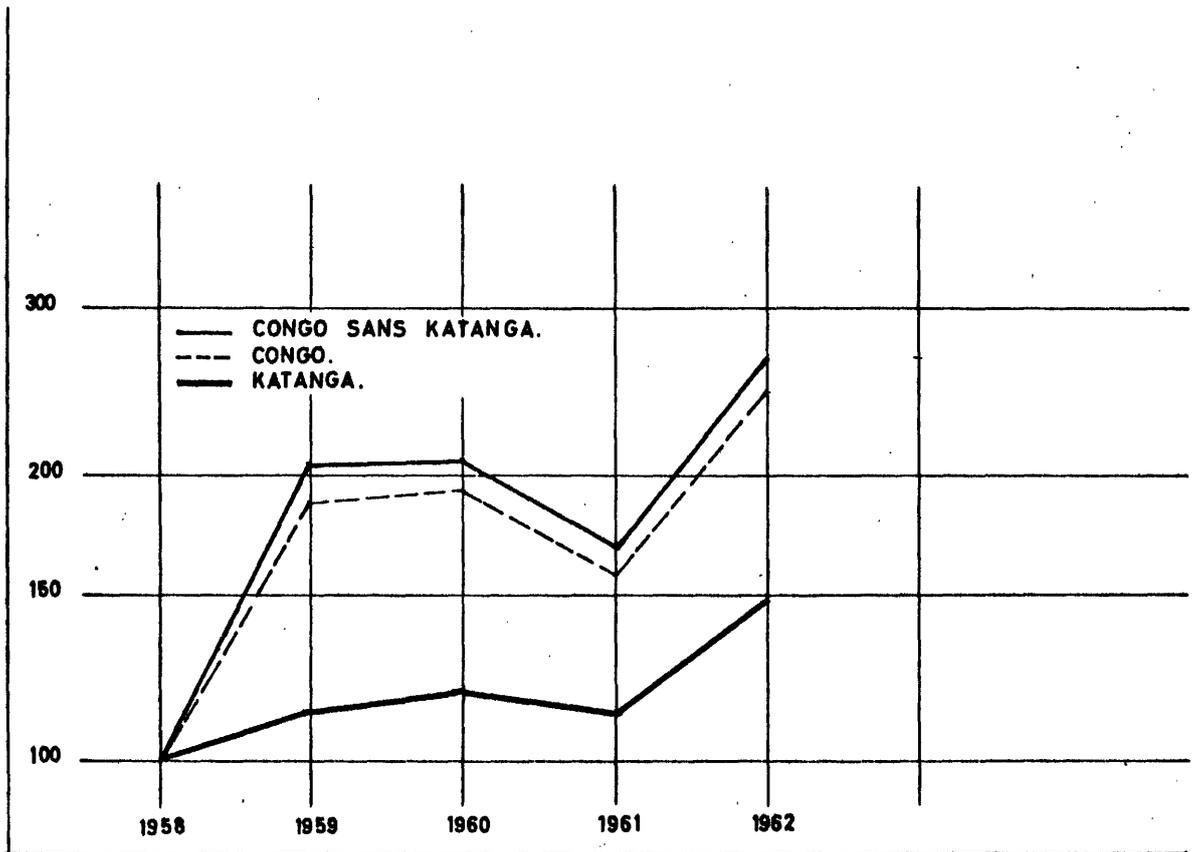
2. APERCU GLOBAL 1962 DE L'INDUSTRIE DES DENREES ALIMENTAIRES
(boissons exclues mais pêche maritime comprise)

<u>Valeur de la production</u>	fr.c. 1100 millions
<u>Emploi (1)</u>	1600 salariés dont 105 cadres étrangers
<u>Importations de produits,</u> concurrents ceux fabriqués	fr.c. 539 millions par. fixe (2)
<u>Besoins en devises (1) :</u>	fr.c. millions parité fixe
lère année	220
2ème année	284
3ème année	335
Total en 3 ans	839 (3)

3. EVOLUTION DES INDICES DE PRODUCTION GLOBAUX

Les courbes ci-dessous des indices de production globaux des industries des denrées alimentaires limitées à celles du sucre, des corps gras alimentaires, des biscuits, des confiseries et des chocolats, montrent l'évolution des indices pour le Congo, le Congo sans le Katanga et le Katanga.

-
- (1) Le nombre des salariés et les besoins en devises des corps gras alimentaires sont compris dans la savonnerie. Le nombre des cadres étrangers est élevé dans la pêche maritime, 1 cadre étranger pour 8 salariés congolais.
 - (2) Ces chiffres comprennent des importations de poissons pour le Congo sans le Katanga de fr.c. 460 millions, parité fixe.
 - (3) La réalisation des projets correspondant à ces besoins en devises permettrait de réaliser en 3 ans une économie de fr.c. 469 millions, parité fixe, de devises par réduction des importations de poisson.



De 100 en 1958 l'indice relatif au Congo fait un bond en 1959 à plus de 185; il dépasse 190 en 1960. Après une chute en 1961 à 156, il remonte à 245 en 1962.

L'indice du Congo sans le Katanga suit la même évolution avec quelques points de plus. Celui du Katanga seul par contre progresse relativement peu jusqu'en 1962 où il atteint 145.

1.1. L'INDUSTRIE DU SUCRE

1. LA SITUATION A FIN 1962

1.1. Deux sucreries

- la Compagnie Sucrière du Congo, installée dans la province du Kongo-Central,
- les Sucrerie et Raffinerie de l'Afrique Centrale (Sucraf), située au Kivu, près de la frontière Burundi, traitent les cannes à sucre de leurs plantations.

Le sucre obtenu est destiné au marché intérieur.

Au Kongo-Central, grâce aux soins cultureux prodigués et aux engrais utilisés le rendement de sucre à l'hectare augmente constamment. Il a presque doublé depuis 14 ans, pour dépasser 8 tonnes en 1962.

1.2. Le volume de la production s'élève en 1962, à environ

(a) <u>valeur</u>	fr.c. 586 millions
(b) <u>quantité</u>	41.470 tonnes

La capacité de production théorique étant de l'ordre de 45.000 tonnes, la campagne 1962 correspond à une utilisation de 92,5 % de celle-ci.

1.3. Les conditions d'approvisionnement

La dépendance des sucreries à l'égard des approvisionnements annexes, est très grande. Leur insuffisance peut gravement affecter la production. La campagne sucrière étant par nature limitée dans le temps, un arrêt ou un ralentissement de fabrication résultant d'une rupture de stock d'ingrédients complémentaires ou d'un manque de pièces de rechange entraîne la perte des cannes parvenues à maturité et non traitées dans les délais voulus.

Aux mois de mars et avril 1963, lors de l'enquête menée pour l'élaboration de la présente étude, les attributions de devises avaient été insuffisantes pour permettre la reconstitution des stocks des articles importés en vue de la campagne prochaine. De plus pour l'une des sociétés les difficultés de transport intérieur compromettaient son approvisionnement en sacs de jute

venant de Léopoldville et les lenteurs du transit à Dar-es-Salam ralentissaient dangereusement l'arrivée des pièces de rechange.

1.4. Le nombre de salariés exerçant une activité industrielle varie suivant qu'il s'agit des périodes de campagne ou d'intercampagne. Pendant la campagne, l'effectif ouvrier est d'environ 1.100 unités, celui des cadres étrangers de 71, soit 1 cadre étranger pour 15,5 ouvriers congolais.

En inter-campagne ces chiffres diminuent sensiblement. On peut les évaluer à environ la moitié pour les ouvriers et 59 pour les cadres étrangers.

1.5. Le montant des importations de sucre s'élève pour l'année 1962 à

fr.c. 53 millions, parité fixe,
correspondant à

7.400 tonnes

soit environ

fr.c. 7,15, parité fixe - le kg. rendu frontière.

Ces importations, en quasi-totalité, intéressent le Katanga, puisque le Congo sans le Katanga n'a importé que 161 tonnes.

1.6. L'industrie sucrière congolaise évaluée à l'échelle africaine.

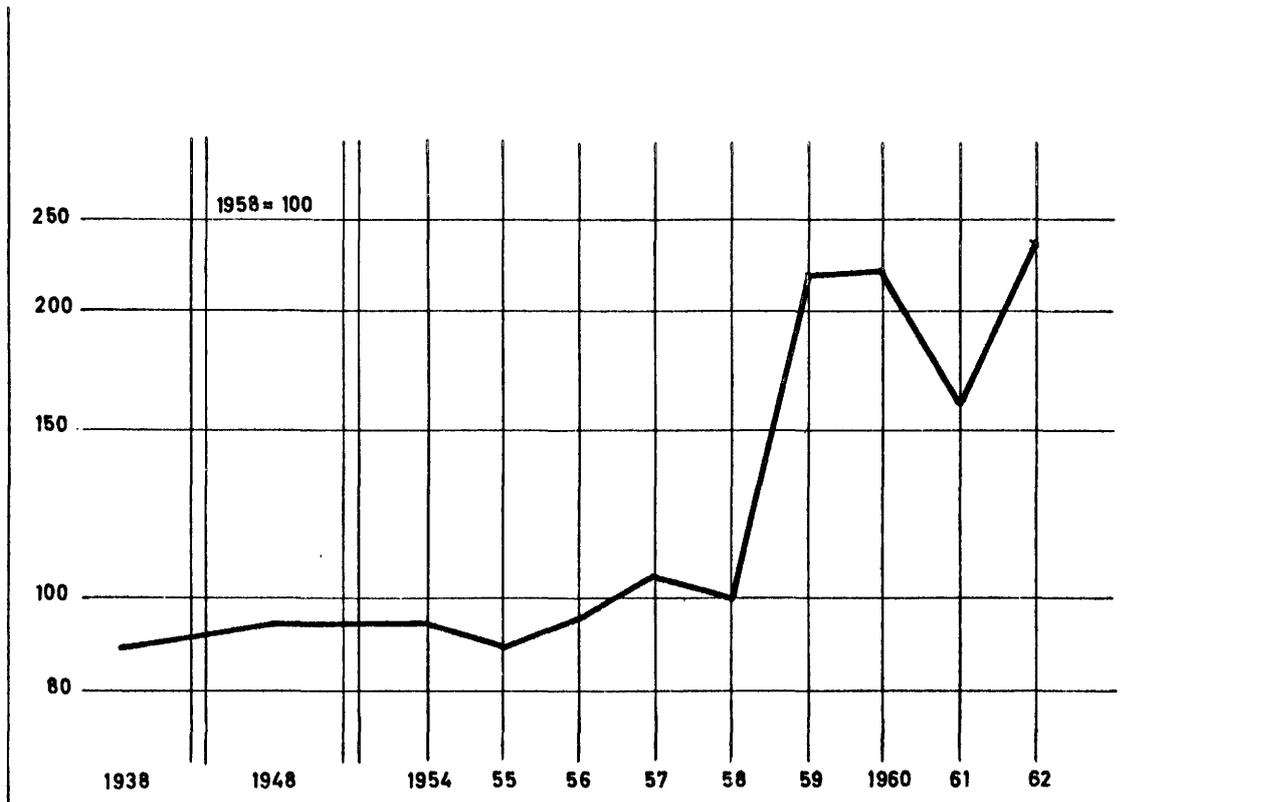
On trouvera ci-dessous les productions de sucre de divers pays africains en 1958, 1960 et 1961, exprimées en tonnes:

	1958	1960	1961	1962
Algérie	1.114.000	974.000	701.000	-
Afrique du Sud	953.000	952.000	1069.000	-
République Arabe Unie	329.000	361.000	365.000	-
Congo	18.000	39.000	29.000	41.000
Rhodesies Nyassaland	6.000	31.000	38.000	-
Ex- Afrique Equatoriale Française	5.000	15.000	-	-

2. L'EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1958

2.1. Variation de la production en fonction de l'indice de production

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de l'indice de production.



Cet indice accuse de fortes variations. Il passe de 100 en 1958 à 234 en 1962 soit une augmentation de 134 % de la production de 1958. Entre 1958 et 1959 il a plus que doublé.

Cette augmentation spectaculaire résulte du doublement, en 1957, de la capacité de production de la Compagnie Sucrière du Congo, et du démarrage de la Sucraf en 1959.

La baisse de 1961 (161) correspond à l'arrêt temporaire de cette sucrerie dû à des événements politiques.

2.2. Variation de la production en fonction de la valeur à prix courants

La production sucrière, qui s'élevait en 1958 à fr.c. 167 millions pour 17.678 tonnes, est, en 1962, en progression de 250 % soit de fr.c. 419 millions.

A la progression du tonnage est venu s'ajouter celle du prix unitaire.

De 1958 à 1962 le prix du kilog. de sucre a augmenté de 42,5 % à 60 % suivant l'usine productrice.

Le kilog départ usine Kongo Central de fr.c. 9,45, en 1958, passe à 13,45 en 1962; le kilog départ usine Kivu de fr.c. 10, en 1959, à 15 en 1962.

Il en résulte une augmentation moyenne du prix du kilog. de sucre de 48 %.

En avril 1963 le kilog de sucre, CAF Matadi, était côté Fr.c. 10,53 parité fixe (1), soit fr.c. 13,70, c'est-à-dire une cotation supérieure de 25 centimes congolais au prix départ, sucrerie Kongo-Central.

Par contre les importations katangaises en provenance d'Afrique du Sud pour le premier semestre 1962 font ressortir un prix de fr.c. 7,18, parité fixe, le kilog rendu.

2.3. Variation de l'emploi et des salaires

De 1958 à 1962, le nombre des salariés de l'industrie sucrière s'est augmenté des effectifs de la Sucraf soit 360 personnes environ. On notera que les cadres étrangers qui en 1959 étaient au nombre de 135 unités ne sont plus que 71, et seulement 59 en intercampagne.

Entre 1959 et 1962 les salaires ont pratiquement doublé.

2.4. Variation des importations

Les importations de sucre qui, en 1958, étaient de fr.c. 54,4 millions, pour 7.474 tonnes sont de fr.c. 52,8 millions, parité fixe, et 7.384 tonnes en 1962.

L'identité en chiffres n'est qu'apparente car ceux de 1958 incluent le Ruanda-Urundi dont on estime la consommation à environ 2.500 tonnes.

Défalcation faite de celles-ci, les importations de 1962 sont en augmentation de 50 % sur celles de 1958.

En 1959 les importations diminuent de 1.000 tonnes sur 1958; en 1960 elles sont quasi-nulles même au premier semestre (600 tonnes pour l'année au lieu de 6.000); en 1961 le Congo sans le Katanga n'en importe pas; par contre le Katanga en importe un peu plus de 5.000 tonnes.

Le creux de 1960 correspond sans doute à l'apparition sur le marché de la production de la Sucraf.

(1) Ce prix correspond à $\text{L} 66$ la longue tonne, franco quai, ports européens.

2.5. L'évolution des disponibilités en sucre

2.5.1. Les disponibilités en sucre (production congolaise plus importation) sur le marché du Congo, soustraction faite de la consommation du Ruanda Urundi, sont, en 1958, de 22.652 tonnes pour 13.540.000 habitants soit 1,672 kg. par habitant et par an (1). En 1962 elles passent à 48.854 tonnes pour 15 millions d'habitants soit 3,256 kg. par habitant par an.

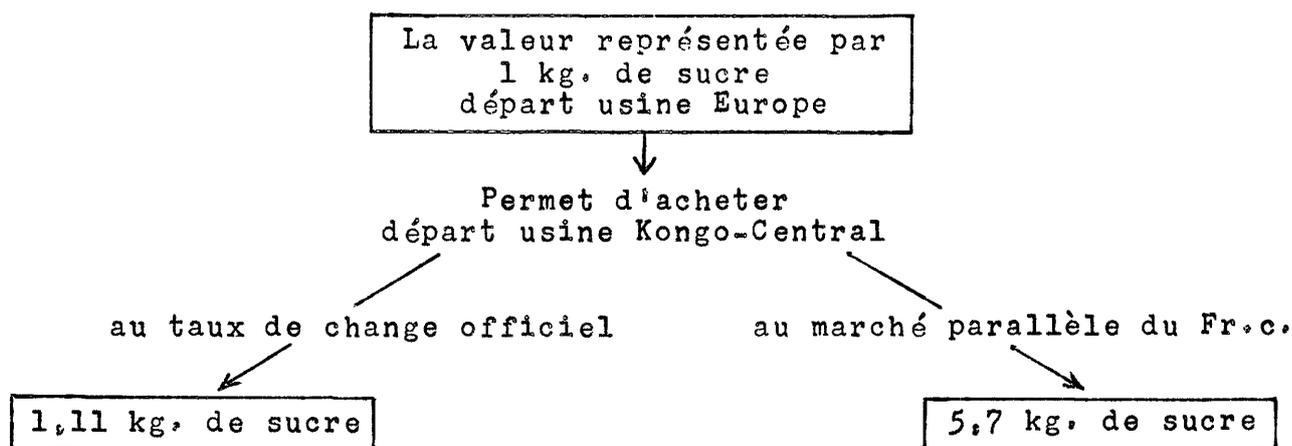
Compte tenu de l'expansion démographique, la République du Congo a disposé par habitant et pour l'année 1962 d'une quantité de sucre double de celle de 1958.

2.5.2. Or le sucre est une denrée que le consommateur ne se procure pas aisément, surtout au prix licite de fr.c. 20 le kg, au détail à Léopoldville.

Par contre on en trouve sur le marché public de cette ville à fr.c. 100 le kg. (mai 1963).

Au cours du franc congolais sur le marché parallèle de la devise ce prix correspond à franc belge 15 soit un prix en concordance avec celui d'un kilog de sucre en Europe au stade consommateur (fr.b. 14,50 à Bruxelles; fr.fr. 1,42 à Paris).

Le diagramme ci-dessous illustre l'anomalie de la situation actuelle:



2.5.3. Comme dans les pays limitrophes de la République du Congo, le sucre est plus cher qu'en Europe (2), on comprend l'avantage à venir s'approvisionner en sucre à Léopoldville de même que l'on se rend compte des gains frauduleux énormes que peuvent réaliser ceux qui achètent au Congo du sucre au prix réglementé et le

(1) la consommation française en 1812 était de 1,5 kg.

(2) A Brazzaville, en avril 1963, fr.CFA 100 le kg. soit au taux de change officiel: fr.c. 26.

revendent à des cours illicites soit dans le pays soit à l'étranger.

Il est difficile d'estimer le montant des exportations clandestines de sucre. Il doit être d'une certaine importance si l'on établit une relation de cause à effet dans le ralentissement constaté depuis deux ans environ de l'expansion des ventes de la sucrerie installée au Congo-Brazzaville.

3. LES POSSIBILITES IMMEDIATES ET A MOYEN TERME

3.1. Dans l'immédiat

3.1.1. Les professionnels estiment que la demande actuelle congolaise de sucre, doit se situer, Katanga compris, aux alentours de 55.000 tonnes c'est-à-dire qu'elle excède de 10.000 à 12.000 tonnes les possibilités de production.

Si ces estimations correspondent à la réalité et si l'on veut approvisionner à sa hauteur le marché congolais, des importations de sucre resteraient nécessaires.

3.1.2. La préoccupation dominante des fabricants est en 1963 d'être à même de traiter convenablement toute la récolte de cannes. Or, on a vu à l'alinéa 1.3. les conditions défectueuses d'approvisionnement des sucreries en matières annexes, emballage et pièces de rechange industriel et automobile.

3.1.3. Le montant des devises étrangères nécessaires à un approvisionnement correct des sucreries s'élèvent, en 1963, à
fr.c. 77,5 millions, parité fixé,

Pour un rééquipement urgent il faut ajouter fr.c. 17 millions, parité fixe. En 1962 les devises demandées s'élèvent à fr.c. 59 millions, parité fixe servies à 60 % seulement. La valeur de la production représente 7,5 fois celle des devises sollicitées.

On notera que la production congolaise de sucre représente fr.c. 442 millions, parité fixe, de devises sur la base d'un cours de £ 66 la longue tonne, franco quai ports européens (1).

L'économie de devises du fait de cette production est donc de fr.c. 383 millions, parité fixe.

(1) 42.000 tonnes à fr.b. 10.525 GAF. Matadi.

3.1.4. On rappellera, pour mémoire, car l'installation a été terminée en 1963, le démarrage, espéré prochain, d'une distillerie et d'une raffinerie de 3.000 tonnes/an d'alcool à 96 %. Cet alcool est obtenu par la fermentation de mélasses actuellement mal ou pas valorisées.

Comme on estime les besoins d'alcool de l'industrie nationale à 1.000 tonnes, le solde devra être exporté.

3.2. A moyen terme

3.2.1. Porter en 5 ans la capacité de production de l'industrie sucrière nationale de 44.000 à 66.000 tonnes par campagne, augmentation que justifient les besoins en sucre du pays en 1967 estimés devoir être de 75.000 tonnes pour 17 millions d'habitants, soit 4,4 kg. par habitant et par an au lieu de 3,256 kg. en 1962.

Le coût global de l'extension de 20.000 tonnes (les estimations pour les 2.000 tonnes complémentaires ne sont pas connues) est de

fr.c. 354 millions

dont en devises fr.c. 180 millions, parité fixe,

tandis que le coût d'une sucrerie nouvelle de même capacité de production et ses plantations correspondantes serait de l'ordre de fr.c. 850 millions, parité fixe.

L'augmentation de la masse salariale annuelle qui résulterait de cette extension serait de l'ordre de fr.c. 25 millions.

3.2.2. Edification d'une levurerie à partir des mélasses pour la production de levures à haute teneur en protéines (45 %) et en vitamines.

Coût total estimé à fr.c. 50 millions dont en devises 12,5 millions, parité fixe.

3.2.3. Construction d'un atelier de production de gaz carbonique et de glace sèche.

Coût estimatif fr.c. 3,25 millions dont en devises 2,5 millions, parité fixe.

4. TABLEAU RECAPITULATIF (1) DES BESOINS EN DEVISES DE
L'INDUSTRIE SUCRIERE SUR 3 ANS

millions de fr.c., parité fixe

	Moyenne annuelle			Total cumulé
	1er.an.	2èm.an.	3èm.an.	
Approvisionnement	77,5	77,5	77,50	232,50
Rééquipement	17	10	10	37
Investissements nouveaux	44,50	42,50	36	123
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	139,00	130,00	123,50	392,50

(1) La répartition annuelle des devises est arbitraire et n'est figurée que pour donner un exemple de l'ordre de grandeur des prévisions à faire.

1.2. L'INDUSTRIE DES CORPS GRAS
ALIMENTAIRES

1. LA SITUATION A FIN 1962

1.1. L'industrie des corps gras alimentaires est représentée au Congo par des fabrications d'huiles alimentaires et de margarine (1) qui constituent une partie de l'activité de deux sociétés.

MARSAVCO (2) à Léopoldville
AMATO Frères à Elisabethville

Les matières premières sont d'origine locale et les produits fabriqués essentiellement destinés au marché intérieur se composent d'huiles raffinées d'arachide, de coton et de palme, de margarine et de graisse alimentaire.

Ces activités sont exercées conjointement avec celle de la savonnerie dans les mêmes enceintes industrielles.

1.2. Le volume de la production s'élève en 1962, à environ

(a) <u>valeur</u>	fr.c. 258 millions
(b) <u>quantité</u>	5.300 tonnes

1.3. En ce qui concerne les conditions d'approvisionnement, l'approvisionnement local en arachide et coton a été déficient et a freiné l'expansion de cette activité. De même celle de la margarine a été gênée par le manque d'emballages.

Quant aux approvisionnements extérieurs ceux-ci se trouvent confondus avec ceux de la savonnerie dont il sera fait mention au chapitre de l'industrie chimique.

1.4. Pour l'emploi même remarque que ci-dessus.

1.5. Le montant des importations en 1962 s'élève à

fr.c. 19 millions, parité fixe correspondant à 681 tonnes.

(1) La margarine n'est produite qu'à Léopoldville.

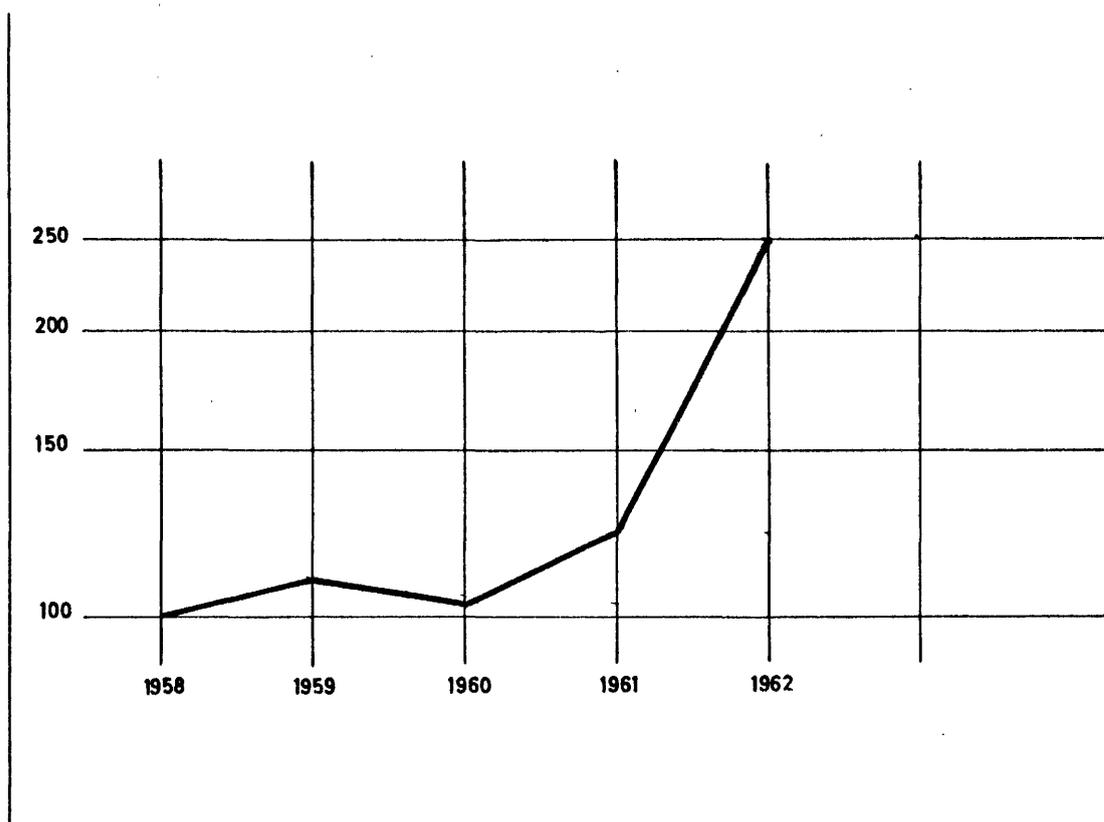
(2) qui gère également les Nouvelles Huileries Congolaises.

Le Katanga représente fr.c. 11,5 millions, parité fixe, et 390 tonnes.

2. L'EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1958

2.1. Variation de la production en fonction de l'indice de production.

La courbe ci-dessous figure l'évolution de l'indice de production.



L'indice de production croît régulièrement de 100 en 1958 à 254 en 1962 correspondant à un accroissement de 154 % de la production.

2.2. Variation de la production en fonction de la valeur à prix courants.

La production de corps gras alimentaires qui s'élevait en 1958, à fr.c. 70 millions pour 1000 tonnes environ, est, en 1962, en augmentation de fr.c. 168 millions soit une progression de 240%, les augmentations des prix unitaires sont pour la margarine de

50 % et de 71 % pour les huiles alimentaires, qui cumulent avec celles des tonnages.

2.3. Variation des importations

Les importations, qui, en 1958, étaient de fr.c. 5 millions pour 263 tonnes et qui incluaient le Ruanda-Urundi ont augmenté en valeur de fr.c. 14 millions, parité fixe et de 418 tonnes. Celles de 1958 étaient constituées presque uniquement par de la margarine (350 kilogrammes seulement d'huile d'arachide) tandis que celles de 1962 comportent de la margarine surtout pour le Katanga (262 tonnes contre 2 tonnes pour le reste du Congo) et de l'huile d'arachide (289 tonnes pour le Congo sans le Katanga et 64 tonnes pour le Katanga).

2.4. L'évolution des disponibilités en corps gras alimentaires raffinés

Le calcul par habitant et par an des disponibilités en corps gras alimentaires raffinés n'avait guère de sens car on peut penser que la consommation de 1958 était surtout le fait des ressortissants étrangers.

On peut néanmoins noter que la disponibilité totale a augmenté de 3844 tonnes soit de 180 % alors que le nombre des étrangers doit être de 50 % inférieur à celui de 1958.

Cela prouve que la consommation des acheteurs africains est en progression sensible.

3. LES POSSIBILITES IMMEDIATES ET A MOYEN TERME

3.1. Dans l'immédiat

On peut espérer une amélioration des approvisionnements locaux du fait de la reprise de l'activité agricole concernant le coton et l'arachide qui s'amorce chez les producteurs congolais bien que l'on soit encore loin des niveaux de 1959.

Au Katanga les capacités de production sont encore très supérieures aux approvisionnements possibles. A Léopoldville elles ont pu être récemment augmentées en particulier pour la margarine.

3.2. A moyen terme

Aucun projet chiffré d'extension n'a été communiqué à la mission.

3.3. Les besoins en devises sont compris dans ceux des savonneries.

1.3. LES INDUSTRIES DE LA BISCUITERIE,
RIE, DE LA CONFISERIE ET DE LA
CHOCOLATERIE

1. LA SITUATION A FIN 1962

1.1. Deux biscuiteries et confiseries dont l'une exerce une activité de chocolaterie sont installées au Congo. Ce sont:

. VICTORIA AIGLON PAREIN réunis (V.A.P.), biscuiterie, confiserie, chocolaterie à Elisabethville.

. WOLDERO, biscuiterie, confiserie à Léopoldville.

Elles traitent des matières locales et importées et travaillent pour le marché intérieur.

1.2. Le volume de la production s'élève en 1962, à environ

(a) valeur fr.c. 86 millions

(b) quantité 2.248 tonnes

1.3. Les conditions d'approvisionnement

Dans une situation normale, parmi les matières premières essentielles seule la farine devrait être importée.

En fait la firme installée à Elisabethville a été obligée d'importer son cacaco du Ghana, son sucre d'Afrique du Sud, et ses emballages d'Europe.

Ses besoins en devises n'ont été servis, en 1962, qu'à 33 %.

Quant à la société installée à Léopoldville, elle n'est approvisionnée en sucre qu'au tiers de sa demande ce qui l'oblige à fermer son activité confiserie périodiquement pendant quelques semaines.

La farine est importée sur aide américaine et est fournie en quantité suffisante.

Les papiers d'emballage et les pièces de rechange sont disponibles en quantités insuffisantes par suite des restrictions de change.

1.4. L'emploi. Environ 250 salariés dont 7 cadres européens.

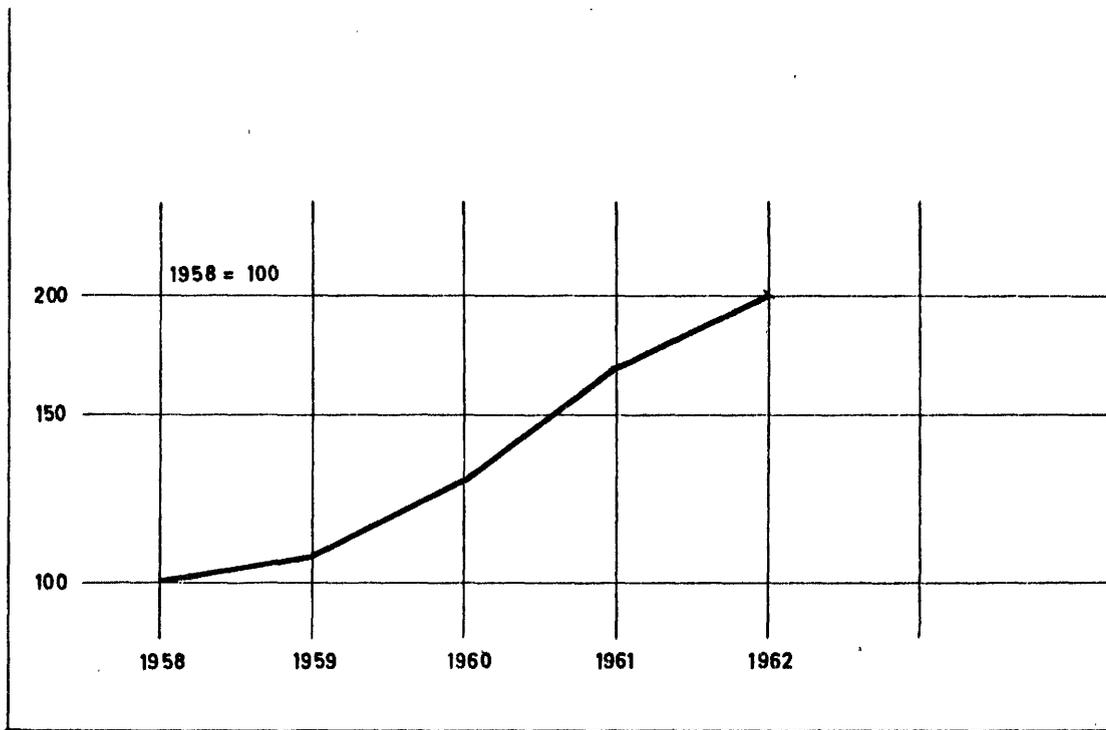
1.5. Les importations en 1962 s'élèvent à (1)

- (a) valeur f.c. 6,55 millions, parité fixe
- (b) quantité 228 tonnes

2. L'EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1958

2.1. Variation de la production en fonction de l'indice de production.

La courbe ci-dessous figure l'évolution de l'indice de production englobant biscuiterie, confiserie, chocolaterie.



Partant de 100 en 1958 l'indice de production croît constamment jusqu'à 202 en 1962. Sa progression rapide en 1961 et 1962 provient de l'apparition sur le marché des produits de la Sté Wol-dero.

2.2. Variation de la production en fonction de la valeur à prix courants.

De fr.c. 30 millions en 1958 pour 1000 tonnes ces activités sont

(1) Pour les 3 premiers trimestres au Congo sans le Katanga seulement.

en augmentation en 1962 de fr.c. 56 millions soit une progression de 187 % et de 1248 tonnes, soit 80 % seulement en quantité.

La différence des pourcentages provient d'une forte hausse des prix unitaires.

3. LES POSSIBILITES IMMEDIATES ET A MOYEN TERME

Ces industries d'apparition relativement récente ne paraissent pas limitées dans leurs débouchés pour l'immédiat ou un proche avenir. Leur développement est plus fonction de leurs possibilités d'approvisionnement qui dépendent pour une part contraignante des quotas de devises alloués.

4. TABLEAU RECAPITULATIF DES BESOINS ANNUELS DE DEVISES

million de fr.c., parité fixe

	<u>Moyenne annuelle</u>			<u>Total cumulé</u>
	<u>1ère année</u>	<u>2ème année</u>	<u>3ème année</u>	
Approvisionnement	30	33	37	100
Rééquipement	3,5	-	-	3,5
Extension	4,5	5	-	9,5
	<u>38</u>	<u>38</u>	<u>37</u>	<u>113</u>

2. L'INDUSTRIE DES BOISSONS

L'industrie congolaise des boissons, est orientée vers le marché intérieur et présente trois genres d'activités:

- . la brasserie et la malterie
- . la limonaderie
- . le mélange de spiritueux.

A celles-ci s'ajoutera prochainement une distillerie d'alcool, intégrée à une sucrerie (1).

La présente étude a surtout porté sur l'industrie de la bière.

2.1. L ' I N D U S T R I E D E L A B I E R E

1. LA SITUATION A FIN 1962

1.1. Quatre sociétés, totalisant douze brasseries dont l'une avec malterie sont installées dans la République du Congo.

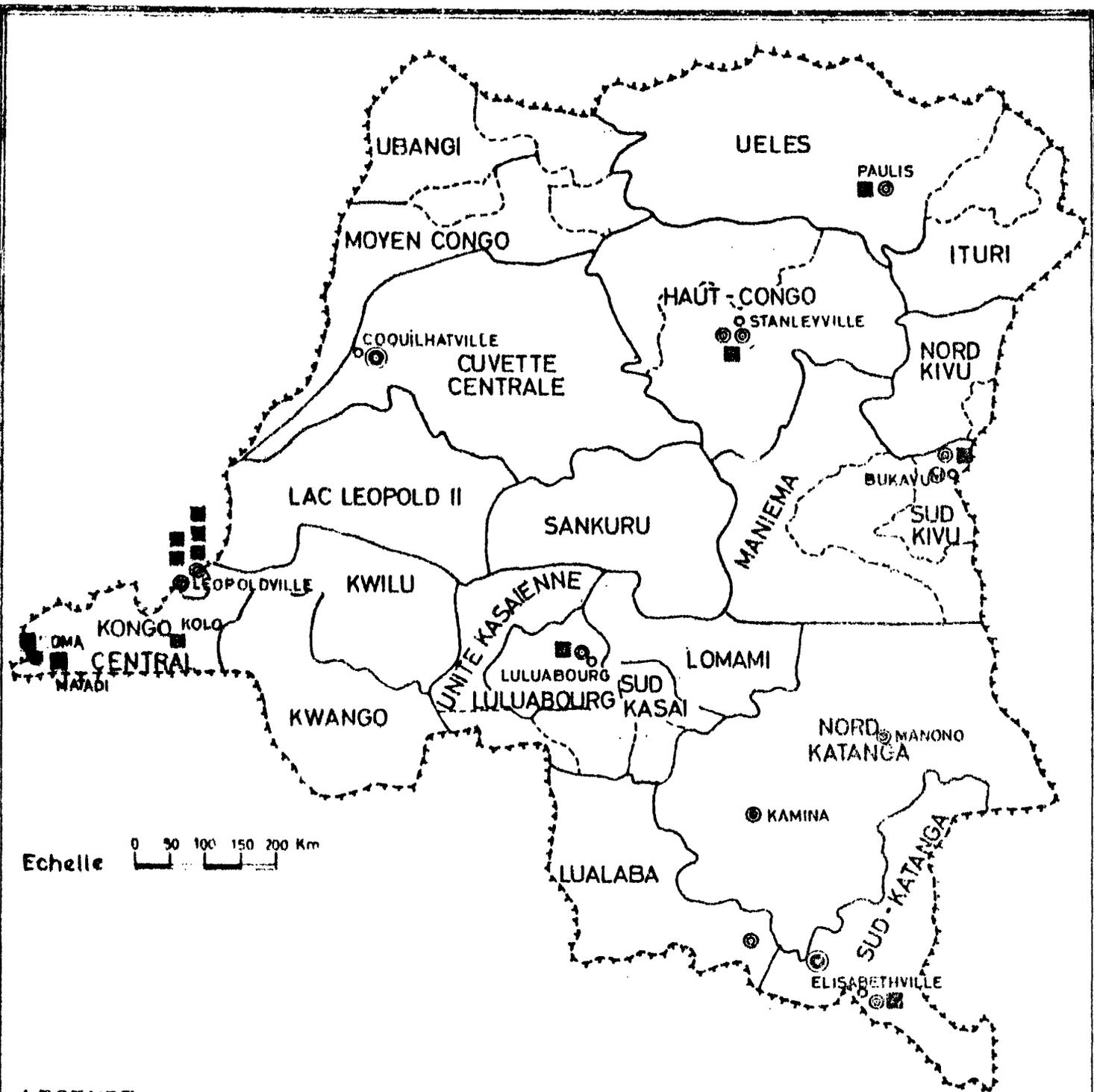
Leur désignation figure au tableau de la page 48 et leur répartition territoriale sur la carte de la page 49.

La brasserie de Manono qui approvisionne plus spécialement les mineurs de cette région ne figure pas dans les statistiques ci-après par suite du défaut d'indications à son sujet.

(1) Voir l'industrie du sucre: alinéa 3.1.4.

FABRICANTS DE BIÈRE ET DE BOISSONS GAZEUSES EN 1962

Nom de la Firme	Genre d'activité		
	Brasserie	Malterie	Boissons gazeuses
Africaine des Boissons Gazeuses			+
Boissons de Matadi			+
Boissons Nationales			+
Brasseries, limonades et malteries africaines (Bralima)	+	+	+
Brasserie du Katanga (Brassekat)	+		+
Brasserie de Manono	+		
Congolaise des Boissons			+
Cristal			+
Industria			+
Jules Van Lancker			+
Katangaise des Boissons			+
Mineral Congo			+
Minerals-Kivu			+
Unibra-Congo	+		+



Echelle 0 50 100 150 200 Km

LEGENDE

- Brasserie
- ⊙ Brasserie projetée
- Boissons gazeuses
- ⊕ Malterie

CLASSE 24

INDUSTRIE DES BOISSONS

Localisation

1.2. Le volume de la production s'élève, en 1962, à environ:

(a) valeur: fr.c. 3.517 millions, taxes comprises.

Ces dernières se montent à près de fr.c. 1.200 millions.

Le montant de la taxe de consommation représente environ fr.c. 1 milliard dont 215 millions pour le Katanga.

La taxe urbaine ou de district peut être évaluée à quelque 200 millions dont 48 millions pour le Katanga.

(b) quantité: 2.109.000 hectolitres

soit par habitant et par an 14 litres.

La production 1962 représenterait 87,5 % de la capacité de production des brasseries.

1.3. Conditions d'approvisionnement

Malgré cette proportion élevée d'utilisation du matériel les conditions d'approvisionnement n'ont pas été satisfaisantes.

Dans certains cas on a dû sacrifier l'entretien en transférant à des importations de matières premières des quotas initialement prévus pour des pièces de rechange.

Ces conditions défectueuses ont influé sur le choix et les proportions relatives des matières utilisées et ont eu pour effet d'amenuiser à l'extrême les stocks de toute nature.

1.3.1. Approvisionnement local

A l'exception des brasseries katangaises qui ont dû importer, en 1962, directement ou indirectement la totalité de leurs matières premières, les autres brasseries ont trouvé au Congo, quelquefois avec difficulté le sucre, le maïs, les bouteilles, les bouchons, les emballages en bois et en très faible quantité (100 tonnes) l'orge dont elles avaient besoin.

1.3.2. Approvisionnement extérieur

(a) Outre les brasseries katangaises qui ont été entièrement approvisionnées de l'extérieur, les autres brasseries ont dû importer malt, houblon, riz et divers ingrédients complémentaires.

(b) Les besoins d'importation déclarés d'un montant d'environ 540 millions de fr.c., parité fixe, n'ont été satisfaits que très partiellement. Des livraisons de malt et de houblon faites en exécution du titre 1. de l'aide américaine ont partiellement pallié ces insuffisances.

1.4. Les activités brasserie, malterie et boissons gazeuses,
quand celles-ci sont intégrées dans une brasserie, occupent

4.455 salariés

dont 186 cadres étrangers

soit 1 cadre étranger pour 24 travailleurs congolais.

1.5. Le montant des importations de bière s'élève, en 1962, à

fr.c. 24.716.000

correspondant à 11.654 hectolitres

dont pour le Katanga fr.c. 5,5 millions, parité fixe

pour 3.100 hectolitres.

1.6. La brasserie congolaise à l'échelle africaine

Le tableau ci-dessous est relatif aux productions de bière des
différents pays africains en 1958 et 1961, exprimées en millions
d'hectolitres :

	1958	1961
Algérie	1.217	1.265
Congo	1.190	1.685
Afrique du Sud	796	853
Maroc	495	310
Nigéria	140	239

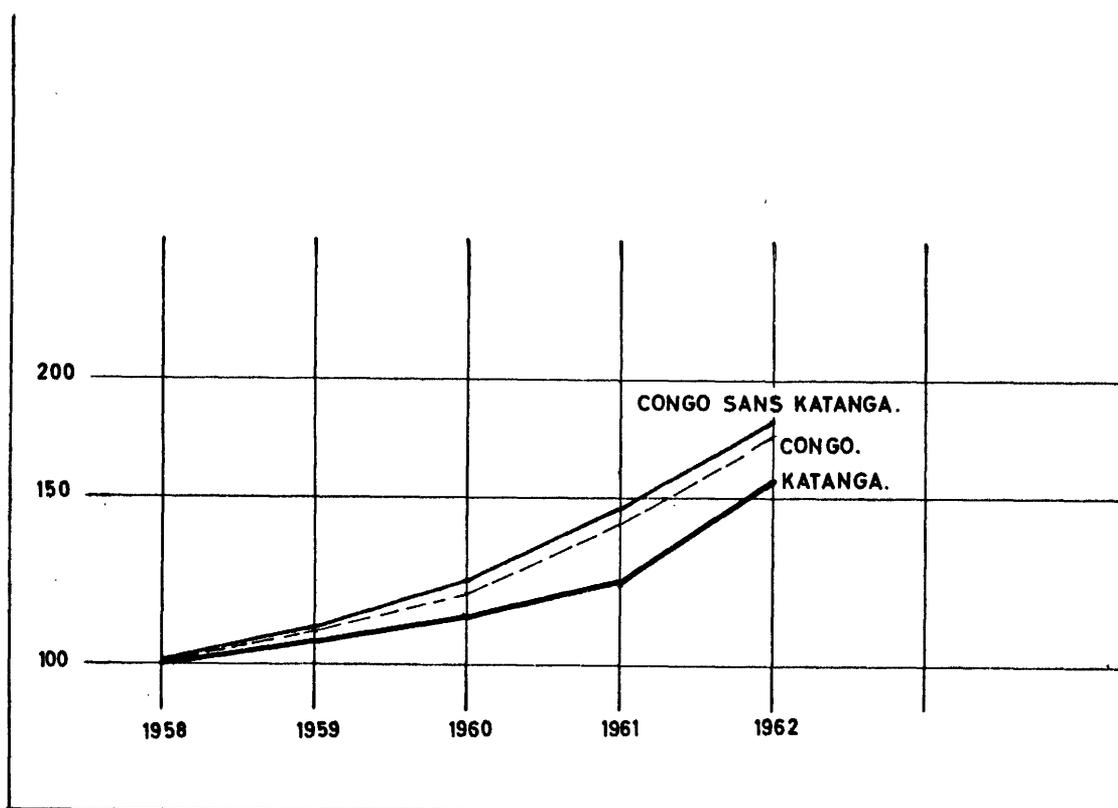
La production congolaise de bière est en 1961 la plus importante
d'Afrique.

2. L'EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1958

2.1. Variation de la production

Les courbes ci-dessous montrent l'évolution des différents indi-
ces de production.

Indices de production de l'industrie de la bière.



2.1.1. Indice général de production

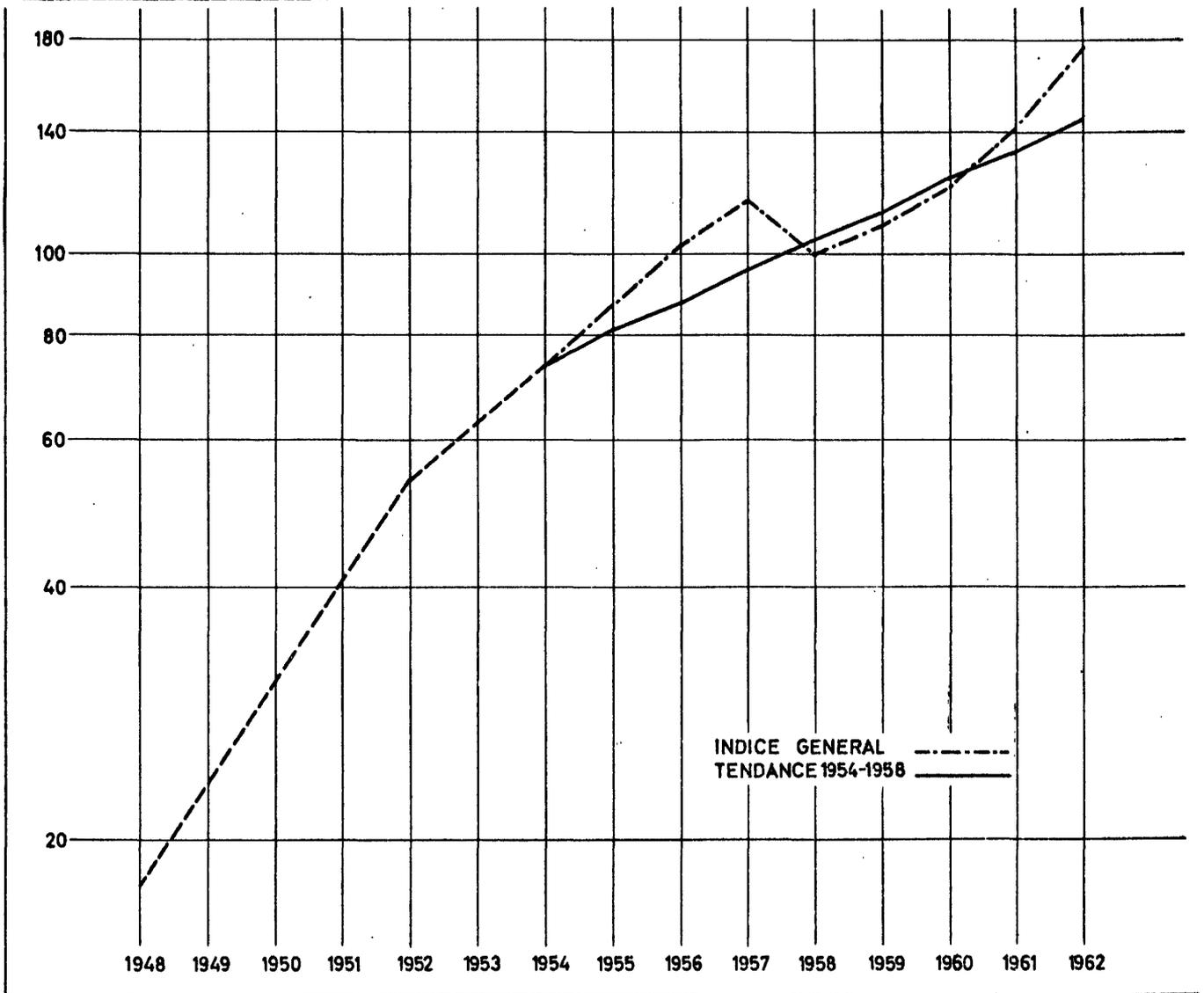
Cet indice varie fortement. Il passe de 100 en 1958 à 177 en 1962 d'une manière constante mais accélérée en 1961 et 1962.

La production de la bière est donc à prix constants, et pour l'ensemble du Congo, en augmentation de 77 % sur celle de 1958. C'est l'industrie qui marque la plus forte progression depuis cinq ans.

2.1.2. Indices de production du Congo sans le Katanga et du Katanga seul.

La progression est plus forte dans le cas du Congo sans le Katanga, l'indice atteignant 184 en 1962, tandis que celui du Katanga seul ne monte qu'à 158.

2.1.3. Evolution de l'indice général par rapport à la ligne de tendance 1954-1958 (voir graphique ci-dessous)



On voit que de 1958 à 1960 la courbe d'expansion est parallèle à la ligne de tendance tandis que depuis 1960 le rythme d'accroissement de la production est plus rapide que celui de la tendance antérieure à 1960.

Cependant si on fait abstraction du creux de 1958, la ligne de tendance 1953-1957 prolongés jusqu'en 1962 conduirait à un point légèrement supérieur à celui qui a été atteint en 1962.

Autrement dit l'accroissement de la production de la bière n'a pas été affecté par les événements survenus depuis 1960 et son expansion ne présente aucun caractère exceptionnel si on la compare à la période 1953-1957.

2.1.4. Variation de la production en fonction des quantités et de la valeur à prix courants

La production de la bière qui était en 1958 de fr.c. 1.728 millions, taxes comprises, pour 1.190 hectolitres est, en 1962, en

progression de

fr.c. 1.789 millions

soit une augmentation de 102 %.

En avril 1963 (1) le prix d'une bouteille de bière (3/4 litre) à Léopoldville, mais hors-ville, est de fr.c. 11,62, incluent une taxe de consommation de fr.c. 3,60 et une consignation de la bouteille de fr.c. 0,72, soit une augmentation de 21,3% sur le prix correspondant à fin 1959 qui était de fr.c. 9,58 (indice 121,3 en 1963).

2.2. Variation de l'emploi et des salaires

2.2.1. Le nombre des salariés des brasseries, malterie et fabriques de boissons gazeuses, quand celles-ci dépendent d'une brasserie, qui était de 3.643, fin 1959, a augmenté de 812 unités soit, 22,3 % de 1959 à 1962; celui des cadres étrangers qui était de 247, fin 1959 a par contre diminué de 61 unités soit 24,7 %.

Il est à noter qu'au Katanga les cadres européens ont augmenté de 12,5 % dans le même laps de temps; on y prépare en effet la mise en service prochaine d'un nouveau siège de production. L'évolution de l'africanisation des cadres est résumée dans le tableau suivant :

	Nombre de salariés congolais pour 1 cadre étranger		
	<u>1958</u>	<u>1962</u>	<u>Variation</u>
Congo	15	24	+ 60 %
Congo sans Katanga	13	32	+ 146 %
Katanga seul	17,5	15,5	- 11,5 %

2.2.2. D'autre part pour une production accrue de 77 %, l'effectif des salariés congolais n'a augmenté que de 22 %, ce qui correspond à une augmentation sensible du rendement par ouvrier. En effet si on prend comme base 100 en 1959 la production annuelle d'hectolitres de bière et de boissons gazeuses par ouvrier, on obtient par aire géographique et pour 1959 et 1962 les indices suivants :

(1) Date des relevés communiqués par L'IRES-LOVANUM

	<u>1959</u>	<u>1962</u>
Congo	100	142
Congo sans Katanga	104	158
Katanga	72	104

On voit que pour le Congo et le Congo sans le Katanga un ouvrier produit en 1962 50 % de plus de bière et de boissons gazeuses qu'en 1958. Ce résultat a été acquis malgré une diminution importante de l'encadrement européen.

2.2.3. Les salaires distribués par les brasseries pour l'ensemble de la République du Congo sont en moyenne deux fois et demi plus élevés que ceux de 1959, ce qui est une progression supérieure à celle généralement constatée pour les autres industries.

2.3. Variation des importations

Les importations de bière qui, en 1958, étaient en valeur de fr.c. 15 millions et en quantité de 4.727 hectolitres, sont en 1962 en augmentation sur celles de 1958 en valeur comme en quantité fr.c. 5 millions, parité fixe et 6.900 hectolitres de plus. Bien que ces importations soient négligeables par rapport à la production (0,55 % en 1962) elles n'en sont pas moins surprenantes dans la conjoncture congolaise de 1962.

3. LES PERSPECTIVES IMMEDIATES ET A MOYEN TERME

3.1. Dans l'immédiat

3.1.1. Le souci majeur de la profession est d'obtenir en quantité suffisante et avec régularité les devises nécessaires à l'approvisionnement en matières premières, ingrédients divers et pièces de rechange.

3.1.2. Le montant annuel des devises nécessaires à une fabrication normale, en relation avec la demande du marché, la capacité de production installée et le désir de revenir à une qualité semblable à celle antérieure à 1960, est de l'ordre de

fr.c. 550 millions, parité fixe.

3.1.3. Les besoins de rééquipement s'élèvent à environ Fr.c. 48 millions, parité fixe, dont la moitié correspond à des cas très urgents.

3.2. A moyen terme

3.2.1. Plusieurs projets de création de brasseries nouvelles existent qui devraient voir le jour dans un délai de quelques années au cours desquelles les capacités de production de bière actuellement existantes vont devenir insuffisantes si la consommation continue sa progression au rythme actuel.

L'importance de la bière au point de vue ^{des} échanges internes n'est pas contestable; elle est généralement le premier chaînon par lequel l'économie de subsistance se relie à celle du marché comme elle est l'ultime point de contact quand régresse l'économie de marché; elle procure des recettes importantes aux budgets de l'Etat et des Provinces: elle constitue une incitation indirecte au travail salarié, aussi doit-on pronostiquer la continuation de la progression antérieure plutôt que son ralentissement.

3.2.2. Des brasseries seraient installées à Jadotville, Bakwanga et Coquilhatville. La première est d'ailleurs en cours d'exécution. L'investissement total en devises, compte tenu de celles déjà allouées, est de l'ordre de

fr.c. 375 millions, parité fixe,

les dépenses à régler localement s'élevant à environ

fr.c. 230 millions.

3.3. En résumé, le tableau suivant indique l'ordre de grandeur des besoins annuels de devises, correspondant aux hypothèses précédentes pour 3 ans à partir de 1964 :

million de fr.c., parité fixe

	<u>Moyenne annuelle</u>			<u>Total cumulé</u>
	<u>1ère année</u>	<u>2ème année</u>	<u>3ème année</u>	
Approvisionnement	550	600	720	1.870
Rééquipement	25	25	25	75
Investissements				
nouveaux	125	125	125	375
	700	750	870	2.320

- . L'augmentation de capacité de production serait de 800.000 hectolitres par an.
- . L'emploi offert correspondrait à l'embauchage de 2.500 ouvriers congolais.

2.2. L'INDUSTRIE DE LA LIMONADERIE

1. LA SITUATION EN 1962

1.1. Il existe treize fabriques (1) de limonades et de boissons gazeuses dans la République du Congo; quatre d'entre elles constituent des activités complémentaires des brasseries.

1.2. Le volume de la production s'élève, en 1962, à environ:

- (a) valeur fr.c. 291 millions (8,3 % de la bière)
- (b) quantité 362.000 hectolitres (17 % de la bière)

soit par habitant et par an 2,4 litres.

1.3. Conditions d'approvisionnement

Ce sont surtout les extraits qui sont importés; certaines difficultés d'importation existent en raison des restrictions de change.

L'approvisionnement local fournit le sucre, les bouteilles, les bouchons, les emballages en bois.

1.4. Le nombre des salariés, non compris ceux déjà comptés dans les effectifs des brasseries est de l'ordre de 550 salariés africains et d'une trentaine de cadres étrangers, soit 1 cadre étranger pour 18 salariés africains.

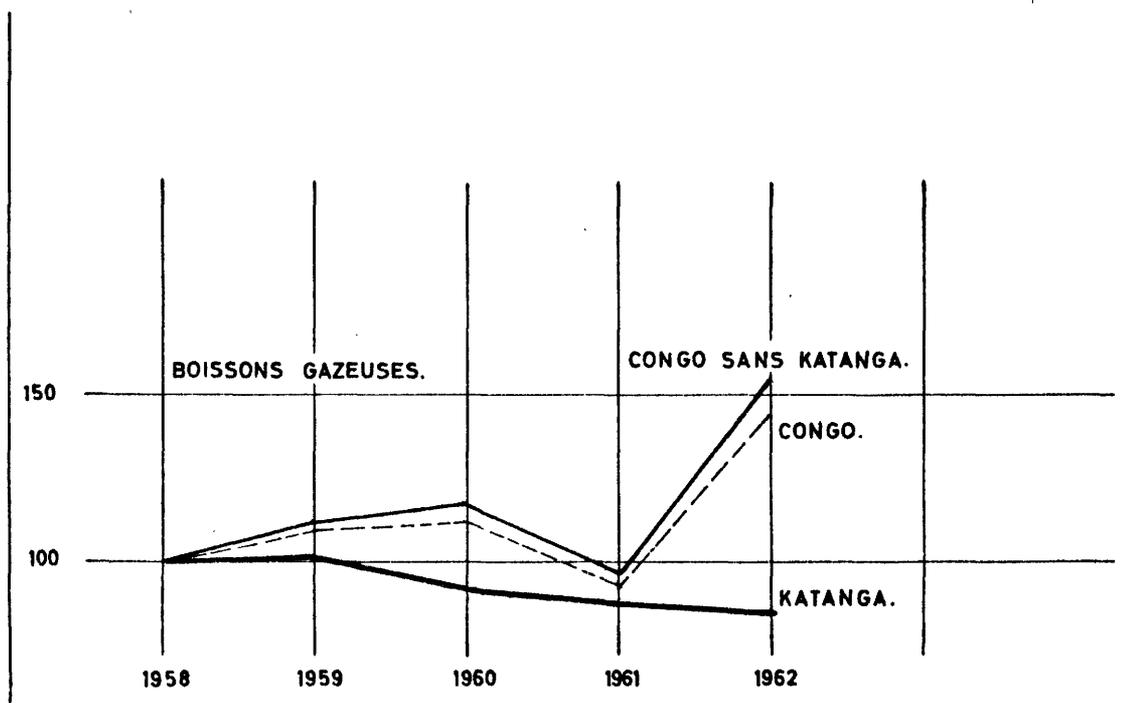
1.5. Les importations de produits de limonaderie sont négligeables.

(1) Nomenclature alinéa 1.1. de l'Industrie de la bière.

2. L'EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1958

2.1. Variation de la production

Les courbes du graphique ci-dessous montrent l'évolution des différents indices de production.



L'indice de production relatif au Congo passe de 100 en 1958 à 142 en 1962. On constate une chute en 1961 (96) et une remontée franche en 1962. Les mêmes constatations sont à faire pour le Congo sans le Katanga, l'indice en 1962 atteignant 152. Pour le Katanga au contraire, la courbe est constamment décroissante. De 100 elle fléchit à 89,2.

2.2. Variation de la production en fonction des quantités et de la valeur à prix courants

Le volume de la production, qui était, en 1958, de 277.000 hectolitres pour une valeur de fr.c. 87 millions s'est augmenté de 85.000 hectolitres entre 1958 et 1959 et de fr. à. 128 millions.

3. LES POSSIBILITES IMMEDIATES ET A MOYEN TERME

3.1. Dans l'immédiat

Les besoins annuels connus en devises pour l'approvisionnement sont de l'ordre de

fr.c. 60 millions, parité fixe.

Ceux pour rééquipement de

fr.c. 14 millions, parité fixe.

3.2. A moyen terme

Des projets existent d'installations d'une usine de soutirage et d'un groupe de soutirage, pour le moment, non chiffrés.

4. En résumé le tableau suivant indique l'ordre de grandeur des besoins annuels connus de devises.

million de fr.c., parité fixe

	Moyenne annuelle			Total cumulé
	1ère année	2ème année	3ème année	
Approvisionnements	60	66	72	198
Rééquipement	14	-	-	14
	74	66	72	212

3. L'INDUSTRIE DU TABAC

1. LA SITUATION A FIN 1962

1.1. L'industrie congolaise du tabac fabrique essentiellement des cigarettes destinées au marché intérieur, à partir de tabacs en majeure partie importés.

1.2. Cinq firmes concourent à cette activité dont deux de structure artisanale, à savoir:

	<u>Lieu de fabrication</u>		
	<u>Léopoldville</u>	<u>Elisabthville</u>	<u>Kongo-Central</u>
Compagnie Congolaise des Tabacs	+	+	
Tabacongo		+	
S.A. Ed. Laurens "Le Khedive"	+		
Fanacig			+
Coprocongo			+

Pour ces deux dernières les seuls renseignements recueillis sont ceux relatifs à leurs besoins mensuels d'importation qui représentent 1,9 % des besoins reconnus de cette activité. La présente étude n'a trait qu'aux trois premières.

1.3. La production s'élève, en 1962, à

(a) valeur: fr.c. 920 millions (taxe comprise) (1)

Le montant de la taxe représente 45 % du total soit environ Fr.c. 425 millions.

(b) quantité: 2.502 millions de cigarettes.

(1) Le montant de la taxe représente 46 % de la valeur totale.

1.4. Les conditions d'approvisionnement

1.4.1. L'approvisionnement local n'a fourni que 326 tonnes de tabac (1) soit 9,7 % du total employé alors que l'on pourrait en utiliser 4 fois plus sans modifier la qualité des mélanges.

1.4.2. L'approvisionnement extérieur en tabac, papier à cigarettes, papier d'emballage, carton, ingrédients divers a été limité en raison des restrictions de change: les quotas accordés ne représentent qu'une partie des besoins reconnus et ont limité l'activité des usines à 31 % et leur capacité de production.

1.5. L'emploi. Cette industrie occupe:

1.054 salariés
dont 103 cadres étrangers
soit 1 cadre étranger pour 11 salariés africains.

1.6. Les importations de cigarettes se sont élevées, en 1962, à fr.c. 20,6 millions (parité fixe) représentant environ 233 millions de cigarettes soit, 9,3 % de la production congolaise.

1.7. L'industrie congolaise du tabac à l'échelle africaine

Les productions de cigarettes de différents pays africains sont indiquées ci-dessous exprimées en millions de cigarettes:

	<u>1958</u>	<u>1961</u>
Algérie	10.953	10.479 (en 1960)
Afrique du Sud	10.043	10.078
Congo	4.215	2.500 (en 1962)
Nigeria	2.953	3.112
Kenya	2.085	2.340

(1) La culture du tabac au Congo n'a jamais dépassé dans les meilleures années 1.000 tonnes. La chute en 1962 est due aux troubles dans la région du Sud-Kasaï ou au manque de moyens de transport dans l'Ituri.

2. L'EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1958

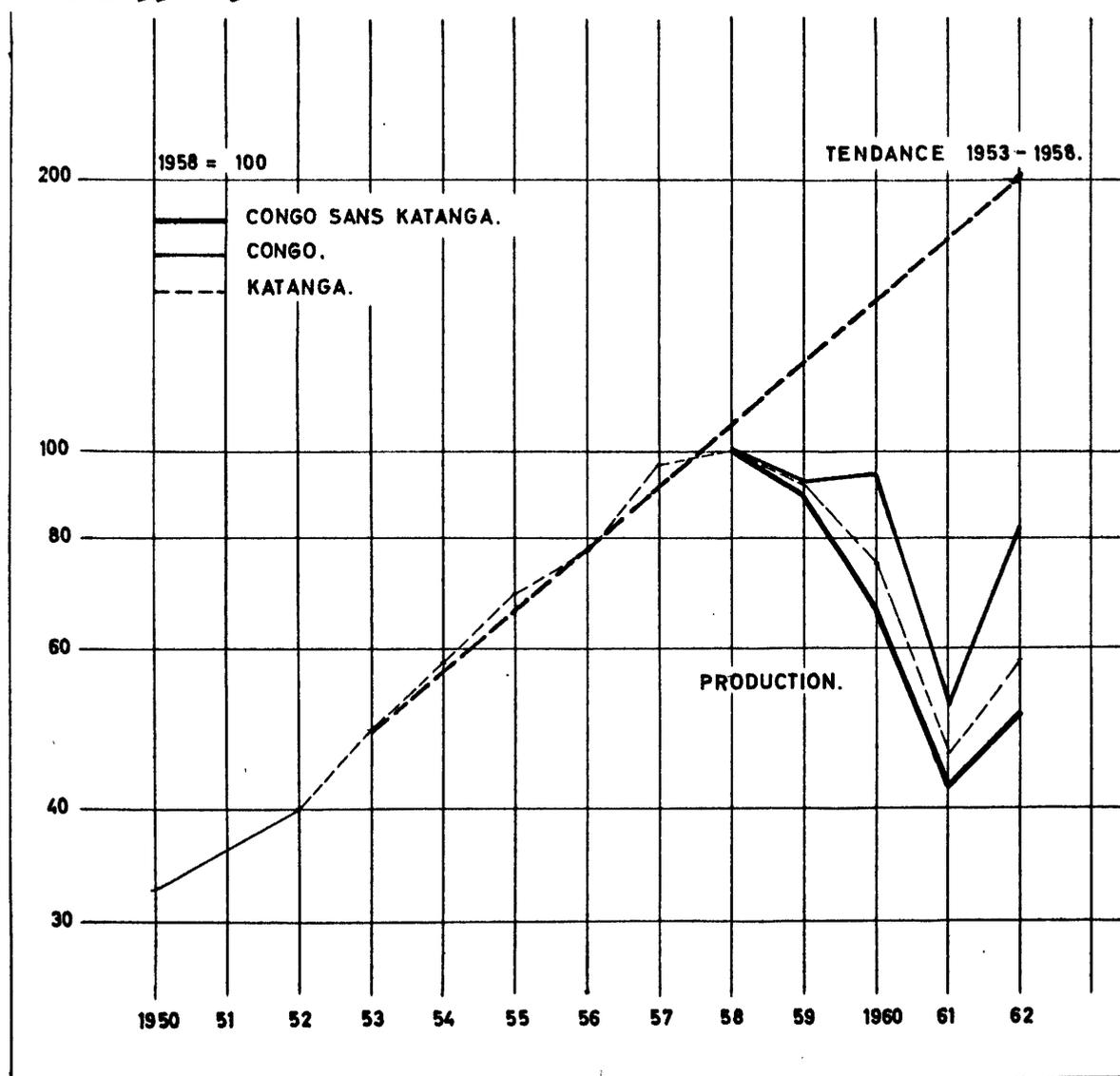
2.1. Création de nouvelles usines

Avant 1960 l'industrie du tabac était implantée seulement à Elisabethville et à Stanleyville, aussi, lors des événements survenus en 1960 et 1961, ces entreprises ont été coupées de leurs débouchés de Léopoldville.

Pour approvisionner ce marché en forte expansion (40% des revenus distribués par l'Etat congolais sont perçus par des résidents de la capitale) deux usines, liées aux groupes en place, ont été construites à Léopoldville en 1961 et 1962. Le résultat a été une augmentation de la capacité théorique de production de 33 % dans le temps où la production effective diminuait de 40 %.

2.2. Variation de la production

Les courbes ci-dessous montrent les évolutions de divers indices de production ainsi que leurs comparaisons avec la ligne de tendance 1953-1958.



2.2.1. Evolution des indices de production

L'indice général de production est passé de 100 en 1958 à 59,4 en 1962; cette régression, constante depuis 1958, passe par un minimum de 46 en 1961.

Cependant la courbe qui décrit l'évolution de la production dans les entreprises situées hors du Katanga, témoigne du redressement qui s'opère en 1962: l'indice remonte à 83,4.

2.2.2. Comparaison avec la courbe de tendance

La courbe correspondant à la tendance 1953-1958 situerait l'indice de production pour 1962 à 205, c'est-à-dire à un indice supérieur à celui de la capacité actuellement installée de fabrication qui est de 191.

2.3. Variation de la production en fonction des quantités produites et de la valeur à prix courants.

Le volume de la production, qui était en 1958 de 4.215 millions de cigarettes, pour une valeur totale de fr.c. 1.231 millions, taxe comprise, s'est réduit de 2.713 millions de cigarettes, entre 1958 et 1962, mais la valeur totale de la production n'a diminué que de 311 millions de fr.c. étant donné l'augmentation des prix unitaires à la production.

2.4. Variation de l'emploi et des salaires

Le nombre de salariés qui était en 1958 de 881 dont 139 cadres étrangers augmente de 173 unités malgré une baisse de 40 % environ des quantités produites.

Cette apparente anomalie s'explique par la création des deux nouvelles usines à Léopoldville.

Par contre, le nombre des cadres étrangers diminue de 36 unités; le nombre des salariés africains pour un cadre étranger passe ainsi de 5,3 à 11.

2.5. Variation des importations

Les importations de 1962 sont de 141 millions de cigarettes et de fr.c. 7,1 millions, parité fixe, inférieures à celles de 1958 qui s'élevaient à fr.c. 13,65 millions, parité fixe, et à 92 millions de cigarettes (2,2 % de la production contre 9,3 % en 1962).

Le million de cigarettes importées en 1958 coûte 146.000 Fr.c. contre 88.400 en 1962, différence due sans doute aux qualités importées.

2.6. Variation des disponibilités en cigarettes

En 1962, 2.735 milliards de cigarettes ont été mises à la disposition de la population congolaise (dont 8,5 % importées) au lieu de 4.307 milliards en 1958 (dont 2,1 % importées).

Les disponibilités par habitant ont donc évolué comme suit :

	<u>1958</u>	<u>1962</u>
	<u>Cigarettes par hab.</u>	<u>Cigarettes par hab.</u>
	par an	par an
Congo + Ruanda-Urundi	236	-
Congo seul	249	182
Congo sans le Katanga	-	90

3. LES POSSIBILITES IMMEDIATES ET A MOYEN TERME

L'objectif à moyen terme que se proposent les fabricants de cigarettes est une production annuelle de l'ordre de 5 milliards de cigarettes pour laquelle un rééquipement partiel serait nécessaire, s'élevant à environ 14,4 millions de fr.c., parité fixe, dont 10 millions pour le matériel d'usine et 4,4 millions pour les véhicules de transport.

En travaillant 20 heures par jour, la capacité théorique de production annuelle de cigarettes serait alors de l'ordre de 8 milliards, c'est-à-dire trois fois la production de 1962, deux fois environ celle de 1958.

Dans l'immédiat par conséquent les perspectives de développement sont surtout liées aux possibilités d'approvisionnement en tabacs, qui, on l'a vu, sont en majeure partie importés.

Beaucoup plus que dans le secteur industriel, c'est dans celui de l'agriculture qu'un effort doit être fait pour augmenter les ressources locales de tabac. Leur expansion serait de nature à compenser en partie l'augmentation de la charge en devises que représentera l'accroissement de production de cigarettes en augmentant l'actuel rapport entre les besoins en devises et la valeur de la production, rapport actuellement de 1 à 2,6.

TABLEAU RECAPITULATIF DES BESOINS ANNUELS EN DEVISES

en million de fr.c., parité fixe

Approvisionnement courant	471,1
Rééquipement immédiat	14,4
Rééquipement à moyen terme (moyenne annuelle pour cinq ans)	13,4

	498,9 arrondi à
	500

4. L'INDUSTRIE TEXTILE

1. LA SITUATION A FIN 1962

1.1. L'industrie textile congolaise est orientée vers le marché intérieur et transforme principalement du coton national. Elle produit des cotonnades; imprime des écrus de production locale et importés, fabrique des couvertures de coton; tisse des sacs et des toiles en fibre d'urena, ainsi que des articles à usage industriel ou militaire.

Elle dispose de 90.300 broches et des 2.366 métiers.

Les ateliers de confection préparent essentiellement des articles de bonneterie (singlets, slips, etc...), des chemises, des pantalons.

1.2. Les établissements exerçant cette activité à une échelle industrielle sont au nombre de vingt-trois (1). On trouvera au tableau de la page 67 la nomenclature, le ou les genres d'activités ainsi que la localisation de ces entreprises.

1.3. Le volume de la production s'élève, en 1962, approximativement à :

(a) <u>valeur:</u>	fr.c.	2.400 millions
dont . filature)	
. tissage)	1700 millions soit 71 %
. indiennerie)	
. confection)	700 millions soit 29 %
. bonneterie)	

(b) quantité:

. cotonnades tissées	48 millions de m.
. cotonnades imprimées	26 " "
. couvertures	1,7 " "
. sacs	6,1 " "
. textiles industriels	200.000 m2
. tissus de laine et textiles synthétiques	287.000 m2

(1) 22 ont fait l'objet d'une enquête au premier trimestre 1963

LES FABRICANTS DE TEXTILES EN 1962

Nom de la Firme	Genres d'activité					Localisation Ancienne Provin- ce de:			
	Filature	Tissage	Impression	Confection	Text.industr.	Léopoldville	Katanga	Kivu	Equateur
AMATO Frères	+	+	+				+		
BAERT	+				+	+			
BOLEO				+		+			
BONAF				+			+		
CHIMKAT					Ext (1)		Ext		
CONGOPRINT			+			+			
CONGOTEX		+				+			
COTEX	+	+				+			
F.F.R.	+					+			
FILTISAF	+	+	+				+		
FLAMY				+		+			
HASON ET ROUSSO	Ext			+			+Ext		
HASSON				Ext		Ext			
JOCK				+		+			
MANPEZA				+		+			+
MINERVA		+				+			
ROBERTA				+				+	
SOLBENA	+	+	Ext	Ext		Ext	+Ext		
SOTEXCO				Ext		Ext			
STAR				+		+			
TEXCO	+	+					+		
TEKKIVU	+			+				+	
TEXINDAF					+		+		
TEXLEO	+	+				+			
TISSACO	+				+	+			

(1) Ext.: Projet d'extension

• bonneterie	620.000 dz.
• confection	2,7 millions de chemises

1.4. Les conditions d'approvisionnement ont ralenti la production textile qui ne travaille en moyenne qu'aux 2/3 de sa capacité de production.

1.4.1. Approvisionnement local

(a) Les besoins en coton ont été satisfaits en coton national au Congo sans le Katanga. Par contre au Katanga des importations du coton en provenance du Soudan, du Tchad, du Ruanda et du Burundi ont eu lieu en 1962; elles ne seront plus nécessaires en 1963.

(b) Une partie seulement des produits semi-finis nécessaires aux activités de l'indienne et de la confection est produite par l'industrie locale. Le reste doit être importé.

1.4.2. Approvisionnement extérieur

(a) A l'exception du Katanga qui a importé du coton, les importations sont relatives aux matières premières non produites ou insuffisantes au Congo (fils et tissus synthétiques; écrus; laine; lin; soie et déchets divers) ainsi que les matières d'appoint (produits chimiques pour les apprêts, colorants, colles, accessoires pour la confection). Enfin les articles nécessaires à l'entretien de l'outillage.

(b) Les besoins d'importation définis ci-dessus n'ont pu être satisfaits que pour partie en 1962.

Des indications précises manquent pour la confection. Par contre pour les autres activités on peut estimer que des besoins déclarés, Katanga compris, d'un montant d'environ 537 millions de francs congolais, parité fixe, n'ont été satisfaits qu'à concurrence de 55 % en moyenne, soit fr.c. 296 millions cours fixe.

1.5. Ces activités occupent près de

7.300 salariés

dont 200 cadres étrangers

soit un cadre étranger pour 25 travailleurs africains.

1.7. Le montant total des importations en 1962 d'articles textiles s'élève à fr.c. 2.064 millions.

Ce chiffre comprend des produits intermédiaires qui suppléent à l'insuffisance des tissages locaux pour les indiennes et les ateliers de confection, ainsi que 164 millions de matières premières non produites au Congo.

1.7. L'industrie textile congolaise évaluée à l'échelle africaine

On ne connaît pas les chiffres relatifs à l'année 1962 mais on peut apprécier la place qu'occupe l'industrie congolaise en Afrique en comparant des statistiques antérieures (1) :

(a) le nombre de métiers installés.

- En 1958, les principaux pays d'Afrique producteurs de cotonnades possédaient les nombres suivants de métiers :

	<u>métiers</u>
République Arabe Unie	18.329
Union Sud-Africaine	2.703
Congo	2.043
Rhodésie du Nord et Sud	1.420
Maroc	1.151
Algérie	622

(b) la production de cotonnades:

Aux époques et pour les pays spécifiés ci-dessous, les productions de cotonnades évaluées en millions de mètres ont été les suivants:

	<u>1954</u>	<u>1956</u>	<u>1958</u>
République Arabe Unie	352,-	411,-	442,-
Congo	47,-	57,7	55,-
Union Sud-Africaine	11,-	?	?
Maroc	1,9	?	?
Ethiopie	0,7	0,9	1,-
Algérie	0,2	0,2	0,2

(c) la consommation de cotonnades:

- La dernière moyenne connue de consommation africaine de cotonnades est relative aux années 1955-1956. Elle était de 8,45 mètres par personne. Au Congo de 5,85 mètres.

(1) U.N., Economic Survey of Africa since 1950, New-York, 1959, pp. 77, 144 et 145.

2. L'EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1958

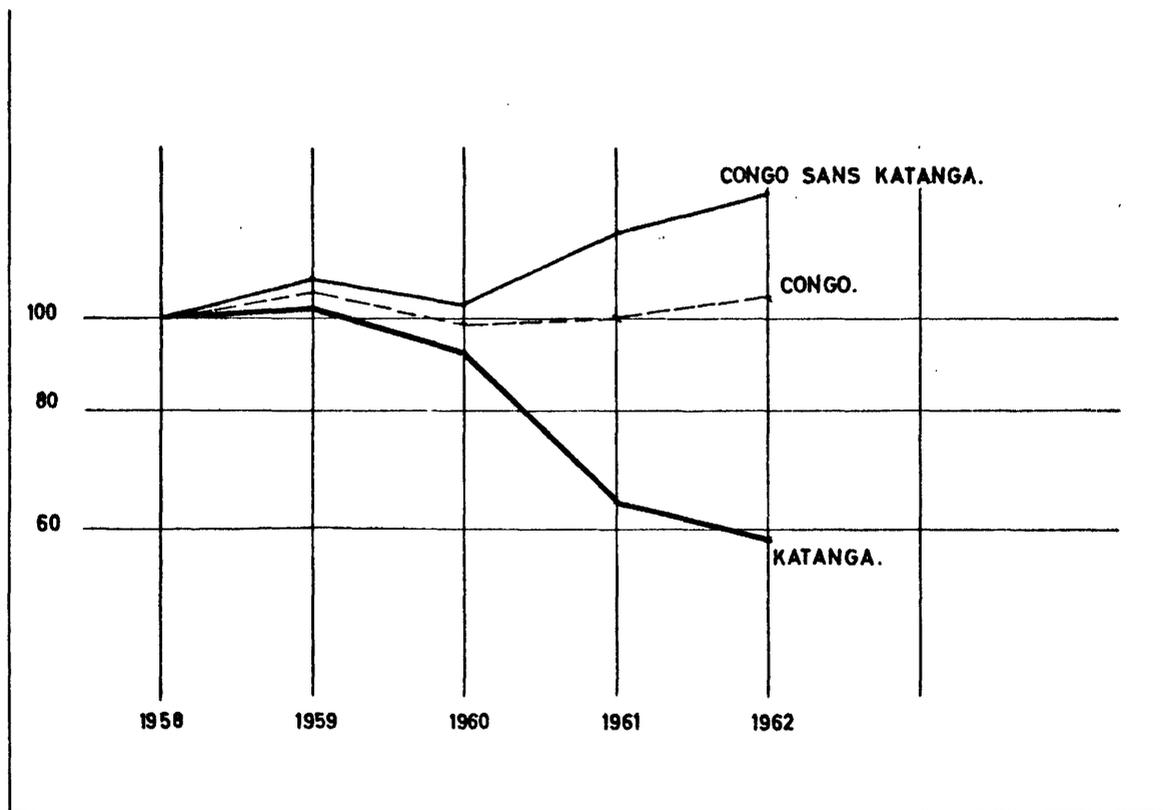
2.1. Equipement

Le nombre de broches est passé de 70.300 en 1958 à 90.300 en 1962 soit une augmentation de 29 % : celui des métiers de 2.043 à 2.366, soit une progression de 10,9 %.

2.2. Variation de la production en fonction de l'indice de production

Le graphique 1. ci-dessous montre l'évolution des différents indices de production qui appelle les commentaires ci-dessous.

INDICES GLOBAUX DE PRODUCTION



2.2.1. Indice global de production (Katanga compris)

Cet indice varie peu. Parti de 100 en 1958 il est de 104,9 en 1962, avec un maximum de 106,8 en 1959.

La valeur de la production textile à prix constants, pour l'ensemble du Congo, est donc en augmentation de 4,9 % sur celle de 1958

Comme on le verra ci-après, ce résultat est dû essentiellement au développement de l'impression locale des écrus qui masque une

diminution concomitante de 13 % dans l'activité des tissages au Congo. D'autre part pour que la production locale se maintienne, compte tenu de l'expansion démographique (1), en 1962 à un niveau équivalent à celui de 1958, la progression aurait dû être de 10,4 %, c'est-à-dire plus du double de ce qu'elle a été.

2.2.2. Indices globaux de production du Congo sans le Katanga et du Katanga seul.

Si on examine séparément l'évolution de l'activité textile dans le Congo sans le Katanga et celle du Katanga seul on voit que la production des entreprises de Léopoldville est en augmentation tandis que celle des entreprises katangaises est en régression constante. L'indice de la production textile pour le Congo, Katanga exclu, atteint 134,6 en 1962, soit une progression de 34,6 %, tandis que celui du Katanga seul est de 58,3 soit une diminution de près de 42 %.

La participation du Katanga à la production totale de l'industrie textile qui était de 39 % en 1958 tombe à 22 % en 1962, soit une chute de 44 %.

Cette régression s'explique par le fait que les entreprises d'Elisabethville ont été coupées des régions assurant leur approvisionnement en coton; privées d'une partie de leur débouché; en proie à de grandes difficultés pour maintenir sur place ou pour trouver une main-d'oeuvre qualifiée. Ce dernier obstacle a entraîné la réduction ou même l'abandon de certaines activités.

On peut ajouter également que la circulation fiduciaire katangaise n'ayant que faiblement augmenté pendant la sécession, un accroissement sensible de la demande ne s'est pas fait sentir comme à Léopoldville.

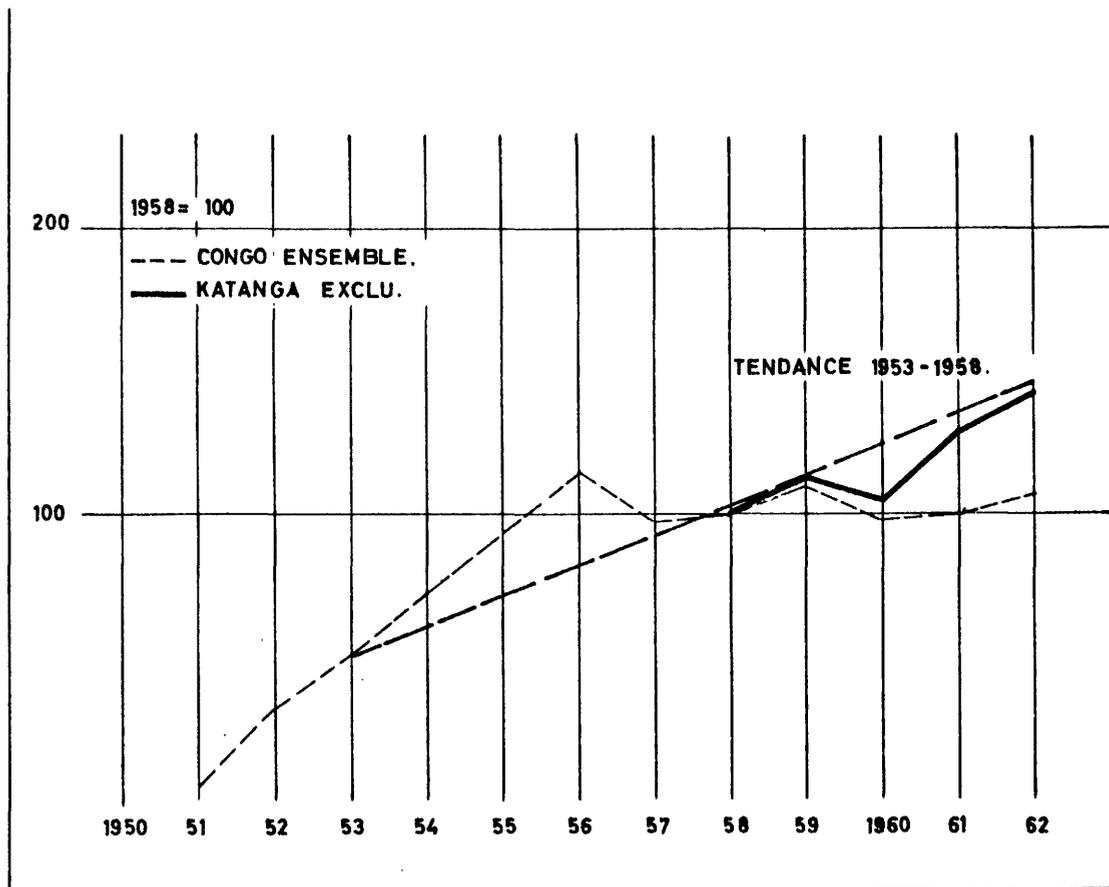
Il en résulte que dans les appréciations à porter sur l'évolution de l'activité textile congolaise, il y aura lieu de tenir compte de ces divergences.

2.2.3. Evolution de l'indice global par rapport à la ligne de tendance 1953-1958 (voir ci-dessous)

Le rythme d'expansion de l'industrie textile entre 1953 et 1958 a été rapide sans être exceptionnel, il avait été beaucoup plus marqué dans l'immédiat après-guerre du fait de la création de plusieurs entreprises nouvelles.

(1) Calculée sur la base d'un taux d'accroissement démographique annuel de 2,5 %.

- INDICE GLOBAL ET LIGNE DE TENDANCE

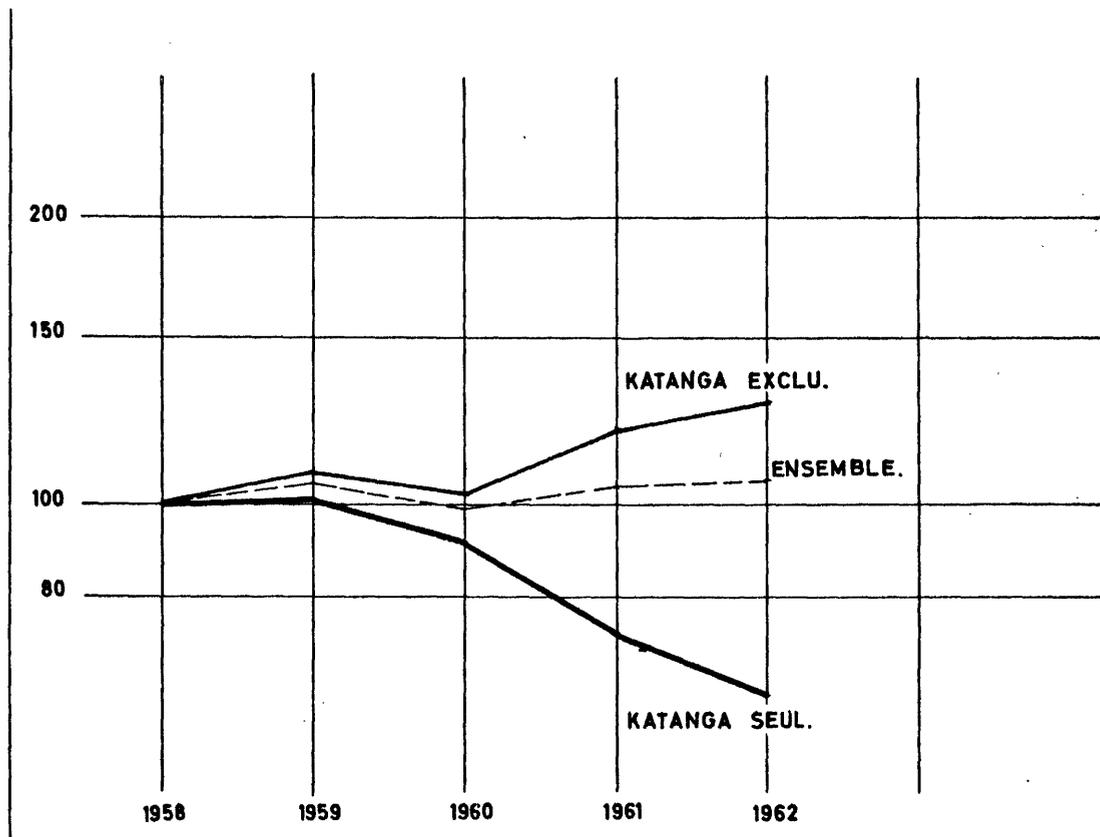


Si la tendance 1953-1958 s'était prolongée jusqu'en 1962, la production textile congolaise aurait atteint, en 1962 l'indice 140 au lieu de 105. Il faut noter pourtant qu'en 1962 l'indice du Congo sans le Katanga se rapproche sensiblement de la ligne de tendance après s'en être écartée en 1960 et 1961.

2.2.4. Indices de production de l'activité filature, tissage, indienne

Cet indice présente peu de différence avec celui de l'ensemble du secteur textile (graphique ci-dessous). Il atteint sa valeur maximale pour 1962 (106,5) avec un minimum en 1960 (98,6). Les courbes des indices de production de cette activité au Congo sans le Katanga et au Katanga seul, accusent la même divergence que celle des indices de production globale.

.- INDICES DE PRODUCTION FILATURES, TISSAGES, INDIENNERIES



Au Katanga la production diminue de 34,3 % ce qui ramène de 35,7 % en 1958 à 22 % en 1962 la proportion de la production katangaise pour cette activité, par rapport à celle de tout le Congo.

A Léopoldville, par contre, entre 1958 et 1962, la production progresse de 28,5 %, l'augmentation étant plus importante pour les tissus imprimés (9,4 millions en plus en 1962) que pour les tissus autres (2 millions de m² en plus de 1962).

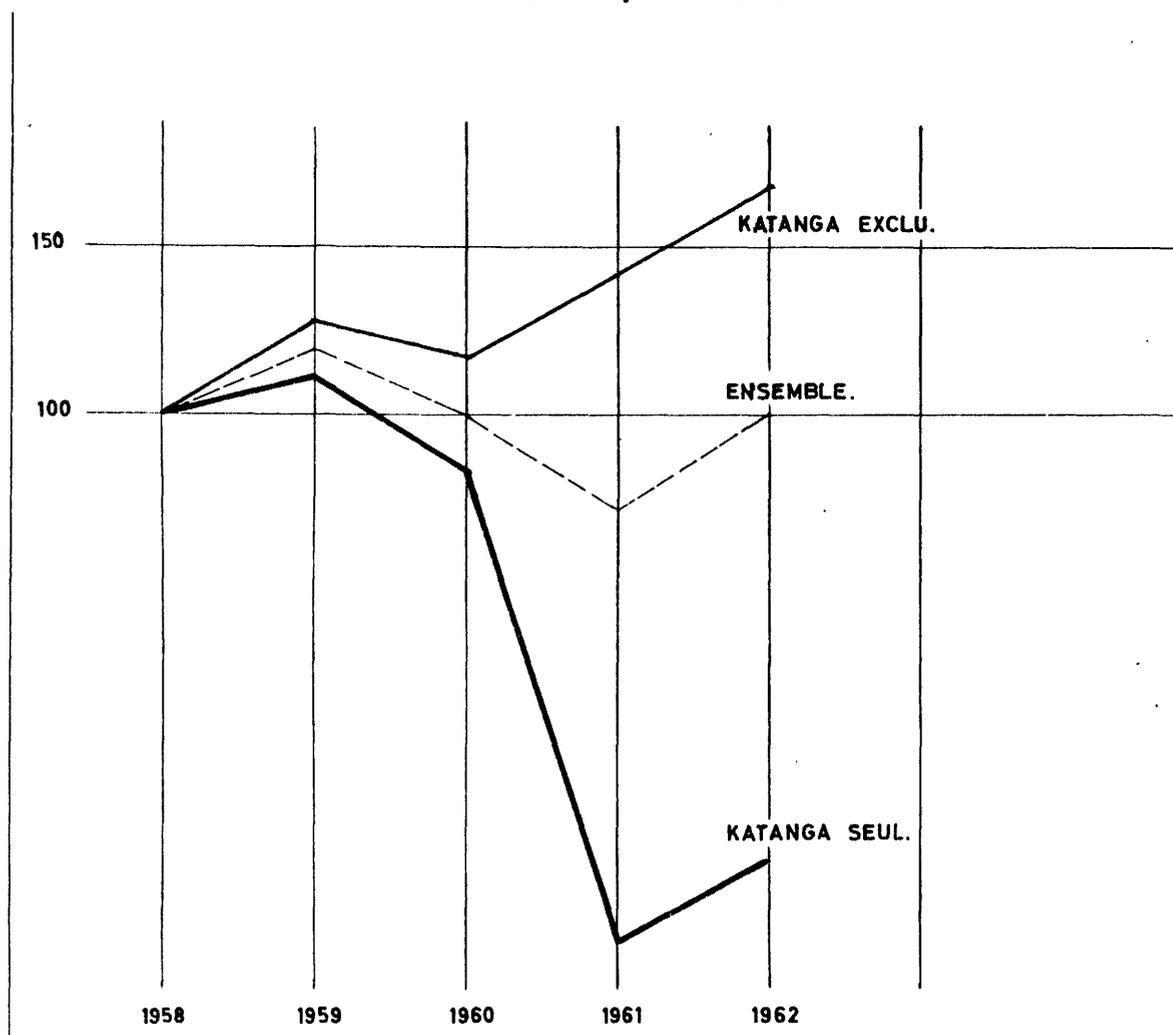
Bien que leur incidence sur l'évolution de l'indice soit faible: on doit noter le développement de 3 entreprises en raison de l'intérêt que présente cette évolution de l'activité textile: un tissage de laine a quadruplé sa production; une petite filature créée en 1960 répond partiellement à la demande des confectonneurs, enfin un nouveau tissage de 40 métiers a été créé en 1962.

2.2.4. Indices de production de l'activité bonneterie et confection

L'indice de production pour cette activité et pour l'ensemble du Congo accuse des fluctuations assez sensibles (Graphique

ci-dessous) pour terminer en 1962 à la cote 99,2.

- INDICES DE PRODUCTION BONNETERIE, CONFECTION



Mais quand on examine ces mêmes indices pour le Congo sans le Katanga et le Katanga seul, les divergences constatées précédemment augmentent encore dans le cas de la bonneterie et de la confection. On voit que pour le Congo sans le Katanga l'indice en 1962 est de 178 et celui du Katanga seul 34,5.

Autrement dit dans le premier cas la production a augmenté de 78 % et dans le second elle a diminué de 65,5 %.

Il est intéressant de signaler qu'à Léopoldville on assiste au passage progressif de quelques ateliers congolais de confection du stade artisanal à celui de la production en série.

2.3. Variation de la production en fonction de la valeur en prix courants

La production textile globale est, en 1962, en progression de fr.c. 994 millions

sur celle de 1958 qui était de fr.c. 1.477 millions (1), soit une augmentation de 70 % .

L'activité filature tissage et indiennerie augmente sur 1958 de 816 millions soit 88 %; celle de la bonneterie et de la confection de 178 millions soit 37,5 %.

En avril 1963 les indices moyens des prix de vente des articles textiles, départ usine, sur la base de 100 pour 1959, sont passés à

165	pour la bonneterie
180,5	pour les tissus
186,5	pour les couvertures
241	pour les chemises

Ces indices correspondent à un indice moyen pour l'industrie textile de 196 prix départ usine.

Ce chiffre est inférieur à l'indice des prix de vente au détail qui est de 270 pour l'habillement et le ménage. On voit que l'augmentation des prix au détail est proportionnellement plus grande que celle des prix à la production, phénomène caractéristique des marchés insuffisamment approvisionnés.

2.4. Variation de la production par genres d'articles

Entre 1958 et 1962 le volume de la production, en quantité, varie comme suit :

	<u>1958</u>	<u>1962</u>	<u>Variation</u>
	<u>millions de mètres.</u>		<u>%</u>
Cotonnades tissées	55	48	- 13
Cotonnades imprimées	12	26	+117
	<u>millions de pièces</u>		
Couvertures	2	1,7	- 15
Sacs	4,8	6,1	+ 27
	<u>millions de m2</u>		
Textiles industriels	148	200	+ 35
Tissus de laine et textiles synthétiques	40	287	+615

(1) dont . filature tissage indiennerie fr.c. 913 millions (62 %)
 . bonneterie confection fr.c. 559 " (38 %)

	<u>1958</u>	<u>1962</u>	<u>Variation</u>
	<u>milliers de douzaines</u>		<u>%</u>
Bonneterie	738	620	- 16
	<u>millions de chemises</u>		
Confection	4	2,7	- 33
Fil à coudre		nouvelle fabrication	

2.5. Variation de l'emploi et des salaires

2.5.1. Le nombre total des salariés qui était de 8.050 à fin 1959 a diminué de 1959 à 1962 de 750 unités, soit 9,3 %; celui des cadres étrangers qui était de 300 à fin 1959 a fléchi plus encore: 100 unités soit 33 %.

Ainsi il y avait : en 1959 un cadre étranger pour 27 salariés congolais

Il y a : en 1962 un cadre étranger pour 37 salariés congolais.

2.5.2. Ces résultats :

- augmentation de la production en valeur
- augmentation de l'encadrement africain

avec dans le même temps

- diminution de l'encadrement européen
- diminution du nombre des salariés congolais

sont d'autant plus remarquables que les circonstances dans lesquelles ils ont été obtenus leur étaient peu favorable:

- période inflatoire
- diminution, dans certains cas du rendement des machines par suite de leur vieillissement. (15,5 % en filature; 26 % en tissage)
- dans le cas d'Elisabethville, dispersion de la main-d'oeuvre concomittante aux évènements katangais.

2.5.3. Les salaires de l'industrie textile dans les centres urbains de Léopoldville et Elisabethville ont sensiblement doublé entre 1959 et 1962.

Dans les autres localités l'augmentation semble osciller entre 1,5 et 2 fois ceux de 1959.

2.6. Variation des importations

Calculées en francs congolais, à parité fixe, les importations s'élèvent à

1.498 millions en 1962 (parité fixe)
contre 1.542 " en 1958
soit une diminution de 3 % représentant environ
44 millions

On peut négliger cette différence qui est de l'ordre de grandeur de l'exactitude des chiffres étudiés, d'autant plus que, du fait de l'ignorance, au moment où ces lignes ont été écrites, du montant des importations au Katanga pendant le second semestre 1962, on a été conduit à le supposer identique à celui du premier semestre. Le tableau comparatif des importations textiles en 1958 et 1962 en valeur à parité fixe de la page 78 donne le détail de ces variations par principales rubriques douanières.

On constate que sont:

en augmentation :

	Pourcentage de variation sur 1958
	----- %
. les articles de laine	+ 5,8
. les couvertures	+ 34
. la bonneterie	+ 6,5

en diminution :

. les articles en jute	- 81
. les bâches	- 54
. les fils et fibres synthétiques	- 31
. les tissus synthétiques	- 13

TABLEAU COMPARATIF DES IMPORTATIONS DE TEXTILE EN 1958 et 1962

EN VALEUR A PARITE FIXE (1 \$ = 50 fr.c.)

millier de francs congolais					
N° de la nomenclature douanière	Désignation	1958	1962	Différence	
				+	-
50	Articles de soie	4.829	2.190		2.639
51 et 56	Textiles synthét.:				
	Fils	71.277	49.106		22.171
	Tissus	311.533	270.780		40.753
53	Articles en laine	39.234	62.138	22.904	
54	Articles en lin	6.982	148		6.834
5501 à)	Articles en coton				
5508)	sauf tissus	60.819	64.086	3.267	
5509	Tissus coton	797.625	814.510	16.885	
57	Jute tissus	11.455	1.134		10.321
59	Ficelles et cordes	10.396	3.982		6.414
6303	Sacs neufs	13.263	1.631		11.632
60 et 61	Bonneterie et				
	Confection	183.240	194.770	11.530	
6201	Couvertures	21.341	28.460	7.119	
6204	Bâches	9.936	4.842		5.094
TOTAL		1.541.930	1.497.777	61.705	105.858
Diminution					44.153

2.7. L'évolution des disponibilités en tissus pour l'année 1962

2.7.1. En l'absence d'enquêtes particulières sur les besoins de la population en articles textiles permettant de définir leur importance par rapport aux offres de tissus on doit se contenter d'indications générales, comme la tension sur les prix de détails signalée à l'alinéa 3.3., ou particulières comme la constatation de l'évolution d'un prix d'un coupon de tissu imprimé départ usine Léopoldville, par 7,5 sur le marché de Luluabourg; par 10 sur celui de Bukavu.

De ces différences excessives et des doléances concernant le manque de tissus en province on peut déduire que l'offre en articles textiles a été très insuffisante en 1962. Comme on le verra ci-après elle l'a été dans certains cas, mais dans des proportions théoriques relativement faibles.

2.7.2. En effet les quantités de tissus mises sur le marché congolais en 1958 et en 1962 d'importance et de production locale, ont été les suivantes :

	1958		1962	
	Congo + Ruanda Urundi	Congo seul	Congo	Congo sans Katanga
Tout tissu	113	89	94	77
Imprimé	53	42	52	44
Tissus autres	60	47	42	37

Les chiffres de 1958 du tableau précédent ont été ramenés à des disponibilités spécifiquement congolaises, c'est-à-dire Ruanda-Urundi exclu, en tenant compte des populations (2) et des revenus intérieurs nets respectifs (3).

(1) Les statistiques douanières sont exprimées en mètres carrés. On les a converties ici en mètres en les divisant par 1,05 quand il s'agit des "tout tissu"; par 1,2 pour les tissus imprimés d'une largeur supérieure à 0,95; par 0,9 pour les imprimés d'une largeur inférieure à 0m90.

(2) Population:		<u>1958</u>	<u>1962</u>
Congo avec Ruanda-Urundi		18.240.000	-
Congo sans Ruanda-Urundi		13.540.000	15.000.000
Congo sans Ruanda-Urundi et sans Katanga		-	13.100.000

(3) Revenus intérieurs nets par habitant en 1957:

Congo	\$ 72
Ruanda-Urundi	\$ 54

2.7.3. Si on rapporte maintenant les disponibilités ci-dessus à l'effectif de la population, pour tenir compte de l'augmentation démographique, on obtient les résultats suivants qui donnent les mètres disponibles par habitant.

million de mètres

	<u>Tout tissu</u>		<u>Imprimés</u>		<u>Tissus autres</u>	
	<u>1958</u>	<u>1962</u>	<u>1958</u>	<u>1962</u>	<u>1958</u>	<u>1962</u>
Congo	6,57	6,87	3,10	3,47	3,47	2,80
Congo sans Katanga	-	5,88	-	3,36	-	2,52

Ce qui représente entre 1958 et 1962, les différences suivantes:

	<u>Congo</u>	<u>Congo sans Katanga</u>
	%	%
Tout tissu	- 4,6	- 10,6
Imprimés	+ 11,9	+ 8,3
Tissus autres	- 19,4	- 27,4

Les tissus autres qu'imprimés intéressent plus spécialement la confection; la diminution de leur volume en 1962 se trouve confirmée par celle de la production de chemises.

Les imprimés, c'est-à-dire le genre d'étoffe de plus grande diffusion, ont été offerts sur le marché, en 1962, au Congo avec ou sans le Katanga, en quantités théoriques légèrement supérieures à celles de 1958.

2.7.4. Cette constatation est quelque peu surprenante en raison d'une situation présentant tous les signes d'une forte insuffisance de disponibilités en tissus.

Une étude plus fouillée de la question, que le délai restreint dont a disposé la Mission ne lui permettait pas d'entreprendre, s'impose pour déterminer la cause d'un état de chose préjudiciable à l'économie du pays.

On se bornera à énoncer ici, quelques facteurs pouvant influencer soit les bases de calcul tels que :

- . choix de l'année de référence (1958) qui est de 5 % inférieure à la moyenne 1955-1959 (influence faible sur les résultats).

- . importations clandestines, en 1958, de cotonnades japonaises par la voie de l'Ouganda et du Ruanda et intéressant l'est du Congo et faussant les chiffres de 1958.

soit la situation elle-même :

- . l'exportation clandestine en 1962, vers les pays voisins, principalement le Congo-Brazzaville et l'Angola, que stimule le niveau élevé du taux de change légal actuel.
- . la thésaurisation, sous forme de coupons de tissus
- . un accroissement de la consommation dûe aux achats de certaines fractions de la population dont le pouvoir d'achat s'est sensiblement augmenté depuis l'indépendance.

3. LES POSSIBILITES IMMEDIATES ET A MOYEN TERME

3.1. Dans l'immédiat

3.1.1. Filature, tissage, indienne

Il serait souhaitable que soient modifiées les proportions de devises réservées à l'importation des tissus au profit de celles affectées aux filatures, tissage et indienne afin que ces activités soient servies en priorité et d'une manière telle qu'elles puissent travailler au plus près de leur capacités nominales de production; le solde des devises étant ensuite affecté aux importations commerciales.

3.1.2. Si on considère les importations de tissus imprimés qui s'élèvent en 1962 à 26,3 millions de mètres (1) représentant environ 550 millions de fr.c., parité fixe, d'un prix unitaire moyen de 20,90 fr.c., prix caf, parité fixe, on voit que dans le même temps restent inutilisées par suite d'allocations insuffisantes de devises pour approvisionnements ou pièces de rechange, des capacités congolaises de production de 17 millions de mètres de tissus imprimés. L'importation de 17 millions de mètres de tissus coûte, en valeur caf

355 millions de fr.c., parité fixe,

(1) Ce chiffre correspondant à 27,8 millions de mètres carrés des rubriques douanières 55.09.52 et 53; 51.04.51 et 52; 56.07.51 et 52; que l'on divise par 1,20 pour les tissus classés dans les statistiques douanières dans la rubrique "plus de 0,95 m", soit par 0,90 pour ceux classés dans les "moins de 0,95 m".

Fabriqués au Congo, ce qui eût été possible si les devises avaient été données en quantité suffisante, ils auraient coûté en devises seulement

254 millions de fr.c., parité fixe, soit une économie de 101 millions de fr.c., parité fixe, c'est-à-dire plus de 18 % des devises allouées pour toutes les importations de tissus imprimés en 1962.

3.1.3. Le calcul de l'économie précédente est fait en supposant importé tout l'écrû mis en oeuvre pour l'impression.

Comme il reste également inutilisées, par manque de devises, des capacités congolaises de production d'écrû, l'économie en fabriquant cet écrû au Congo serait plus forte.

Mais la capacité de production actuellement installée n'aurait sans doute permis de préparer, en 1962, que 7 millions de mètres d'écrû en sus de la fabrication de 1962.

L'économie en résultant aurait été cependant de

fr.c. 76 millions, parité fixe,

L'économie totale précédemment de 101 millions de fr.c., parité fixe, passe alors à 129 millions de fr.c., parité fixe, soit une économie d'environ 23,5 % des devises allouées pour l'importation des tissus imprimés.

3.1.4. Ainsi une répartition plus harmonieuse des devises affectées à la fois à l'importation des tissus imprimés et à l'approvisionnement des fabriques congolaises de textiles aurait permis de disposer en 1962 de la même quantité de tissus imprimés, en ne dépensant en devises que:

fr.c. 421 millions, parité fixe,

au lieu de

fr.c. 550 millions, parité fixe,

- en procurant des emplois supplémentaires à une centaine d'ouvriers congolais.
- en assurant un meilleur entretien du matériel.
- en faisant bénéficier l'économie nationale de l'augmentation de la valeur ajoutée dégagée de cette activité accrue.

3.1.5. En résumé, sur la base des allocations de devises allouées pour les activités textiles industrielles qui ont été, en 1962, de

fr.c. 296 millions, parité fixe,

ce serait

fr.c. 350 millions, parité fixe,

qu'il faudrait virer des importations de tissus à celles des matières premières, produits semi-ouvrés, pièces de rechange et rééquipement le plus urgent.

La valeur du volume de la production ainsi rendu possible dépasserait fr.c. 3.300 millions au lieu de 1.700 millions, réalisés en 1962.

3.1.6. Le degré de dépendance de ces activités vis à vis des importations indispensables à leur bon fonctionnement est dans le rapport de 1 à 4.

3.1.7. Bonneterie et confection

Le raisonnement précédent ne semble pas valable tout au moins dans la même proportion pour ces activités. Mais celles-ci disposeraient de possibilités accrues d'approvisionnement local du fait de l'augmentation envisagée de la production congolaise des tissages.

3.2. A moyen terme

3.2.1. Filature, tissage, indienne

(a) Le rééquipement de ces industries nécessite dans les meilleurs délais la mise à leur disposition d'environ

fr.c. 215 millions, parité fixe

Le remplacement de ce matériel usé, impropre à une fabrication régulière et économique par un matériel de conception plus moderne entraînera une augmentation de production permettant dans un délai de 18 mois à 2 ans de procurer une économie de devises, par réduction correspondante des importations, égale au montant ci-dessus.

(b) Les projets d'investissement autres que le rééquipement s'élèvent à

fr.c. 160 millions

dont 103 millions à parité fixe

Une fois réalisés ils permettront d'occuper 800 ouvriers de plus et d'augmenter le montant des ventes (aux prix de 1962), de fr.c. 850 millions soit 50 % de plus qu'en 1962.

Les devises nécessaires à ces investissements seront récupérés sur la diminution des importations dans des délais variables de 6 mois à 2 ans, suivant les activités.

Dans ces projets figure celui de la création d'une nouvelle activité: la fabrication de filets de pêche dont l'investissement initial en devises serait remboursé en 6 mois par l'économie due à la réduction des importations. Une fois ce remboursement effectué, l'économie annuelle des devises s'élèverait à 8,5 millions, parité fixe, à laquelle viendrait s'ajouter les devises procurées par l'exportation d'une partie de ces articles, de l'ordre de fr.c. 5,5 millions, parité fixe. De plus, le prix moyen de vente des filets de pêche pourrait être abaissé de 30 %.

(c) En résumé, en totalisant les devises nécessaires au rééquipement et à l'extension de ces industries, on est conduit à un montant de

fr.c. 318 millions, parité fixe.

permettant dans un délai maximal de 2 ans après utilisation des devises de diminuer les importations annuelles de

fr.c. 150 millions, parité fixe,

soit 10 % du montant de 1962.

3.2.2. Bonneterie et confection

(a) Pour permettre à ces activités d'utiliser à plein leur capacité de production, qui trouveraient dans les années à venir à placer aisément leurs articles, il faudrait prévoir, aussitôt que la situation des devises le permettra, une attribution annuelle de l'ordre de

fr.c. 187 millions, parité fixe,

permettant de réaliser des ventes annuelles d'un montant de près de

fr.c. 2.000 millions.

Le rapport entre les devises nécessaires à ces activités et au chiffre d'affaires qui lui correspond est de 1 à 8.

(b) Les besoins de rééquipement s'élèvent à

fr.c. 12 millions, parité fixe.

(c) Les nouveaux investissements prévisibles se montent à

fr.c. 106 millions

dont

fr.c. 78,5 millions à parité fixe.

4. TABLEAU RECAPITULATIF DES BESOINS EN DEVICES DE L'INDUSTRIE TEXTILE

Pour une production annuelle globale qui pourrait être atteinte au bout de 3 ans et qui représenterait approximativement, aux

prix de janvier 1963, départ usines, un montant de vente de
fr.c. 5.800 millions
il faudrait allouer à cette industrie des devises étrangères
pour une valeur annuelle moyenne d'environ
fr.c. 1.132 millions
suivant la répartition schématique ci-dessous.

million de francs congolais, parité fixe

	<u>Dotation annuelle</u>			<u>Total cumulé</u>
	<u>1ère année</u>	<u>2ème année</u>	<u>3ème année</u>	
Approvisionnements	840	900	950	2.690
Reconstitution de stocks	200	-	-	200
Rééquipement	127	100	-	227
Installations nouvelles	100	100	80	280
	<u>1.267</u>	<u>1.100</u>	<u>1.030</u>	<u>3.397</u>

Pour mémoire, on rappellera que le montant des devises alloué,
en 1962, à l'ensemble du commerce et de l'industrie textiles
s'élève à fr.c. 1.800 millions, parité fixe.

5. L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

1. LA SITUATION A FIN 1962

1.1. Trois entreprises installées à Léopoldville, dont une de création récente, fabriquent des chaussures en cuir, en toile et caoutchouc et en plastique.

La plus importante constitue un ensemble intégré comportant une tannerie pour le traitement des peaux d'origine locale, des ateliers de fabrication de chaussures en cuir et de chaussures en toile et caoutchouc. Une autre entreprise spécialisée dans la transformation du caoutchouc ne consacre qu'une partie de son activité à l'industrie de la chaussure.

Leurs activités se répartissent comme suit :

	Tannerie	<u>Chaussures en</u>		Sandaless en plastique
		cuir	toile et caoutchouc	
BATA	+	+	+	+
SPLENDOR			+	+
KHATAN				+

1.2. La production en 1962 s'élève à :

(a) <u>en valeur</u> :	fr.c. 427 millions.	
(b) <u>en quantité</u> :		3.722.000 paires
dont . chaussures cuir		994.000 "
. chaussures toile et		
caoutchouc		1.502.000 "
. sandales en plastique		1.226.000 "

L'industrie de la chaussure travaille à 86 % de sa capacité théorique de production.

1.3. L'emploi

Cette industrie occupe près de 1.300 salariés

1.300 salariés
dont 60 cadres étrangers
soit un cadre étranger pour 21,7 salariés congolais.

1.4. Le montant des importations de chaussures, en 1962, s'élève à environ

775.000 paires (dont 500.000 pour le Katanga)
représentant fr.c. 110 millions.

Sur ce total les chaussures en cuir comptent pour 505.000 paires dont 143.000 pour le Katanga.

1.5. Les conditions d'approvisionnement de l'industrie de la chaussure en 1962.

1.5.1. Approvisionnement local

(a) les peaux brutes pour la tannerie sont fournies par les élevages congolais. La qualité de celles-ci laisse à désirer. Celles en provenance de la région d'Albertville-Beaudouinville sont inutilisables pour l'industrie de la chaussure.

En juillet 1962 pour suppléer à cette carence on a dû importer des peaux des Etats-Unis.

(b) Le caoutchouc est fourni par les producteurs locaux auxquels l'Administration impose de livrer le tonnage suffisant à l'industrie congolaise de la chaussure qui paye le caoutchouc à un prix majoré de 50 % sur le prix de l'exportation.

(c) La toile est achetée à l'industrie locale.

1.5.2. Approvisionnement extérieur

L'industrie de la chaussure doit importer toutes sortes d'accessoires dont la production au Congo n'est pas encore justifiée par un débouché suffisant; c'est le cas des lacets; oeillets, talonnettes, cambrions en bois, etc... et qui représentent une partie importante de la valeur des matières utilisées. C'est ainsi que dans le cas des chaussures en cuir la valeur des peaux brutes représente 45 % de la valeur totale des matières.

Des devises sont également nécessaires pour importer des produits chimiques, dont les résines plastiques, et des pièces de rechange. En 1962 les besoins en devises n'ont été que partiellement satisfaits (55 %). De ce fait la principale entreprise a dû réduire sa production de 30 % à partir de novembre 1962.

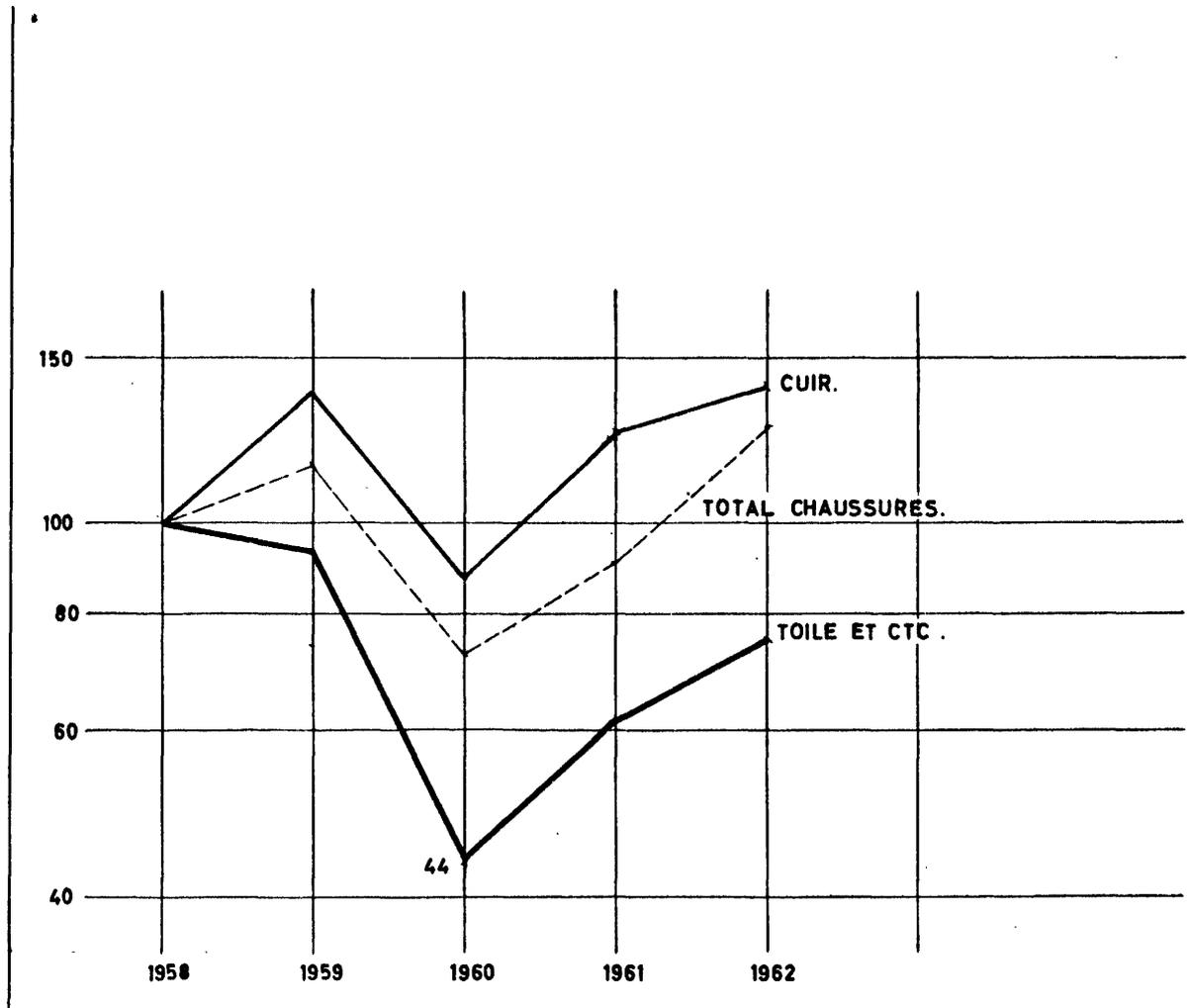
2. L'EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1958

2.1. Variation de la production en fonction de l'indice de production

2.1.1. Indice global

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de l'indice de production entre 1958 (100) et 1962 (126). Au cours du 2ème semestre de 1960 la progression est brutalement interrompue; elle reprend en 1961 et se poursuit en 1962 où la production dépasse de 26 % celle de 1958, mais ce progrès reste précaire, car en novembre 1962, l'insuffisance des devises octroyées impose une réduction de la production.

- INDICES DE PRODUCTION DE L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE



2.1.2. Indices partiels

L'augmentation de l'indice global dissimule une expansion proportionnellement plus forte de la production des chaussures en cuir (+ 42 %) et une diminution de 25 % de la production des sandales en toile et caoutchouc. L'industrie de la chaussure marque donc une évolution identique à celle constatée dans d'autres secteurs, caractérisée par l'accroissement de la valeur ajoutée par unité de produit.

2.2. Variation de la production en fonction des quantités et de la valeur à prix courants

La production qui s'élevait en 1958 à fr.c. 161 millions pour 2.642.000 paires (dont 700.000 en cuir et 1.492.000 en toile et caoutchouc) est en augmentation de 266 millions de fr.c. soit une progression de 168 %.

Le prix, départ usine, des chaussures et des sandales a augmenté de 85 % en moyenne depuis 1958.

2.3. Variation de la production par genre d'articles

2.3.1. Sont en augmentation, en 1962, par rapport à 1958, les chaussures en cuir (294.000 paires soit 42 %) et les sandales en matière plastique (1.226.000 paires) dont il n'y avait pas de fabrication en 1958.

La production congolaise de chaussures en cuir s'est efforcée de pallier les restrictions des importations en cet article (voir alinéa 2.5.) sans y parvenir complètement, parce que cette fabrication a atteint en 1962 sa capacité théorique de production.

2.3.2. Est en diminution, en 1962, par rapport à 1958, la production de chaussures en toile et caoutchouc qui a baissé de 491.000 paires soit 26 % environ.

2.4. Variation de l'emploi et des salaires

Le nombre total des salariés qui était à fin 1959 de 1060 personnes dont 53 cadres étrangers est plus élevé de 240 unités en 1962, soit une progression de 22,6 %: celui des cadres étrangers de 6 unités soit 11 % .

Il y avait . en 1959 un cadre étranger pour 20 salariés congolais
 . en 1962 un cadre étranger pour 21,7 salariés congolais.

L'industrie de la chaussure étant entièrement installée à Léopoldville, le coût de la main-d'oeuvre a un peu plus que doublé par rapport à fin 1959.

On constate une augmentation de la production par salarié: en 1958 un ouvrier produisait en moyenne 2.540 paires de chaussures par an, contre 2.863 en 1962, soit une augmentation de 13 %, qui est dûe, pour une large part, à la fabrication de sandales en matières plastiques, laquelle requiert moins de main-d'oeuvre par unité de produit que les autres articles.

2.5. Variation des importations

Les importations de chaussures qui étaient en 1958, de fr.c. 130 millions pour 1.205.000 paires, ont diminué de fr.c. 45,4 millions, parité fixe, et de 420.000 paires sur lesquelles 410.000 sont des chaussures en cuir.

En rappelle que, sur 775.000 paires importées en 1962, le Katanga seul compte pour environ 500.000. En effet il n'y a pas de fabriques de chaussures au Katanga et les livraisons de Léopoldville étaient depuis 1960, réduites à la contrepartie des peaux brutes livrées par le Katanga.

2.6. L'évolution des disponibilités en chaussures

2.6.1. Dans la mesure où les besoins en chaussures étaient satisfaits en 1958, ils le sont également en 1962. En effet les disponibilités 1962, dans la République du Congo, sont supérieures de 15,4 % à celles de 1958, compte tenu de l'augmentation démographique de 10,4 %.

En 1958, les statistiques montrent que le Congo, Ruanda-Urundi compris, a disposé de

3.847.000 paires de chaussures,

ce qui correspond approximativement à 3.500.000 paires pour les 13.540.000 habitants du Congo soit:

26 paires pour 100 habitants.

En 1962, la production congolaise et les importations totalisent 4.497.000 paires pour 15.000.000 habitants soit :

30 paires pour 100 habitants.

2.6.2. Les disponibilités en 1962 sont de nature différente de celles de 1958: moins de chaussures en cuir, en dépit de l'augmentation de la production locale; moins de chaussures en toile et caoutchouc; plus de sandales en plastique.

2.6.3. Ces disponibilités suffisantes et la politique commerciale pratiquée ont maintenu les prix des chaussures à un niveau raisonnable évitant ainsi la création d'un marché noir.

L'insuffisance des dotations en devises d'une part et l'irrégularité de leur distribution d'autre part ont entraîné une réduction de la production qui risque de compromettre en 1963 l'équilibre de cette situation (1).

3. LES POSSIBILITES IMMEDIATES ET A MOYEN TERME

3.1. Dans l'immédiat

3.1.1. On peut considérer que la capacité nationale de production de chaussures actuellement installée, de l'ordre de 5,25 millions de paires par an, correspond sensiblement au niveau de ce que pourrait normalement produire et vendre (2) l'industrie congolaise correctement approvisionnée.

3.1.2. Le montant des devises étrangères nécessaires à cet approvisionnement considéré comme normal, représente

fr.c. 157 millions, parité fixe,

auquel il faut ajouter celui nécessaire à une reconstitution à un niveau suffisant des stocks que l'on peut évaluer à

fr.c. 50 millions, parité fixe.

Les besoins en devises dans l'industrie de la chaussure et la valeur de sa production sont dans le rapport 1 à 3.

3.1.3. Les devises étrangères nécessaires au ré-équipement des usines sont comprises dans les prévisions ci-dessus, partie dans l'approvisionnement partie dans la reconstitution des stocks.

3.2. A moyen terme

Les investissements projetés, connus au premier semestre 1963, s'élèvent jusqu'en 1966 à environ

fr.c. 100 millions

(1) Réduction de la fabrication de 30 % depuis novembre 1962 pour l'une des firmes; arrêt de 2 à 3 mois à partir de juin 1963 pour une autre.

(2) Avec la diminution du volume des fabrications qui marquera l'année 1963, on peut prévoir qu'en 1964 le marché national absorbera ces quelques 5 millions de paires de chaussures.

sur lesquels 81 millions devront être couverts en devises représentant

fr.c. 62,5 millions, parité fixe.

Ces investissements comportent la création d'une fabrique de chaussures à Elisabethville, et, à Léopoldville, la ré-installation dans de nouveaux locaux d'usines existantes.

La capacité nationale de production de chaussures s'élèverait alors à près de 6.500.000 de paires par an, ce qui correspondrait à 39 paires pour 100 habitants et par an en regard d'une capacité de production en 1962 correspondant à 35 paires pour 100 habitants et par an.

4. TABLEAU RECAPITULATIF DES BESOINS EN DEVISES DE L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

fr.c. million, parité fixe

	<u>Dotation annuelle</u>			<u>Total cumulé</u>
	<u>1ère année</u>	<u>2ème année</u>	<u>3ème année</u>	
Approvisionnement et rééquipement	157	173	190	520
Renouvellement du stock	50	-	-	50
Investissements nouveaux	20	20	20	60
	<u>227</u>	<u>193</u>	<u>210</u>	<u>630</u>

6. LES INDUSTRIES CHIMIQUES

1. GENERALITES

On groupe dans cette classe (1) des activités assez diverses réparties en trois rubriques:

1.1. Les produits chimiques industriels essentiels, parmi lesquels sont fabriqués au Congo :

. l'acide sulfurique, le chlorate de soude, des explosifs, l'acide carbonique, l'oxygène et l'acétylène.

1.2. Les huiles et graisses végétales et animales (à l'exclusion des huiles de table, de la margarine et des graisses de cuisine rangées dans les corps gras alimentaires) que l'on produit au Congo sont: les huiles de palme brute et blanchie, les huiles brutes et tourteaux de palmiste, d'arachide, de coton.

1.3. Les produits des diverses fabrications chimiques qui sont représentés par la savonnerie, la parfumerie, les produits d'entretien, les produits pharmaceutiques, les peintures, vernis et laques.

2. APERCU GLOBAL DES INDUSTRIES CHIMIQUES EN 1962

<u>Valeur de la production</u>	fr.c. 4.652 millions
dont huilerie de palme	3.100 millions
(huile de palme + palmiste)	

<u>Emploi</u>	11.500 salariés congolais
	617 cadres étrangers
dont huilerie de palme respectivement	8.500 et 500

<u>Importation de produits</u> concurrençant ceux fabriqués	
valeur	fr.c. 68 millions, parité fixe

<u>Exportation</u>	
valeur	fr.c. 2.565 millions.

(1) Classe 31 de la CITE

million de fr.c., parité fixe

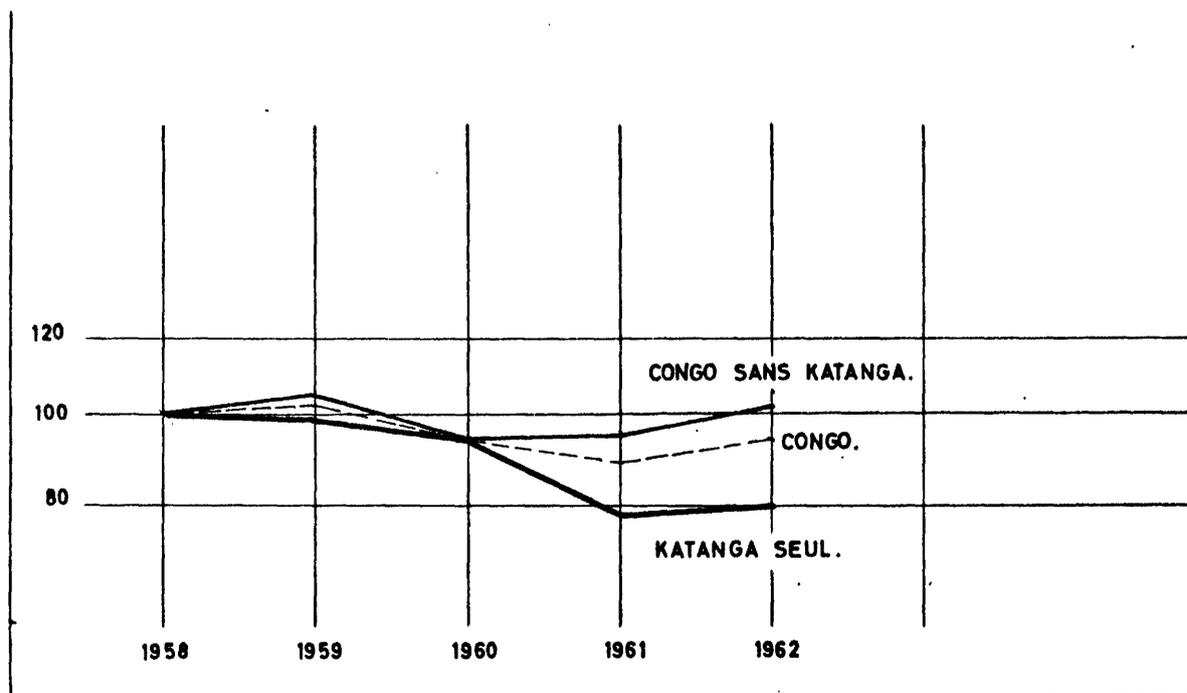
<u>Besoins annuels en devises</u>	Ensemble des industries chimiques	dont huilerie de palme
1ère année	522	316
2ème année	464	254
3ème année	475	256
TOTAUX :	1461	826

3. EVOLUTION DES INDICES DE PRODUCTION GLOBAUX, DEPUIS 1958

3.1. Indices globaux

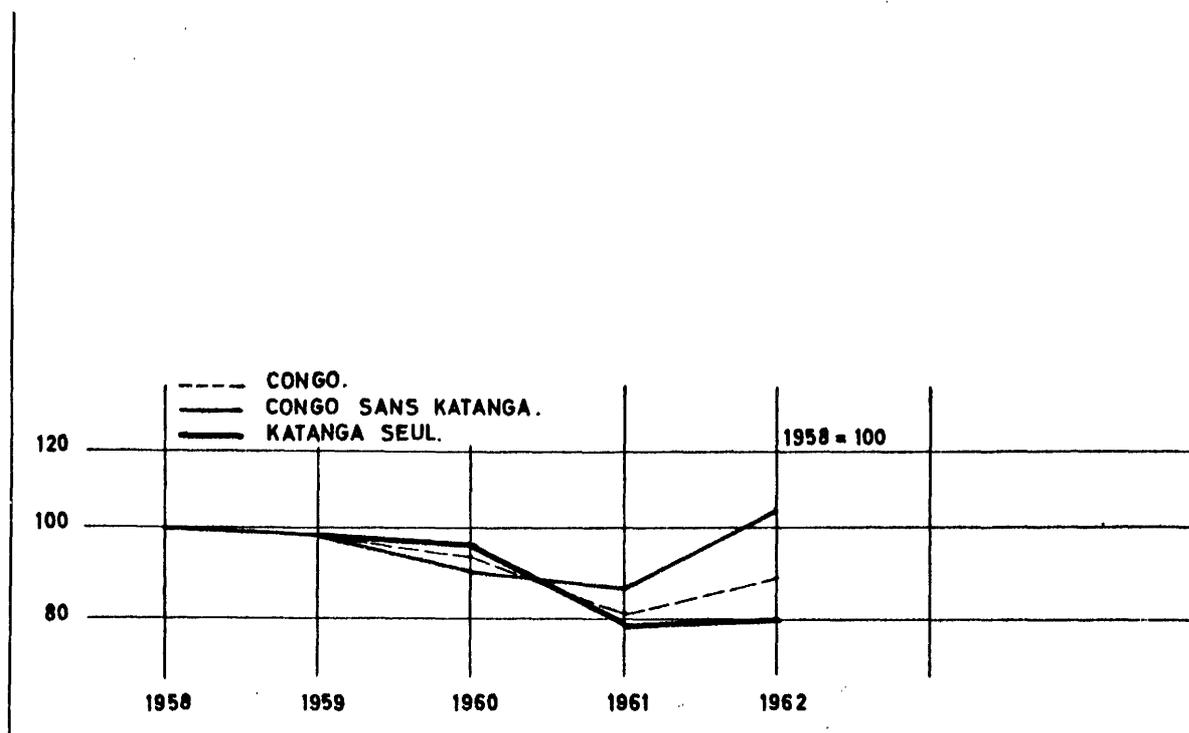
Les graphiques ci-dessous sont, le premier, relatif aux évolutions des indices de production de l'ensemble des industries chimiques, le second, aux mêmes indices sans l'huilerie de palme.

- INDICES DE PRODUCTION GLOBAUX INDUSTRIES CHIMIQUES



Pour le Congo l'indice de production varie faiblement. De 100 en 1958 il se trouve à 94,6 en 1962 après un creux à 89,6 en 1961. Pour le Congo sans le Katanga, l'indice en 1962 est à 102, après un maximum à 104,6 en 1959.

- INDICES DE PRODUCTION GLOBAUX DES INDUSTRIES CHIMIQUES
L'HUILERIE DE PALME EXCLUE



Les courbes sont plus descendantes que dans le graphique précédent.

Pour le Congo de 100 en 1958 il tombe à 87,95 pour 1962, après une chute à 81,3 en 1961.

Pour le Congo sans le Katanga l'évolution est meilleure puisque l'indice atteint 103 en 1962; par contre le Katanga seul décroît constamment jusqu'en 1961 où l'indice n'atteint que 78,7. Il remonte d'un point en 1962 (79,7).

6.1. LES PRODUITS CHIMIQUES
INDUSTRIELS ESSENTIELS

1. LA SITUATION A FIN 1962

1.1. Nomenclature et localisation

La fabrication de produits chimiques industriels essentiels est exercée au Congo par les sociétés suivantes:

- . SOGECHIM, installée à Jadotville, produit de l'acide sulfurique, du chlorate de soude, des acides gras de palme, de la glycérine, de l'eau potable.
- . AFRIDEX, installée à Jadotville, fabrique des explosifs.
- . CHANIMETAL, installée à Léopoldville, produit de l'oxygène et de l'acétylène.
- . BRASSEKAT, BRALIMA et UNIBRA-CONGO récupèrent, utilisent et vendent l'acide carbonique provenant de la fermentation alcoolique.

1.2. Le volume de la production s'élève, en 1962, à environ:

- | | |
|---------------------|------------------------------------|
| (a) <u>valeur</u> | fr.c. 394 millions |
| (b) <u>quantité</u> | 182.000 mètres cubes (oxygène) |
| | 115.000 tonnes (autres qu'oxygène) |

1.3. Les conditions d'approvisionnement

En ce qui concerne SOGECHIM et AFRIDEX, ces deux sociétés sont approvisionnées par l'UNION MINIERE DU HAUT-KATANGA soit directement en matières (travail à façon) soit par cession de quotas de devises étrangères. Pour les brasseries l'acide carbonique, est un sous produit de la fabrication de la bière. La production d'acétylène nécessite des importations de carbure de calcium.

1.4. L'emploi

Le nombre des salariés travaillant à la production d'acide carbonique et des gaz comprimés est compris dans les effectifs des brasseries et de la construction métallique.

Les autres fabrications emploient 980 salariés dont 71 cadres étrangers soit 1 cadre étranger pour 14 ouvriers congolais.

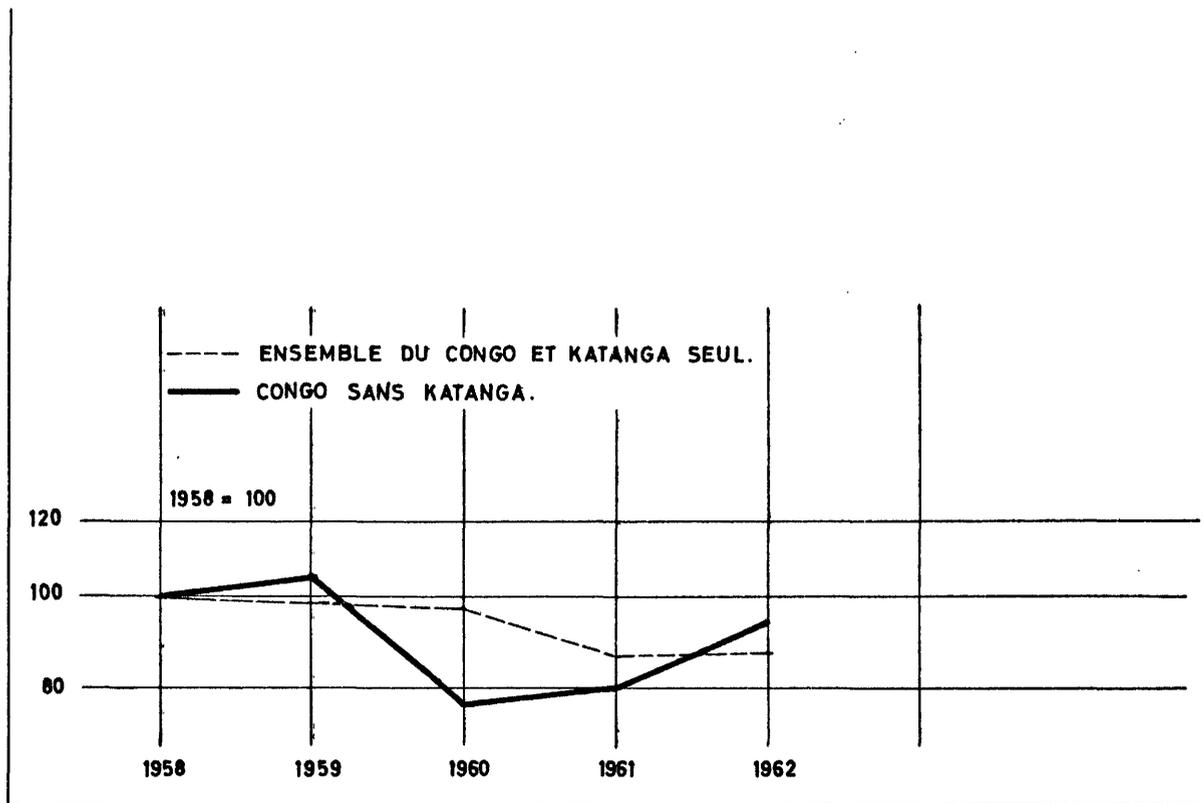
1.5. Les importations en 1962 en produits chimiques concurrençant ceux fabriqués au Congo s'élèvent à

fr.c. 12 millions, parité fixe

2. L'EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1958

2.1. Variation de la production en fonction de l'indice de production

Le graphique ci-dessous trace l'évolution des indices de production des produits chimiques industriels essentiels.



On voit que les courbes du Congo d'une part et du Katanga seul se confondent étant donné l'importance des fabrications katan-gaises par rapport aux autres.

Les indices sont constamment décroissants et finissent à 87,4 en 1962.

Pour le Congo sans le Katanga la courbe se redresse à partir de 1960 pour atteindre 95,2 en 1962.

2.2. Variation de la production en fonction des quantités produites et de la valeur à prix courants

Le volume de la production qui était, en 1958, de 329.000 mètres cubes oxygène et de 136.000 tonnes, pour une valeur totale de fr.c. 432 millions a diminué de 147.000 mètres cubes et 21.000 tonnes correspondant à fr.c. 58 millions.

2.3. Variation de l'emploi et des salaires

Le nombre des salariés pour les activités autres que de gaz comprimés, qui était de 1046 ouvriers congolais et 100 cadres étrangers en 1959 a diminué de 66 unités dont 29 cadres. De 1 cadre étranger pour 10,5 ouvriers congolais on passe à 1 pour 14. Les salaires ont augmenté en moyenne, entre 1959 et 1962, de 40 %.

3. LES POSSIBILITES IMMEDIATES ET A MOYEN TERME

Le rythme de production des activités décrites ci-dessous est conditionné par celui des industries pour lesquels ces produits constituent soit des matières de complément ou de service, soit un sous-produit.

Les besoins de devises étrangères pour approvisionnement, rééquipement et extension sont éventuellement compris dans ceux des industries principales ou des industries clientes.

6.2. L' H U I L E R I E D E P A L M E

1. LA SITUATION EN 1962

1.1. Généralités

1.1.1. L'huilerie de palme est une activité que la classification internationale (1) range dans les industries chimiques. On a donc suivi ce classement, mais il importe de noter que cette activité n'a pas d'autonomie propre. Elle est strictement liée à la production agricole. Sa matière première, le régime ou les fruits de palmiers à huile, est une marchandise périssable qui doit être traitée dans des temps réduits et qui conduit à l'obtention d'huile de palme brute et d'amandes de palmiste. Elle se différencie nettement par sa nature et son équipement des huileries de palmiste, d'arachide ou de coton.

Sa bonne marche et son développement dépendront de la régularité et de l'importance des apports agricoles.

La valeur ajoutée par le traitement industriel ne représente que 27 % de la valeur totale de l'huile de palme brute.

1.1.2. L'huile de palme brute est consommée localement ou exportée. L'amande de palmiste est transformée localement en huile de palmiste (voir p. 108) dont la plus grande partie est exportée. Du fait de la diminution de production artisanale d'amandes de palmiste, son exportation est interdite sauf dérogation particulière.

1.1.3. L'huile de palme brute est partiellement raffinée au Congo; elle est alors exportée sous la désignation d'huile de palme blanchie. Cette activité ressortit à celle du raffinage des huiles végétales et animales.

Pour la commodité de l'exposé on a repris dans ce chapitre les renseignements relatifs à l'huile de palme blanchie.

1.2. Nomenclature

Les sociétés qui exploitent des huileries de palme sont assez nom-

(1) CITT

breuses au Congo et les usines dispersées dans le pays avec une concentration plus importante dans l'ancienne province de l'Equateur. Celles dont les noms suivent, recensées par la Mission, totalisent une production dont la moyenne des années 1958 et 1959 égale 76,5 % de la moyenne des productions totales de ces deux années.

- . AGRICULTURE ET PLANTATIONS AU CONGO
- . AGRIUMBE
- . BUSIRA LOMMI
- . BELGIKA
- . COMPAGNIE DE COMMERCE ET DE PLANTATIONS
- . COMPAGNIE CONGOLAISE DE L'HEVEA
- . COMPAGNIE DU KASAI
- . COMPAGNIE DU LIBENGE
- . COMUELE
- . CONGOPALM (AUTRES HUILIERIES) (1)
- . CULTURES AU CONGO
- . CULTURES EQUATORIALES
- . EQUATORIALE - SECLI
- . FORESCOM
- . HUILERIE DE LAKIBOL
- . HUILIERIES ET PLANTATION DU KWANGO
- . MADAIL
- . PALMEGGER
- . PEK
- . PLANTATIONS LEVER AU CONGO
- . SCAM
- . SEDEC
- . SIEFAC
- . SOBOL
- . Jules VAN LANCKER

1.2. La volume de la production

Il n'a pas été possible dans le cadre de cette étude d'évaluer avec exactitude la valeur et la quantité de la production résultant de l'activité de l'huilerie de palme. Les estimations auxquelles on a abouti ont été obtenues de la manière suivante.

(1) c'est-à-dire celles adhérentes à Congopalm non désignées dans la présente nomenclature.

1.2.1. Détermination des quantités

1.2.1.1. Huile de palme brute y compris l'huile blanchie

On a employé deux méthodes de calcul :

(a) La première suppose que le pourcentage de production, par rapport à la production totale des 25 sociétés et groupement recensés par la mission, faisant l'objet de la nomenclature précédente, est resté constant et égal au pourcentage moyen des années 1958 et 1959, soit 76,5 %. On en déduit ainsi les productions totales d'huile de palme brute suivantes:

1960	210.000 tonnes
1961	212.000 "
1962	219.000 "

(b) La seconde consiste à ajouter aux quantités exportées d'huile de palme brute et blanchie, la consommation intérieure estimée (1) à 20.000 tonnes supérieures à la moyenne de celle des années 1958-1959 égale à 49.000 tonnes. Dans ces conditions, compte tenu de la quantité d'huile de palme correspondant à l'huile de palme blanchie, on est conduit à un total de 223.000 tonnes.

On a retenu le chiffre de 221.000 tonnes comme production d'huile de palme brute en 1962.

1.2.1.2. Amandes de palmiste

Les professionnels estiment que la production d'amandes de palmiste en provenance des huileries de palme mécaniques se monte à 43 % environ de la production totale d'huile de palme brute.

On est ainsi conduit pour l'année 1962 à un montant voisin de 95.000 tonnes.

1.2.2. Détermination des valeurs

Dans l'ignorance des prix, départ huilerie, de l'huile de palme brute et des amandes de palmiste, on a pris pour base les cours moyens de ces produits par tonne caf ports européens dont on a déduit les fr ts, les frais annexes, les droits et taxes de sortie.

A partir d'une cotation moyenne en 1962, à la tonne d'huile de palme de fr.belge 10.736 et de palmistes de fr.belge 6.658, déductions indiquées ci-dessus faites, on est conduit aux valeurs

(1) Cfr. de CAMPOS PALERMO: Les exportations de fruits végétaux en 1962; ronéo, page 10.

suivantes: tonne, logée, à bord, droits et taxes de sortie non acquittés,

huile de palme brute	fr.c. 11.358
palmistes	fr.c. 6.000

Pour estimer la valeur de la production de l'huilerie de palme ces valeurs pêchent encore par excès puisqu'elles comprennent les frais annexes depuis l'usine jusqu'à bord.

Dans l'impossibilité de les évaluer avec exactitude on a retenu ces chiffres bien que plus élevés que la réalité.

1.2.3. En conclusion on dira que le volume de production de l'huilerie représente:

(a) <u>valeur</u>	fr.c. 3.100 millions
dont huiles de palme	fr.c. 2.530 "
amandes de palmiste	fr.c. 570 "
(b) <u>quantité</u>	
huiles de palme	221.000 tonnes
amandes de palmiste	95.000 "

1.3. Les conditions d'approvisionnement

(a) Approvisionnement local

Les apports de régime ou de fruits ont souffert des difficultés de transport dues à la dégradation du parc automobile, et des routes. D'autre part, leur volume a diminué là où le producteur ne peut, en échange du prix peu attrayant qui lui est payé pour sa production, acheter des biens de consommation à des prix licites et aussi là où il a intérêt à préparer de l'huile artisanale écoulee au prix fort sur le marché intérieur ou exportée clandestinement, comme d'ailleurs les fruits, quand il est proche d'une frontière.

(b) Approvisionnement extérieur

Un entretien convenable des huileries de palme qui, par la nature des produits qu'elles traitent, ont à faire face à une usure assez rapide d'un certain nombre de pièces, dépend essentiellement des possibilités d'importation de ces pièces. L'insuffisance des devises accordées n'a pas permis le renouvellement des stocks de rechanges, aussi ces usines sont-elles en général parvenues à un seuil dangereux au delà duquel des arrêts importants de fabrication sont à craindre. On a dû dans bien des cas, arrêter des ateliers ou même des usines pour prélever des pièces ou des appareils permettant à une autre usine de continuer à fonctionner.

C'est le procédé dit de "cannibalisation" dont le caractère désastreux est évident.

On peut estimer que les besoins en devises pour l'entretien des huileries de palme n'ont guère été servis qu'à un peu plus de 60 % environ des demandes, et que les stocks constitués antérieurement à 1960 sont maintenant dangereusement réduits.

1.4. L'emploi

Le nombre des salariés affecté à des travaux industriels n'a pu être recensé.

Un ordre de grandeur vraisemblable pour le personnel fixe d'usine est celui de 8500 salariés dont 500 cadres étrangers soit 1 cadre étranger pour 16 salariés.

1.5. Les exportations

1.5.1. Les exportations d'huile de palme s'élèvent à

(a) <u>valeur</u>	fr.c.	1.877 millions (1)
dont huile de palme brute	fr.c.	1.723 millions
huile de palme blanchie	fr.c.	154 millions
(b) <u>quantité</u>		152.000 tonnes
dont huile de palme brute		141.000 tonnes
huile de palme blanchie		11.000 tonnes

1.5.2. Le droit de sortie et les taxes diverses représentent environ fr.c. 120 millions en provenance de l'huile de palme brute, l'huile blanchie étant exemptée du droit de sortie.

1.6. Les importations d'huile de palme concernent uniquement le Katanga, et ont été faites à des fins industrielles.

-
- (1) La valeur indiquée dans les statistiques douanières pour les exportations d'huile de palme brute est de fr.c. 1686 millions. La différence avec le chiffre ci-dessus s'explique par le fait que:
- pour l'huile de palme brute, le prix conventionnel de base retenu par la douane est différent du cours moyen de l'année pris ici en considération.
 - pour l'huile de palme blanchie, le prix conventionnel de base retenu par la douane ne semble pas avoir été ajusté depuis la dévaluation du franc congolais. Il est resté aux environs de fr.c. 11.000 c.à d. au chiffre de 1961, lui-même antérieur à la dévaluation.

1.7. La production d'huile de palme congolaise à l'échelle africaine

A titre de comparaison, les production et exportation d'huile de palme de Nigeria sont les suivantes exprimées en tonnes:

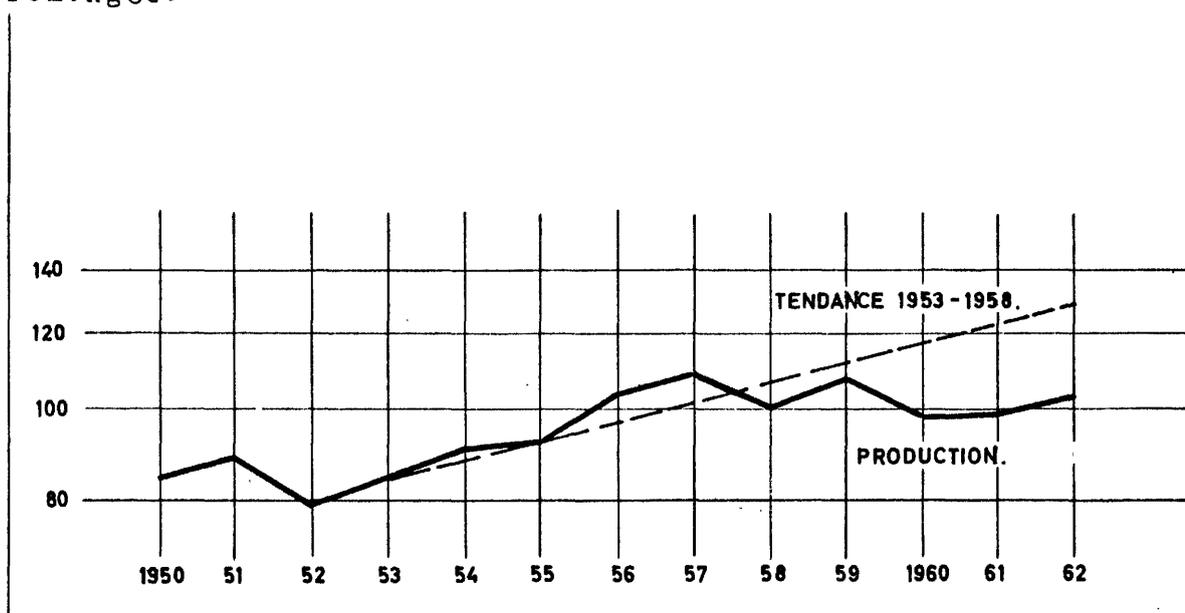
	Nigeria		Congo
	Production	Exportation	Exportation
1958	457.000	-	165.000
1959	433.000	-	184.000
1960	423.000	187.000	168.000
1961	403.000	168.000	154.000
1962	-	155.000	152.000

On voit que le Nigéria reste le premier pays africain exportateur d'huile de palme, bien que la baisse des quantités exportées depuis quelques années tend à rapprocher les exportations des deux pays.

2. L'EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1958

2.1. Variation de la production d'huile de palme en fonction de l'indice de production

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de l'indice de production et la position de la courbe de la tendance 1953-1958 prolongée.



De 100 en 1958, l'indice monte à 106,7 en 1959, tombe à 97,6, en 1960, puis se redresse lentement: 98,5 en 1961 et 101,7 en 1962.

Si la progression moyenne de 1953-1958 s'était maintenue semblable à elle-même jusqu'en 1962, l'indice aurait atteint 130, c'est-à-dire que la production totale d'huile de palme aurait été proche de 280.000 tonnes, correspondant à une recette supplémentaire de devises de 600 millions de francs congolais, parité fixe.

2.2. Variation de la production de l'huile de palme à prix courants.

La valeur de la production de l'huile de palme s'élève en 1958 à fr.c. 2.156 millions pour 196.916 tonnes d'huile de palme brute et 19.395 tonnes d'huile de palme blanchie.

Entre 1958 et 1962 la valeur de la production en francs courants a augmenté de fr.c. 374 millions.

Cette augmentation masque une diminution des valeurs réelles des huiles de palme brute et blanchie, du fait de la baisse des cours mondiaux, à savoir :

à la tonne d'huile brute	fr.c.	530	parité fixe.
" " blanchie	fr.c.	934	" "

La baisse est plus forte sur l'huile blanchie du fait de la diminution entre 1958 et 1962 de la prime de blanchiment.

2.3. Variation de l'emploi et des salaires

Les indications manquent quant à l'évolution du nombre de salariés depuis 1958.

On peut penser qu'il a peu varié et que, celui des cadres étrangers a par contre diminué dans une proportion de 20 à 25 %.

Les salaires ont augmenté entre 1959 et 1962 d'environ 70 %.

2.4. Variation des importations

Le Congo n'importait pas d'huile de palme antérieurement à 1960. C'est la coupure du Katanga d'avec le reste du Congo qui a imposé les importations de 1962.

3. LES POSSIBILITES IMMEDIATES ET A MOYEN TERME

3.1. Dans l'immédiat

3.1.1. Besoins en devises

La récente décision du Conseil Monétaire de porter à 30 % le montant des devises dont les exportateurs d'huile de palme peuvent disposer sur leurs ventes à l'étranger, à charge pour eux de consacrer les 10 % supplémentaires à l'achat de biens de consommation destinés à la population agricole, et de biens d'approvisionnement pour l'exploitation, améliorera il faut l'espérer, la situation des huileries de palme sans résoudre entièrement le problème de l'approvisionnement industriel.

En effet si on retient le chiffre de fr.c. 1000, parité fixe, comme montant annuel nécessaire à l'approvisionnement des pièces de rechange et des matières annexes par tonne d'huile produite, c'est fr.c. 221 millions, parité fixe, qui eussent été nécessaires en 1962. Or il semble que ces besoins aient été servis à concurrence de fr.c. 146 millions, parité fixe, soit 64 % seulement du montant demandé qui était de fr.c. 228 millions, parité fixe.

Cette situation ne saurait se prolonger sans risquer de compromettre, par suite de difficultés d'usinage, l'effort tenté par ailleurs pour augmenter les apports de fruits aux usines.

3.1.2. On a vu précédemment que du fait des fluctuations des cours mondiaux de l'huile de palme, la valeur moyenne du Kg. d'huile de palme en 1962, a été inférieur de fr. belge 0,530 à celui de 1959. A ce manque à gagner vient s'ajouter, en francs congolais, des augmentations de main d'oeuvre et de frais annexes qui sont largement supérieurs au pourcentage de dévaluation officielle du franc congolais. Il en résulte une deuxième insuffisance de recette.

Comme les cours internationaux de l'huile de palme pour les 5 premiers mois de 1963 sont en baisse sur ceux des mois correspondants de 1962, on peut penser que les huileries de palme travailleront à perte en 1963. Cette situation durera tant que le cours de l'huile de palme ne se relèvera pas et que le franc congolais sera maintenu à un taux de change artificiel trop élevé par rapport à la réalité de la situation intérieure.

Les sociétés productrices d'huile de palme de moyenne et de petite importance risquent d'être moins à même de surmonter ces

difficultés que les sociétés appartenant à de grands groupes industriels et financiers; aussi ne faudrait-il pas s'étonner de voir augmenter la prépondérance de ces derniers.

3.2. A moyen terme

Il n'a pas été possible de faire un inventaire systématique des projets de ré-équipement et d'extension mais on connaît les besoins en devises pour des projets qui émanent d'un certain nombre de sociétés totalisant 108.000 tonnes d'huile de palme en 1962, ils se montent à :

rééquipement	fr.c. 35 millions, parité fixe
extension	fr.c. 28 " " "

Bien que ces sociétés ne représentent qu'un peu moins de la moitié de la production d'huile de palme de 1962, leurs projets doivent compter pour beaucoup plus de la moitié.

4. TABLEAU RECAPITULATIF DES BESOINS EN DEVICES DE L'HUILERIE DE PALME

million de fr.c., parité fixe

	<u>Moyenne annuelle</u>			<u>Total cumulé</u>
	<u>1ère année</u>	<u>2ème année</u>	<u>3ème année</u>	
Approvisionnement	220	230	240	690
Ré-équipement	77,5	17,5	10	45
Extension	18,5	6	6	30,5
	<u>256,0</u>	<u>253,5</u>	<u>256</u>	<u>765,5</u>

6.3. LES HUILERIES DE GRAINES

1. LA SITUATION EN 1962

1.1. Nomenclature et localisation

Les sociétés suivantes produisent une ou plusieurs de ces huiles brutes de palmiste, d'arachide, de coton pour les marchés intérieur et extérieur :

<u>Nom de la firme</u>	<u>Localisation</u>	<u>Genre d'activité</u>		
		<u>palmiste</u>	<u>arachide</u>	<u>graines de coton</u>
Amato frères	Elisabethville	x	x	
Amato frères	Léopoldville	x/		
Combelga	anc. prov. Kasai			x
Cotonco	anc. proc. Orientale et Kivu		x	x
Cotonnière Katanda	anc. prov. Kasai			x
Cotonnière Lodja	anc. proc. Kasai		x	x
Huilkat	Elisabethville			x
Madail	Léopoldville	x	x	
Plantations Lever au Congo	Léopoldville	x/		
J. Van Lancker	Kolo	x,	x	

1.2. Le volume de la production est le suivant :

- (a) valeur fr.c. 769 millions
(b) quantité 100.700 tonnes

se répartissant comme suit :

<u>Huile</u>	<u>Valeur</u>		<u>Quantité</u>	
	fr. c. million		tonne	
palmiste	532		42.000	
arachide	32		1.100 (1)	
coton	20	584	1.270	44.370
<u>Tourteaux</u>				
palmiste)		48.400	
arachide)		3.900	
coton)	186	4.000	56.300
	-----		-----	
	770		100.670	

(a) non compris ce qui a été compté dans les corps gras alimentaires.

1.3. Les conditions d'approvisionnement

Les baisses importantes de production de palmiste, d'arachide et de graines de coton sont les causes du ralentissement très sensible de ces fabrications allant même jusqu'à l'arrêt à Elisabethville. De ce fait les besoins de pièces de rechange et de matières annexes passent au second plan, tant qu'il n'y aura pas un redressement sérieux des approvisionnements agricoles.

1.4. Les exportations en 1962

Elles s'élèvent au total à fr. c. 688 millions pour 86.000 tonnes suivant détail ci-dessous:

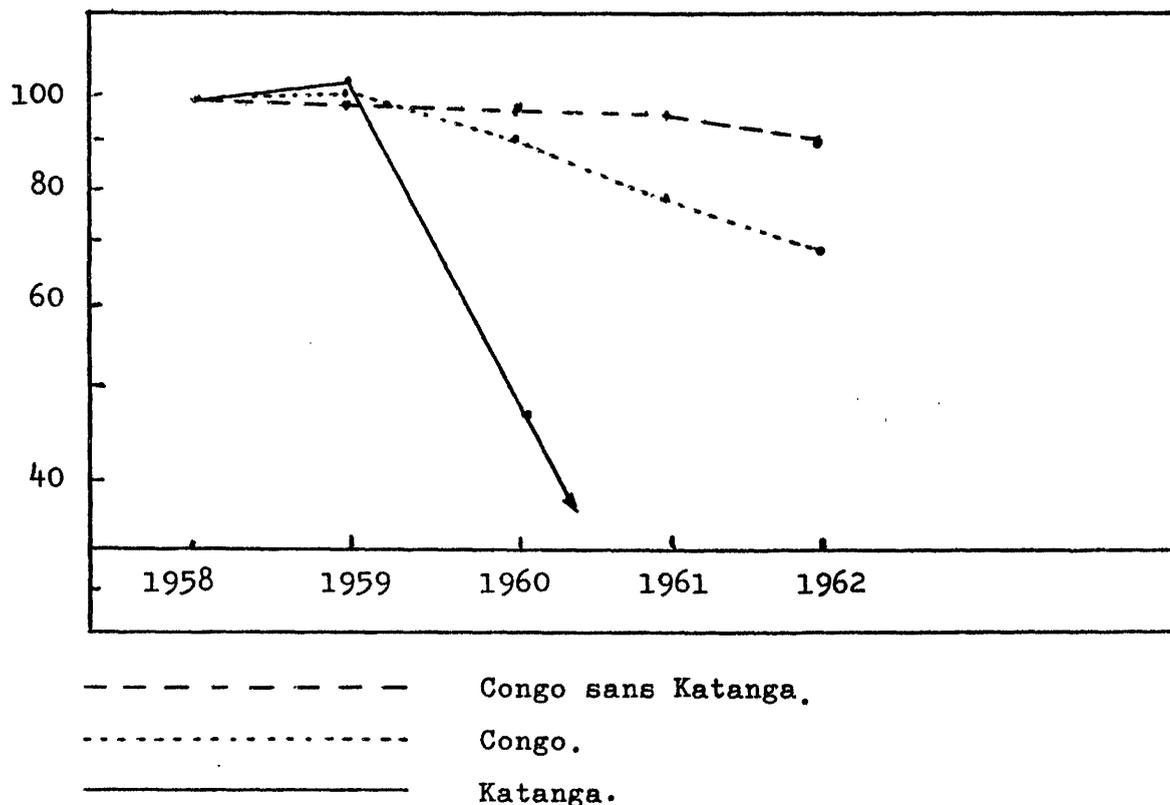
	<u>quantité</u>		<u>valeur</u>	
	tonne		1000 fr. c.	
Huile de palmiste	41.941		523.841	
" d'arachide	-		-	
" de coton	1.000	42.941	14.972	538.813
Tourteaux de palmiste	38.133		126.008	
" d'arachide	979		4.642	
" de coton	4.837	43.949	18.842	149.492
	-----		-----	
Total :	85.890		688.305	

2. L'EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1958

2.1. Variation de la production en fonction des indices de production

(a) Huile et tourteaux de palmiste

Le graphique ci-après montre l'évolution de l'indice de production.



De 100 en 1958, l'indice monte légèrement en 1959 (101,6) puis baisse régulièrement pour atteindre 69,2 en 1962.

L'indice de production relatif au Katanga monte à 106 en 1959, tombe à 49 en 1960 et 2,4 en 1962.

(b) Huile et tourteaux d'arachide

Les renseignements obtenus n'ont permis de calculer les indices de production que pour 1961 et 1962 dont les valeurs sont respectivement de 15,6 et de 8,5.

(c) Huile et tourteaux de coton

Même remarque que précédemment; les indices en 1961 et 1962 tombent à 31,4 et 16,2.

2.2. Variation de la production en fonction des quantités et de la valeur à prix courants

(a) Huile de palmiste

La production d'huile de palmiste qui était de fr.c. 724 millions pour 62.000 tonnes en 1958 est, en 1962, en baisse de fr.c. 192 millions et de 20.000 tonnes.

La baisse en valeur est de 26,5 % et en tonnage de 32 %.

(b) Huile d'arachide

La production d'huile d'arachide qui était de fr.c. 117 millions, pour 9400 tonnes, en 1958, est tombé en 1962 de fr.c. 51 millions et de 7100 tonnes, y compris l'huile d'arachide alimentaire.

(c) Huile de coton

La production qui était de fr.c. 93 millions pour 7650 tonnes en 1958 est, en 1962, en baisse de fr.c. 73 millions et de 6378 tonnes.

(d) Tourteaux

L'ensemble des tourteaux qui totalisait fr.c. 260 millions pour 104.000 tonnes en 1958 est en baisse, en 1962, de fr.c. 74 millions et de 48.000 tonnes.

3. LES POSSIBILITES IMMEDIATES ET A MOYEN TERME

L'activité de cette industrie est fonction des productions agricoles correspondantes tombées, comme on l'a montré, à des niveaux très inférieurs à ceux antérieurs à 1960.

Dans ces conditions, bien que connaissant les difficultés liées à la pénurie générale de pièces de rechange, celles-ci n'ont pas le caractère crucial des activités en expansion.

Les besoins en devises non inclus dans ceux de l'huilerie de palme ou dans ceux de la savonnerie s'élèvent à fr.c. 3,5 millions pour le ré-équipement. Il n'y a rien de prévu pour l'extension.

6.4. L A S A V O N N E R I E

1. LA SITUATION A FIN 1962

1.1. Nomenclature et localisation

Les savonneries installées au Congo et dénombrées par la mission sont au nombre de six, à savoir:

AMATO frères	Elisabethville
AMATO frères	Léopoldville
COMUELE	
MARSAVCO	Léopoldville
SOCITURI	
J. VAN LANCKER	Kolo

Les quatre premières ont fait l'objet d'une enquête et sont reprises à cette étude.

1.2. Le volume de la production s'élève en 1962 à:

(a) <u>valeur</u>	fr.c. 389 millions
(b) <u>quantité</u>	savon de ménage et de toilette 20.670 tonnes

1.3. Les conditions d'approvisionnement

(a) L'approvisionnement local porte principalement sur les corps gras et les emballages. Pour ceux de ces derniers qui sont en papier ou en carton, les choses ne vont pas sans difficultés.

(b) L'approvisionnement extérieur fournit les matières annexes parmi lesquelles la soude caustique, les colorants, les parfums, etc...

1.4. L'emploi

Cette industrie occupe plus de 2000 salariés, y compris ceux de l'huilerie quand cette activité est accolée à la savonnerie.

Les cadres étrangers sont au nombre de 46 soit 1 cadre étranger pour 43 ouvriers congolais.

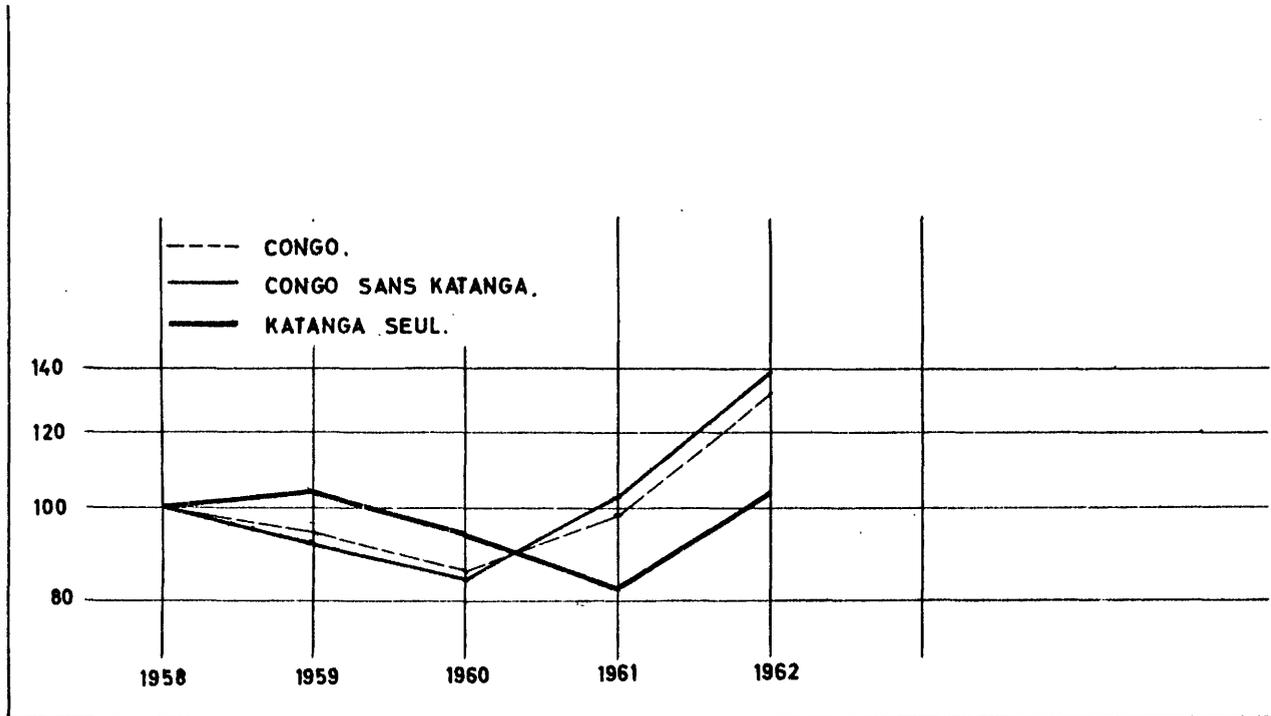
C'est probablement la plus faible densité de cadres européens existant au Congo.

1.5. Les importations se montent, en 1962, à fr.c. 56 millions, parité fixe, et 2579 Tonnes dont 63,6% à destination du Katanga.

2. L'EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1958

2.1. Variation de la production en fonction de l'indice de production

Le graphique ci-dessous montre les évolutions des indices de production de la savonnerie.



Parti de 100 en 1958 l'indice fléchit en 1959 et en 1960 jusqu'à 86,1. Il se redresse à 97,9 pour 1961 et monte à 133,2 en 1962. Si on considère l'indice du Congo sans le Katanga la chute est plus profonde (84,6) en 1959, mais le point culminant est plus élevé: 138,8 en 1962. Celui du Katanga par contre descend jusqu'en 1961 et ne remonte qu'à 105,8 en 1962.

2.2. Variation de la production en fonction des quantités et de la valeur à prix courants

La production de la savonnerie qui s'élevait, en 1958, à fr.c. 193 millions pour 18.300 tonnes a augmenté, en 1962, de fr.c. 196 millions et de 2400 tonnes, soit de 101,5 % en valeur et de 13 % en tonnage.

Cette différence de pourcentage s'explique par le fait que le tonnage de savon de toilette a plus que triplé sur 1958, et que la production de savon marbré a été remplacée par des savons de ménage de meilleure qualité.

2.3. Variation de l'emploi et des salaires

Le nombre des ouvriers congolais a dû peu varier depuis 1958, des diminutions dans certains cas étant compensées par des hausses dans d'autres.

Les cadres étrangers par contre ont dû diminuer de moitié depuis 1958.

2.4. Variation des importations

Les importations qui étaient en 1958 de fr.c. 54,4 millions et de 2.157 tonnes ont augmenté de fr.c. 1,6 million, parité fixe, et de 722 tonnes.

3. LES POSSIBILITES IMMEDIATES ET A MOYEN TERME

L'évolution du goût de la clientèle vers des produits de qualité plus évoluée se confirme depuis 1960, ce qui laisser présager une progression continue.

4. TABLEAU RECAPITULATIF DES BESOINS EN DEVICES DE LA SAVONNERIE

	<u>Moyenne annuelle</u>			<u>Total cumulé</u>
	<u>1ère année</u>	<u>2ème année</u>	<u>3ème année</u>	
Approvisionnement	79	86,5	95,5	261
Ré-équipement	3,5	3,5	3,5	10,5
Extension	les extensions en cours suffisent			
	<u>82,5</u>	<u>90,0</u>	<u>99,0</u>	<u>271,5</u>

6.5. FABRICATIONS CHIMIQUES DIVERSES

1. Les activités suivantes sont exercées au Congo, à savoir :

- | | | |
|---|------------|-------------------|
| • <u>Parfumerie</u> | LACOPA | à Léopoldville |
| | MARSAVCO | à " |
| • <u>Produits d'entretien</u> | ROSE D'OR | à " |
| • <u>Produits pharmaceutiques</u> | PHARMAKINA | à Bukavu |
| qui prépare des dérivés de quinquina et de sels de quinine. | | |
| • <u>Peintures et vernis</u> | AFRIPAIN | à Léopoldville et |
| | | à Elisabethville |
| | GALLIC | à Léopoldville et |
| | | à Jadotville |
| | LAVENNE | à Léopoldville |
| | EGOCONGO | à Léopoldville |

2. Les besoins annuels pour devises en approvisionnements pour l'ensemble de ces activités, s'élèvent à environ fr.c. 120 millions, parité fixe.

7. L'INDUSTRIE DES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES

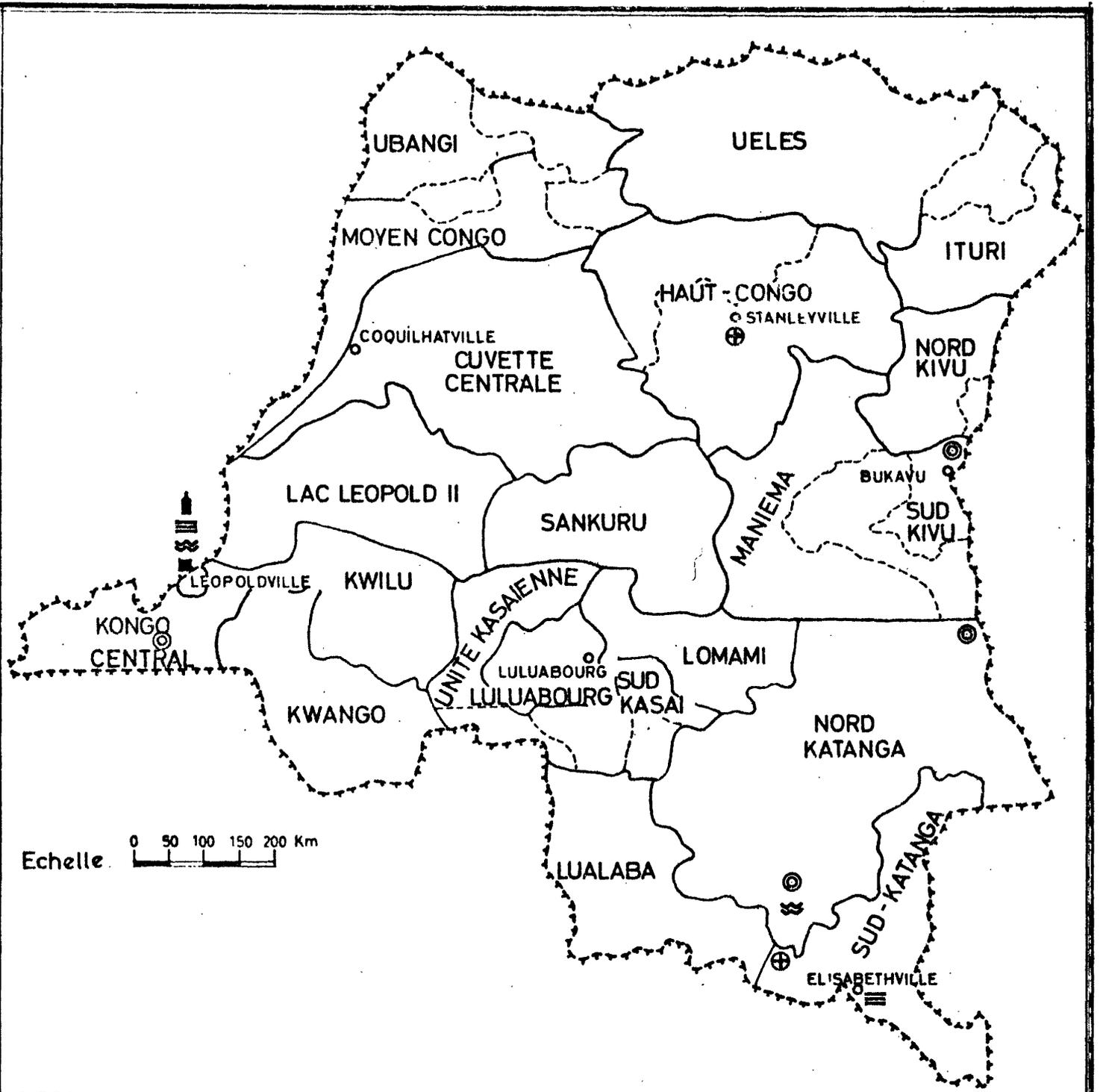
1. NOMENCLATURE ET LOCALISATION

On groupe sous la désignation d'industrie de produits minéraux non métalliques les industries suivantes:

Cimenterie
Matériaux en ciment et fibro-ciment
Bouteillerie
Terre cuite

La nomenclature des sociétés installées au Congo fait l'objet du tableau ci-dessous et l'on trouvera à la carte de la page suivante la localisation des entreprises.

<u>Dénomination</u>	<u>Nature des activités</u>					
	Cimenterie	Atelier de mouture	Articles en fibro-ciment	Matériaux en ciment	Terre cuite	Bouteillerie
Bouteillerie de Léopoldville						x
Bricongo					x	
Briqueville					x	
Ciments d'Albertville	x					
Ciments du Congo	x	x				
Ciments de Jadotville		x				
Ciments du Katanga	x		x			
Ciments du Kivu	x					
Eternit-Congo			x			
M.C.L.				x		
Solidus				x		



Echelle 0 50 100 150 200 Km

LEGENDE

- ⊙ Cimenterie
- ⊕ Usine de mouture de clinker
- ⚡ Usine de fibro-ciment
- Matériaux en ciment
- 🍷 Bouteillerie
- ☰ Terre cuite

CLASSE 33
INDUSTRIE DES PRODUITS MINÉRAUX NON-MÉTALLIQUES
 Localisation

2. APERCU GLOBAL DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES EN 1962 (1)

Valeur de la production

fr.c. 673 millions

Emploi

salariés congolais 1400

cadres étrangers 67

Importations de produits

concurrent ceux fabriqués

fr.c. 14,8 millions, parité fixe

Besoins en devises: annuels
cumulés sur 3 ans

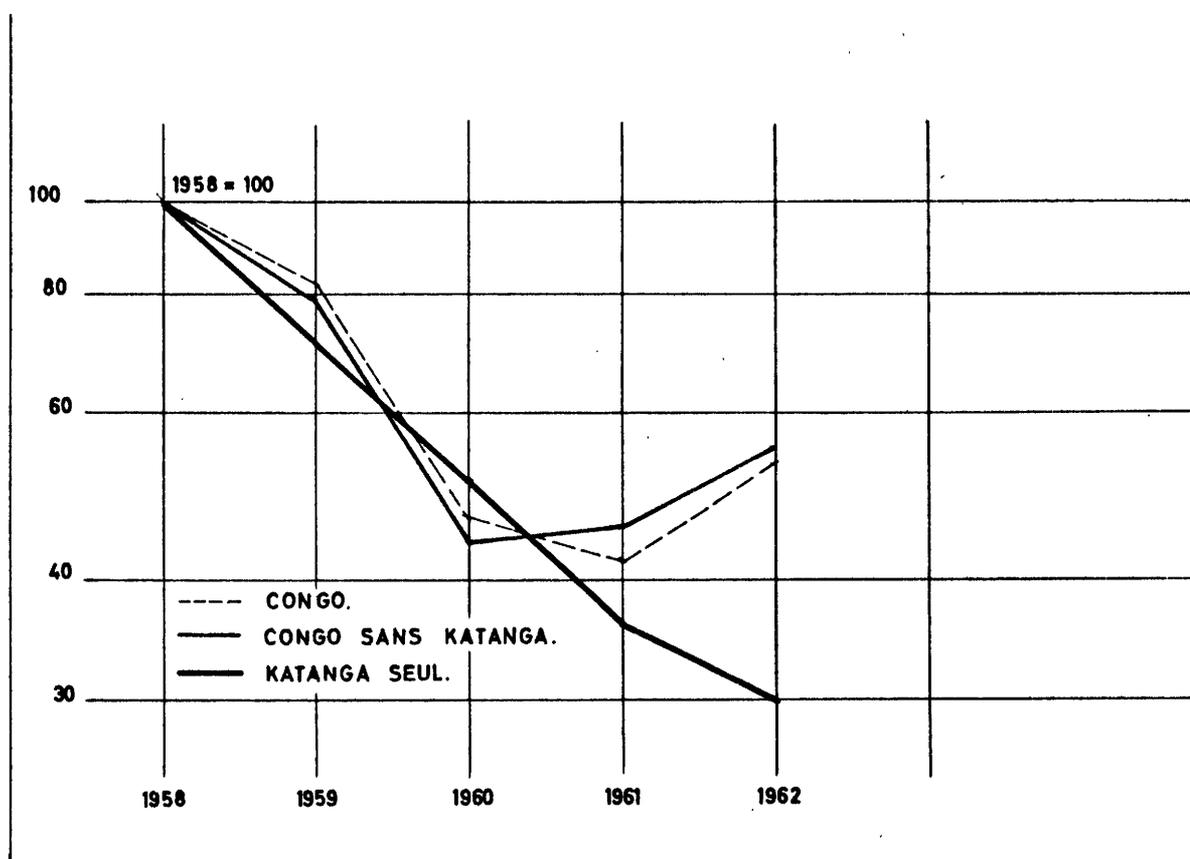
fr.c. 216 millions, parité fixe

fr.c. 649 millions, parité fixe

3. EVOLUTION DES INDICES DE PRODUCTIONS GLOBAUX, DEPUIS 1958

Les courbes ci-dessous montrent que:

• l'indice global pour le Congo tombe de 100 en 1958 à 42,3 en 1961 pour remonter à 53,1 en 1962.



(1) Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas ceux de l'industrie de la terre cuite.

- celui du Congo sans le Katanga ne tombe qu'à 44 en 1960, remonte faiblement en 1961 et atteint 55,1 en 1962.
 - celui du Katanga décroît constamment, l'année 1962 étant la plus basse avec 30,6.
-

7.1. L A C I M E N T E R I E

1. LA SITUATION A FIN 1962

1.1. Quatre cimenteries et deux usines de mouture de clinker sont installées au Congo (1)

L'usine située au Kivu, démarrée en 1959, a arrêté sa fabrication depuis la fin de 1960. L'atelier de mouture de Stanleyville, terminé au début de 1960, n'a jamais fonctionné.

Le Congo exporte du ciment au Ruanda, au Burundi, au Tanganyika et dans l'ex-Afrique équatoriale française.

Pour mémoire on se contentera d'indiquer l'existence de certaines activités complémentaires telles que concassés et chaux, non repris dans cette étude.

1.2. Le volume de la production s'élève, en 1962, à environ:

(a) valeur: fr.c. 430 millions

(b) quantité: 198.000 tonnes

La cimenterie a travaillé au tiers de sa capacité de production.

1.3. Les conditions d'approvisionnement

Les cimenteries sont installées à proximité des gisements de calcaire et d'argile qui constituent leurs matières premières essentielles. Les cimenteries du Kivu et du Katanga ont la possibilité de s'approvisionner en charbon et en gypse d'origine locale tandis que les autres doivent importer ces matières.

Toutes les cimenteries dépendent de l'importation pour leur approvisionnement de produits réfractaires, corps broyants, et pièces de rechange. Les explosifs pour les carrières sont fabriqués au Katanga et ne devront plus être importés à partir de 1963.

L'ordre de grandeur des besoins en devises pour 1962 est de
fr.c. 70 millions, parité fixe.

Les cimenteries dont l'attribution en devises en 1962 dépendait de Léopoldville n'ont vu leurs demandes satisfaites que dans la proportion de 60 %. Le reliquat de leurs stocks de la période antérieure à 1960 leur a permis de combler le déficit mais ces possibilités ne se retrouveront guère en 1963.

(1) Nomenclature et localisation figurent dans les pages précédentes.

1.4. L'emploi

La cimenterie occupe plus de 800 salariés dont 49 cadres étrangers soit 1 cadre étranger pour 16,6 ouvriers congolais.

1.5. Les importations de ciment sont quasi nulles. Elles se montent à environ fr.c. 1,4 million, parité fixe, pour 246 tonnes.

1.6. La cimenterie congolaise à l'échelle africaine

Les productions de ciment des différents pays africains sont les suivantes, exprimées en milliers de tonnes :

	<u>1958</u>	<u>1962</u>
Afrique du Sud	2.722	2.657
République Arabe Unie	1.511	2.387
Algérie	842	1.071 (1961)
Rhodésie-Nyassaland	796	438
Maroc	408	698
Congo	408	198
Tunisie	345	363
Nigeria	113	191

2. L'EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1958

2.1. Variation de la production

Le graphique ci-après trace l'évolution de l'indice de production et celle prolongée de la ligne de tendance 1954-1958.

2.1.1. Evolution de l'indice de production

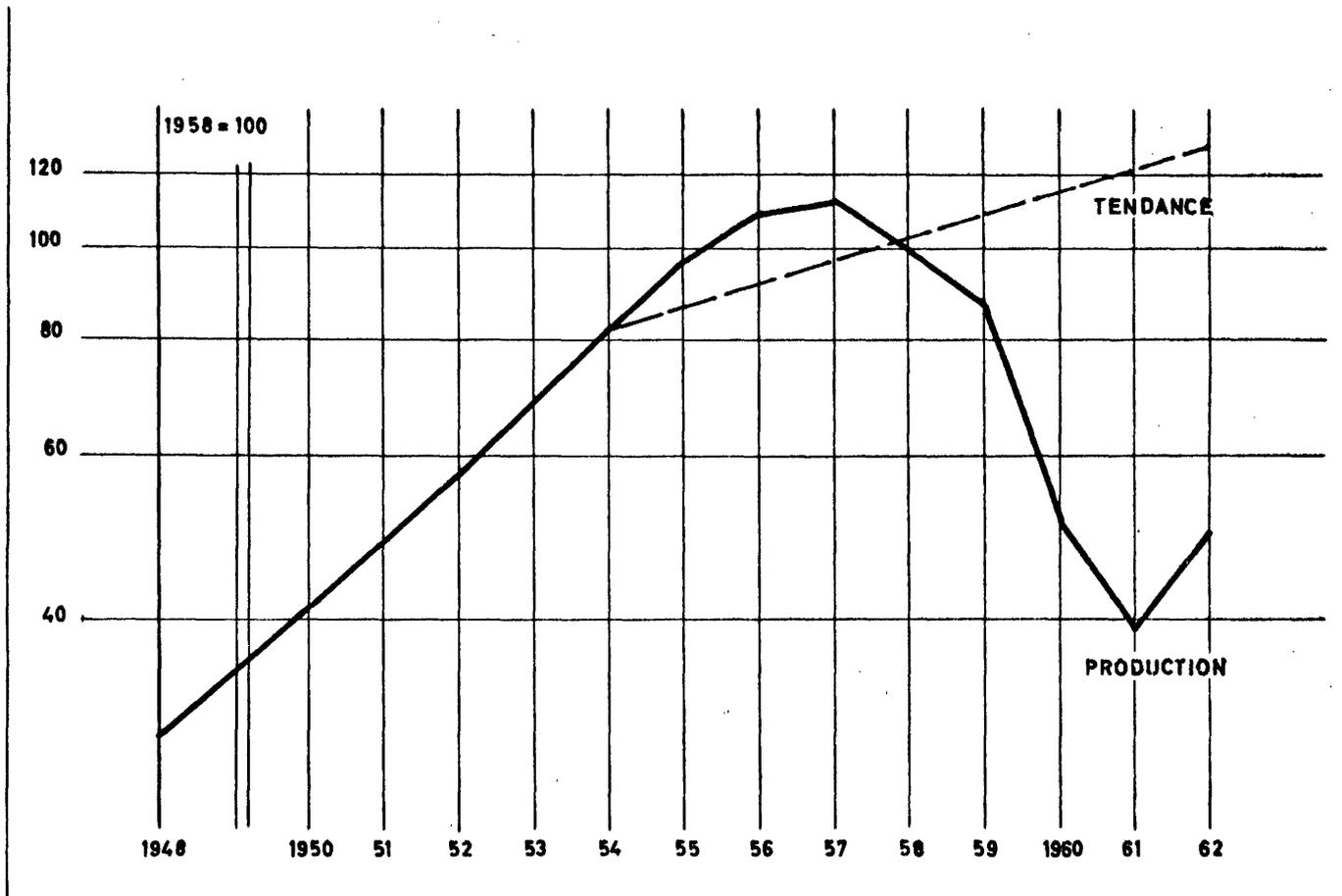
On voit qu'à partir de 1958 (indice 100) l'indice de production continue la baisse amorcée depuis 1957 (112) pour en arriver au minimum en 1961 (38) et se redresse en 1962 (48,4). Cette amélioration se continue d'ailleurs en 1963, les premiers mois enregistrant une hausse d'environ 25 % sur les chiffres des mêmes mois de 1962.

2.1.2. Comparaison avec la ligne de tendance

La prolongation de la ligne de la tendance 1954-1958 conduit à

un indice de 127,7 en 1962, soit plus de 2 fois 1/2 l'indice réel en 1962.

- PRODUCTION DE CIMENT ET TENDANCE 1954-1958



2.2. Variation de la production en fonction des quantités produites et de la valeur à prix courants

Le volume de la production qui était en 1958 de 408.000 tonnes de ciment, pour une valeur de fr.c. 603 millions, a diminué, entre 1958 et 1962, de 210.000 tonnes, et de fr.c. 173 millions, soit 51,5 % en quantité et 29 % en valeur, l'augmentation du prix unitaire à la production étant de 47 %.

2.3. Variation de l'emploi et des salaires

Le nombre des salariés qui était de 1880 en 1958, dont 102 cadres étrangers a diminué en 1962 de 1074 unités soit 57 %, c'est-à-dire un pourcentage supérieur à celui de la diminution

quantitative de la production. Les cadres étrangers diminuent seulement de 48 % . Le nombre de salariés africains pour 1 cadre étranger passe de 17,5 à 16,6, ce qui est un des rares cas où les cadres étrangers sont proportionnellement plus nombreux en 1962 qu'antérieurement à 1960.

2.4. Variation des importations

Les importations de 1958 s'élevaient à 132.000 tonnes et à fr.c. 170 millions contre 246 tonnes et fr.c. 1,4 million, parité fixe en 1962. Elles ont donc baissé de 131.754 tonnes et de fr.c. 168,6 millions. En 1959 elles avaient déjà baissé de 42,5 % sur 1958.

3. LES POSSIBILITES IMMEDIATES ET A MOYEN TERME

3.1. Les cimenteries possédant une capacité de production triple de la consommation de 1962, sont à même de répondre aux demandes du marché dans l'immédiat et vraisemblablement à moyen terme. Le chiffre maximal de la consommation congolaise de ciment a été de 630.000 tonnes en 1956, à une époque de vive expansion du Congo et de grands travaux.

3.2. En 1962 la production de ciment au Congo sans le Katanga a augmenté de 50 % sans lancement de nouveaux travaux importants de génie civil.

Cette reprise est sans doute due à l'expansion de la demande des particuliers. Ceux-ci - ou tout au moins ceux qui ont vu leur revenu nominal gonflé par l'inflation - ont été contraints par les restrictions de change de s'orienter vers des biens de production locale.

Cette progression a toutes raisons de s'amplifier d'autant plus que le mouvement actuel devrait se propager au Katanga sans ralentir pour autant dans le reste du pays.

D'autre part les entreprises étrangères dont les liquidités sont bloquées au Congo peuvent désirer protéger celles-ci d'une inévitable dépréciation en les transformant en biens immobiliers.

Au début de 1963 plusieurs immeubles étaient en chantier et leur nombre augmentera en fonction du montant des importations de matériaux annexes, tels que fer à béton, poutrelles, sanitaires, etc...

En résumé on doit s'attendre à voir dépassées, en 1963, les

prévisions de production de ciment, chiffrées à 250.000 tonnes. On évalue à fr.c. 80 millions, parité fixe, les devises nécessaires en 1963 à la cimenterie pour une production de l'ordre prévu.

3.3. En ce qui concerne les investissements nouveaux, on relève un projet de fabrique de produits en béton cellulaire qui nécessiterait fr.c. 7 millions, parité fixe, correspondant un emploi supplémentaire de 25 salariés congolais.

4. TABLEAU RECAPITULATIF DES BESOINS ANNUELS DE DEVISES

On trouvera ci-dessous une estimation de l'ordre de grandeur des devises nécessaires aux cimenteries:

million de fr.c., parité fixe

	<u>Moyenne annuelle</u>			<u>Total cumulé</u>
	<u>1ère année</u>	<u>2ème année</u>	<u>3ème année</u>	
Approvisionnement	80	88	97	265
Investissements nouveaux	7	-	-	7
	<u>87</u>	<u>88</u>	<u>97</u>	<u>272</u>

Ce tableau ne prévoit pas de devises pour rééquipement, bien qu'un certain rééquipement apparaisse probable dans le laps de temps considéré, mais aucune indication chiffrée n'a été communiquée.

7.2. AUTRES INDUSTRIES DES PRODUITS
MINERAUX NON METALLIQUES

1. LA SITUATION A FIN 1962

1.1. On a groupé dans ce chapitre des fabrications d'articles à base de ciment et la bouteillerie, à savoir :

- (a) Fibro-ciment : ETERNIT-CONGO
: CIMENTS DU KATANGA (CIMENKAT)
- (b) matériaux en ciment : SOLIDUS
- (c) carreaux : M.C.L.
- (d) bouteillerie : LA BOUTEILLERIE DE LEOPOLDVILLE

A l'exception de Cimenkat situé à Lubudi dans l'ancienne province du Katanga, les autres sont installées à Léopoldville.

Les statistiques concernant M.C.L. faisant défaut, la présente étude n'a pu faire état que de ses besoins en devises qui sont compris dans le total nécessaire à l'ensemble de ces activités.

1.2. Le volume de la production s'élève à

- (a) valeur fr.c. : 244 millions
- (b) quantité : 1.122.000 mètres carrés de fibrociment
: 46.000 tonnes de matériaux
: 21,6 millions de cols

1.3. Les conditions d'approvisionnement

(a) L'activité de l'industrie du fibro-ciment, pour les produits de laquelle, la demande est en forte reprise depuis 1962, dépend des importations d'amiante, de cellulose, de colorants, ainsi que d'articles annexes servant à l'utilisation des produits fabriqués. Ses besoins en devises n'ont été servis, en 1962, que pour le tiers de la valeur demandée.

(b) La fabrication des articles en ciment est freinée par le manque de fers à béton approvisionnés à seulement 24 % de la demande. En ce qui concerne l'approvisionnement local, l'insuffisance des transports automobiles réduit les apports de sable.

(c) Enfin la bouteillerie est handicapée par le changement intervenu dans l'origine de ses fournitures de carbonate de soude; délais accrus et prix plus élevés.

1.4. L'emploi

Ces industries occupent environ

600 salariés

dont 18 cadres étrangers

soit 1 cadre étranger pour 33 salariés africains.

1.5. Les importations

(a) Pour les articles à base de ciment (fibro-ciment et matériaux en ciment) les importations sont quasi nulles en 1962 :

300 Kg. pour fr.c. 39.000, parité fixe.

Mais d'autre part, les importations de tôles en acier ondulées zinguées d'une épaisseur inférieure à 0,15 m/m (les épaisseurs supérieures étant interdites à l'importation) se sont élevées, Katanga non compris et pour les 9 premiers mois de 1962 à

fr.c. 47 millions, parité fixe.

(b) Pour la bouteillerie on a importé en 1962,

3618 tonnes pour fr.c. 14,8 millions, parité fixe.

Le Katanga compte dans ces totaux pour respectivement

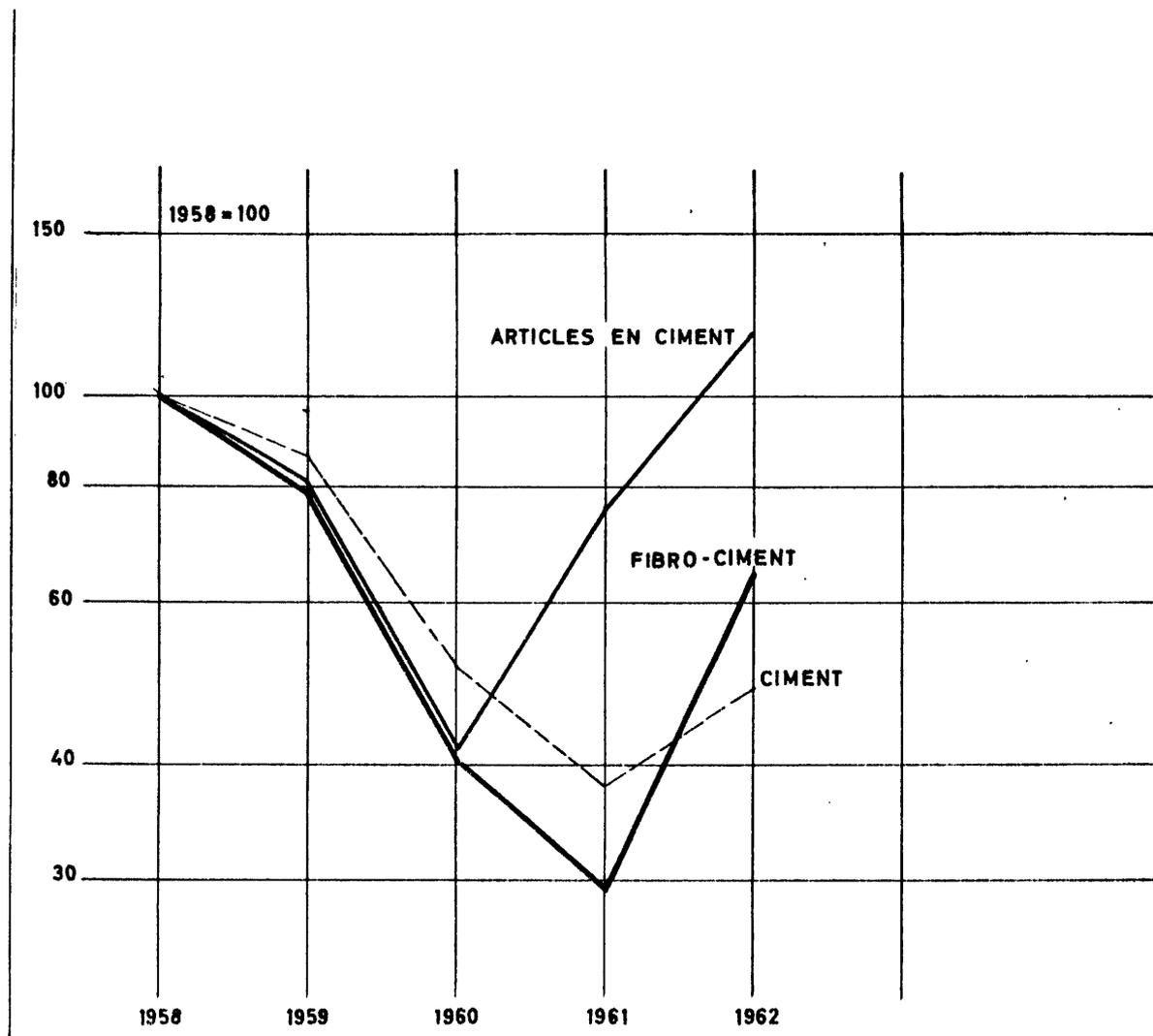
2926 tonnes et fr.c. 11,3 millions, parité fixe.

2. L'EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1958

2.1. Variations des indices de production

2.1.1. Fibro-ciment et matériaux en ciment

Les courbes ci-dessous montrent les évolutions des indices de production de ces activités auxquelles on a adjoint, pour comparaison, celle du ciment.



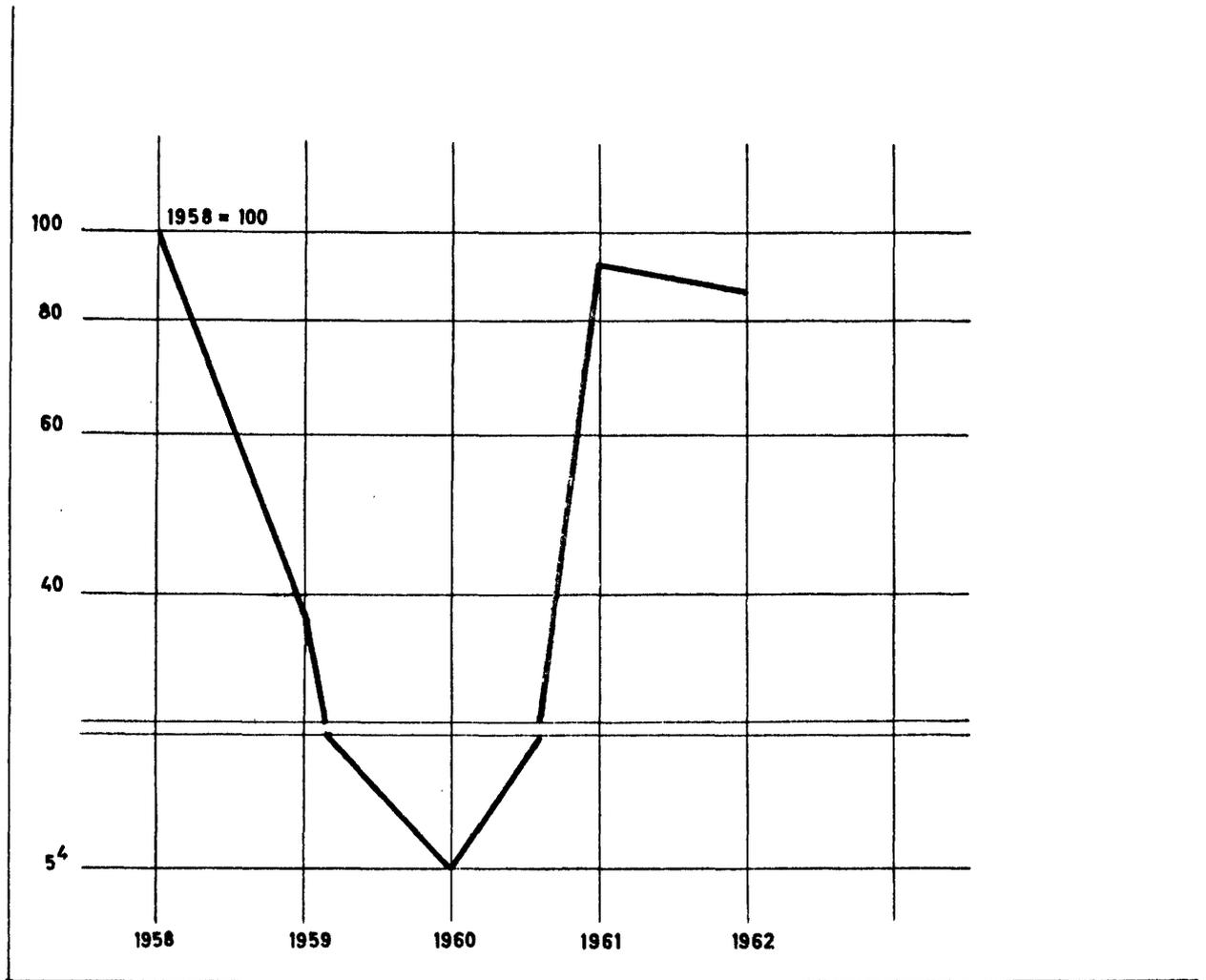
L'indice du fibro-ciment décroît constamment de 100 en 1958 à 29,3 en 1961. Il remonte sensiblement en 1962 atteignant 62,8.

Celui des matériaux en ciment de 100 en 1958 décroît jusqu'en 1960 où il passe pour un minimum de 41,3. Il se redresse à partir de 1961 (74,9) pour, en 1962, dépasser de 16 % celui de 1958.

Ces courbes continueront vraisemblablement à présenter des allures ascendantes du fait de la demande croissante en 1963, surtout à Léopoldville.

2.1.2. Bouteillerie

La courbe ci-dessous montre l'évolution de l'indice de production propre à cette activité :



Les variations de cet indice sont très grandes, mais l'on doit avoir présent à l'esprit qu'antérieurement à 1958 la bouteille-rie travaillait par campagne et chôlait pendant des temps plus ou moins longs. Cela explique qu'en 1959 l'indice tombe à 37,3 puis à 5,4 en 1960. Le maximum est en 1961 avec 92,4.

En 1962 où l'indice retombe à 86,5 la fabrication a été arrêtée 4 mois au lieu de 7 semaines en 1961. La campagne actuellement en cours a commencé en mai 1962.

La production de 1958 à 1960 compris est de 36 millions de cols. Celle des années 1961 et 1962 s'élève à 45 millions de cols.

2.2. Variation de la production et de la valeur à prix courants

La production sui s'élevait en 1958 à fr.c. 161 millions a

augmenté de fr.c. 83 millions.

La progression en valeur tient aux différents facteurs suivants:

- . les prix de vente unitaires des articles en fibro-ciment ont en moyenne augmenté de 13 %.
- . le tonnage des matériaux en ciment est en augmentation accompagnée d'une faible hausse des prix de vente.
- . la production moyenne annuelle de cols a augmenté ainsi que le prix unitaire dont la progression est de 100 %.

2.3. Variations des importations

(a) Pour les articles en fibro-ciment et les matériaux en ciment, de très faibles qu'elles étaient en 1958, 290 tonnes pour fr.c. 1,66 million, elles tombent pratiquement à zéro en 1962.

(b) Pour la bouteillerie de 6450 tonnes et fr.c. 22,8 millions en 1958, les importations diminuent de 44 % en quantité (2832 tonnes) et de 35 % en valeur (fr.c. 8 millions, parité fixe).

3. LES POSSIBILITES IMMEDIATES ET A MOYEN TERME

3.1. Dans l'immédiat

3.1.1. Les premiers mois de 1963 confirment et amplifient le redressement constaté en 1962 pourtant freiné par l'insuffisance des devises accordées pour les importations des matières annexes et des pièces de rechange.

3.1.2. Pour remédier à cette déficience dans le cas de la fabrication de plaques ondulées en fibro-ciment, peut-être pourrait-on envisager de réduire encore les importations de tôles ondulées, bien que déjà restreintes, en virant un certain montant de devises affectées aux importations de tôles au profit des importations d'amiante. Si une certaine gêne pour quelques utilisations spéciales devait s'ensuivre, elle serait largement compensée par la plus grande surface couverte pour une même sortie de devises.

La consommation de ciment s'en trouverait augmentée et un accroissement de l'emploi en résulterait également.

Enfin il faut considérer la possibilité d'exportation d'articles en fibro-ciment que les spécialistes chiffrent à environ 600.000 m² et constitueraient une rentrée de devises au moins double de celles nécessitées pour l'achat de matériaux annexes à l'exception du colorant qui ne paraît pas indispensable.

3.1.3. Pour les approvisionnements des diverses activités considérées, les besoins en devises s'élèvent à fr.c. 63 millions, parité fixe, dont 35 millions pour l'amiante, 10 pour les fers à béton, et 7 pour la bouteillerie.

3.1.4. Pour le rééquipement les besoins en devises s'élèvent à fr.c. 12 millions, parité fixe.

3.2. A moyen terme

Les projets d'investissements nouveaux s'élèvent à fr.c. 142 millions, parité fixe. Une fois réalisés ces investissements procureraient un emploi supplémentaire à 300 ouvriers congolais.

4. TABLEAU RECAPITULATIF DES BESOINS EN DEVISES

On trouvera ci-dessous à titre indicatif et en fonction des éléments connus à ce jour une estimation de l'ordre de grandeur des devises nécessaires aux activités décrites précédemment :

million en fr.c., parité fixe

	<u>Moyenne annuelle</u>			<u>Total cumulé</u>
	<u>1ère année</u>	<u>2ème année</u>	<u>3ème année</u>	
Approvisionnement	63	70	78	211
Rééquipement	12	6	6	24
Investissements nouveaux	46	46	50	142
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	121	122	134	377

8. L'INDUSTRIE METALLURGIQUE DE BASE

1. LA SITUATION EN 1962

1.1. Nomenclature des entreprises groupées sous cette rubrique:

	Genre de production		
	Non ferreux pour l'exportat.	Fonte pour le marché intérieur	Non ferreux pour le marché intérieur
Union Minière du Haut-Katanga	+		
Société Métallurgique Katan- gaise	+		
Compagnie Géologique et Mi- nière des Ingénieurs et In- dustriels belges	+		
Chanimétal		+	
Somkat		+	
Laminaires, Trefileries et Câbleries (Latreca)			+
Cimenkat		+	

1.2. La métallurgie de base exportatrice

1.2.1. La métallurgie de base au Congo est surtout consacrée à la transformation des minerais de non-ferreux pour l'exportation. Les entreprises qui se consacrent à cette activité sont toutes situées dans l'ancienne province du Katanga.

1.2.2. Le volume de la production: s'élève , en 1962, à environ

(a) valeur ex-usine fr.c. 8.491 millions

(b) quantité tonnes: 509.000

dont

cuiivre	297.000
cobalt	9.683
concentrés de zinc	144.670
zinc-métal	55.999

Cadmium	tonnes:	307
Etain		1.010

1.2.3. La valeur ajoutée au minerai par le traitement industriel effectué au Congo est relativement importante.

Pour tous les produits - sauf l'étain - le traitement comprend la concentration du minerai, classement justifié par le haut degré de technicité des procédés de flottation utilisés.

Par contre dans le cas de l'étain le traitement industriel n'est considéré commencé qu'après le lavage de la cassitérite que certaines sociétés minières exportent telle quelle.

1.2.4. L'emploi

L'industrie métallurgique de base travaillant pour l'exportation emploie 15.000 salariés environ dont 1.338 cadres étrangers, soit un cadre étranger pour 10 ouvriers congolais.

1.2.5. Les conditions d'approvisionnement

Les entreprises minières du Sud-Katanga ont disposé d'une part suffisante de leurs recettes en devises pour couvrir leurs besoins, d'autre part, les moyens de communication et les voies d'évacuation n'ont pas fait défaut sauf pendant des périodes très brèves.

Par contre, la production d'étain a souffert du manque de devises et de la rupture des voies de communication à la suite des troubles qui ont ébranlé le Nord-Katanga.

1.2.6. L'industrie métallurgique de base pour l'exportation à l'échelle africaine

Pour la production de métal-cuivre, le Congo suit la Rhodésie, premier producteur d'Afrique, et précède de loin l'Union Sud-Africaine.

Pour la production des métaux de zinc et d'étain, le Congo est le premier producteur d'Afrique précédant respectivement la Rhodésie du Nord et l'Union Sud-Africaine.

1.3. La métallurgie de base travaillant principalement pour le marché intérieur

1.3.1. La métallurgie de base pour le marché intérieur n'existe qu'à l'état embryonnaire pour la métallurgie du fer et de l'acier

tandis qu'une entreprise plus importante satisfait les besoins du marché congolais en produits non ferreux demi-finis. Cette dernière exporte d'ailleurs une partie de sa production vers les pays voisins du Congo.

La gamme des productions comprend des produits de toute nature en fonte et en bronze, des produits demi-finis en cuivre, zinc, aluminium et laiton, des produits de tréfilerie tels que fils et câbles de cuivre, des tôles laminées à usage industriel comme les cathodes-mères pour l'électrolyse du cuivre et du zinc.

1.3.2. Le volume de la production: s'élève, en 1962, à environ,

(a) valeur fr.c. 120.698 millions

(b) quantité fonte 668 tonnes
produits non-ferreux 1483 tonnes

1.3.3. Les conditions d'approvisionnement

Cette industrie trouve aisément sur place les matières premières qu'elle utilise: non-ferreux et mitraille de fer.

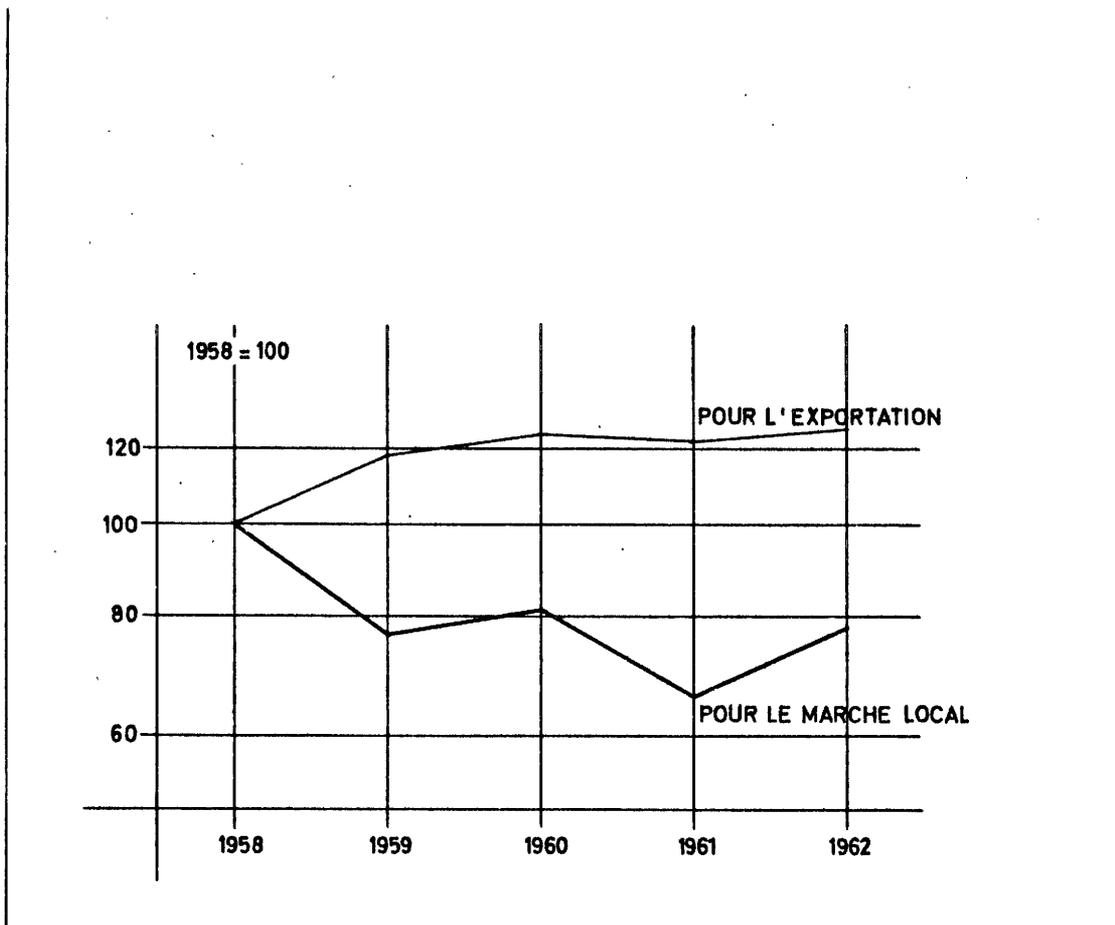
Elle doit cependant importer des matières d'appoint: réfractaires, aluminium, etc... et des pièces de rechange.

2. EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1958

2.1. La métallurgie de base exportatrice

2.1.1. Evolution de l'indice de la production

(crr page 134)



On voit que l'indice augmente de 23 points entre 1958 et 1960 et gagne encore 2 points de 1960 à 1962. L'activité de ce secteur industriel semble plafonner au niveau des possibilités d'absorption du marché mondial sans que la situation économique et politique des régions productrices affecte sensiblement le rythme de production.

2.1.2. Variation de la production en fonction des quantités et de la valeur à prix courants

Le volume de la production qui était en 1958 de 478.000 tonnes pour une valeur de fr.c. 6.069 millions a augmenté entre 1958 de 31.000 tonnes et de fr.c. 2.412 millions, soit 6,5 % en quantité et de 40 % en valeur.

2.1.3. Variation de l'emploi et des salaires

L'emploi des salariés africains a peu varié entre 1958 et 1962: il s'est réduit d'une centaine d'unités. L'effectif des cadres étrangers est passé de 1.585 à 1.338, soit un cadre étranger

pour 10 ouvriers africains en 1962 au lieu de un pour 8,5 en 1958.

2.2. La métallurgie de base travaillant principalement pour le marché intérieur.

2.2.1. Evolution de l'indice de production

Le graphique de la page 134, montre l'évolution baissière de la production. L'indice accuse une baisse de 26,4 points depuis 1958. La baisse est particulièrement forte pour la métallurgie du fer dont l'indice tombe à la cote 31,2 en 1962, sur base 100 en 1958. L'effondrement de la demande est responsable de cette baisse qui était déjà fort nette en 1959.

2.2.2. Variation de la production en fonction des quantités produites et des valeurs à prix courant

La production de fonte, par les entreprises recensées par la mission, s'élevait en 1958 à 2.135 tonnes, la diminution en 1962 sur 1958 est donc de 1.467 tonnes.

La production de produits non-ferreux de 1.532 tonnes en 1958 reste la même en 1962 avec 1.483 tonnes.

3. POSSIBILITES IMMEDIATES ET A MOYEN TERME

3.1. La métallurgie de base exportatrice

Les conventions passées entre le Conseil monétaire et chaque entreprise minière à titre particulier ont réglé en même temps le problème de l'approvisionnement en devises de l'industrie métallurgique de base exportatrice et celui de l'activité minière proprement dite. Pour les entreprises du Sud-Katanga ce système ne fait que consacrer la situation antérieure et permet le maintien de l'activité au niveau, malheureusement déprimé, des possibilités du marché mondial. Par contre la production d'étain au Nord-Katanga s'améliorera sans doute assez rapidement.

3.2. La métallurgie de base travaillant principalement pour le marché intérieur

3.2.1. Dans l'immédiat

Pour la métallurgie du fer, l'évolution sera d'abord fonction de

l'allure de la demande, et on doit espérer qu'une reprise de celle-ci ne sera pas ensuite contrariée par une attribution insuffisante de devises. Les besoins pour l'approvisionnement, qui sont repris ci-dessous, ne concernent que deux entreprises (1). Ils s'élèvent à fr.c. 10,8 millions, parité fixe, à quoi il faut ajouter pour le rééquipement des mêmes entreprises, fr.c. 12,6 millions, parité fixe.

3.2.2. A moyen terme

Les projets d'extension dans ce secteur ont pour but de valoriser les productions existantes et de les diversifier: production de fil électrique isolé et laminage d'acier. Leur coût s'élève à fr.c. 16 millions, parité fixe.

3.2.3. En résumé les besoins, non repris ailleurs (1), de la métallurgie de base travaillant pour le marché intérieur se présenteront comme suit au cours des trois prochaines années.

million fr.c., parité fixe

	Moyenne annuelle			Total cumulé
	1ère année	2ème année	3ème année	
Approvisionnement	11	12	13	36
Rééquipement	7	6	-	13
Nouveaux investissements	9	7	-	16
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	27	25	13	65

(1) Les besoins des autres sont repris dans les chapitres relatifs à l'activité principale de ces entreprises.

9. LA FABRICATION DE PRODUITS METALLURGIQUES & CONSTRUCTION DE
MATERIEL DE TRANSPORT

1. LA SITUATION A FIN 1962

1.1. Nomenclature des entreprises

	Réipients et bouchons	Meubles	Charpent. et chassis	Matériel de transport	Divers & outill.
<u>A LEOPOLDVILLE :</u>					
Départements de Chani- metal:					
Chantier Naval & Ateliers				x	
Congacier			x		
Chametal			x		
Fabrications Nouvelles					x
Fabrique Nationale de Meubles en Acier (F.N.M.A.-Congo)		x			
Socotole	x				
Aluaf	x				
Cobega	x				
Ray-Congo				x	
<u>A ELISABETHVILLE:</u>					
Sometole		x	x		
Mecelco		x			
Somville					x
Elitex		x			

Il n'a pas été possible de poursuivre l'enquête auprès de plusieurs petites entreprises qui fabriquent des grilles, des benes, des petits récipients, etc... Le travail du fer est, avec

la construction, le secteur d'activité où l'on rencontre le plus grand nombre d'entrepreneurs africains. Certains emploient des salariés et leur activité se situe à la limite de l'artisanat et de l'industrie.

De manière générale, ils n'importent pas eux-mêmes leurs matières premières mais s'adressent aux entreprises commerciales spécialisées. On ne connaît donc pas leurs besoins propres en devises.

1.2. Le volume de la production ne peut être apprécié en quantité étant donné l'hétéroénéité des produits considérés.

L'industrie congolaise produit des meubles métalliques, frigos et réchauds émaillés, des châssis et des charpentes, des fûts, des emballages métalliques, des bouchons couronnes. Le secteur "construction de matériel de transport" est représenté par un important chantier naval et par des entreprises qui montent des bennes de camions et des carcasses d'autobus (1).

A prix constant de 1958, la valeur ajoutée par ce secteur s'élève à :

fr.c. 169 millions

A prix courant, la valeur totale de la production s'élève à :

fr.c. 599 millions.

1.3. Les conditions d'approvisionnement

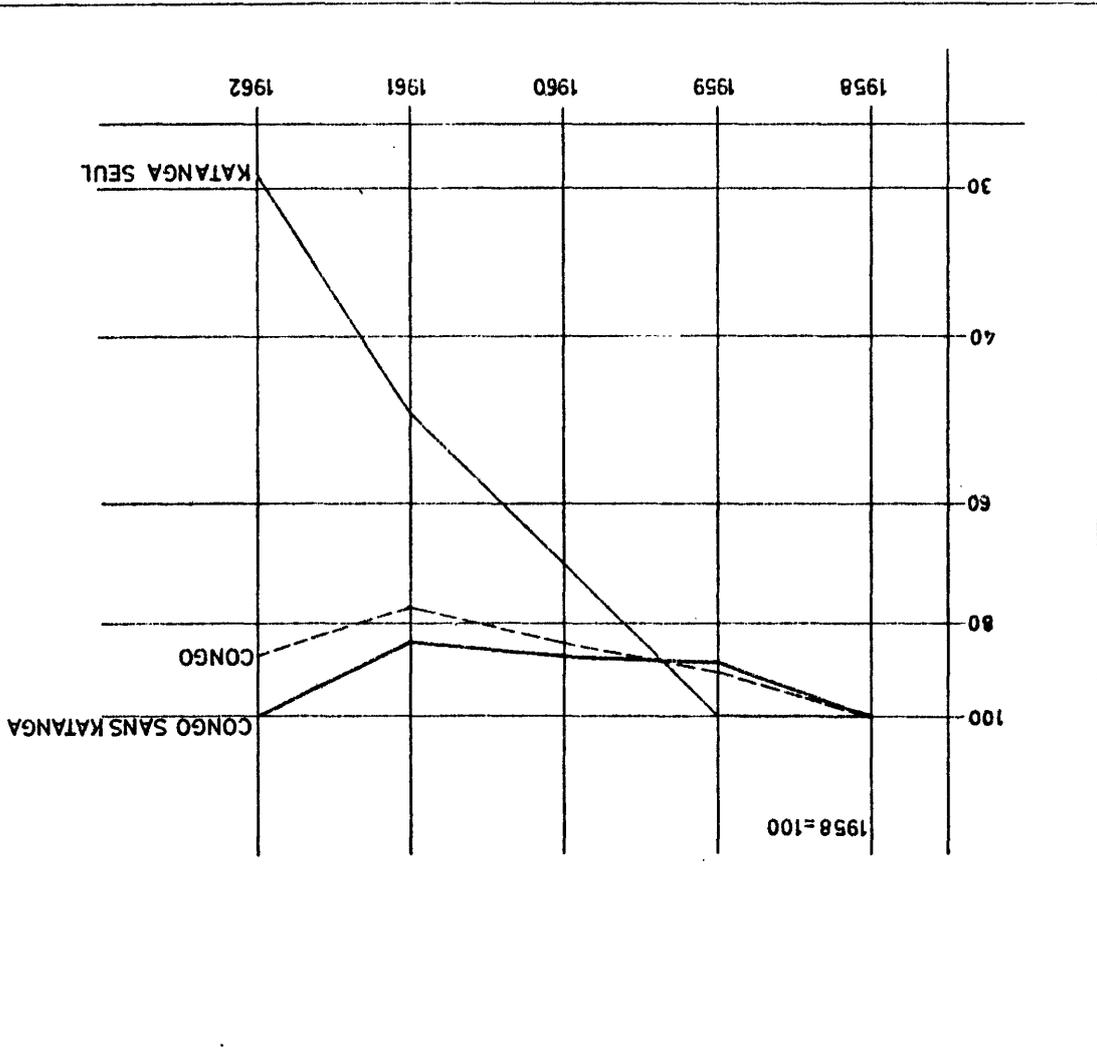
Le Congo ne possédant pas d'industrie sidérurgique dépend entièrement de l'extérieur pour l'approvisionnement en matières premières de ses fabrications de produits métallurgiques. Il semble que les entreprises de Léopoldville ont pu disposer de matières premières en quantité suffisante pour maintenir leur activité à un niveau comparable à celui de 1958. Cette situation est due sans doute à l'existence de stocks importants inutilisés entre 1958 et 1962 et qui arrivent maintenant à épuisement.

Au Katanga par contre, les entreprises n'ont pu satisfaire d'importantes commandes et ont dû se contenter de travailler à façon les matières importées par les entreprises minières.

1.4. L'emploi

Le secteur "Fabrication des produits métallurgiques et de matériel

(1) On rappelle que les ateliers intégrés de certaines entreprises, produisant leurs propres pièces de rechange ou procédant elles-mêmes aux réparations de leur matériel de transport, sont repris dans les descriptions de leurs activités principales (Ex.: Chantier Naval et Ateliers de Chemins de Fer de l'Otraco).



de transportⁿ emploie environ 1900 salariés congolais et 60 cadres étrangers, soit un cadre étranger pour 32 salariés.

2. EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1958

2.1. Evolution des indices de production

L'indice d'ensemble montre une diminution de la valeur ajoutée à prix constant: il passe de 100 à 87 entre 1958 et 1962. La situation très mauvaise des entreprises katangaises est responsable de la baisse de l'indice global; en effet leur indice tombe à la cote 28 tandis que leur part dans l'ensemble de l'activité congolaise passe, pour ce secteur, de 21,6 % en 1958 à 6 % en 1962.

Par contre l'indice qui illustre l'évolution de la production des entreprises de Léopoldville rejoint en 1962 le point de départ de 1958; la production qui avait fléchi de manière constante en 1958, 1960 et 1961 s'est redressée et a dépassé le niveau de 1959.

2.2. Variation de la production en fonction des quantités et des valeurs à prix courants

2.2.1. L'évolution des quantités produites ne peut s'exprimer en unités physiques mais seulement sous forme de valeur ajoutée à prix constant: méthode utilisée pour la confection de l'indice. Cette méthode ne rend pas compte des transformations subies par la gamme des productions, mais on peut dire que dans le cas de l'activité considérée, la production de biens d'équipement reste déprimée par suite de la faiblesse de la demande, tandis que la production des biens de consommation durables ainsi que celle des biens d'approvisionnement est en pleine expansion. Depuis l'indépendance plusieurs entreprises ont avec succès lancé sur le marché congolais des fabrications nouvelles qui sont parfois même très élaborées: frigos et réchauds émaillés par ex. Certaines entreprises qui étaient spécialisées dans la production d'équipement lourd ont reconverti une partie de leurs installations pour produire des biens de consommation courante tout en utilisant au maximum leurs moyens de production et la qualification de leur main-d'oeuvre:

2.2.2. A prix courant la valeur totale de la production qui était en 1958 de fr.c. 486 millions n'a augmenté que de fr.c. 114 millions, soit 23 % seulement. La faible ampleur de cette augmen-

tation est sans doute due à la transformation de structure signalée plus haut, car la hausse des prix unitaires à la production a certainement été plus forte qu'il ne paraît à considérer l'évolution des valeurs totales.

3. LES PERSPECTIVES IMMEDIATES ET A MOYEN TERME

3.1. Dans l'immédiat

A Léopoldville, où les entreprises ont su ramener l'activité au niveau de 1958, l'expansion de la production reste entravée par l'insuffisance des allocations de devises. Il en va de même a fortiori pour les entreprises d'Elisabethville.

Les besoins en devises pour l'approvisionnement en matières premières et d'appoint s'élèvent à

fr.c. 490 millions, parité fixe.

Si ces besoins sont satisfaits on peut prévoir une très forte augmentation de la production. En effet, la production en 1962 ne dépassait pas 600 millions soit à peu près le montant aujourd'hui demandé pour l'approvisionnement en matières premières et pièces de rechange. Toutefois pour situer l'ordre de grandeur des besoins exprimés par l'industrie considérée, il faut rappeler qu'ils sont inférieurs aux besoins de l'industrie des boissons, par exemple.

Les besoins exprimés pour le rééquipement immédiat s'élèvent à

fr.c. 15 millions, parité fixe.

3.2. A moyen terme

La tendance à la diversification des productions observée depuis 1960 s'amplifiera encore au cours des prochaines années, si les devises en quantité suffisante sont allouées aux entreprises. En général, les projets connus se caractérisent par la faiblesse de l'investissement par rapport à la ^{valeur de la} production attendue; ceci tient à l'existence d'infrastructures industrielles non entièrement utilisées.

Dès lors, la plupart des projets d'extension sont conçus de telle sorte que l'économie congolaise puisse amortir en un an le coût en devises du matériel importé par l'économie de devises résultant de la production locale de biens qui auraient dû être importés (1).

(1) Ce calcul est purement théorique en ce sens que les biens en question ne seront probablement pas mis à la disposition de l'économie congolaise - ou le seront en moins grande quantité - si l'investissement projeté n'est pas réalisé.

Les besoins en devises pour les différents projets d'extension s'élèvent à

fr.c. 46 millions, parité fixe.

Les principales productions nouvelles qui pourront être lancées sur le marché congolais sont:

- petits outils aratoires
- récipients en tôles émaillées
- produits de tréfilerie et de clouterie
- quincaillerie de bâtiment, etc...

La valeur de ces productions exprimée au coût de l'importation pourrait s'élever par an à

fr.c. 225 millions, parité fixe (1),

moyennant l'importation de matières premières et d'appoint pour un montant annuel de

fr.c. 135 millions, parité fixe (1).

3.3. En résumé, le tableau suivant récapitule les besoins annuels en devises de l'industrie des fabrications de produits métallurgiques et de matériel de transport; il donne un ordre de grandeur de l'évolution de ces besoins.

million de fr.c., parité fixe

	Moyenne annuelle			Total
	1ère année	2ème année	3ème année	cumulé
Approvisionnement	490	625	656	1.771
Rééquipement	9	6	-	15
Investissements	26	26	-	52
TOTAL	525	657	656	1.858

(1) Extrapolation à partir des renseignements fournis.

ANNEXE 1

TABLEAU DES PRINCIPALES PRODUCTIONS EN QUANTITE
DES ANNEES 1958 et 1962

	<u>Unités</u>	<u>1958</u>	<u>1962</u>
<u>Classe 20</u>			
Sucre	tonne	17.678	41.470
Corps gras alimentaires	tonne	1.000	5.300
dont margarine	tonne	608	1.898
Biscuit, chocolat, confiserie	tonne	1.000	2.248
<u>Classe 21</u>			
Bière	1000 hl	1.190	2.109
Boissons gazeuses	1000 hl	277	362
<u>Classe 22</u>			
Cigarettes	million	4.215	2.502
<u>Classe 23-24 (à l'exception des chaussures)</u>			
Cotonnades tissées	million de m.	55	48
Cotonnades imprimées	million de m.	12	26
Couvertures	1000 pièces	2.000	1.700
Sacs	1000 pièces	4.800	6.100
Textiles industriels	1000 m2	148	200
Tissus de laine et textile synthétique	1000 m2	40	287
Bonneterie	1000 douzaines	738	620
Confection	1000 chemises	4.000	2.700
<u>Classe 24</u>			
Chaussures cuir	1000 paires	700	994
Chaussures toile et caoutchouc	1000 paires	1.492	1.502
Sandaes en plastique	1000 paires	-	1.226

	<u>Unités</u>	<u>1958</u>	<u>1962</u>
<u>Classe 25</u>			
Bois déroulés, placages	m3	43.297	75.644
<u>Classe 28</u>			
Papier et cartons imprimés	tonne	1.653	2.228 (1)
<u>Classe 31. Industrie chimique</u>			
A/ Produits industriels essentiels			
Oxygène	1000 m3	329	182
Acétylène	tonne	101	46
Acide carbonique	tonne	767	1.360
Explosifs	tonne	2.688	2.634
Acide sulfurique	tonne	126.539	103.280
Autres produits industriels	tonne	6.592	7.613
B/ Huiles et graisses végétales			
Huile de palme	tonne	230.000	221.000
Huile de palmiste	tonne	61.618	41.936
Huile d'arachide brute	tonne	9.395	1.110
Huile de coton	tonne	7.650	1.272
Tourteaux	tonne	103.969	56.286
C/ Savons			
	tonne	18.262	20.669
D/ Parfumerie et produits d'entretien			
	tonne	92	803
<u>Classe 33</u>			
Ciment	tonne	408.000	198.000
Fibro-ciment	m2	1.789.000	1.122.000
Matériaux en ciment	tonne	39.210	46.000
Bouteilles	1000 cols	25.055	21.680

(1) Estimation.

	<u>Unités</u>	<u>1958</u>	<u>1962</u>
<u>Classe 34</u>			
A/ Pour le marché intérieur			
Fonte	tonne	2.135	668
Non-ferreux	tonne	1.532	1.483
B/ Pour l'exportation			
Cuivre	tonne	237.712	296.992
Cobalt	tonne	6.501	9.683
Concentrés de zinc	tonne	177.775	144.670
Zinc-métal	tonne	53.435	55.999
Cadmium	tonne	488	307
Etain	tonne	2.217	1.010
<u>Classes 35 et 38</u>	en valeur uniquement		

ANNEXE 2

TABLEAU DES PRINCIPALES PRODUCTIONS EN VALEUR
DES ANNEES 1958 et 1962

en milliers de fr. congolais

	<u>1958</u>		<u>1962</u>	
<u>Classe 20</u>				
Sucre	167.000		586.000	
Corps gras alimentaires	70.000		238.000	
Biscuit, chocolat, confiserie	30.000		86.000	
Autres industries alim.	55.000	322.000	190.000	1.100.000
<u>Classe 21</u>				
Bière	1.728.000		3.517.000	
Boissons gazeuses	87.000	1.815.000	291.000	3.808.000
<u>Classe 22</u>				
Cigarettes	1.231.000	1.231.000	920.000	920.000
<u>Classe 23-24 (à l'exception des chaussures)</u>				
Filature, tissage, in- diennerie	884.000		1.700.000	
Confection, bonneterie	522.000	1.406.000	700.000	2.400.000
<u>Classe 24</u>				
Chaussures	161.000	161.000	427.000	427.000
<u>Classe 25</u>				
Bois déroulés, placages	112.572	112.572	248.000	248.000

	<u>1958</u>		<u>1962</u>	
<u>Classe 28</u>				
Papier et cartons imprimés	161.000		267.000	(1)
<u>Classe 31. Industrie chimique</u>				
A/ Produits industriels				
essentiels	432.000		394.000	
B/ Huiles et graisses végétales				
Huilerie de palme	2.693.000		3.100.000	
Huile de palmiste	723.703		531.539	
Huile d'arachide brute	117.438		14.154	
Huile de coton	93.101		19.725	
Tourteaux	259.923		185.969	
C/ Savons				
	193.339		359.079	
D/ Parfumerie et produits d'entretien				
	20.900	4.533.404	113.000	4.717.466
<u>Classe 33</u>				
Ciment	603.000		430.000	
Autres produits minéraux non-métalliques				
	161.000	764.000	244.000	674.000
<u>Classe 34</u>				
A/ Pour le marché intérieur				
Métallurgie du fer et de l'acier				
	44.711		26.698	
Métallurgie des non-ferreux				
	83.000	127.711	94.000	120.698
B/ Pour l'exportation				
Cuivre	4.356.000		6.569.000	
Cobalt	958.000		1.039.000	
Concentrés de zinc	117.000		169.000	

(1) Estimation.

	<u>1958</u>		<u>1962</u>	
Cadmium	30.564		38.629	
Zinc-métal	389.510		548.510	
Etain	228.000	6.079.118	127.000	8.491.139

Classe 35. Fabrication des produits métallurgiques

Charpentes, châssis, emballages métalliques, meubles, etc...	485.090	485.090	600.000	600.000
--	---------	---------	---------	---------

Classe 38. Construction de matériel de transport

Constructions navales, de navires et construc- tion de bennes	246.270	246.270	108.410	108.410
		17.444.165		23.881.713

ANNEXE 3

BESOINS EN DEVICES POUR L'APPROVISIONNEMENT
DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES RECENSEES PAR LA MISSION

en millions de fr.congolais,parité fixe

Classe	Désignation	année			Total cumulé
		1ère	2ème	3ème	
20	Sucre	78	78	78	234
	Bis.Conf.Choc.	30	33	37	100
21	Boissons	610	666	792	2.068
22	Tabac	471	471	471	1.413
23	Textile (1)	1.040	900	950	2.890
24	Chaussures (1)	207	173	190	570
25	Bois ouvrés	95	100	105	300
28	Papier carton				
	imprimés	250	263	276	789
31	Huilerie de palme	220	230	240	690
	Huilerie de grai- nes	-	-	-	-
	Savonnerie	79	87	96	262
	Divers	120	120	120	360
33	Ciment	80	88	97	265
	Autres	63	70	78	211
34	Métallurgie de base (U.M. et Géomines pas com- pris)	11	12	13	36
35 et 36	Produits métall.	490	625	656	1.771
		<u>3.844</u>	<u>3.916</u>	<u>4.199</u>	<u>11.959</u>

(1) Y compris renouvellement des stocks.

ANNEXE 4

BESOINS EN DEVICES POUR LE RE-EQUIPEMENT
DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES RECENSEES PAR LA MISSION
en millions de fr.congolais, parité fixe

Classe	Désignation	année			Total cumulé
		1ère	2ème	3ème	
20	Sucre	17	10	10	37
	Bis.Conf.Choc.	3,5	-	-	3,5
21	Boissons	39	25	25	89
22	Tabac	14,4	-	-	14,4
23	Textile	127	100	-	227
24	Chaussures	compris dans approvisionnement			
25	Bois ouvré	10,5	5	5	20,5
28	Papier carton impr.	-	-	-	-
31	Huile de palme	77,5	17,5	10	105
	Huilerie de grai- nes	3,5	-	-	3,5
	Savonnerie	3,5	3,5	3,5	10,5
	Autres	-	-	-	-
33.	Prod.min.non mét.				
	Ciment	-	-	-	-
	Autres	12	6	6	24
34	Métallurgie de base (Union Minière + Géomines non compr.)	7	6	-	13
35 et 36	Produits métallur- giques	9	6		15
		<u>324</u>	<u>179</u>	<u>59,5</u>	<u>562,5</u>

ANNEXE 5

BESOINS EN DEVICES POUR L'EXTENSION

DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES RECENSEES PAR LA MISSION

en millions de fr.congolais,parité fixe

Classe	Désignation	année			Total cumulé
		1ère	2ème	3ème	
20	Sucre	44,5	42,5	36	123
	Bisc.Conf.Choc.	4,5	5	-	9,5
21	Boissons	125	125	125	375
22	Tabac	13,4	13,4	13,4	40,2
23	Textile	100	100	80	280
24	Chaussures	20	20	20	60
25	Bois ouvré	-	12	-	12
27	Papier carton				
28	Impression				
31	Huilerie de palme	18,5	6	6	30,5
	Huileries de graines	-	-	-	-
	Savonnerie	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-
33	Ciment	7	-	-	7
	Autres	46	46	50	142
34	Métallurgie de base (U.M. et Géomines non compris)	9	7	-	16
	35 et 36	Produits métallurg.	26	26	-
		414	403	330	1.147,2

CHAPITRE II

L'ENERGIE.

1. EXPOSE GENERAL

1.1. Potentiel énergétique

Le Congo dispose d'un potentiel énergétique très important. En laissant de côté les sources d'énergie telles que le bois, le charbon, la tourbe, les carburants liquides et gazeux, le Congo possède en outre une importante réserve d'énergie hydro-électrique. Le potentiel hydro-électrique brut, celui des forces sauvages, a été évalué à quelque 103 millions Kw, ce qui représente environ 13 % du potentiel mondial. La plus grande partie de cette réserve, soit 84 millions Kw ou 10,5 % des disponibilités mondiales, se situe dans le bassin inférieur du fleuve Congo, notamment dans la région des Cataractes (Bas-Congo). Bien entendu, une partie seulement de cette puissance brute est économiquement utilisable. Le site Inga, à lui seul, dispose d'une puissance utilisable de l'ordre de 30 millions Kw. Quant aux autres régions du Congo le peu de données dont on dispose ne permet pas d'évaluer avec précision la puissance hydraulique techniquement et économiquement récupérable. Selon que l'on considère les chiffres donnés par l'un ou l'autre auteur, elle varie entre 4 et 7 millions Kw.

1.2. Puissances installées

Les puissances hydro-électriques installées dans les différentes régions du Congo sont données dans le tableau 1 ci-après. En fait, les puissances réellement disponibles sont inférieures aux puissances installées, celles-ci comprenant des groupes actifs, produisant l'énergie et des groupes de réserve, remplaçant les groupes actifs en cas d'avarie ou d'arrêt pour entretien et révision. C'est ainsi que le tableau I comporte deux colonnes, l'une donnant la puissance installée, l'autre la puissance disponible.

TABLEAU I. PUISSANCES HYDRO-ELECTRIQUES INSTALLEES ET DISPONIBLES

Région	Puissance en Kw	
	Installée	Disponible
Ancienne province de Léopoldville	53.000	36.000
" " de l'Equateur	-	-
" " Orientale	25.425	14.575
" " Kivu	30.010	22.690
" " Kasai	9.740	7.305
Nord Katanga	61.220	40.740
Sud Katanga	470.000	288.000
Totaux	649.395	409.310

On voit que la puissance actuellement disponible ne représente encore qu'une faible portion (1,1 à 1,2 %) des ressources exploitables du pays.

Aux puissances hydrauliques il faut ajouter les puissances thermiques données par les centrales Diesel et les centrales à vapeur. Le tableau II ci-dessous donne les puissances thermiques installées et utilisées (réserves exclues) dans les différentes régions.

TABLEAU II. PUISSANCES THERMIQUES INSTALLEES ET UTILISEES

Région	Puissance en Kw	
	Installée	Utilisée
Ancienne province de Léopoldville	23.700	10.820
" " l'Equateur	2.860	1.720
" " Orientale	5.150	2.920
" " Kivu	5.150	3.125
" " Kasai	5.825	3.850
Nord Katanga	12.515	5.175
Sud Katanga	23.945	Réserve
Totaux	59.145	27.610

La puissance totale disponible, tant hydraulique que thermique dont dispose actuellement le pays, s'élève ainsi à quelque 437.000 Kw.

1.3. Evolution de la production jusqu'en 1957

L'électrification du Congo n'a pratiquement commencé qu'il y a une quarantaine d'années. Au début, elle a été essentiellement l'oeuvre des Sociétés privées, minières pour la presque totalité, qui devaient assurer la fourniture de l'énergie nécessaire à leurs exploitations.

En 1939, la production annuelle d'énergie électrique atteignait environ 375 millions de Kw. C'est à cette époque que les pouvoirs publics confièrent à la Régie, déjà chargée de la distribution d'eau, la tâche d'entreprendre également la production et la distribution d'électricité partout où le besoin s'en ferait sentir.

La guerre a évidemment freiné le développement des installations énergétiques. Les centrales existantes ont été utilisées au maximum. En 1945 leur production a atteint 520 millions de Kw. L'électrification du Congo a pris un essor particulièrement considérable entre les années 1947 et 1957 : non seulement les moyens existants de production de l'énergie ont été amplifiés, mais de nouvelles centrales, tant thermiques qu'hydro-électriques, ont été installées. Parallèlement, les réseaux de lignes de haute tension se sont développés, tandis que les localités se voyaient équipées de réseaux de distribution de plus en plus nombreux et de plus en plus étendus.

Ainsi la production d'énergie de l'ensemble du territoire, qui était de 550 millions de Kwh en 1947, a atteint presque 2,4 milliards de Kwh en 1957.

Ce développement est dû pour une bonne part à l'initiative des groupes privés, et particulièrement des Sociétés minières. Il est dû aussi à l'effort fait par l'Etat dans le cadre du Plan Décennal: les Sociétés "Forces hydro-électriques du Bas-Congo" et "Forces hydro-électriques de l'Est du Congo", créées vers 1950 à l'initiative des pouvoirs publics avec le concours des principales Sociétés privées belges d'électricité, ont construit et mis en service les centrales hydro-électriques de Zongo, Stanleyville, Bukavu et Kiyumbi.

Par ailleurs la Régie de distribution d'Eau et d'Electricité, (Regideso) a équipé de nombreuses localités en cours de développement; elle les alimente soit à partir de centrales existantes appartenant à des tiers, soit à l'aide de centrales qu'elle a construites elle-même, hydro-électriques quand ce fut possible, thermiques-diesel quand les chutes d'eau faisaient défaut ou n'étaient pas économiquement exploitables.

1.4. Evolution de la production au cours des années 1957 - 1962

Nous examinerons plus en détail l'évolution de la production au cours de ces 6 dernières années, dont 3 précèdent l'accession du Congo à l'Indépendance et 3 autres la suivent, car elle permet de juger, dans une certaine mesure, de la portée réelle de la crise économique et sociale que traverse le pays depuis son Indépendance.

Le tableau III ci-dessous donne l'évolution de la production dans les différentes régions du Congo. Nous avons estimé devoir envisager séparément la production au Sud Katanga car elle est, d'abord, d'un ordre de grandeur absolument différent de celles des autres régions et qu'ensuite, la situation économique au Sud Katanga était, ces dernières années, sensiblement différente de la situation qui a régné dans les autres régions.

TABLEAU III. EVOLUTION DE LA PRODUCTION EN MILLIERS Kwh DEPUIS 1957
ET VARIATION ANNUELLE DE CELLE-CI EN POURCENTAGE

Régions	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Léopoldville	121.500	132.900 + 9,4 %	139.726 + 5,2 %	134.780 - 3,5 %	148.350 +11,6 %	166.148 +12 %
Bas-Congo	50.730	65.533 + 9,5 %	65.659 + 0,2 %	48.077 -26,8 %	52.190 + 8,5 %	60.707 +16,3 %
Equateur	4.953	5.715 +15,4 %	6.759 +18,3 %	4.960 -26,6 %	5.420 + 9,3 %	5.710 + 5,4 %
Ancienne Province Orientale	60.797	65.799 + 8,2 %	70.571 + 7,3 %	65.888 - 6,6 %	56.118 -14,9 %	50.522 %
Kivu	63.046	65.093 + 3,3 %	73.842 +13,4 %	68.984 - 6,6 %	55.558 -19,2 %	58.572 + 5,4 %
Kasai	34.620	39.615 +14,4 %	44.589 +12,6 %	38.749 %	34.767 -10,3 %	35.983 + 3,5 %
Nord Katanga	139.018	127.101 - 8,6 %	124.613 - 2 %	99.719 - 20 %	72.193 -27,5 %	79.393 %
Totaux	474.664	501.756 + 5,7 %	525.759 + 4,8 %	461.157 -12,3 %	424.596 - 7,9 %	457.035 + 7,7 %
Sud Katanga	1.920.287	2.028.025 + 5,6 %	2.179.066 + 7,5 %	2.004.562 - 8 %	2.030.288 + 1,3 %	2.184.378 + 7,6 %

Ce tableau montre que la production d'énergie a subi une diminution plus ou moins importante, selon la région, pendant les années 1960 - 1961, mais qu'un accroissement général de la production s'est manifesté en 1962, à l'exception toutefois de l'Ancienne Province Orientale, où la production a continué à diminuer. Afin de se rendre compte de la baisse totale de la production au cours des années 1960 - 1961, il est intéressant de consulter le tableau IV, qui donne la comparaison entre les productions des années 1959 et 1961.

TABLEAU IV. PRODUCTIONS COMPAREES DES ANNEES 1959 ET 1961
en milliers Kwh

Région	1959	1961	Différence	Variation
Leopolville	139.726	148.350	+ 8.624	+ 6,2 %
Bas Congo	65.659	52.190	- 13.469	- 20,5 %
Equateur	6.759	5.420	- 1.339	- 19,8 %
Orientale	70.571	56.118	- 14.453	- 20,4 %
Kivu	73.842	55.558	- 18.284	- 24,8 %
Kasai	44.589	34.767	- 9.822	- 22,0 %
Nord Katanga	124.613	72.193	- 52.420	- 42,0 %
Total	525.759	424.596	- 101.163	- 19,3 %
Sud Katanga	2.179.066	2.030.288	- 148.778	- 6,8 %

On voit que le redressement de la situation à Léopoldville a été très rapide et que la demande d'énergie en 1961 a augmenté par rapport à celle de 1959. Dans toutes les autres régions la baisse de production a été de 20 à 25 %, sauf dans le Nord Katanga, où la baisse a été particulièrement profonde et a atteint 42 %. Quant au Sud Katanga, la baisse a été relativement modeste et s'est limitée à 6,8 %.

1.5. Evolution de la consommation industrielle au cours des années 1957 - 1962

Nous déterminons la consommation industrielle par la somme de l'énergie produite par les centrales du secteur privé et de l'énergie fournie aux raccordements HT des réseaux urbains.

En ce qui concerne la consommation au Sud Katanga, il y a lieu de déduire de la production totale l'énergie exportée vers la Rhodésie.

On obtient ainsi les chiffres donnés par le tableau V.

TABLEAU V. CONSOMMATION INDUSTRIELLE

Régions	en milliers Kwh					
	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Sud Katanga	1.294.000	1.314.000 + 1,6 %	1.381.000 + 5,1 %	1.436.000 + 4,0 %	1.522.000 + 6,0 %	1.672.000 + 9,8 %
Léopoldville	88.000	96.000 + 9,1 %	101.000 + 5,2 %	97.000 - 4,0 %	107.000 +10,3 %	120.000 +12,1 %
Autres régions	316.000	328.000 + 3,8 %	340.000 + 3,7 %	282.000 -17,1 %	234.000 -17,0 %	249.000 + 6,4 %
Totaux	1.698.000	1.728.000 + 2,5 %	1.822.000 + 4,8 %	1.815.000 - 0,4 %	1.863.000 + 2,6 %	2.041.000 + 9,6 %

Ce tableau montre la crise profonde subie par l'industrie de toutes les régions autres que Léopoldville et le Sud Katanga. En effet, en 1961, la consommation industrielle de ces régions était en diminution de 106 millions.Kwh, soit 31,2 % par rapport à la consommation de 1959.

A Léopoldville, la consommation industrielle a subi une légère diminution en 1960, mais a aussitôt repris une allure nettement ascendante.

Au Sud Katanga, les événements de 1960 semblent avoir légèrement freiné les activités industrielles, sans toutefois trop affecter leur développement ultérieur.

Enfin, l'année 1962 est marquée par une reprise des activités industrielles dans toutes les régions du pays, à l'exception de l'Equateur, où la situation est stationnaire et l'Ancienne Province Orientale où la consommation industrielle a continué à baisser.

1.6. Etat actuel des installations

1.6.1. Pour l'examen détaillé de l'état actuel des installations de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique, il y a lieu de se référer aux chapitres 3 à 10 du présent rapport.

L'impression générale qui se dégage de cet examen est que l'état des installations exploitées par les sociétés privées est resté satisfaisant, à l'exception de quelques vieilles centrales hydro-

électriques, telles que les centrales de Sanga (Colectric), de Bandu (Cotonco), de Lubudi (Cimencat), de Mwadingusha (U.M.M.K.) et de quelques centrales Diesel, dont la centrale de Lukula (Congoplex), lesquelles exigent une révision complète et le renouvellement d'une partie de leurs installations et de leur équipement.

La principale difficulté qu'éprouvent les exploitants privés réside dans la difficulté d'obtenir à temps et en quantité suffisante les licences d'importation de matériel nécessaire à l'entretien et à la révision de leurs installations.

Par contre, la situation est généralement très mauvaise quand il s'agit des centrales et des réseaux exploités par la Régideso. Dans un grand nombre de centrales, les groupes électrogènes sont en mauvais état, mal entretenus, prématurément usés, ce qui réduit beaucoup leur rendement. Dans d'autres centrales, des groupes sont en panne et ne peuvent être réparés par manque de spécialistes et de pièces de rechange, d'autres groupes sont définitivement hors d'usage. Certains sièges d'exploitation ont dû, faute d'argent pour acheter le carburant, réduire, parfois à quelques heures par jour, le fonctionnement de leur centrale avec les conséquences très graves que cela entraîne pour les hôpitaux, les installations frigorifiques, la sécurité publique, la fourniture de l'eau.

Les réseaux de distribution ont généralement moins souffert, mais leur entretien normal est rendu difficile par manque de spécialistes, de pièces de rechange, de véhicules.

C'est ainsi que l'alimentation en courant électrique d'un grand nombre de localités se trouve gravement compromise: production d'énergie insuffisante, interruptions fréquentes à cause des pannes, coupures du courant faute de carburant etc... Les effets de ces déficiences se font lourdement sentir dans la vie économique et sociale du pays.

L'état précaire dans lequel se trouve une grande partie des installations de la Régideso nous a conduit à examiner plus en détail la situation de cet organisme, auquel nous consacrons le chapitre 2 de ce rapport.

Les maux dont souffre la Régideso peuvent être résumés comme suit:

- . manque de cadres administratifs et techniques qualifiés,
- . graves difficultés financières,
- . manque de devises pour l'importation du matériel nécessaire pour l'exploitation et l'entretien de ses installations,
- . manque de véhicules pour l'entretien des réseaux.

On trouvera à la fin du chapitre 2 quelques recommandations, dont la prise en considération nous paraît indispensable pour redresser la situation de la Regideso.

1.6.2. Aux différentes difficultés d'ordre technique et financier auxquelles ont dû faire face, ces dernières années, les exploitants des installations électriques, se sont joints en 1961 et 1962, des désastres naturels, inondations et glissements de terrain, provoqués par les pluies exceptionnellement abondantes tombées au cours de ces deux années, qui ont gravement affecté le fonctionnement de quelques centrales hydro-électriques. Nous citerons notamment l'inondation de la centrale de la Tshopo (Forces), des centrales Soléniama (Kilo-Moto), de Kailo (Cobelmin), de Piana-Mwanga (Géomines), et les importants glissements de terrain, qui se sont produits déjà à deux reprises à la centrale de la Kiyambi (Forces).

Ces sinistres ont causé des dommages importants, dont la réparation était particulièrement difficile dans les circonstances actuelles. Malgré cela une certaine partie des dégâts a pu être réparée de façon à remettre les centrales en service dans les délais les plus courts.

Signalons encore les dégâts occasionnés par faits de guerre au Katanga aux lignes HT de l'Union Minière et au poste de transformation de Fungurume du Chemin de Fer BCK. Les dégâts aux lignes HT ont pu être réparés et ces lignes fonctionnent à nouveau normalement.

1.7. Remise en état et entretien des installations

1.7.1. Pour assurer le fonctionnement normal des installations, il faut que la possibilité soit donnée aux exploitants d'importer en quantité suffisante l'outillage, l'équipement et les pièces de rechange nécessaires pour l'exploitation, l'entretien et la remise en état de leurs centrales, lignes HT et réseaux de distribution.

Il s'agit non seulement d'acquérir les pièces manquantes, mais de reconstituer les stocks de pièces de rechange, qui sont pratiquement épuisés, n'ayant plus été renouvelés depuis 3 ans. Il est évident que sans un stock suffisant il est impossible de passer à une défaillance quelconque du matériel et d'assurer ainsi la continuité de fonctionnement de l'installation.

Il est nécessaire aussi de pouvoir rétribuer en devises les services des spécialistes étrangers, auxquels on doit parfois faire

appel pour la révision et la remise en état du matériel.
Le Conseil Monétaire octroie à cette fin des quotas en devises, mais ces attributions sont généralement insuffisantes et devraient être complétées pour permettre aux exploitants de faire face à leurs besoins.

1.7.2. En ce qui concerne plus spécialement la Regideso, il est indispensable, en outre, de lui donner la possibilité de s'assurer les services de techniciens étrangers pour renforcer ses cadres administratifs et techniques.

Vu le grand nombre de moteurs Diesel qu'il faut reviser et remettre en état dans le plus bref délai, l'assistance de spécialistes étrangers lui est particulièrement indispensable. Une aide doit encore lui être accordée pour le renouvellement de son parc de véhicules.

Enfin, des mesures doivent être prises pour assainir sa situation financière.

1.7.3. Les crédits en devises nécessaires pour la remise en état et l'entretien des installations peuvent être évalués comme suit:

Dépenses annuelles

Regideso

Exploitation et entretien de ses installations (voir par. 2.8.)
Le complément au quota accordé par le Conseil Monétaire pour l'année 1963 étant de 60 millions FB pour l'ensemble des secteurs eau et électricité, on peut considérer que le complément nécessaire pour le secteur électricité seul s'élève à

	Fr.c.parité fixe par an
	30.000.000

Cogelin

Exploitation et entretien du réseau d'Albertville (voir par. 9.1.2.)	750.000
---	---------

Sogelec

Exploitation et entretien des réseaux d'Elisabethville, Kipushi, Jadotville, Kolwezi (voir par. 10.3.5.)	12.000.000
--	------------

Cotonco

Exploitation et entretien des centrales (voir chapitre 11)	2.500.000
---	-----------

Total	45.250.000
-------	------------

<u>Dépenses uniques</u>	<u>Fr.c.parité fixe</u>
<u>Regideso</u>	
Achat de véhicules (voir §.3.7. et 3.8.)	4.000.000
<u>Colectric</u>	
Remise en état des turbines de la centrale de Sanga (voir §. 2.7.)	3.200.000
Révision des groupes Diesel de la centrale de Lemba (voir §. 4.13)	200.000
<u>Cotonco</u>	
Remise en état de la centrale de Bandu (voir §. 6.8.)	<u>750.000</u>
Total	8.150.000

1.8. Programme de développement

Le programme, établi pour les 5 années à venir, prévoit:

1.8.1. Le renforcement de certaines centrales existantes :

Installation des groupes 4 et 5 à la centrale de Zongo (voir §. 2.4.)

Installation du groupe 3 à la centrale de la Tshopo (voir §. 6.1.2. et 6.1.3.)

Installation du groupe 3 à la centrale de Bukavu (voir §. 7.1.3. et 7.1.4.)

Installation d'un nouveau groupe à la centrale thermique de Congoplex à Lukula (voir §. 4.14)

Installation d'un nouveau groupe à la centrale hydro-électrique de Lubudi (voir §. 9.9.)

Renforcement d'une série de centrales Diesel de la Regideso.

1.8.2. La création de nouvelles sources d'énergie

Etude de la centrale hydro-électrique Zongo II (voir §. 2.5.)

Construction d'une micro-centrale hydro-électrique à Luboga (voir §. 7.9.)

1.8.3. L'extension des réseaux existants

Extension du réseau (distribution et éclairage public) de Leopoldville (voir §. 2.9.)

Interconnexion des centrales de Zongo et de Sanga (voir §.2.8.)

Extension des réseaux (distribution et éclairage public) d'une série de localités desservies par la Regideso.

Extension des réseaux (distribution et éclairage public) de Songelec à Elisabethville, Kipushi, Jadotville, Kolwezi (voir par. 10.3.4.)

Extension du réseau Cogelin à Albertville (voir par. 9.1.)

1.8.4. L'électrification des chefs-lieux des nouvelles provinces

Toute une série de localités érigées maintenant en chefs-lieux de province sont déjà électrifiées. Il s'agit notamment de Kasangulu, Kikwit, Gemena, Lisala, Bunia, Paulis, Kindu, Kabinda, Albertville.

Vu le nouveau rôle que ces localités sont appelées à jouer, il est à prévoir qu'elles sont promises à un certain développement qui exigera le renforcement des centrales existantes et l'extension de leurs réseaux de distribution et d'éclairage public. Il est tenu compte de ces nécessités dans les paragraphes 1.8.1 et 1.8.3. ci-dessus.

Par contre, d'autres chefs-lieux, tels que Kenge, Inongo, Kirotshe, Lodja, Tshikapa et Bakwanga, ne sont alimentés ni en électricité ni en eau. L'électrification de ces centres constitue un des objets principaux du programme de développement.

Si la fourniture du courant électrique ne pose aucun problème technique ou économique pour les 5 premières localités, il n'en est pas de même pour Bakwanga.

En effet, l'électrification de ce centre peut être envisagée de plusieurs façons:

- . Alimentation pour une centrale Diesel
- . Alimentation par la centrale hydro-électrique Tshala II à construire.
- . Alimentation par la centrale hydro-électrique de Bombo à construire.

Chacune de ces solutions présente des avantages et des désavantages. Seule une étude détaillée du problème, tant sur le plan technique qu'économique, peut indiquer la solution à adopter.

1.8.5. La création d'un service hydrologique et météorologique

(voir par. 12.3.)

1.9. Prévisions d'investissements

Les crédits en devises nécessaires pour la réalisation du programme de développement ci-dessus peuvent être évalués comme suit:

1.9.1. Dépenses annuelles

en millions de Fr.c., parité fixe
Montant total Echelonnement Dépense
de la dépense nomb. d'années Annuelle

(a) Renforcement des centrales existantes

• Installation du groupe 3 à la Centrale de Bukavu	60	3	
• Installation du groupe 3 à la Centrale de Tshopo	40	2	
Total	100	5	20
• Renforcement de la centrale de Lubudi	32	2	16
• Renforcement des centrales Diesel de la Regideso (1)	40	5	8
Total			44

(b) Extension des réseaux existants

• Extension du réseau de Léopoldville (2)	128	3	43
• Extension des réseaux de la Regideso et de Cogelin (3)	85	5	17
• Extension des réseaux de Sogelec			15
Total			75

(c) Electrification des nouveaux chefs-lieux

• L'électrification d'un chef-lieu (stade initial) coûte en devises, Fr.c. 10 millions parité fixe pour 5 chefs-lieux	50	5	10
---	----	---	----

(1) Voir annexe 5.

(2) Le programme de Colectric est établi pour 3 ans. Il est certain qu'à l'expiration de cette période, d'autres extensions s'avèreront nécessaires. C'est pourquoi nous maintenons cette dépense pendant les 15 années du programme.

(3) Voir annexe 6.

. Electrification de Bakwanga, réalisée à partir d'une centrale thermique (1) coûte plus cher (voir 8.8.) évaluée à	54	3	<u>18</u>
Total			28

(d) Service hydrologique et météorologique 12

(e) <u>Récapitulation</u>	<u>Fr.c.parité fixe</u> million par an
(a) Renforcement des centrales existantes	44
(b) Extension des réseaux existants	75
(c) Electrification des nouveaux chefs-lieux	28
(d) Service hydrologique et météorologique	<u>12</u>
	159

Si Bakwanga est alimentée par une centrale hydro-électrique, supplément de 28
187

Remarque

Dans l'évaluation ci-dessus, le renforcement de la Centrale de Lubudi intervient pendant 2 ans à raison de 16 millions par an. Il en résulte une sur-évaluation de la dépense totale de $(5 - 2) \times 16$ millions = 48

De même, l'électrification de Bakwanga intervient pendant 3 ans à raison de 18 millions par an. D'où une surévaluation de $(5 - 3) \times 18$ millions = 36
84

Répartis sur 5 ans, cela fait une surévaluation de 17 millions par an, soit 12 %, qui peut être considérée comme une réserve pour imprévus.

(1) Si Bakwanga est alimenté par une centrale hydro-électrique la dépense est de l'ordre de Fr.c.parité fixe 230 millions échelonnés sur 5 ans, soit 46 millions par an, d'où un supplément de 28 millions, de Fr.c., parité fixe.

<u>I.9.2. Dépenses uniques</u>	<u>Fr.c. parité fixe</u> million
(a) <u>Renforcement de la centrale Congoplex</u> <u>à Lukula</u>	0,9
(b) <u>Création de nouvelles sources d'énergie</u>	
Etude de la centrale Zongo II	15
Micro-centrale à Luboga	2
(c) <u>Extension des réseaux existants</u>	
Interconnexion des centrales Zongo et Sanga	3,5
	<u>21,5</u>

En outre, la Société Forces du Bas-Congo sollicite un prêt de Fr.c. parité fixe de 50 millions pour l'installation des groupes 4 et 5 de Zongo .50.

Remarque

Nous n'avons pas inclus dans le programme de développement ci-dessus les réalisations telles que la centrale Zongo II ou la centrale Inga, malgré que le début de la réalisation de l'une ou l'autre de ces centrales devra probablement se situer au cours des prochaines 5 années. On sait que les investissements qu'elles exigeront sont hors de proportion avec les dépenses envisagées ci-dessus.

En effet, les évaluations faites en 1959 sont:

	<u>Fr.c. parité fixe</u> million
Centrale Zongo II	1.200
Centrale Inga (1ère étape)	3.500

1.10. Récapitulation générale des investissements

1.10.1. Calcul en devises

<u>Dépenses annuelles</u>	<u>Fr.c. parité fixe</u> million par an
Remise en état et entretien des installations	45,25
Programme de développement	159
	<u>204,25</u>
Si Bakwanga est alimentée par une centrale hydro-électrique, supplément de	28
	<u>232</u>

<u>Dépenses uniques</u>	<u>Fr.c.parité fixe</u> million par an
Remise en état et entretien des installations	8,15
Programme de développement	21,

1.10.2. Calcul en francs congolais

(a) Remise en état et entretien des installations

Il ne s'agit que de fourniture de devises, leur équivalent en francs congolais et les dépenses sur place étant à imputer au budget ordinaire de différents organismes. Ces devises (voir par. 1.7.3.) doivent s'ajouter au montant en francs congolais calculé ci-dessous.

(b) Programme de développement

<u>Dépenses annuelles</u>	<u>Fr.congolais</u> million par an
La dépense annuelle de 159 millions de fr.c.parité fixe, transformée en francs congolais au taux actuel du change officiel, représente une somme de :	
Fr.c.parité fixe 159 millions x 1,3 =	207
A ce montant il faut ajouter les frais sur place en francs congolais qui peuvent être évalués à :	80
Investissement total :	287

Si Bakwanga est alimentée par une centrale hydro-électrique, il faut ajouter un supplément de :

Fr.c.parité fixé 28 millions x 1,3 =	37 millions
plus frais sur place	14 "
Total	338

<u>Dépenses uniques</u>	<u>Fr.congolais</u> million
La dépense de 21,4 millions de fr.c.parité fixe, transformée en francs congolais au taux actuel du change officiel, représente une somme de:	
Fr.c.parité fixe 21,4 millions x 1,3 =	28
Les frais sur place en francs congolais sont à supporter par les organismes intéressés. A ce montant il faut ajouter le prêt sollicité par Forces du Bas Congo	50
Total	78

Nous signalons à titre documentaire les travaux suivants, qui n'entrent pas, à proprement parler, dans le cadre du secteur "Energie" :

	<u>Fr. congolais</u> million
- Curage de la rivière Lukuga (voir § 12.1.)	52
- Remise en état et achèvement du barrage de Katobo (voir § 12.2.)	50

2. ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE DE LEOPOLDVILLE

2.1. Remarque préliminaire

Les centrales électriques qui alimentent Léopoldville fournissent également l'énergie à quelques localités de la province du Congo Central - Kasangulu, Inkisi, Thysville, Cattier, ainsi qu'à la Cimenterie de Lukala - nous sommes obligés de considérer l'ensemble de ces centres consommateurs pour pouvoir apprécier la situation à Léopoldville en ce qui concerne son alimentation en énergie électrique.

2.2. Moyens de production existants

Léopoldville et les quelques autres centres mentionnés ci-dessus sont alimentés en énergie par les centrales électriques suivantes:

2.2.1. Centrale hydro-électrique de Sanga, exploitée par la Société Colectric. Cette centrale est équipée à sa pleine puissance, qui est de 10.550 kw.

2.2.2. Centrale hydro-électrique de Zongo de la Société des Forces hydro-électriques du Bas-Congo. Cette centrale prévue pour 5 groupes est équipée actuellement de 3 groupes de 13.000 kw. chacun, dont un de réserve. La puissance garantie qu'elle peut produire actuellement est donc de 25.000 kw, un groupe étant à l'arrêt. En effet le fonctionnement en parallèle de plusieurs machines ne permet pas de tirer de chacune le maximum de sa puissance. Il peut encore être fait appel à d'autres moyens de production qui sont:

2.2.3. Centrale hydro-électrique de Djoué (République du Congo - Brazzaville) reliée par une ligne H.T à Léopoldville. Cette centrale est équipée de 2 groupes; la puissance qu'ils peuvent fournir est variable en fonction du niveau aval du fleuve Congo; elle varie entre 6.000 et 7.000 kw. par groupe, la limite de 6000 kw. coïncidant avec les hautes eaux du fleuve.

Brazzaville absorbe actuellement environ 3.500 kw. La puissance que l'on pourra appeler de Djoué doit se calculer sur la base de la situation aux hautes eaux du fleuve car c'est précisément à cette époque de l'année que se situent les demandes les plus élevées de Léopoldville. Dans l'hypothèse où un groupe de Djoué se

trouve à l'arrêt (revision, réparation), le disponible pour Léopoldville s'élève à 6000 kw - 3500 kw = 2.500 kw. En faisant tourner les deux groupes, Djoué peut fournir 6000 kw + 2500 kw = 8500 kw.

2.2.4. Centrale thermique de Colectric à Léopoldville - Kalina. Elle est équipée de 4 groupes Diesel, dont la puissance totale est de 2000 kw.

L'utilisation de ces deux sources d'énergie demande une dépense en devises, soit pour payer le courant fourni par Djoué, soit pour alimenter en gasoil les groupes Diesel. Elles ne peuvent être considérées que comme un moyen de secours en cas de défaillance partielle des centrales de Zongo ou de Sanga.

La puissance garantie disponible actuellement est donc:

Centrale de Zongo	25.000 kw.
Centrale de Sanga	10.000 kw.
	<hr/>
	35.000 kw.

2.3. Evolution de la consommation

Déjà en 1962, ces deux centrales ont dû faire face à une pointe de 39.750 kw. Cette demande n'a pu être satisfaite qu'en mettant en marche, à l'heure de pointe, le 3e groupe de Zongo.

Cette situation est évidemment extrêmement précaire, car en cas de défaillance d'un groupe, on n'a pas d'autre ressource que de faire appel à Djoué, dans la limite de ses moyens, ou de limiter la pointe par des coupures de courant.

La situation est d'autant plus grave que la demande d'énergie à Léopoldville ne cesse d'augmenter. L'étude de l'évolution de la consommation, que nous avons faite (annexe 1.), nous permet de prévoir pour les années à venir les demandes suivantes:

fin 1963	43.700 kw.
fin 1964	48.700 kw.
fin 1965	52.500 kw.
fin 1966	55.700 kw.
fin 1967	59.300 kw.
fin 1968	63.100 kw.

Si en 1963 la demande pourra encore être satisfaite à condition de pouvoir disposer, à l'heure de la pointe, de la totalité des puissances installées à Zongo et Sanga (45.000 kw.), ce qui par ailleurs crée une situation inadmissible (impossibilité de mettre un groupe à l'arrêt pour une période assez longue pour faire

les révisions et les réparations nécessaires), il n'en sera pas de même en 1964, où la demande ne pourra être satisfaite qu'en faisant appel à la puissance disponible à Djoué.

L'augmentation de la puissance de la Centrale de Zongo apparaît ainsi comme une nécessité absolue et des plus urgentes.

2.4. Installation des groupes 4 et 5 à la Centrale de Zongo

2.4.1. Devant l'accroissement continu de la consommation à Léopoldville et dans le Bas-Congo, la Société des Forces hydro-électriques du Bas-Congo a pris, dès 1958, la décision d'installer les groupes 4 et 5 de Zongo, chacun de ces groupes ayant une puissance de 18.000 kw. Toutes les commandes principales ont été passées et il était prévu que le groupe 4 entrerait en service pour juin 1961 et le groupe 5 pour la fin de la même année. Les travaux d'installation de ces groupes ont effectivement débuté en mai 1960 et se sont poursuivis presque à mi-juillet de cette année. A ce moment, les travaux ont dû être arrêtés en raison des événements. Environ 15 % des travaux de génie civil étaient terminés au moment de l'arrêt. Quant à l'équipement, une partie du matériel commandé (les aspirateurs, la bêche du groupe 4, la vanne de garde du groupe 4, la vanne-papillon de la 3ème conduite) se trouvait sur place et l'aspirateur du groupe 4 était en voie de montage. Pour le reste, les expéditions ont été arrêtées et la fabrication du matériel, non encore terminé, suspendue.

La situation actuelle se présente comme suit:

- . une partie du matériel est complètement terminée et stockée en usines: alternateurs, transformateurs, sectionneurs.
- . la fabrication des turbines est pratiquement achevée: la turbine 4 pourrait être livrée dans un délai de 3 mois, la turbine 5 dans 6 mois.
- . une autre partie du matériel se trouve à des stades divers de fabrication: disjoncteurs, cablage général, etc...
- . une partie du matériel (protection incendie, réfrigération, charpentes diverses, conduite forcée) doit encore être commandée.
- . pour les travaux de génie civil, un entrepreneur doit être désigné.

Actuellement, la mise en service du groupe 4 peut être envisagée dans un délai de 18 mois, c'est à dire pour fin 1964 au plus tôt, et celle du groupe 5 au cours du deuxième semestre de 1965.

Dès la mise en service du groupe 4, la puissance garantie disponible sera :

Centrale de Zongo	: 35.000 kw., le groupe le plus puissant étant supposé à l'arrêt
Centrale du Sanga	: 10.000 kw.
	<hr/>
	45.000 kw.

En se référant au tableau des prévisions du paragraphe 3, on voit que cette puissance sera insuffisante pour répondre à la demande et que les quatre groupes de Zongo devront tourner à l'heure de la pointe. La situation restera donc précaire jusqu'à la mise en service du groupe 5, ce qui portera la puissance garantie disponible à

Centrale de Zongo	50.000 kw.
Centrale de Sanga	10.000 kw.
	<hr/>
	60.000 kw.

suffisante pour satisfaire à la demande jusqu'en 1968. Il résulte de ce qui précède que l'installation du groupe 5 ne peut en aucun cas être différée.

2.4.2. La nécessité d'installer les groupes 4 et 5 de Zongo pose à la Société Forces du Bas-Congo de graves problèmes financiers. Ayant déjà investi plus de 110 millions pour l'installation des groupes 4 et 5, la Société doit encore faire face à des dépenses, pour lesquelles elle doit disposer de

	<u>Fr. congolais</u> million
60 millions de francs congolais parité fixe,	
soit au taux actuel de change	
officiel	78
plus	40
	<hr/>
	118

Le Gouvernement Congolais a pris la décision d'octroyer à la Société Forces du Bas-Congo les devises nécessaires et une première tranche de fr.c. parité fixe 22 millions a été mise à la disposition de la Société. Mais cette dernière, ayant effectué récemment d'importants paiements (plus de Fr.c. 50 millions) suite à un accord transactionnel réglant, avec l'accord du Gouvernement Congolais, une série de litiges qui opposaient Forces du Bas-Congo à son entrepreneur de Génie Civil, voit sa trésorerie réduite actuellement à quelques Fr.c. 10 millions. Quoique l'exploitation de la Centrale de Zongo laisse un boni de l'ordre de Fr.c. 60 millions par an, la Société Forces du Bas-Congo ne dispose pas actuellement d'un fond de roulement suffisant pour

entreprendre l'installation de nouveaux groupes. Un prêt de Fr.c. 50 millions lui permettrait de surmonter les difficultés actuelles, pour autant qu'elle puisse disposer de cette somme dans le délai le plus court.

2.5. Projet de la Centrale hydro-électrique Zongo, II

En se référant au tableau des prévisions du paragraphe 4, on voit qu'en 1968 la demande dépassera de nouveau la puissance combinée des centrales de Zongo et de Sanga. A ce moment des nouveaux moyens de production d'énergie doivent être prêts à entrer en service.

Ces nouveaux moyens de production seront d'autant plus nécessaires que la puissance maximum disponible des centrales existantes (60.000 kw.) ne peut être garantie à tout moment de l'année. En effet, en période d'étiage, cette puissance tombe à 56.400 kw. et même à 52.000 kw. pour les étiages particulièrement profonds. Il est vrai qu'à cette époque (saison sèche) la demande d'énergie diminue également d'environ 10 % et se situera en 1968 aux environs de 57.000 kw, ce qui dépasse tout de même la puissance disponible.

Une nouvelle source d'énergie peut être créée en réalisant la centrale hydro-électrique de Zongo II, qui utilisera les chutes de l'Inkisi entre la centrale existante Zongo I et le fleuve Congo. Cette centrale, entièrement équipée, aura une puissance de 85.000 kw, ce qui permettra d'assurer l'alimentation de Léopoldville et du Bas-Congo jusqu'en 1980, en supposant que la demande continuera à augmenter à la cadence annuelle de 7 %.

Des avant-projets de cette centrale sont déjà élaborés, son coût a été évalué en 1959 à 1.200 millions. Vu que l'étude définitive de l'aménagement, les adaptations et la construction de la centrale exigent un délai de 5 à 6 ans, il est indispensable que l'étude définitive (1) de cet aménagement puisse être entreprise sans tarder si l'on ne veut pas qu'à partir de 1968 Léopoldville et le Bas-Congo manquent à nouveau de courant. Le coût de cette étude est estimé à Fr.c. parité fixe 15 millions.

2.6. Projet INGA

On sait que la réalisation de cet aménagement grandiose est prévue par étapes successives, dont la première, économiquement réalisable, comporte l'installation d'une puissance de 200.000 kw.

(1) Cette étude devrait être étendue à l'examen des projets plus modestes que les Sociétés privées ont pu établir.

Le coût de cette première étape était estimé en 1959 à \pm 3,5 milliards.

Si l'on suppose un développement normal de la consommation, c'est à dire, doublement de la puissance demandée tous les 10 ans, cet aménagement est trop important pour les besoins qui se manifesteront au cours des années à venir. En effet, si la décision était prise de commencer la réalisation du projet Inga dès maintenant, ce qui permettrait de le mettre en service pour fin 1968, cette centrale ne pourrait utiliser qu'une faible partie de sa puissance. Ainsi en 1978, soit 10 ans après sa mise en service, la puissance utilisée ne sera que de l'ordre de 65.000 kw.

Si par contre, la mise en service de la première centrale Inga est retardée jusqu'en 1980, c'est à dire, jusqu'au moment où la puissance disponible de Zongo II sera entièrement absorbée, l'utilisation de sa puissance sera bien meilleure puisque au bout de 10 années de fonctionnement elle atteindra 145.000 kw.

La réalisation du projet Inga au cours des prochaines années ne peut être justifiée que si l'on a la certitude que la puissance disponible sera absorbée par des industries grosses consommatrices d'énergie à installer dans le Bas-Congo (usine d'aluminium). Si l'installation de ces industries ne peut être envisagée pour le moment, c'est la réalisation du projet Zongo II. qui doit être entreprise sans tarder, comme proposé au paragraphe ci-dessus.

Notons que le fait de postposer la réalisation du projet Inga de 12 ans représente une économie, à 5 % d'intérêt composé, de plus de 2,5 milliards, ce qui compense largement le coût de Zongo II.

2.7. Centrale hydro-électrique de Sanga

Cette centrale de 10.000 kw. de puissance alimente Léopoldville, conjointement avec la centrale de Zongo.

Le mauvais état dans lequel se trouve actuellement une partie du barrage de retenue inspire les plus vives inquiétudes aux responsables de la centrale. Ce barrage a été construit pendant la guerre 40-45 avec les moyens du bord et consiste en un entassement de gabions reposant sur le fond de la rivière. Le treillis métallique de ces gabions est actuellement plus ou moins rongé et les pierres qu'il retient sont petit à petit entraînées par le courant en provoquant la dislocation de l'ouvrage.

Selon les dirigeants de la Centrale l'état du barrage s'est fortement aggravé depuis deux ans. Des fuites d'eau importantes se produisent sous l'ouvrage et à travers celui-ci. Des tentatives

de réduire les fuites par des injections de ciment ont été faites, mais n'ont pas donné les résultats escomptés.

La société Colectric a conçu le projet d'un nouveau barrage mais n'a encore pris aucune décision quant à sa réalisation. Le coût du nouveau barrage est estimé à quelque 40 millions, dont 12 à 15 millions de francs belges.

Un examen superficiel de l'ouvrage existant ne nous permet évidemment pas d'émettre un avis formel sur sa stabilité ni de prévoir avec certitude quel sera son comportement au cours des prochaines années, mais nous avons le sentiment que l'ouvrage n'est pas en péril immédiat de destruction et que par conséquent son remplacement par un nouveau barrage ne constitue pas un problème devant être résolu de toute urgence. Il n'empêche que le comportement de l'ouvrage doit continuer à être surveillé de très près et que des mesures de protection et de consolidation doivent être prises à temps pour parer à toute éventualité.

D'autres problèmes plus urgents se posent à la centrale de Sanga. Il s'agit notamment de la remise en état des turbines qui exige le remplacement d'un distributeur et de 2 roues. Devises nécessaires: distributeur, 1,2 millions de Fr.c. parité fixe

2 roues	2,0	"	"	"
	<u>3,2</u>	"	"	"

Il est certain que l'importance du rôle que la centrale de Sanga joue actuellement dans l'alimentation de Léopoldville diminuera considérablement lorsque des nouvelles sources d'énergie seront créées (Zongo II. ou Inga). Il n'en reste pas moins que le maintien en service d'une puissance de 10.000 kw. moyennant une dépense de l'ordre de 50 millions (5.000 fr. le kw.) constitue une opération intéressante.

2.8. Interconnexion des centrales de Zongo et de Sanga

La centrale de Zongo est rziée à Léopoldville par une ligne de 132 KV. et par une autre ligne de 70 KV. La centrale de Sanga alimente Léopoldville par une ligne de 66 KV. La ligne 70 KV/ Zongo-Léo passe devant le poste de transformation de Sanga sans qu'il y ait une liaison quelconque avec ce dernier.

Il en résulte qu'en cas d'interruption de la ligne 66 KV. Sanga-Léo toute la puissance de cette centrale est perdue. Si la ligne 132 KV est interrompue, Léopoldville ne reçoit de Zongo qu'une puissance limitée par la capacité de transport de la ligne 70 KV alors qu'il reste une capacité de transport appréciable non utilisée sur la ligne 66 KV.

Un remède facile peut être apporté à cette situation, ce qui augmentera sensiblement la sécurité d'alimentation de Léopoldville en énergie électrique. Il suffit de relier la ligne 70 KV au poste de Sanga de 66 KV. en y installant un auto-transformateur. Cette installation exige une dépense en devises de l'ordre de 3,5 millions de Fr.c. parité fixe.

2.9. Réseau de distribution de Léopoldville

La distribution du courant électrique à Léopoldville est assurée par les soins de la société concessionnaire Colectric. Depuis l'Indépendance, cette Société éprouve les plus grandes difficultés pour satisfaire la demande toujours croissante d'énergie. La pointe quart-horaire, qui était de 31.800 kw. au début 1960, est tombée à 29.300 kw. en 1961, mais est remontée à 33.300 kw. en 1962 et a atteint 34.200 kw. en mars 1963. Les ventes d'énergie sont passées de 126 millions kwh. en 1960 à 137 millions kwh. en 1961 et 156 millions kwh. en 1962.

Cette augmentation est due au nombre toujours croissant de consommateurs qui se raccordent sur le réseau existant (3.200 abonnés nouveaux en 1962), au développement des industries locales ainsi qu'aux industries nouvelles qui viennent s'implanter. Il s'agit là d'un phénomène extrêmement favorable pour l'économie de la région de Léopoldville et même de l'ensemble du pays et qui doit être encouragé par tous les moyens. Une attention toute spéciale est à accorder à cet égard au développement des petites entreprises; ce sont de grandes consommatrices de main-d'oeuvre et le développement de leur nombre est, dans les villes l'un des meilleurs procédés de résorption du chômage mais pour favoriser ce développement il est indispensable d'étendre le réseau existant et électrifier les quartiers qui ne le sont pas encore, car l'artisanat ne se conçoit plus sans énergie électrique.

Un effort doit également être fait pour étendre le réseau d'éclairage public pour des raisons évidentes, l'une d'elles, et non la moindre, étant de contribuer à la sécurité.

Tout ceci n'est réalisable que si Colectric obtient les licences d'importation du matériel nécessaire pour l'entretien et l'extension du réseau, pour les nouveaux raccordements et pour l'éclairage public. Or, depuis l'Indépendance, Colectric n'a reçu que très peu de licences d'importation (13,7 millions Fr.c. parité fixe en 1962). Si malgré cela Colectric a pu entretenir le réseau, faire quelques travaux d'extension et de

nouveaux raccordements, c'est grâce au stock de matériel dont elle disposait. Mais ce stock s'épuise rapidement et bientôt Colectric ne sera plus en mesure de satisfaire aux nouvelles demandes d'énergie.

Le programme de travaux établi par Colectric pour les trois prochaines années prévoit une dépense en devises de 128 millions Fr.c. parité fixe (voir annexe 2), soit 43 millions Fr.c. parité fixe, par an.

Il est à noter que l'approvisionnement de matériel de provenance américaine revient, en ce qui concerne Colectric, de 50 à 200 % plus cher que le matériel européen; le besoin de devises étrangères augmenterait dans la même proportion s'il fallait recourir à ce marché.

Colectric a cependant procédé à des consultations aux U.S.A. de façon à être prête à passer des commandes si les quotas lui étaient accordées sur l'aide financière américaine, mais elle attire l'attention sur le fait que non seulement l'emploi de ce matériel serait onéreux, vu son coût élevé, mais qu'il exigerait une reconversion des techniques mises en oeuvre jusqu'à présent, car les techniques américaines et européennes sont très différentes. Une fois cette reconversion opérée en faveur du matériel U.S.A., Colectric se trouverait à titre définitif dans la position d'établir son courant d'approvisionnement avec les Etats-Unis au détriment de l'industrie européenne.

2.10. Recommandations

Aider la Société Forces du Bas-Congo à financer l'installation des groupes 4 et 5 à la centrale de Zongo. Prêt de 50 millions F.C. (voir par. 2.4.2.)

- Assurer le financement de l'étude de la centrale Zongo II.-
(voir par. 2.5.) 15 millions Fr.c.par.fixe
- Fournir les devises nécessaires pour la remise en état des turbines de la centrale de Sanga 3,2 millions Fr.c.par.fixe
(voir par. 2.7.)
- Fournir les devises nécessaires pour l'installation d'un auto-transformateur au poste de Sanga 3,5 millions Fr.c.par.fixe
(voir par. 2.8.)
- Fournir les devises nécessaires pour l'entretien et l'extension du réseau de Léopoldville - 43 millions Fr.c. par.fixe par an.
(voir par. 2.9.)

3. REGIDESO

3.1. Avant d'aborder l'examen de la situation au point de vue de l'alimentation en énergie électrique des différents centres du Congo, nous devons émettre quelques considérations sur la Régie de Distribution d'Eau et d'Electricité de la République du Congo, dénommée Régideso.

Cette institution publique autonome créée par décret du 30 décembre 1939 et modifiée par les décrets du 12 juillet 1956 et du 20 janvier 1961 a pour mission d'alimenter en eau et en courant électrique pratiquement toutes les localités du pays, à l'exception de quelques centres où la distribution d'électricité a été concédée à des Sociétés privées, comme c'est le cas à Léopoldville, Albertville, Elisabethville, Jadotville, Kolwezi et quelques autres localités.

La Regideso produit le courant électrique dans ses propres Centrales hydro-électriques Diesel ou l'achète à des producteurs privés, comme c'est notamment le cas à Stanleyville, Bukavu et quelques autres centres de moindre importance.

3.2. Depuis juillet 1960, la Regideso éprouve les plus grandes difficultés à remplir convenablement sa mission. Ceci est dû en ordre principal:

- . au manque de cadres administratifs et techniques qualifiés.
- . aux difficultés financières.
- . à l'impossibilité d'obtenir les quotas en devises nécessaires pour l'approvisionnement en matériel indispensable pour l'exploitation et le maintien en bon état de ses centrales et réseaux, sans parler du matériel nécessaire pour les extensions, qui constituent un des facteurs principaux du redressement économique du pays.

3.3. Cadres administratifs et techniques

Le départ massif du personnel européen en juillet 1960 a privé la Regideso de pratiquement tous ses cadres administratifs et techniques. Ceux-ci comptaient avant l'indépendance, 63 agents à l'Administration Centrale et 155 agents européens répartis dans les différents sièges d'exploitation. Du jour au lendemain pour ainsi dire, cet effectif a été réduit à 5 agents européens dont 1 ingénieur, 2 administratifs, 1 conducteur des travaux et un

poseur de tuyaux.

Il a fallu reconstituer ces cadres au pied levé avec des éléments autochtones mal préparés en règle générale aux tâches et responsabilités qu'ils étaient appelés à assurer. Les tentatives faites depuis lors de recruter un personnel européen n'ont pas donné de résultats appréciables, puisque ce personnel se compose actuellement (Katanga excepté) de 11 agents, dont 2 ingénieurs de l'ONU. Le recrutement s'est avéré en effet difficile en raison de l'insuffisance de garantie des transferts. La Régideso ne pouvant retribuer ses agents qu'en argent congolais ceux-ci ne peuvent compter sur des transferts que dans la mesure où ils sont accordés par le Conseil Monétaire. Ils se trouvent ainsi entièrement à la merci des décisions prises par cet organisme.

3.4. Difficultés financières

Il ne nous a pas été possible malheureusement d'obtenir des renseignements précis sur la situation financière de la Régideso, sauf en ce qui concerne le Katanga, où cette situation est relativement satisfaisante. Quant aux autres régions, les indications partielles permettent de conclure que la Régideso ne réussit à se faire payer qu'une partie de l'énergie livrée. Dans certaines régions cette partie semble ne pas dépasser 50 %. Cet état de choses est dû tout d'abord au refus systématique des administrations publiques de payer leurs consommations. Bureaux administratifs, hôpitaux, écoles, camps militaires et camps de policiers, prisons, etc... laissent régulièrement sans suite les factures qui leur sont adressées.

Une autre cause sont les retards mis par certains sièges d'exploitation à l'établissement et à la perception des factures. Enfin une partie des fournitures reste impayée par manque ou détérioration des compteurs.

Si les recettes sont ainsi sensiblement inférieures à ce qu'elles devraient être normalement, il semble aussi que les dépenses d'exploitation excèdent dans certains cas les normes d'une saine gestion.

Notons enfin que ce n'est qu'à partir du 1er janvier 1963, que les tarifs ont été majorés d'environ 30 %, tandis que les frais d'exploitation étaient en augmentation bien avant et dans une proportion plus importante.

3.5. Manque de licences d'importation

Jusqu'à ces derniers temps, la Régideso a été extrêmement défavorisée quant à l'octroi des quotas pour l'importation du matériel

étranger.

Ainsi pour l'année 1963, la Regideso a fixé ses besoins en devises pour l'exploitation et l'entretien des installations existantes d'eau et d'électricité à l'équivalent de 62.893.000 Fr.c. parité fixe. Vu que cette somme ne comprend pas les besoins des provinces du Katanga, lesquels s'élèvent à 46 millions par an. Le quotas annuel en devises, nécessaire pour l'ensemble de la République, est donc de l'ordre de

$$63 + 46 = 109 \text{ millions Fr.c. parité fixe.}$$

Cette somme est plus ou moins de la même grandeur pour chaque année, il est intéressant de la comparer au montant des quotas alloués pour toute l'année 1962, qui s'élève à la somme de 7.033.321 Fr.c. parité fixe (sans les provinces Katangaises). En 1963, la situation semble devoir être meilleure puisque les quotas promis pour cette année s'élèvent à 48.783.600 Fr.c. parité fixe, sur lesquels la Regideso a déjà effectivement obtenu 13.930.000 Fr.c. parité fixe.

Il n'en reste pas moins qu'au cours des années précédentes, la Regideso n'a pas été en mesure de se procurer ni le matériel, ni les pièces de rechanges nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de ses installations, ni de faire venir des spécialistes étrangers pour la révision et la remise en état de son matériel.

3.6. C'est ainsi que depuis presque 3 ans déjà, la Régideso n'est pas en mesure d'assurer un entretien convenable de ses installations, ce qui a conduit à une usure prématurée de son matériel, de ses groupes électrogènes notamment, dont certains ne donnent plus leur rendement normal, d'autres sont définitivement à l'arrêt par manque de pièces de rechange et de spécialistes nécessaires pour leur remise en état.

Certains sièges d'exploitation ont dû, faute d'argent pour acheter le carburant, supprimer la fourniture de courant la nuit avec les conséquences très graves que cela entraîne pour les hôpitaux, les installations frigorifiques, la sécurité publique, l'alimentation en eau (impossibilité de remplir les réservoirs pendant la nuit). L'alimentation en courant électrique d'un grand nombre de localités se trouve ainsi gravement compromise: production d'énergie insuffisante, interruptions fréquentes à cause des pannes, coupures du courant la nuit. Les effets de ces déficiences se font lourdement ressentir dans la vie économique et sociale du pays.

3.7. Une mention toute spéciale doit être faite de l'état lamentable dans lequel se trouve actuellement le parc de véhicules de la Regideso. N'ayant pas été renouvelé et complété depuis plus de 3 ans, il est maintenant complètement insuffisant. Un grand nombre de véhicules est définitivement hors usage, d'autres sont immobilisés par manque de pièces de rechange et de pneus. Or, les réseaux étant souvent très étendus, on ne conçoit pas qu'un service d'entretien et de dépannage puisse fonctionner convenablement sans disposer de moyens de transport suffisants.

3.8. Recommandations

Aider la Regideso à compléter par des spécialistes européens ses cadres techniques et administratifs.

Deux possibilités semblent pouvoir être envisagées dans cette voie:

a) A titre définitif. Recrutement des spécialistes dans le cadre d'une assistance technique à mettre sur pied par les pays du Marché Commun.

Pour les besoins de la Régideso en personnel technique européen voir annexe 3.

b) A titre provisoire et dans le domaine technique uniquement. Entreprendre une opération de remise en état des centrales Diesel par des équipes de spécialistes (dieselistes et électriciens) mises à la disposition de la Regideso par les principaux constructeurs du matériel Diesel et électrique, dont sont équipées ses centrales.

. Prendre des mesures pour assainir la situation financière de la Regideso. Mais ces mesures nous paraissent être uniquement du ressort du Gouvernement congolais.

. Fournir les devises pour compléter les quotas accordées par le Conseil monétaire jusqu'à concurrence des sommes demandées par la Regideso, soit 60 millions Fr.c.parité fixe pour l'année 1963 pour l'ensemble des secteurs eau et électricité.

. Fournir les devises nécessaires pour l'acquisition des véhicules. Les besoins immédiats peuvent être évalué à 50 pick-up type Volkswagen dont coût 4 millions Fr.c.parité fixe.

4. ANCIENNE PROVINCE DE LEOPOLDVILLE

4.1. Secteur public

4.1.2. Les localités de Kasangulu, Inkisi, Thysville, Cattier Moerbeke et Lukala sont alimentées par la Centrale hydro-électrique de Zongo. Aucun problème ne se pose quant à la fourniture du courant électrique dans la mesure où la centrale de Zongo est capable de satisfaire à la demande. Le renforcement de cette centrale (voir par. 1.4.) permettra d'assurer la fourniture du courant en quantité suffisante pendant les prochaines années.

Des travaux d'extension des réseaux de distribution et d'éclairage public sont prévus dans ces localités, dont le coût est estimé comme suit:

	<u>francs congolais</u>
<u>Kasangulu</u>	
Réseau de distribution	750.000
Eclairage public	1.000.000
<u>Inkisi</u>	
Réseau de distribution	5.000.000
<u>Thysville</u>	
Eclairage public	1.500.000
<u>Cattier</u>	
Réseau de distribution	1.000.000
<u>Moerbeke</u>	
Alimentation Centre Commercial et reprise réseau existant	1.500.000
Réseau du camp de la Sucrière	1.500.000
<u>Lukala</u>	
Alimentation Cité	2.000.000

Remarque 1. Les prévisions des dépenses pour les travaux d'extension sont exprimées en francs congolais. Mais environ 2/3 de ces montants doivent servir à l'acquisition de devises pour l'importation du matériel. Ces montants doivent être majorés en fonction du taux effectif du change officiel (1 \$ = 65 fr.c.)

Remarque 2. Ces travaux ainsi que tous les autres travaux d'extension dans les différents centres du pays, dont il sera

question dans la suite de ce rapport, de même que l'électrification de nouveaux centres, doivent faire l'objet d'un plan d'ensemble échelonné sur plusieurs années suivant les priorités à établir compte tenu des nécessités d'ordre économique, administratif et social.

4.1.2. Matadi

Est alimentée par une centrale hydro-électrique équipée de 2 groupes de 1000 kw, dont un de réserve, et par une centrale thermique équipée de 4 groupes Diesel totalisant une puissance de 2.800 kw. Les deux centrales appartiennent à la Regideso.

Les turbines de la centrale hydro-électrique doivent subir une révision. Un crédit de 800.000 FB. vient d'être accordé à cet effet par le Conseil Monétaire.

Les groupes Diesel ont en ordre de marche, mais ne peuvent fournir qu'une partie de leur puissance normale, un groupe étant supposé à l'arrêt, la puissance disponible est de 1.500 kw.

Matadi dispose ainsi d'une puissance totale de $1000 + 1500 = 2.500$ kw.

La pointe actuelle est de l'ordre de 1850 kw. et n'a pas varié par rapport aux années 1961 et 1962. On dispose donc d'une certaine réserve. A la centrale thermique un emplacement est d'ailleurs réservé pour un 5ème groupe de 800 kw.

4.1.3. Boma

Est alimentée par une centrale Diesel équipée de 6 groupes totalisant une puissance de 1.900 kw.

Un groupe étant tenu en réserve, la puissance disponible est de 1.500 kw. La demande au cours des deux dernières années, était de l'ordre de 1.000 kw. Les groupes sont en ordre de marche et convenablement entretenus.

A la Centrale est entreposé un groupe neuf (encore en caisse) de 800 kw., destiné à remplacer un groupe de 400 kw., lequel pourra être installé dans une autre centrale.

Travaux prévus :

Extension de l'éclairage public Fr.c. 1.000.000

4.1.4. Moanda

Centrale Diesel équipée de 3 groupes totalisant 1.025 kw.

Puissance disponible réserve exclue 625 kw. La demande est de l'ordre de 400 kw. Aucun problème important.

Travaux prévus :
Extension du réseau Fr.c. 750.000

4.1.5. Lukula

Centrale Diesel équipée de 3 groupes totalisant 215 kw.
La Centrale est arrêtée, les 3 groupes étant hors d'usage.
Deux groupes semblent irrémédiablement perdus, le 3ème pourrait être remis en état moyennant une réparation importante.
La demande étant de l'ordre de 50 kw, la cité peut être alimentée à partir de la centrale thermique de Congoplek.
Les négociations à ce sujet sont en cours

Travaux prévus :
Extension du réseau Fr.c. 500.000
Eclairage public Fr.c. 600.000

4.1.6. Tshela

Centrale Diesel équipée de 3 groupes totalisant 100 kw. Puissance disponible réserve exclue 60 kw. Cette puissance est extrêmement absorbée. Des nombreuses demandes de raccordement ne peuvent être satisfaites par suite de l'insuffisance de la centrale.

Les groupes sont en ordre de marche, mais fort usés. Un renforcement de cette centrale est nécessaire et urgent.

La possibilité existe d'installer une centrale hydro-électrique sur la rivière Lubuzi, qui pourra fournir 800 kw.

Mais l'investissement qu'exigera cet aménagement est trop important pour les besoins prévisibles à court et moyen terme.

Travaux prévus :	<u>francs congolais</u>
Renforcement de la Centrale thermique	3.000.000
Extension du réseau	1.500.000
Electrification de la cité Banga	1.500.000

4.1.7. Kikwit

A Kikwit, Chef-lieu de la nouvelle province du Kwilu, la situation est extrêmement précaire. Cette localité est alimentée par une centrale thermique équipée de 3 groupes Diesel totalisant 430 kw. Mais un groupe de 115 kw. est actuellement à l'arrêt, son alternateur étant expédié à Léo pour rebobinage. La Centrale ne dispose donc actuellement que d'une puissance de 315 KW. Mais les groupes sont en mauvais état et tombent constamment en panne. En fait, il y a qu'un seul groupe qui tourne, l'autre

étant en réparation. Il est impossible dans ces conditions de satisfaire à la demande, qui est de l'ordre de 250 kw. Promue à un certain développement, comme chef-lieu de province, Kikwit verra augmenter rapidement ses besoins en énergie. Le renforcement de la centrale et la revision complète des groupes existants sont indispensables et urgents.

Travaux prévus:	<u>francs congolais</u>
Renforcement de la centrale thermique	3.000.000
Extension réseau	1.000.000
Eclairage public	1.500.000

4.1.8. Kenge

Chef-lieu de la nouvelle province du Kwango, Kenge n'est pas encore électrifié. Un avant projet des installations est établi et le projet définitif est en élaboration. Il prévoit l'installation, en 1er stade, de 2 groupes Diesel de 200 kw, d'un réseau de quelques 12 kw, de 4 sous-stations, d'une cabine de sectionnement et d'un réseau d'éclairage public comportant 75 points lumineux.

Le devis estimatif prévoit pour ce 1er stade une dépense de l'ordre de

Fr.c. 15.000.000

(voir remarque 1. in fine du paragraphe 2).

4.1.9. Inongo

Chef-lieu de la nouvelle province du Maindombe, ce centre n'est pas encore électrifié. Il existe une étude complète de l'électrification de cette localité faite en 1958. Aucune industrie n'existant à cette époque à Inongo, cité essentiellement administrative, cette étude proposait la construction d'une centrale thermique équipée en 1er stade de 3 groupes Diesel de 50 kw. avec possibilité d'extension ultérieure. Vu le rôle que Inongo est appelé à jouer actuellement, il est probable que son développement sera plus rapide qu'il ne pouvait être prévu en 1958. Aussi une installation similaire à celle de Kenge semble devoir être prévue dès maintenant.

Dépense à prévoir

Fr.c. 15.000.000

4.2. Secteur privé

4.2.1. Sucrière de Moerbeke

Aucun problème énergétique ne se pose à cette industrie. L'énergie nécessaire à la production du sucre est produite par l'usine

elle-même, qui possède 2 groupes turbo-alternateurs (à vapeur) de 2.000 kw. Elle dispose en outre de plusieurs Diesels de 250 à 500 kw.

Raccordée au poste de Cattier depuis janvier 1963, la Sucrière utilise l'énergie achetée à la Regideso pour tous les autres besoins du poste et pour l'alimentation de l'usine même en dehors de la campagne sucrière (groupes turbo-alternateurs arrêtés).

4.2.2. Compagnie J. Van Lancker à Kolo

Aucun problème énergétique. Les exploitations sont raccordées au poste de Cattier depuis janvier 1961. La Compagnie possède en outre sa propre centrale thermique et des groupes Diesel. Aucune augmentation sensible de la consommation n'est prévue au cours de ces prochaines années.

4.2.3. Cimenterie de Lukala

La cimenterie est alimentée par la Centrale hydro-électrique de Zongo. La pointe maximum était de 3.400 kw. en 1962. Elle peut augmenter assez rapidement et atteindre 5.200 kw. quand l'usine travaillera à plein rendement.

Aucun problème énergétique ne semble devoir se poser pour autant que le renforcement de la Centrale de Zongo soit réalisé assez rapidement pour qu'elle puisse satisfaire à une demande de puissance accrue.

4.2.4. Usine Agrifor de Lemba

L'usine est alimentée par une centrale thermique équipée de 3 groupes Diesel totalisant 1.640 kw. La puissance disponible, réserve exclue, est de 840 kw. pour une demande de l'ordre de 600 kw. Dernièrement, un grave accident a privé la centrale d'un de ses groupes. Les travaux de remise en état sont en cours. Les autres groupes sont en ordre de marche, mais exigent une révision complète, pour laquelle un crédit de Fr.c. parité fixe 200.000 est nécessaire pour les pièces de rechange et les prestations d'un dieseliste à faire venir de Belgique.

4.2.5. Usine Congoplex à Lukula

Elle est alimentée par une centrale thermique comprenant :

- . un groupe Diesel de 250 kw, très usé et en mauvais état,
- . 2 groupes Diesel de 100 kw, très usés également et à bout de souffle.

. un groupe de 400 kw. de construction américaine.

En fait, l'usine ne peut compter que sur ce dernier groupe qui actuellement tourne 16 h. sur 24 h. Que la moindre panne survienne à ce groupe et l'alimentation en courant de l'usine est fortement compromise sinon arrêtée en attendant une réparation conditionnée par la fourniture de rechange des U.S.A., ce qui demande près de 6 mois. Il est donc indispensable de doter la Centrale d'un groupe de réserve qui pourrait assurer la bonne marche des installations en cas de panne importante d'un des groupes actuellement en service.

Congoplex a trouvé en Belgique un groupe électrogène d'occasion de 300 kw, qui répond parfaitement à ses besoins et dont elle voudrait faire l'acquisition. A cet effet une licence d'importation et une attribution de devises de Fr.c. parité fixe 900.000 lui sont nécessaires pour l'achat du groupe et les frais de transport.

Le renforcement de la centrale de Congoplex est d'autant plus utile que cela lui permettra d'alimenter en toute sécurité, non seulement l'usine, mais également la cité de Lukula (voir paragraphe 5 ci-dessus), qui verra ainsi son problème énergétique résolu pour plusieurs années.

4.3. Recommandations

En ce qui concerne le secteur public et notamment les installations de la Regideso,

- Voir les recommandations in fine du chapitre 3.

- L'électrification de nouveaux centres et l'extension des réseaux existants exigent une dépense globale de l'ordre de Fr.c. 58,6 millions. Voir à ce sujet les remarques 1 et 2 in fine du paragraphe 4.1.

En ce qui concerne le secteur privé,

- Fournir les devises nécessaires pour la revision des groupes de la centrale de Lemba (voir § 4.13) Fr.c. parité fixe 200.000.

- Fournir les devises nécessaires pour le renforcement de la centrale de Congoplex à Lukula Fr.c. parité fixe 900.000 (voir § 4.14).

5. ANCIENNE PROVINCE DE L'EQUATEUR

5.1. Coquilhatville

Est alimentée par une centrale thermique Regideso équipée de 4 groupes Diesel totalisant 1.150 kw. Puissance disponible, réserve exclue, 775 kw. Or déjà en 1959, la pointe quart-horaire maximum atteignait 900 kw. La centrale existante étant devenue insuffisante la Regideso a construit une nouvelle Centrale, dénommée centrale Boyera, équipée de 2 groupes de 450 kw. Cette centrale était en voie d'achèvement en 1960, mais n'a jamais pu entrer en service, les travaux ayant été arrêtés après l'Indépendance. Depuis cette centrale sert comme réserve des pièces de rechange pour le maintien en service de l'ancienne centrale. Actuellement elle est complètement démantibulée. Un des alternateurs a servi pour remplacer un alternateur avarié de l'ancienne centrale. L'appareillage électrique a disparu en partie ou est endommagé.

Les groupes de l'ancienne centrale ont été révisés dernièrement et sont en état de marche, mais ne suffisent évidemment pas pour satisfaire les besoins en énergie de la ville, dont la population a doublé en 3 ans, en passant de 30.000 à 60.000. De nombreuses demandes de raccordement ne peuvent être satisfaites, dont celle du nouvel hôpital, qui à lui seul demande une puissance de 150 kw.

La mise en service de la nouvelle centrale constitue donc une nécessité totale pour la ville.

Travaux prévus:	<u>francs congolais</u>
Remise en état et achèvement de la centrale Boyera	10.000.000
Extension réseau et éclairage public cités	2.600.000
Extension réseau et éclairage public. Coq.III.	2.700.000
Eclairage public grandes artères	1.000.000

5.2. Bumba

Centrale Diesel équipée de 3 groupes totalisant 425 kw. Deux groupes étant hors d'usage, la centrale ne dispose que d'un seul groupe de 200 kw. La demande n'est que de l'ordre de 120 kw., mais si une panne grave survient à ce groupe, la cité sera complètement privée d'électricité, une action est urgente en vue de la remise en état des groupes avariés ou de leur remplacement par un nouveau groupe.

Autres travaux prévus :

Extension du réseau

Fr.c. 2.000.000

5.3. Lisala

Centrale Diesel équipée de 4 groupes totalisant 190 kw. Un groupe est en panne depuis plusieurs mois, les autres sont en très mauvais état. Si Lisala est destinée à devenir un chef-lieu de province, la centrale, même remise en état, sera insuffisante et devra être renforcée.

Travaux prévus:	<u>Francs congolais</u>
Renforcement de la centrale	1.000.000
Extension réseau	800.000
Eclairage public	1.000.000

5.4. Boende

Centrale Diesel équipée de 3 groupes totalisant 135 kw. Un groupe de 75 kw. étant en panne, la puissance disponible n'est que de 60 kw, ce qui suffit tout juste pour la demande actuelle, mais l'alimentation est précaire faute de réserve. Il faut remettre en état le groupe avarié et envisager un renforcement de la centrale puisque des extensions du réseau sont prévues:

Travaux prévus:	
Renforcement de la centrale	Fr.c. 600.000
Extension réseau	Fr.c. 500.000

5.5. Gemena

Chef-lieu de la nouvelle province d'Ubangi, Gemena est alimentée par une centrale Diesel équipée de 3 groupes totalisant 140 kw. Les groupes sont en très mauvais état. La demande atteignant 100 kw, il est non seulement nécessaire de remettre les groupes en état, mais de prévoir également un renforcement de la centrale pour lui permettre de faire face à un accroissement probable de la demande.

Travaux prévus:	<u>Francs congolais</u>
Renforcement de la centrale	1.000.000
Extension réseau	500.000
Eclairage public	600.000

5.6. Basankusu

A été dotée récemment d'une centrale Diesel équipée de 2 groupes

de 30 kw. Les groupes sont en bon état. Pas de problème pour le moment.

5.7. Recommandations

Toutes les installations examinées appartenant à la Regideso, prière de se référer aux recommandations in fine du chapitre 2. Le renforcement des centrales et les extensions des réseaux exigent une dépense globale de l'ordre de Fr.c. 24,3 millions. Voir remarques 1 et 2 in fine du paragraphe 4.1.

Comme travaux de lère priorité nous préconisons la mise en service de la centrale Boyera à Coq.

Francs congolais

10.000.000

le renforcement des centrales Lisala et de

Gemena

2.000.000

12.000.000

6. ANCIENNE PROVINCE ORIENTALE

6.1. Secteur public

6.1.1. Stanleyville

6.1.1.1. Stanleyville est alimentée en courant électrique par la centrale hydro-électrique de la Tshopo appartenant à la Société des Forces hydro-électriques de l'Est du Congo, en abrégé "Forces".

Cette centrale est équipée de 2 groupes dont un de réserve pouvant développer, dans les conditions optima, une puissance de 5.850 kw. chacun. L'emplacement est prévu pour l'installation d'un 3ème groupe de même puissance.

En fait, la puissance que peut donner chaque groupe varie au cours de l'année en fonction de la hauteur de chute, laquelle diminue fortement à l'époque des hautes eaux par suite du relèvement du niveau du bief aval. C'est ainsi qu'à certains moments la puissance des groupes peut tomber jusqu'à 3.350 kw.

6.1.1.2. Depuis la mise en service de la Centrale en 1955, la

consommation de Stanleyville augmentait rapidement et a pratiquement doublé entre 1957 et 1960, en atteignant au début de cette dernière année 4.800 kw. Cette augmentation rapide a décidé la Société Forces, dès 1959, d'entreprendre l'installation du 3ème groupe. Les principales commandes ont été passées et les travaux devaient débuter au cours du deuxième semestre 1960. Mais les événements de cette année ont mis fin à ce projet. Depuis, la demande du réseau public a fortement diminué et se situe actuellement aux environs de 3.200 kw. sans qu'une tendance quelconque au relèvement se soit encore manifestée. Bien au contraire, la demande en 1962 a diminué par rapport à celle de 1961 et la demande au cours des premiers mois de 1963, était sensiblement la même qu'en 1962.

6.1.1.3. Cependant de nombreux travaux d'extension du réseau doivent être encore réalisés dans ce centre important, dont une grande partie n'est pas encore électrifiée. Nul doute que, dès que ces travaux pourront être exécutés, la consommation augmentera considérablement. Si l'installation du 3ème groupe, dont le coût s'élève à Fr.c. parité fixe 40 millions plus Fr.c. 18 millions, semble ne pas devoir être envisagée pour le moment, il est probable que ce projet devra être repris d'ici un an ou deux, compte tenu que l'installation de ce groupe exige un délai de 2 ans environ.

6.1.1.4. En attendant, l'énergie disponible à la centrale ne reste pas inutilisée, car elle est livrée, à tarif réduit, à la Brasserie de Stanleyville pour le chauffage de ses chaudières. C'est ainsi que la pointe quart-horaire à la Centrale atteint 5.000 kw. et approche de la puissance maximum disponible. La fourniture du courant à la Brasserie n'étant pas garantie, elle devra être réduite à mesure de l'augmentation de la consommation du réseau public. Si la fourniture devient insuffisante, la Brasserie sera forcée de reprendre le chauffage au mazout, ce qui exige des sorties de devises, en attendant que le 3ème groupe soit installé. Notons encore que la décision d'installer le 3ème groupe peut être influencée dans une certaine mesure par la mise en activité de la Cimenterie de Stanleyville.

6.1.1.5. L'exploitation du réseau par la Regideso rencontre actuellement les mêmes difficultés que partout ailleurs dans le pays. Le manque de techniciens, de matériel (câbles, boîtes de

jonction, masse, rubants isolants, soudure, compteurs), de véhicules, l'empêche non seulement de répondre à la demande de nouveaux raccordements ou de procéder à des nouvelles extensions du réseau, mais ne lui permet même pas d'entretenir convenablement le réseau existant et de faire les dépannages qu'on lui réclame. De même, l'impossibilité de remplacer l'appareillage détérioré de l'éclairage public conduit à le réduire de plus en plus.

<u>6.1.1.7. Travaux envisagés :</u>	<u>Francs congolais</u>
Extension Electricité et Eclairage public de la cité Belge 1.	4.700.000
Extension Electricité cité O.C.A.	9.000.000
Eclairage public de la cité Bruxelles	2.000.000
Extension Electricité Rive gauche	800.000
Extensions diverses	1.200.000
Renforcement réseau BT.	650.000
Agrandissement de 3 cabines de transformation	1.200.000
	<u>19.550.000</u>
Pour mémoire :	
Installation du 3ème groupe à la centrale de la Tshopo	40.000.000
	+ <u>18.000.000</u>
	<u>58.000.000</u>

6.1.2. Buta

Centrale Diesel équipée de 2 groupes de 90 kw. Les groupes sont en ordre de marche, mais la difficulté qu'éprouve la Regideso pour payer le mazout, l'oblige de réduire le fonctionnement de la centrale à 16 heures par jour. En plus de difficultés de toute sorte qu'occasionnent les arrêts de la Centrale, ils provoquent encore une pénurie d'eau. La demande d'énergie excède la puissance disponible de la centrale. Celle-ci devrait donc être renforcée.

<u>Travaux prévus:</u>	<u>Francs congolais</u>
Renforcement de la centrale	2.000.000
Bouclage d'un réseau BT.	100.000

6.1.3. Paulis

Chef-lieu de la nouvelle province d'Uele, Paulis est alimenté

par une centrale thermique équipée de 4 groupes totalisant 700 kw. Cette centrale est la propriété de Vici-Congo, qui assure également la distribution du courant. Aucun problème énergétique n'est à signaler dans cette localité.

6.1.4. Aketi

Alimenté en courant par Vici-Congo. Centrale Diesel équipée de 3 groupes totalisant 525 kw. Aucun problème à signaler.

6.1.5. Bunia

Chef-lieu de la nouvelle province de Kibali-Ituri, Bunia est alimentée par les centrales hydro-électriques de Kilo-Moto. Aucun problème à signaler.

6.1.6. Watsa

Alimentée également par Kilo-Moto, cette cité n'éprouve aucune difficulté d'ordre énergétique.

6.2. Secteur privé

6.2.1. Mines d'or de Kilo-Moto

6.2.1.1. Les mines de Kilo-Moto (région de Bunia) disposent de 3 centrales hydro-électriques:

- Soléniamas I., mise en service en 1924, équipée de 6 groupes totalisant environ 1.100 kw.

- Soléniamas II. mise en service en 1931, équipée de 4 groupes totalisant environ 1.200 kw.

- Budana, mise en service en 1940, puis dédoublée en 1955, comporte 3 groupes totalisant 10.000 kw.

Les mines de Moto - (Région de Watsa) disposent de la centrale hydro-électrique de N'ZORO, mise en service en 1924. Cette centrale comporte 2 groupes totalisant 1000 kw.

Les 3 centrales des Mines de Kilo sont interconnectées en permanence; par contre, la centrale de N'ZORO n'est pas interconnectée aux centrales de Kilo.

6.2.1.2. Les centrales hydro-électriques ont atteint depuis août 1955 leur stade d'équipement maximum. Quant au réseau HT, son extension est tributaire du développement des exploitations et du résultat des recherches et prospections minières.

La production des centrales est en baisse sensible par rapport à ce qu'elle était avant juillet 1960. Ainsi la production de 1962 ne représente que 64 % de ce qu'elle était en 1959. Pour les raisons de cette diminution voir le rapport du secteur "Mines".

La production pourrait augmenter légèrement dans l'avenir suite à la mise en service en 1963 d'une deuxième machine d'extraction de 300 HP. à Gorumbva (mines de Moto) et du développement des installations d'extraction souterraines du même siège (\pm 200 Hp.).

Ces augmentations ne posent toutefois aucun problème quant à l'alimentation en énergie électrique.

6.2.1.3. Si l'état actuel du réseau est satisfaisant, il n'en va pas de même pour les centrales.

Des crues violentes se sont produites aux Mines de Kilo en octobre 1962, à la suite desquelles les centrales Solèniame I et II ont été inondées. Toutes les machines ont dû être démontées pour remise en état dans les ateliers des Mines. Ces centrales sont donc arrêtées actuellement, mais leur remise en service se fera encore au cours de cette année. D'autre part, des travaux de génie civil ont été entrepris et sont actuellement en cours pour assurer une protection efficace des centrales en cas de crues ultérieures.

La centrale de Budana n'a subi que des dégâts partiels et n'a été arrêtée que pendant quelques jours. Cette centrale étant le principal producteur d'énergie, l'alimentation des exploitations a pu être maintenue de façon quasi normale. Il n'en reste pas moins qu'une turbine de 7000 HP, la plus importante, doit être entièrement révisée, une usure importante s'étant manifestée aux blindages de la turbine et à la roue motrice. Les crédits nécessaires pour ce travail ayant été accordés, il sera entrepris aussitôt après la remise en service des centrales Solèniama.

6.2.1.4. Il est à noter que ces centrales alimentent non seulement les mines de Kilo-Moto, mais fournissent également environ 11 % de leur production au secteur public. Elles alimentent notamment les centres de Bunia et de Watsa, ainsi que le port de Kasenye, installation de Vici-Congo et celles des pêcheries. Les disponibilités en énergie permettent d'envisager des extensions importantes dans les secteurs publics et privés, notamment au profit de nombreux colons installés ou à in-

staller dans la région (plantations, élevages, scieries, brasseries, etc...)

6.2.2. Centrale hydro-électrique de Bandu-Dingila

Le poste de Dingila comprend :

- . une usine d'égrenage de coton
- . une usine à café
- . une huilerie de palme
- . un atelier mécanique
- . un hôpital
- . les postes Directions COMACO et Agruele.

Tout le poste est entièrement électrifié et le courant électrique est fourni par la centrale de Bandu. La centrale est équipée d'un groupe de 350 kw, en service continu depuis 1954.

La centrale doit être entièrement révisée. Le coût de cette révision est estimé comme suit

	<u>Fr.c.parité fixe</u>
pièces de rechange	500.000
frais de monteurs	250.000
	<hr/>
	750.000

6.3. Recommandations

. En ce qui concerne les installations de la Regideso, prière de se référer aux recommandations in fine du chapitre 2.

. Les renforcements des centrales et les extensions des réseaux exigent une dépense globale de l'ordre de Fr.c. 80 millions, voir remarques 1 et 2 in fine du paragraphe 4.1.

. Fournir les devises nécessaires pour la remise en état de la centrale de Bandu.

Fr.c. parité fixe 750.000

7. ANCIENNE PROVINCE DE KIVU

7.1. Secteur public

7.1.1. Bukavu

7.1.1.1. Bukavu est alimenté en courant électrique par la centrale hydro-électrique construite sur la rivière Ruzizi par la Société des Forces hydro-électriques de l'Est du Congo, en abrégé "Forces".

Cette centrale, mise en service en 1958, est équipée en 1er stade de 2 groupes de 6.300 kw., dont un de réserve. Le 2ème stade comportera l'installation d'un 3ème groupe de 7.800 kw. Un 4ème groupe de même puissance sera installé au stade final. Ainsi, la Centrale, dont la puissance garantie actuelle est de 6.300 kw., pourra développer en stade final une puissance de 20.400 kw.

La centrale installée à cheval sur la frontière entre le Congo et le Ruanda-Urundi appartient par moitié à ces deux pays. En plus de Bukavu, elle alimente Katana, Uvira et Usumbura, capitale de Burundi. Il s'agit donc d'une centrale qui intéresse plusieurs pays: Congo, Rwanda, Burundi.

7.1.1.2. Le réseau des lignes H.T. au départ de la Centrale comprend actuellement la ligne 70 kv. Bukavu-Usumbura avec une bretelle 15 kv. vers Uvira et la ligne 70 kv. Bukavu-Katana. La construction d'autres lignes de transport de force était envisagée pour permettre l'électrification d'une vaste région comprenant notamment:

- la région située à l'Ouest de Bukavu jusqu'à Kindu: région de Maniema.
- la région située au nord de Goma: région des Mokotos,
- la région située entre Kitega et Kigali dans le Rwanda et le Burundi.

On envisageait également la possibilité d'alimenter la région de Twangitza, où des prospections minières sont en cours depuis plusieurs années. Voir les rapports des secteurs "Agriculture" et "Mines".

La Centrale de Bukavu peut être appelée ainsi à jouer un rôle important dans le développement économique de l'Est du Congo et dans les pays voisins, Rwanda et Burundi.

7.1.1.3. Dès la mise en service de la Centrale, la demande a atteint 6.000 kw., c'est-à-dire presque la totalité de la puissance disponible. Aussi la Société Forces a décidé, compte tenu des projets exposés au paragraphe précédent, de passer immédiatement à la réalisation du 2ème stade comportant l'installation du 3ème groupe. Les principales commandes ont été passées et les travaux devaient débuter au cours du 2ème semestre 1960, mais l'exécution de ce projet a dû être suspendue en raison des événements.

Depuis l'Indépendance, la production de la Centrale a diminué, la demande s'étant stabilisée au cours des deux dernières années à 4.800-5.000 kw. Il faut noter toutefois que cette diminution de la demande est due en très grande partie à l'arrêt de la Cimenterie de Katana, dont la consommation était de 1.200 kw. en 1959. Il s'en suit que dès que la Cimenterie reprendra son activité, la demande atteindra de nouveau la capacité limite de la Centrale au bout d'un laps de temps qui peut être assez court. Il est certain, en effet, que la Cimenterie ne reprendra son activité que si elle est certaine de pouvoir atteindre assez rapidement un niveau de production suffisant.

Compte tenu que l'installation du 3ème groupe exige un délai de 18 mois et que par conséquent sa mise en service ne peut être envisagée avant l'année 1965, nous estimons que la décision d'installer le 3ème groupe est urgente, si on ne veut pas voir la reprise économique de la région entravée par manque de courant.

7.1.1.4. D'autres facteurs encore militent en faveur de l'installation rapide du 3ème groupe. Les brasseries de Bukavu et d'Usumbura sont tout disposées d'utiliser l'énergie excédentaire de la Centrale pour le chauffage électrique de leurs chaudières, à tarif réduit bien entendu. Ceci peut représenter une demande de l'ordre de 8.000 kw. On ne risque donc pas que l'énergie supplémentaire pouvant être produite grâce à l'installation du 3ème groupe reste inutilisée pendant des années. D'autre part, le chauffage électrique à la Brasserie de Bukavu donnera une économie appréciable des devises nécessaires pour l'achat du mazout, tandis que la vente de courant à la Brasserie d'Usumbura permettra des rentrées de devises.

Notons enfin qu'un des groupes de la Centrale est défectueux et que sa puissance doit être limitée à 5.000 kw. Ceci veut dire qu'en cas d'arrêt de l'autre groupe, la puissance disponible suffira à peine pour répondre à la demande actuelle. La remise en

état de ce groupe, qui demande plusieurs mois, ne peut être entreprise avant que le 3ème groupe ne soit installé pour des raisons de sécurité bien compréhensibles.

7.1.1.5. L'exploitation du réseau par la Regideso rencontre actuellement les mêmes difficultés que celles signalées pour les autres centres, voir chapitre 3 et le paragraphe 6.1.5.

L'achat du matériel pour les renforcements indispensables du réseau et pour assurer son entretien pendant 1 an exige une dépense de l'ordre de Fr.c. parité fixe 1 million (pour le détail voir annexe 4). Notons tout particulièrement le manque de véhicules.

7.1.1.6. Travaux envisagés

Installation du 3ème groupe à la

Centrale hydro-électrique	Fr.c. parité fixe	60.000.000
	+ Fr.c.	40.000.000
Extensions réseaux HT. et BT.	Fr.c.	6.000.000
Installation réseau rural 15 Kv aux alentours de Bukavu	Fr.c.	18.000.000

7.1.2. Goma

Alimentée par la Centrale Hydro-électrique de Kisengi (Ruanda) de 1.100 kw. Il existe en outre une Centrale thermique équipée de 2 groupes Diesel totalisant 525 kw. Cette centrale sert de réserve. A part les difficultés habituelles de la Regideso, il n'y a pas de problème important à signaler.

Travaux prévus :

Extension du réseau	Fr.c.	1.200.000
---------------------	-------	-----------

7.1.3. Uvira

Alimentée par la Centrale hydro-électrique de Bukavu. Pas de problèmes.

Travaux prévus:

Eclairage public	Fr.c.	1.500.000
------------------	-------	-----------

7.1.4. Kindu

Centrale Diesel prévue pour 5 groupes, n'en comporte actuellement que 3, totalisant 1070 kw. La demande, qui était de 450 kw. en 1959, est tombée maintenant à 300 kw. La Centrale est donc

surabondante, la puissance demandée étant fournie par un seul groupe.

Les groupes sont en ordre de marche, mais n'ont pas été révisonnés depuis 3 ans.

La centrale est arrêtée la nuit, entre 24 h. et 5,30 h. afin de réduire la consommation de mazout que la Regideso ne peut payer. Graves difficultés de ce fait pour l'hôpital, les installations frigorifiques et le pompage d'eau. Le matin les réservoirs d'eau sont vides et l'eau n'est fournie que tard dans la matinée dans certains quartiers de la ville.

L'éclairage public ne fonctionne pratiquement pas par manque de tubes d'éclairage.

Travaux prévus:

Extension électricité dans cité	Fr.c. 1.000.000
Extension éclairage public	Fr.c. 2.000.000

7.1.5. Kasongo

Centrale Diesel équipée de 3 groupes totalisant 365 kw. Deux groupes sont en panne depuis de nombreux mois.

Situation extrêmement précaire.

Travaux d'extension prévus:

Renforcement Centrale	Fr.c. 1.500.000
Eclairage public	Fr.c. 2.000.000

7.1.6. Butembo

Centrale Diesel équipée de 3 groupes, totalisant 225 kw.

Les groupes sont très vieux et en mauvais état. Une usine à thé est en montage à Butembo et cette région paraît devoir être appelée à un certain développement. Aussi un renforcement de la Centrale est prévu.

Fr.c. 1.500.000

Autres travaux prévus:

Eclairage public	Fr.c. 2.000.000
------------------	-----------------

7.1.7. Beni

Alimentée par une petite centrale Diesel très vétuste. Il est envisagé de la remplacer par une nouvelle centrale.

Coût des travaux: centrale	Fr.c. 5.000.000
Extension réseau	Fr.c. 3.000.000

Notons qu'il existe une possibilité de création d'une petite centrale hydro-électrique sur la rivière Luhule, entre Butembo

et Beni, qui pourrait alimenter ces deux localités. Mais aucun projet de cette centrale n'est encore élaboré.

7.1.8. Région des lacs Mokotos

Cette région se caractérise par le développement rapide des plantations de thé. Les besoins de force motrice des usines à thé sont actuellement couverts par des petites centrales hydro-électriques locales et par des moteurs Diesel.

7 usines à thé, notamment, sont équipées de centrales thermiques fort coûteuses tant au point de vue consommation que entretien. La région recèle en outre d'importants gisements de pyroclore et de phosphate de chaux susceptibles d'être exploités.

Encore avant l'Indépendance la question a été posée sur l'opportunité de couvrir les besoins énergétiques de la région par de l'énergie hydro-électrique. Celle-ci peut-être produite soit par une centrale établie sur la rivière Mwazo, soit amenée par des lignes de transport de force à partir des centrales de Bukavu ou de Ntaruka (Rwanda).

Seule une étude économique approfondie, compte tenu des perspectives de cette région, peut décider de l'opportunité de ce projet et, le cas échéant, de la solution à adopter.

Voir à ce sujet les rapports des secteurs "Agriculture" et "Mines".

7.1.9. Kirotse

Chef-lieu de la nouvelle province de Nord-Kivu, ce centre n'est pas électrifié et aucune étude pour l'électrification n'a été faite. Comme pour les autres centres non encore électrifiés, on doit prévoir une dépense de l'ordre de Fr.c. 10 à 15 millions.

7.2. Secteur privé

7.2.1. Mines de Lulingu

Exploité par le Cobelmin, ce secteur possède une centrale hydro-électrique équipée de 2 groupes totalisant 740 kw. La mine utilise la totalité de la puissance disponible et ne dispose d'aucune réserve en cas d'avarie.

Actuellement seule la partie Centre et Ouest du Secteur est desservie par la Centrale existante. La possibilité de développer l'exploitation dans l'Est du secteur est subordonnée au renforcement de la centrale (3ème groupe) et la construction d'une ligne H.T. Le coût de ces travaux est de l'ordre de Fr.c. parité

fixe 9 millions.

Les besoins en devises pour l'exploitation de l'entretien de la Centrale et du réseau sont inclus dans les besoins globaux pour l'ensemble de l'exploitation (voir rapport du secteur "Mines"). Cette remarque vaut pour toutes les exploitations minières examinées dans ce chapitre.

7.2.2. Mines de Moga

Exploité par Cobelmin, ce secteur est alimenté par une centrale hydro-électrique équipée de 2 groupes totalisant 420 kw. La mine utilise la totalité de la puissance disponible et ne dispose d'aucune réserve en cas d'avarie.

Les roues des turbines sont déjà assez usées et il faut prévoir leur remplacement dans un proche avenir.

En saison sèche, qui dure de 4 à 5 mois, il n'y a pas assez d'eau et la centrale doit être arrêtée et remplacée par des groupes Diesel. De plus, les chantiers éloignés sont alimentés en permanence par des Diesels individuels.

7.2.3. Mines de Kaïlo

Exploité par Cobelmin, ce secteur possède une centrale hydro-électrique équipée de 3 groupes totalisant une puissance théorique de 2.520 kw. En fait, cette centrale ne peut fournir en saison des pluies, qu'une puissance d'environ 1.500 kw. par suite de la diminution de la chute due au relèvement du niveau du bief aval. En saison sèche, le manque d'eau réduit la puissance de la centrale à quelques 300 kw. On supplée le manque d'énergie par des groupes Diesel capables de produire 600 kw. Il s'en suit, qu'en saison sèche, la production d'énergie est insuffisante et que certains chantiers doivent être arrêtés.

7.2.4. Mines de Kampene

Exploité par Cobelmin, ce secteur est doté d'une centrale hydro-électrique équipée de 2 groupes totalisant 1.600 kw. La consommation des mines n'étant que de l'ordre de 250 kw, ce secteur dispose d'un équipement énergétique surabondant. En fait, il n'y a qu'un seul groupe qui travaille, l'autre étant tenu en réserve.

7.2.5. Mines de Namoya

Ce secteur, exploité par Cobelmin, dispose d'une centrale hydro-

électrique équipée de 3 groupes totalisant 2.400 kw. L'exploitation des mines n'exigeant qu'une puissance de l'ordre de 1.000 kw, ce secteur dispose d'un excédent d'énergie, en saison de pluie tout au moins. Abandonné en 1961, à cause des troubles, ce secteur n'a pas repris son activité.

Le gouvernement Provincial de Maniema attache une grande importance à la reprise de l'exploitation de ces mines, mais celle-ci exigera de très importantes mises de fonds pour la remise en état des installations et du matériel électrique en particulier (voir rapport du secteur "Mines").

7.2.6. Mines de Symétain à Kalima

Ces mines disposent de 2 centrales hydro-électriques totalisant une puissance de l'ordre de 6.000 kw. L'exploitation actuelle absorbe presque la totalité de cette puissance, ce qui fait que toute nouvelle extension des exploitations exigera la création de nouvelles sources d'énergie ou son apport de l'extérieur.

7.2.7. Mines de Symétain à Punia

Celles-ci disposent d'une centrale hydro-électrique équipée de 2 groupes totalisant 2000kw, ce qui permet une production de l'ordre de 7 millions Kwh. par an. Cette énergie est loin d'être absorbée par les besoins actuels de l'exploitation, laquelle dispose ainsi d'une certaine réserve, surtout en saison de pluies. Le siège dispose encore d'une centrale Diesel de 1000 kw.

7.2.8. Minière des Grands Lacs au Kamituga

Cette exploitation dispose d'une centrale hydro-électrique équipée de 3 groupes totalisant 1.560 kw. Les pointes de consommation atteignent 800 à 1000 kw. pendant la journée et tombent à 150-200 kw. la nuit. On fait tourner 2 groupes pendant le jour et un seul la nuit. On dispose donc d'un groupe de réserve. En saison sèche (juillet-août) le débit de la rivière diminue fortement et la centrale est alors incapable de fournir l'énergie nécessaire aux exploitations.

Le siège dispose d'un groupe Diesel de secours de 200 kw, qui sert d'appoint en saison sèche pour maintenir une activité limitée dans les exploitations.

Une série de petits groupes Diesel fournissent l'énergie dans des points, qui ne sont pas reliés à la centrale par des lignes de transport de force.

On prévoit une légère augmentation de la consommation. Toutefois, à part les défaillances dues à la saison sèche, la puissance installée restera suffisante, moyennant une meilleure répartition de l'énergie sur 24 heures.

Les extensions futures pourront être alimentées.

. à Lubushawa, par une centrale hydro-électrique locale ou par un raccordement à la centrale de Namoya.

. à Twangitza, par un raccordement à la centrale de Bukavu.

7.2.9. Axe Bukavu-Kindu

Nous avons^{dé} montré dans les paragraphes précédents que les ressources énergétiques de certaines exploitations minières, situées sur l'axe Bukavu-Kindu, telles que les mines de Lulingu, de Moga, de Kalima, de Kaïrlo sont assez limitées. Nous avons signalé notamment, l'absence des réserves en cas d'avarie, l'obligation de réduire la production des mines en saison sèche, la nécessité de créer des nouvelles sources d'énergie pour permettre une extension des exploitations.

Il existe, d'autre part, d'autres gisements miniers sur l'axe Bukavu-Kindu, susceptibles d'être exploités dans un avenir plus ou moins proche, qui exigerait des apports importants d'énergie. Citons notamment les gisements d'or de Twangitza; les gisements de cassitérite et de Wolframite de Luntukuku; les anciennes mines d'or et de cassitérite Nzibira, où des gisements éluvionnaires et primaires pourraient être exploités à condition de pouvoir disposer d'énergie à un prix convenable les anciennes mines d'or de Bibugwa et des Kimbili, dont le cas est similaire aux mines de Nzibira; les mines de cassitérite de Kingulube, dont l'exploitation pourrait être étendue moyennant un apport d'énergie bon marché.

Notons enfin le projet d'installation d'une fonderie d'étain à Kalima ou à Kindu.

Tous ces besoins en énergie pourraient être facilement satisfaits par la construction d'une ligne H.T. Bukavu-Kindu, pour autant que celle-ci puisse fournir le courant à un prix abordable. Une étude de ce projet, tant sur le plan technique qu'économique devrait être entreprise sans tarder.

7.2.10. Usine à thé d'Agrimushari à Luboga

La capacité de cette usine doit être augmentée à bref délai. Ceci implique l'installation d'une nouvelle micro-centrale hydro-

électrique de 200 kw., dont le coût en devises est estimé à Fr.c. parité fixe 2.000.000.

7.2.11. Recommandations

- . Renforcer la centrale de Bukavu par l'installation du 3ème groupe, coût estimé Fr.c.parité fixe 60.000.000
+ Fr.c. 40.000.000
- . Entreprendre l'étude de l'alimentation en énergie hydro-électrique de la région des lacs Mokotos.
- . Entreprendre l'étude de la ligne H.T. Bukavu-Kindu.
- . En ce qui concerne les installations de la Regideso, prière de se référer aux recommandations in fine du chapitre 3.
- . Les différents travaux d'électrification de nouveaux centres et d'extensions des réseaux existants, prévus par la Regideso, exigent une dépense de l'ordre de Fr.c. 55 à 60 millions. voir remarques 1 et 2 in fine du paragraphe 4.1.
- . Fournir les devises nécessaires à l'installation d'une micro-centrale à Luboga (voir §. 7.19).Fr.c.parité fixe 2.000.000

8. ANCIENNE PROVINCE DU KASAÏ

8.1. Secteur public

8.1.1. Luluabourg

Alimentée par une Centrale Diesel équipée de 5 groupes totalisant une puissance de 2.730 kw. Les groupes sont vieux et en mauvais état et leur rendement a fortement diminué, ce qui fait que la puissance maximum pouvant être fournie actuellement par l'ensemble des groupes est de l'ordre de 1.700 kw.

En considérant que l'un ou l'autre groupe se trouve constamment à l'arrêt (entretien, réparation), la puissance réellement fournie ne dépasse pas 1.300 kw, ce qui semble correspondre à la demande actuelle du réseau. Notons que la demande en 1959 était de 1.800 kw. La central dans son état actuel, est donc tout juste capable de satisfaire à la demande réduite du réseau, mais ne pourra supporter aucune augmentation de la consommation, si les groupes ne sont pas remis en état de façon à augmenter leur

rendement, ou, le cas échéant remplacés par des groupes neufs, Or, dès septembre prochain, une demande supplémentaire de 300 kw. devra être satisfaite pour permettre l'exploitation de la carrière de ballast de chemin de fer B.C.K.

Quant à l'évolution de la consommation dans un avenir plus lointain, nous n'avons pu découvrir aucun indice permettant de prévoir une augmentation sensible de la consommation au cours des 2-3 prochaines années.

A fortiori, une prévision à plus longue échéance paraît impossible pour le moment.

C'est pourquoi on considère comme prématurée la réalisation d'un projet tel que la construction d'une centrale hydro-électrique sur les rapides de Bombo, capable de produire 2.700 kw. en 1er stade et 5.400 kw. en stade final et dont le coût, évalué au début 1959, s'élevait à 220 millions pour le 1er stade et 260 millions pour le stade final. La réalisation de ce projet, qui exige un délai de 3 1/2 à 4 ans, n'apportera aucune solution aux difficultés qu'éprouvera Luluabourg au cours des prochaines années, si des mesures plus immédiates ne sont prises.

Ces mesures immédiates sont la remise en état et le renforcement de la centrale thermique, pour lesquels la Regideso prévoit une dépense de 15 millions. Ces travaux doivent être effectués en tout état de cause, qu'on réalise le projet de Bombo ou pas.

Mais une fois les difficultés actuelles surmontées, on disposera d'un certain délai qui permettra de mieux apprécier le développement économique de Luluabourg et l'évolution de ses besoins en énergie.

Travaux prévus:	<u>francs congolais</u>
Remise en état et renforcement de la Centrale	15.000.000
Extension du réseau	14.000.000

8.1.2. Lusambo

Cette localité dispose d'une centrale Diesel équipée de 3 groupes de 115,90 et 20 kw.

La puissance installée est donc de 225 kw, mais le groupe de 115 kw. est hors-usage et pratiquement irréparable (coût d'un nouveau moteur); le groupe de 90 kw. est en très mauvais état; le seul groupe qui travaille encore convenablement est le petit groupe de 20 kw. La centrale arrive à donner une pointe de 35 kw, ce qui est insuffisant. Une partie de la localité est privée de courant. De plus, la centrale ne fonctionne pas la nuit pour des raisons d'économie.

Travaux prévus:	<u>Francs congolais</u>
Renforcement de la centrale	1.000.000
Extension réseau	1.000.000

8.1.3. Kabinda

Chef-lieu de la nouvelle province de Lomani, ce centre est alimenté par une centrale Diesel équipée de 2 groupes de 110 kw. chacun. Les groupes sont relativement neufs et en bon état. Il n'y a donc pas de problème de ce côté. Mais Kabinda est promue à un rapide développement. Dès maintenant, les possibilités de nouveaux raccordements dépassent la capacité de la centrale et du réseau. Pour des raisons d'économie, la centrale ne fonctionne pas la nuit.

Travaux prévus:	<u>Francs congolais</u>
Renforcement de la Centrale	1.500.000
Extension du réseau	1.000.000

8.1.4. Lodja

Chef-lieu de la nouvelle province de Sankuru, ce centre n'est pas encore électrifié. Le projet d'électrification prévoit l'installation d'une centrale thermique prévue pour 3 groupes de 200 kw., dont 2 groupes seulement seront installés en premier stade, de 4 sous-stations et d'un réseau H.T. et B.T. de 20 km. de longueur environ.

Coût des travaux Fr.c. 15.000.000

8.1.5. Mweka

Centrale Diesel équipée de 2 groupes de 250 kw. Les groupes sont neufs et en bon état. Ils devraient toutefois subir une révision. Sinon pas de problèmes.

Travaux prévus:	
Extension réseau	Fr.c. 2.000.000

8.1.6. Port-Francqui

Alimentée par une centrale à vapeur de 500 kw. du Chemin de fer B.C.K.

La Regideso envisage la reprise et le renforcement de ces installations, dont coût estimé à Fr.c. 13.000.000

8.1.7. Tshikapa

Chef-lieu de la nouvelle province de l'Unité Kasaienne, ce centre n'est pas encore électrifié et aucune étude des installations à prévoir n'a été faite.

Par analogie avec les autres chef-lieu de province à électrifier, il faut prévoir une dépense de l'ordre de Fr.c. 15.000.000

8.1.8. Bakwanga

Chef-lieu de la nouvelle province du Sud-Kasaï, ce centre n'est pas encore électrifié et il n'existe encore aucune étude de cette électrification. On ne dispose donc, pour le moment, d'aucun élément permettant d'estimer valablement les besoins actuels en énergie et de prévoir leur évolution au cours des années à venir. Ce qu'il faut noter cependant c'est l'extraordinaire développement de ce poste au cours des dernières années, sa population a atteint 100.000 âmes, peut-être d'avantage, ce qui dépasse largement la population d'un centre important, tel que Coquilhatville, par exemple, et le rôle qu'il est appelé à jouer en tant que chef-lieu de province. Des nombreuses entreprises commerciales et industrielles sont en train de s'y installer dès maintenant ou envisagent de le faire lorsqu'elles pourront disposer de l'énergie nécessaire à leurs activités.

Nous ne croyons pas nous tromper en prévoyant que la demande atteindra ces toutes prochaines années 1.500-2.000 kw.

Cette demande peut être satisfaite soit avec de l'énergie thermique, soit avec de l'énergie hydro-électrique.

Si on installe une centrale thermique, celle-ci doit être prévue dès l'origine pour une puissance installée de l'ordre de 2.500-3.000 kw. ce qui demande une dépense de l'ordre de 40-50 millions plus 30 millions pour le réseau. Elle aura l'avantage de permettre de satisfaire, dans un délai assez court et pour un investissement relativement modeste les besoins immédiats de ce centre. Par contre le coût élevé du courant et la capacité limitée de la centrale constitueront un frein pour le développement ultérieur de la région. Seule une centrale hydro-électrique, disposant d'une réserve de puissance suffisante, est à même de fournir une énergie abondante et rentable, condition essentielle pour favoriser le développement économique et social du pays. Elle exige toutefois des investissements initiaux beaucoup plus importants et un délai plus long pour sa réalisation. L'alimentation de Bakwanga en énergie hydro-électrique pourrait être assurée par la construction d'une nouvelle Centrale sur la

rivière Lubilash, en complément des installations déjà existantes de la Société Minière de Bakwanga (Miba). Le projet de cette centrale, dénommée Tshala II., prévoit l'installation de 3 groupes de 3.600 kw. chacun, 2 groupes seulement étant installés en 1er stade. Cette centrale pourra ainsi fournir 3.600 kw. en 1er stade et 7.200 kw. en stade final. Son coût, évalué en 1959, s'élève à 270 millions en 1er stade et à 300 millions en stade final.

La centrale Tshala II. pourra non seulement assurer l'alimentation de Bakwanga pendant de longues années, mais elle pourrait également fournir de l'énergie bon marché à Luluabourg, moyennant la construction d'une ligne de transport force entre ces deux localités.

On peut évidemment envisager aussi l'alimentation de Bakwanga à partir de la centrale de Bombo près de Luluabourg, laquelle, vue sous cet angle, acquiert un intérêt plus immédiat, ou de toute autre centrale qu'on pourrait installer sur la Lulua, à proximité de Luluabourg.

Ainsi, le problème de l'alimentation en énergie électrique de Bakwanga et, également, de Luluabourg, permet plusieurs solutions entre lesquelles le choix ne pourra être fait qu'à la suite d'une étude comparative détaillée de leurs avantages économiques et techniques respectifs.

8.2. Secteur privé

8.2.1. Société Minière de Bakwanga

Cette société dispose de 2 centrales hydro-électriques : Tshala I. de 1.375 kw. et la centrale Young de 7.000 kw. L'énergie produite par ces centrales est utilisée entièrement par l'exploitation minière. L'énergie pouvant être produite en saison sèche étant insuffisante, la Société a entrepris la construction d'un barrage, destiné à régulariser le débit de la rivière et assurer ainsi une production d'énergie plus constante.

8.2.2. Mines de la Forminière à Tshikapa

Ces mines sont alimentées par une centrale hydro-électrique équipée de 2 groupes de 680 kw. La Forminière ayant arrêté l'exploitation de ces mines, nous n'avons aucun problème à signaler pour le moment en ce qui concerne la centrale. Il est probable cependant que des problèmes importants de remise en état surgiront lors de la reprise des activités dans les mines.

8.2.3. Recommandations

. Entreprendre immédiatement l'étude comparative des différentes solutions envisagées par l'alimentation en énergie électrique de Luluabourg et de Bakwanga.

(a) Centrales Thermiques

(b) Centrale de Bombo

(c) Centrale Tshala II.

Fournir les fonds nécessaires à la réalisation de la solution choisie.

. En ce qui concerne les installations de la Regideso, prière de se référer aux recommandations in fine du chapitre 3.

. Les différents travaux d'électrification de nouveaux centres (à l'exception de Bakwanga), de renforcement des centrales existantes et d'extension des réseaux, prévus par la Regideso, exigent une dépense de l'ordre de 80 millions, voir remarques 1 et 2 in fine du paragraphe 4.1.

9. PROVINCE DU NORD-KATANGA

9.1. Secteur public

9.1.1. Albertville

9.1.1.1. Centrale de la Kiymbi

Albertville est alimentée en courant électrique par la Centrale hydro-électrique de la Kiymbi, située à 120 km au nord d'Albertville et appartenant à la Société des Forces hydro-électriques de l'Est du Congo, en abrégé "Forces".

La centrale est prévue pour 5 groupes de 8.600 kw., dont 2 seulement sont installés actuellement. Un de ces groupes sert de réserve, ce qui fait que la puissance actuelle de la centrale est de 8.600 kw.

Une ligne de transport de force de 132 KV. relie la Centrale à Albertville.

C'est également la centrale de la Kiymbi qui fournit le courant à la Cimenterie d'Albertville à Kabimba.

La centrale ayant été mise en service en juin 1959, la pointe maximum quart-horaire a atteint 7.000 kw. en 1960 et n'a plus beaucoup varié depuis, fluctuant entre 6.000 et 7.000 kw. Il faut noter toutefois que la demande du réseau d'Albertville, y compris la Cimenterie, n'intervient dans cette pointe que pour 2.300 kw. environ. La différence est absorbée par les filatures Filtisaf, qui achètent l'énergie excédentaire de la centrale à un tarif réduit.

Albertville dispose donc de courant en abondance et aucun problème ne se pose de ce côté.

A deux reprises, fin 1961 et au début 1963, des sinistres se sont produits à la Centrale, dus à d'importants éboulements de terrain provoqués par des pluies particulièrement violentes qui se sont abattues sur la région au cours de ces deux dernières années. Ces sinistres ont exigé des travaux de remise en état très importants, particulièrement le dernier en date, pour lequel une aide de Fr.c. 20 millions a été accordé par l'O.N.U. Ces travaux sont actuellement en cours. Malgré les dégâts occasionnés aux installations, la Centrale n'a pratiquement pas arrêté la fourniture d'énergie.

9.1.1.2. Réseau d'Albertville

Le réseau d'Albertville est exploité par la Société "Cogelin" qui achète le courant à la Société "Forces". Nous n'avons aucun problème spécial à signaler relatif au réseau, à part les dégâts occasionnés par les récentes inondations.

Cogelin envisage d'entreprendre quelques travaux d'amélioration et d'extension du réseau de distribution et d'éclairage public. On projette notamment l'installation de l'éclairage public d'une partie de la nouvelle route vers la plaine d'aviation. Le coût de l'ensemble de ces travaux n'a pas encore été évalué. Nous l'estimons à quelques Fr.c. 3 - 3,5 millions, dont 2/3 environ à payer en devises.

De plus, Cogelin a reçu des demandes de raccordement des Charbonnages de Greneirville et de la plaine d'aviation, cette dernière demande émanant de l'O.N.U. Aucun devis n'a été encore établi.

Les besoins de Cogelin en devises pour l'exploitation et l'entretien du réseau s'élèvent à Fr.c. parité fixe 1.650.000 par an. Les quotas attribués jusqu'à présent par le Conseil Monétaire sont insuffisants. Ils permettent les transferts pour le personnel, la couverture partielle des frais de l'Administration Centrale et l'achat de quelques pièces de petit outillage pour

10 à 15.000 francs par mois. Cogelin a besoin d'un quota supplémentaire de Fr.c.parité fixe 750.000 par an.

9.2. Kongolo

Est alimentée par une Centrale Diesel, qui comporte 2 groupes de 230 kw. dont un seul est monté, et 3 petits groupes de 60 kw., dont un est hors-d'usage. La puissance installée disponible est donc de 350 kw. Elle paraît suffisante pour satisfaire les besoins actuels et le sera certainement quand le 2ème groupe de 230 kw. sera monté et les autres groupes seront révisés et remis en état.

Mais pour le moment Kongolo est pratiquement privé de courant, la centrale ne fonctionnant que 1 à 2 heures par jour par manque de mazout.

Il faut rappeler que toute l'année 1962 a été pour Kongolo une période de troubles graves, dont elle vient à peine de sortir. La situation s'améliorera sans doute dès que le calme sera définitivement rétabli.

En prévision de cela, la Regideso envisage des travaux d'extensions importants aux réseaux H.T. et B.T. Le coût de ces travaux s'élève à

Fr.c. 5.000.000

9.1.1.3. Kabalo

Cette localité, qui a également traversé une période de troubles graves, est sans courant, les deux groupes de la Centrale thermique appartenant à la C.F.L. et totalisant 300 kw. étant hors d'usage.

9.1.1.4. Kaniama

La Centrale Diesel comporte 2 groupes totalisant 260 kw. Les groupes sont en bon état. La consommation est de l'ordre de 80 kw. Pas de problèmes à signaler.

9.1.1.5. Kamina

Alimentée par une centrale hydro-électrique équipée de 3 groupes totalisant 8.100 kw. Puissance garantie disponible (réserve exclue) 5.400 kw. Cette centrale appartient à la Base Militaire et est exploitée actuellement par l'O.N.U.

Il existe également une centrale Diesel appartenant à la Regideso. Elle est équipée de 2 groupes de 210 kw. La centrale est à l'arrêt, toute l'énergie nécessaire étant fournie par la centrale

hydro-électrique. Pas de problèmes.

Travaux prévus:	<u>Francs congolais</u>
Extension du réseau H.T. et B.T.	4.300.000
Extension de l'éclairage public	1.500.000

9.1.1.6. Baudouinville

Cette cité n'est pas encore électrifiée, mais le besoin d'énergie électrique se fait sentir de plus en plus. Il existe un projet d'installation d'une conserverie de poisson et éventuellement de viande.

La possibilité existe d'installer une petite centrale hydro-électrique de 100 kw. sur la rivière Mulobozi. L'étude de cette centrale n'est pas encore faite.

9.1.1.7. Kasenga

Centrale Diesel équipée de 2 groupes de 85 kw. Les groupes sont neufs et en bon état. La consommation actuelle est de 35-40 % de la puissance disponible. Pas de problèmes.

Travaux prévus:

Extension réseau et éclairage public Fr.c. 4.000.000

Un premier crédit de Fr.c. 1.245.000 a été accordé par les T.P. fin 1962. Les travaux d'éclairage public sont en cours pour le crédit accordé.

9.2. Secteur privé

9.2.1. Mines de Géomines à Manono

Cette exploitation dispose de 2 centrales hydro-électriques:
• l'ancienne centrale, mise en service en 1933, équipée de 3 groupes de 4.000 kw.

• la nouvelle centrale, mise en service en 1953, équipée de 2 groupes de 9.000 kw. L'emplacement est prévu pour l'installation d'un 3ème groupe de même puissance.

La puissance totale installée est donc de 30.000 kw. Cette puissance dépasse largement les besoins de l'exploitation, dont la demande est actuellement de 9.000 kw., les mines travaillant à la moitié de leur capacité de production. Aucun problème ne se posera même si les mines devaient reprendre leur activité normale.

9.2.2. Cimenterie du Katanga à Lubudi

Les installations de production d'énergie comportent 2 centrales hydro-électriques.

(a) Centrale A, équipée de 2 groupes de 880 kw., mis en service en 1922, et d'un groupe de 1.900 kw. installé en 1932.

Les deux premiers groupes sont très usés et leur puissance effective ne dépasse pas actuellement 550 kw. La conduite forcée les alimentant se trouve elle-même en très mauvais état, des piqûres de corrosion ayant traversé toute l'épaisseur de la tôle. Des réparations de fortune ont été exécutées.

Le troisième groupe est en meilleur état, mais l'appareillage de l'alternateur est fort abîmé.

(b) Centrale B, équipée de 2 groupes de 950 kw., mise en service en 1951. Cette centrale est dans un état satisfaisant.

La Cimenterie dispose ainsi d'une puissance totale de 3.800 kw., les deux groupes de 550 kw. étant pratiquement hors d'usage et tenus en réserve.

Cette puissance suffit à peine aux besoins actuels d'une production fort réduite. La puissance nécessaire pour une activité normale est de 5.700 kw. Elle peut être obtenue en remplaçant les deux groupes usés de la centrale A par un nouveau groupe de 1.900 kw.

D'autre part, la sécurité de marche de cette centrale exige le remplacement de la conduite forcée, le renouvellement de l'appareillage électrique du groupe de 1.900 kw. existant, ainsi que le remplacement du matériel de télécommande, des dispositifs de régulation, montage de vannages divers, etc...

Le coût estimé de l'ensemble de ce matériel et des travaux à exécuter est de Fr.c. 37 millions, dont Fr.c. 32 millions en devises.

9.2.3. Recommandations

. Fournir à la Société Cogelin les devises nécessaires permettant l'exploitation et l'entretien normal du réseau d'Albertville
Fr.c. parité fixe 750.000 par an

. Les travaux d'extension envisagés par Cogelin et la Regideso exigent une dépense de 17.000.000 F.C. Voir remarques 1 et 2 in fine du paragraphe 3.1.

. Fournir à la Cimenterie de Katanga les devises nécessaires à la remise en état et au renforcement de leur centrale

Fr.c. parité fixe 32.000.000

10. PROVINCE DU SUD KATANGA

10.1. Centrales hydro-électriques

10.1.1. L'alimentation en énergie électrique de l'importante industrie minière et métallurgique du Sud-Katanga, ainsi que des principaux centres urbains de cette province - Elisabethville, Jadotville, Kolwezi est assurée par 4 centrales hydro-électriques construites par l'Union Minière: les centrales Francqui et Bia sur la Lufira et les Centrales Delcommune et le Marinel sur la Lualaba.

Les puissances et les capacités de production de ces centrales sont données dans le tableau ci-dessous:

<u>Centrale</u>	<u>Puissance</u>	<u>Capacité de production</u>
Francqui	43.000 kw.	375 millions Kwh.
Bia	23.000 kw.	200 " "
Delcommune	61.000 kw.	535 " "
Le Marinel	161.000 kw.	1.410 " "
	<hr/>	<hr/>
	288.000 kw.	2.520 millions Kwh.

Cette énergie est loin d'être absorbée par les installations existantes, dont la consommation en 1959 était de l'ordre de 1.400 millions Kwh, soit un peu plus de la moitié de l'énergie disponible, ce qui a permis à l'Union Minière d'exporter 760 millions kwh. vers la Rhodésie pendant le même exercice.

L'alimentation en énergie électrique du Sud Katanga ne pose donc aucun problème actuellement, ni pour les quelques années à venir. Ses ressources naturelles en énergie hydraulique sont d'ailleurs suffisamment riches pour permettre en temps voulu le doublement de l'énergie disponible actuellement.

10.1.2. Les centrales sont entretenues régulièrement et sont en parfait état, à l'exception toutefois de la Centrale Francqui, la plus ancienne, mise en service en 1930, dont les alternateurs et les câblages demandent une sérieuse révision et un remplacement partiel dès que la situation le permettra. Il semble que la seule difficulté pour les exploitants de ces centrales, situées en pleine brousse, est le recrutement du

personnel congolais, attiré par les villes.

10.1.3. L'approvisionnement des centrales en pièces de rechange, matières de consommation, véhicules, pneus, etc... est assuré par l'Union Minière. Les besoins des Centrales dans ce domaine se trouvent inclus dans les besoins de l'Union Minière, pour lesquels il y a lieu de se référer au rapport des secteurs "Industrie" et "Mines".

10.2. Lignes de transport H.T.

10.2.1. L'énergie produite par les centrales est transportée aux centres de consommation par un réseau de lignes à haute tension de 220 , 110 et 50 kv. Ce réseau totalise une longueur de plus de 1.000 km. Il alimente les centres industriels de l'Union Minière, les réseaux urbains d'Elisabethville, Kipushi, Jadotville, Kolwezi, ainsi que des industries étrangères à l'Union Minière telles que les charbonnages de Luena, les mines de manganèses de Kisenge, le chemin de fer du B.C.K. et enfin, les mines de la Rhodésie du Nord. Les lignes et les postes de transformation sont largement dimensionnés et peuvent livrer une quantité d'énergie bien supérieure à celle utilisée actuellement.

10.2.2. Les lignes H.T. et le poste de transformation ont subi d'importants dégâts au cours des opérations militaires en janvier 1963. Ces dégâts ont été cependant très rapidement réparés et actuellement le réseau fonctionne de nouveau normalement.

10.3. Réseaux Urbains

10.3.1. La distribution du courant électrique à Elisabethville, Kipushi, Jadotville et Kolwezi est assurée par la Société Générale Africaine d'électricité "Sogelec". Malgré les événements qui se sont succédés dans le pays depuis 1960, les réseaux de ces villes n'ont pas cessé de se développer, surtout dans les cités périphériques, exception faite pour le réseau de Kipushi où la situation est restée pratiquement stationnaire. Ainsi le réseau d'Elisabethville est passé de 466 kw. au début 1959 à 563 en 1963, soit une augmentation de 21 %. De même le réseau de Jadotville est passé de 114 km. à 138 km. (augmentation de 21 %) et celui de Kolwezi de 81 km. à 89 km. (augmentation de 10 %).

L'éclairage public a été également largement étendu: à Elisabethville, 122 km en 1963, 71,5 km. au début 1959 (augmentation de 70 %); à Jadotville, 78 km. contre 40 km. (augmentation de 96 %); à Kolwezi, 37 km. contre 32 km. (augmentation de 14 %).

10.3.2. Les extensions des réseaux de distribution n'ont cependant pas provoqué une augmentation correspondante de la consommation pour les deux raisons suivantes:

(a) les extensions "basse tension" ont été réalisées principalement dans les cités où les nouveaux clients se recrutent parmi la classe de la population dite "économiquement faible" dont la consommation est fort réduite.

(b) les événements politiques ont provoqué une baisse sensible de l'activité des industries petites et moyennes. En prenant comme critère la consommation d'énergie de certains clients principaux de Sogelec, cette baisse d'activité est de l'ordre de 50 % depuis les événements de fin 1961. Si la vente totale d'énergie n'a pas diminué dans la même proportion en 1962 (diminution de 10 % seulement), c'est parce que la baisse de consommation de petites et moyennes industries a été largement compensée par une forte augmentation de la consommation de la Regideso pour le pompage de l'eau.

Voir à ce sujet le rapport du secteur "Eau".

10.3.3. Depuis 1959, les extensions des réseaux de distribution ont été réalisées au moyen de capitaux provenant partiellement des pouvoirs publics et partiellement de la Société Sogelec elle-même.

Les travaux exécutés de 1959 à 1962 ont entraîné des dépenses gouvernementales de l'ordre de Fr.c. 46.500.000. Sogelec a investi parallèlement 27.400.000 Fr.c. L'Etat lui doit encore une somme de Fr.c. 3.100.000 sur le montant de Fr.c. 46.500.000 cité plus haut.

10.3.4. Prévisions d'investissements

Une nouvelle tranche de travaux consacrée particulièrement à l'électrification des cités africaines d'Elisabethville et Jadotville a été étudiée depuis 1961. Le montant de l'intervention gouvernementale fixe initialement à Fr.c. 20 millions a été réduit par la suite à Fr.c. 13.650.000 pour des raisons budgétaires. Suivant la convention, Sogelec doit consacrer

parallèlement Fr.c. 4.500.000 à cette tranche de travaux. L'exécution de ce programme prévu pour 1961 et 1962 est sur le point de démarrer, mais il est freiné par des difficultés d'ordre financier, notamment par les difficultés d'obtention des devises pour l'importation du matériel.

En admettant que cette branche puisse être exécutée même partiellement en 1963, il faudrait dès à présent envisager l'avenir qui doit porter sur l'extension des réseaux électriques de l'ensemble des communes (Cités) d'Elisabethville, Jadotville et Kolwezi.

Les investissements qui seraient exigés pour l'exécution de ces travaux peuvent être estimés en première approximation à 100 millions de francs congolais. Ces dépenses seraient à répartir entre les Pouvoirs Publics et la Sogelec dans la proportion 65 millions/35 millions. Le programme pourrait être échelonné sur 5 ans, ce qui demande un investissement annuel de l'ordre de Fr.c. 20 millions. A noter que de 65 à 75 % de ces montants devraient être disponibles en devises pour l'achat du matériel et le paiement des frais d'études.

10.3.5. Difficultés d'exploitation

L'exploitation doit faire face à de sérieuses difficultés d'approvisionnement du fait que le matériel pour l'entretien doit être acheté pour environ 95 % à l'étranger. Actuellement la situation se présente comme suit:

- . matériel électrique d'origine locale (fils nus, etc...): pas de difficultés.
- . matériel électrique d'origine européenne: si les licences d'importation ne sont pas accordées immédiatement il y aura une coupure dans l'approvisionnement d'ici 3 à 6 mois d'après la catégorie du matériel. Il n'y aura pas de difficultés pour une partie du matériel d'éclairage public, dont le stock existant chez Sogelec est encore assez important.
- . matériel électrique d'origine américaine: ce type de matériel n'est guère utilisé.
- . outillage: une grande partie de l'outillage a disparu lors des événements de fin 1961 et n'a pas encore pu être remplacée.
- . transports: la situation est très critique en ce qui concerne les pièces de rechange, pneus, etc... pour les véhicules de service.

Les dépenses en devises pour l'importation du matériel indispensable pour l'exploitation et l'entretien des réseaux s'élè-

vent à environ: 12 millions de Fr.c. parité fixe.

Aucune licence n'a encore été reçue en 1963.

10.4. Recommandations

- . Fournir les devises nécessaires pour l'exploitation et l'entretien des réseaux 12 millions de fr.c.parité fixe par an
- . Fournir les devises nécessaires pour les travaux d'extension des réseaux 15 millions de fr.c.parité fixe par an

11. CENTRALES DE LA COMPAGNIE COTONNIERE CONGOLAISE

Les usines de cette Compagnie et de ses filiales sont installées dans plusieurs provinces: anciennes provinces de l'Equateur, Orientale, du Kivu, du Kasai et du Katanga. Toutes ces usines sont alimentées en courant par des centrales électriques locales, centrales Diesels pour la plupart, mais également des centrales hydro-électriques et à vapeur.

Nous avons déjà traité le cas de 2 centrales hydro-électriques:

- . la centrale de Bandu (voir §. 6.8.)
- . la centrale de Luboga (voir §. 7.19).

Pour les autres centrales il ne se pose pas de problème important, mais toutes doivent être régulièrement entretenues et exigent pour cela des pièces de rechange et éventuellement des prestations des moniteurs spécialisés.

La Compagnie Cotonnière Congolaise obtient difficilement et avec des grands retards les licences d'importation nécessaires, ce qui compromet la marche normale de ses installations.

Le montant en devises nécessaire annuellement s'élève à Fr.c. parité fixe 2.500.000

12. DIVERS

Au cours de notre enquête au Congo, nous avons été amenés à nous intéresser à quelques problèmes, lesquels ne se rattachent pas directement à l'objet de notre mission, mais présentent une importance telle que nous estimons devoir les signaler à qui de droit.

12.1. Montée du niveau du lac Tanganika

Depuis 2 ans, le lac atteint des niveaux extrêmement élevés qui occasionnent de graves inondations à Albertville et dans les autres localités rivéraines, causant des dégâts et paralysant l'activité portuaire.

Les études qui ont été faites de ce phénomène montrent que si des mesures appropriées ne sont pas prises au cours de cette saison sèche, le lac risque d'atteindre l'année prochaine un niveau assez élevé sinon monter encore plus haut, ce qui provoquera à Albertville notamment, des inondations catastrophiques.

Les mesures préconisées sont le curage du lit de la rivière Kukuga, seul exutoire du lac Tanganika, le dragage et le dérochement des hauts fonds pour augmenter la capacité d'écoulement de l'exutoire, la modification du pont routier, qui entrave l'écoulement, ou la construction d'un canal de dérivation. En stade ultérieur, on envisage la construction d'un barrage mobile permettant de régulariser le niveau du lac.

Le coût des travaux de curage et de dragage à exécuter encore pendant cette saison sèche est évalué à Fr.c. 52.000.000.

Notons que cette question intéresse non seulement le Congo, mais également les autres pays riverains.

12.2. Barrage de Katobo (Haute Kiliba)

Il s'agit d'un ouvrage destiné à l'irrigation de la plaine de la Ruzizi (Kuvi). La construction de ce barrage en terre de 19 m. de hauteur au-dessus des fondations a commencé en 1958 et s'est poursuivie jusqu'en janvier 1961, date à laquelle les travaux furent arrêtés. A ce moment le barrage atteignait 9 m. de hauteur.

Depuis l'arrêt des travaux, l'Entreprise chargée de la construction du barrage a continué à faire des travaux d'entretien et

de protection sans être toutefois payée.

Dernièrement, à la suite de violentes pluies, des glissements de terrain mettent en danger l'existence des ouvrages de restitution. D'importants travaux de déblais doivent être entrepris immédiatement si l'on ne veut pas courir le risque de graves dégâts à l'ouvrage de restitution, qui peuvent avoir pour effet la destruction du barrage lui-même, si le niveau de la retenue ne peut plus être maintenu à la cote maximum permise pour ne pas mettre le barrage en danger.

Les travaux de protection et de reconstruction des ouvrages de restitution, la réfection des routes et l'achèvement du barrage exigent une dépense évaluée à Fr.c. 50 millions.

12.3. Observations hydrologiques et météorologiques

On sait que l'utilisation des ressources hydrauliques exigent une connaissance approfondie du régime des cours d'eau qu'on se propose d'exploiter. Cette connaissance ne peut être acquise que par des observations, s'étendant sur de nombreuses années, des niveaux et des débits des rivières, de l'importance des pluies, de l'évaporation, etc...

Avant juillet 1960, de telles observations étaient menées à une très grande échelle tant par des organismes officiels que par des Sociétés privées. Les résultats de ces observations étaient régulièrement recueillis par le Comité Hydrographique du Bassin Congolais, lequel publiait chaque année un annuaire hydrologique, qui constituait un instrument de travail précieux pour l'étude des ouvrages hydrauliques au Congo.

Il est évident que toute interruption de ces observations conduit à un trou dans nos connaissances, impossible à combler.

Or, depuis juillet 1960, sur un grand nombre de cours d'eau, les observations n'ont plus été continuées ou bien, là où elles étaient poursuivies, les résultats n'étaient plus communiqués. D'ailleurs le Comité Hydrographique lui-même a été supprimé. Si l'observation des principales rivières a tout de même continué sous les auspices du Service des Voies Navigables, elle n'a ni la même ampleur, ni la même précision que jadis.

Il est de la plus haute importance qu'un service hydrologique soit créé au plus tôt, doté du personnel technique et du matériel nécessaire. Il est également important que la publication de l'Annuaire Hydrologique puisse être reprise.

Le coût d'un tel service peut être évalué à Fr.c. 20 millions par an.

ANNEXE I

ETUDE DE L'EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DANS LA REGION
DE LEOPOLDVILLE

L'évolution de la puissance maximum, demandée par Léopoldville avant l'Indépendance, est donnée par le tableau suivant :

Année	Pointe maximum kw	Différence kw	%
1955	22.400		
1956	25.400	3.000	13,4
1957	28.000	2.600	10,2
1958	29.700	1.700	6,1
1959	31.200	1.500	5
1960	31.800	600	1,9
(1er semes- tre)			

La très faible augmentation de la demande en cours du 1er semestre de 1960 a certainement pour cause une diminution des activités industrielles et commerciales à l'approche de l'Indépendance. Comme il s'agit là d'un fait de caractère exceptionnel, nous n'en tiendrons pas compte.

De 1955 à 1959, l'augmentation totale de la puissance demandée a été de 8.800 kw., soit 40 %, ce qui correspond à une augmentation moyenne annuelle de 9 % ou au doublement de la demande en 8 ans.

Après l'Indépendance, la consommation a beaucoup diminuée, mais a très rapidement repris une allure ascendante pour atteindre une pointe de 29.300 kw. en 1961 et 33.300 kw en 1962, dépassant ainsi nettement les pointes observées au cours des années antérieures.

L'augmentation de la pointe en 1962 par rapport à celle de 1961 a été de 13,6 %.

Les pointes enregistrées au cours des premiers mois de l'année

1963 (34.200 kw. en avril), sont également nettement supérieures à celles des mois correspondants aux années précédentes.

En ajoutant à la pointe de Léopoldville celles des autres localités desservies, on trouve que fin 1962 les Centrales alimentant la région de Léopoldville ont dû faire face à une demande totale de

	<u>kw</u>
Léopoldville	33.300
Autres centres	1.275
Cimenterie de Lukala	<u>3.275</u>
	37.850
Pertes (<u>±</u> 5 %)	<u>1.900</u>
	<u>39.750</u>

Quelle sera l'évolution de la consommation au cours des années à venir ? Si dans les pays économiquement développés l'accroissement des besoins en énergie suit un rythme bien déterminé, vérifié depuis de nombreuses années, et qui correspond au doublement de la demande tous les 20 ans, il n'en va pas de même dans les régions en voie de développement, où la demande d'énergie peut augmenter à une allure beaucoup plus rapide, qui est cependant très difficile à prévoir même à brève échéance.

Quoi qu'il en soit, il nous faut faire des prévisions et nous croyons faire un pronostic prudent en prévoyant, sur la base des éléments en notre possession, une augmentation de 10 % de la pointe à Léopoldville au cours de l'année 1963; nos provisions pour fin 1963 sont donc les suivantes:

	kw
Pointe à Léopoldville en 1962	33.300
Augmentation de 10 %	3.300
Autres centres	<u>1.500</u>
	38.100
Cimenterie de Lukala	<u>3.500</u>
	41.600
Pertes (<u>±</u> 5 %)	<u>2.100</u>
	<u>43.700</u>

Fin 1964, nous prévoyons la même augmentation de 10 % à Léo, et dans les autres centres desservis, à l'exception toutefois de la Cimenterie de Lukala, dont la production est susceptible d'augmenter assez fort, ce qui provoquera une augmentation plus importante de la puissance qui lui est nécessaire. Nos provisions pour fin 1964 s'établissent comme suit:

	<u>kw</u>
Pointe Léopoldville + autres centres en 1963	38.100
Augmentation de 10%	<u>3.800</u>
	41.900
Cimenterie de Lukala	<u>4.500</u>
	46.400
Pertes (<u>±</u> 5 %)	<u>2.300</u>
	48.700

Pour les années suivantes, il nous paraît probable que le rythme d'accroissement de la consommation se ralentira et s'approchera de la cadence mondiale du doublement en 10 ans.. En effet les années 1963 et 1964 semblent devoir être caractérisées par une adaptation des activités industrielles et commerciales de la région aux nouvelles conditions économiques, notamment par le développement de la production locale appelée à compenser la diminution des importations due au manque de devises. Il en résultera une demande accrue d'énergie dont nous avons tenu compte dans nos prévisions pour les années 1963 et 1964, mais cette demande tentera à se stabiliser au cours des années suivantes. C'est pourquoi, à partir de l'année 1965, nous prévoyons une augmentation annuelle de la pointe de 7 %.

Une exception à cette règle semble cependant devoir être faite pour la Cimenterie de Lukala, laquelle atteindra vraisemblablement en 1965 sa pleine capacité de production.

Nos prévisions sont donc les suivantes:

	<u>kw</u>
<u>Situation fin 1965</u>	
Pointe Léopoldville + autres centres en 1964	41.900
Augmentation de 7 %	2.900
	<hr/> 44.800
Cimenterie de Lukala	5.200
	<hr/> 50.000
Pertes	2.500
	<hr/> 52.500

<u>Situation fin 1966</u>	
Pointe Léopoldville + autres centres en 1965	44.800
Augmentation de 7 %	3.100
	<hr/> 47.900
Cimenterie de Lukala	5.200
	<hr/> 53.100
Pertes	2.600
	<hr/> 55.700

<u>Situation fin 1967</u>	
Pointe Léopoldville + autres centres en 1966	47.900
Augmentation de 7 %	3.400
	<hr/> 51.300
Cimenterie de Lukala	5.200
	<hr/> 56.500
Pertes	2.800
	<hr/> 59.300

<u>Situation fin 1968</u>	
Pointe Léopoldville + autres centres en 1967	51.300
Augmentation de 7 %	3.600
	<hr/> 54.900
Cimenterie de Lukala	5.200
	<hr/> 60.100
Pertes	3.000
	<hr/> 63.100

ANNEXE 2

PROGRAMME DES TRAVAUX DE LA COLECTRIC

<u>Electrifications</u>	<u>Fr.c.parité fixe</u> million
Commune de Lemba	21,5
" Ngiri - Ngiri	7,0
" Saint Jean	8,0
" Barumbu	8,0
" Cito	6,0
" Makete	7,0
" Kintambo	9,0
" Cité Baudouin	1,5
" N'Djili ler stade	4,0
	<hr/>
	72,0
<u>Renforcement réseau 6,6 Km.</u>	16,2
<u>Eclairage public</u>	
Commune de Lemba	8,0
" Ngiri - Ngiri	7,0
" Dendale	8,5
" Limete	2,7
" N'Djili ler stade	1,2
Aérodrome	12,5
	<hr/>
	39,9
	<hr/>
	128,1
	=====

ANNEXE 3

BESOINS DE LA REGIDESO EN PERSONNEL TECHNIQUE ETRANGER

A la Direction Générale:

7 à 8 ingénieurs universitaires et ingénieurs techniciens, destinés aux Etudes, Exploitation, Recherches.

4 topographes itinérants

1 à 2 agents affectés au Service Achats

4 à 5 spécialistes (Diesel, Electricité, Travaux) pour dépannages d'urgence, révisions, inspections.

Au Siège de Léopoldville (Distribution d'eau)

1 ingénieur spécialiste eau

2 techniciens Eau

1 électricien

1 mécanicien

Dans chacune des 5 Directions Régionales

(Il n'est pas tenu compte de la Direction Régionale du Katanga, où les cadres étrangers sont suffisants)

2 ingénieurs: Exploitation

Travaux

2 ou 3 électriciens suivant nombre de stations

1 ou 2 dieselistes suivant nombre de centrales thermiques

Soit au total :

18 à 19 ingénieurs

4 topographes

1 à 2 agents au Service Achats

2 techniciens Eau

25 à 30 spécialistes: dieselistes, électriciens, mécaniciens, conducteurs de travaux.

50 à 57 agents étrangers.

Parmi ce personnel, doivent être recrutés dans le plus bref délai:

A la Direction Générale

- 3 ingénieurs, destinés principalement aux études, jeunes de préférence.
- 2 topographes
- 1 agent pour le Service Achats

Au Siège de Léopoldville

- 1 ingénieur spécialiste Eau

Aux Directions Régionales de Matadi et de Coquilhatville conjointement:

- 1 ingénieur
- 2 dieselistes
- 3 électromécaniciens ou électriciens

Aux Directions Régionales de Stanleyville et de Bukavu conjointement

- 1 ingénieur
- 1 dieseliste
- 2 électromécaniciens ou électriciens

A la Direction Régionale de Luluabourg

- 1 ingénieur
- 2 électromécaniciens ou électriciens

20 agents étrangers

N.B. Le recrutement des ingénieurs est le plus important, les 4 ingénieurs, destinés aux Sièges d'Exploitation, donc de préférence des ingénieurs techniciens de formation polyvalente (électricité, mécanique, distribution d'eau), l'âge n'ayant pas d'importance.

ANNEXE 4

Besoins en matériel pour le réseau de Bukavu

Fr.c.parité fixe

Alimentation de l'usine à thé de Lukayo

Le programme de culture dans cette région prévoit un accroissement important de la quantité de thé à traiter, il est urgent d'augmenter la puissance électrique disponible à cette usine.

Il faudrait pour ce faire, disposer d'un transfo de 250 KVA. (15.000/400 V) dont le coût est estimé à environ

200.000

Usine à thé de Ngombo à Walungu

Cette usine est alimentée par une turbine trop faible et en très mauvais état. Elle a sollicité le raccordement à la ligne HT. 15.000 V. passant à proximité. Il faudrait pour cela un transfo de 100 KVA. et l'appareillage électrique HT. correspondant, dont le coût est estimé à environ

170.000

Usine à thé Bérard

Cette usine est en cours de montage et demande son raccordement au réseau HT. ce qui nécessite une cabine HT. de 100 KVA, dont le coût est d'environ

200.000

Réseau 15.000 V. sud

Ce réseau dessert l'hôpital de Walungu, 3 usines à thé et alimentera une usine en construction.

Un disjoncteur à réenclenchement automatique avait été prévu, mais n'a pu être importé ni installé vue les événements. Or, cette ligne est soumise à de fréquents coups de foudre qui provoquent des déclenchements et par conséquent des interruptions dans la

Fr. c. parité fixe

fourniture du courant, fort préjudiciables au fonctionnement des usines à thé. Le coût de ce disjoncteur en réenclanchement automatique est d'environ 80.000

Petit matériel de contrôle

Ampèremètre, voltmètres, ohmètres et autres appareils de mesure et de contrôle. Le coût pour l'ensemble de la province est d'environ 100.000

Tubes fluorescents pour l'éclairage

Toute une partie de la ville ne peut plus être éclairée, faute de tubes ou ampoules d'éclairage. Il en est de même pour les autres centres de la Province. Le minimum nécessaire coûterait 124.000

Total	895.000
plus frais de transport :	105.000
	<hr/>
	1.000.000

ANNEXE 5

Centrales thermiques Regideso à renforcer

Ancienne Province de Léopoldville Fr.c.parité fixe

Tshela	3.000.000
Kikwit	3.000.000

Ancienne Province de l'Equateur

Coquilhatville (centrale Boyera)	10.000.000
Lisala	1.000.000
Boende	600.000
Gemena	1.000.000

Ancienne Province Orientale

Buta	2.000.000
------	-----------

Ancienne Province de Kivu

Kasongo	1.500.000
Butembo	1.500.000
Beni	5.000.000

Ancienne Province du Kasai

Luluabourg	15.000.000
Lusambo	1.000.000
Kabinda	1.500.000
Port-Francqui (reprise des installations de B.C.K.)	<u>13.000.000</u>
	59.100.000

Les besoins en devises représentent envi- ron 2/3 de cette somme, soit	40.000.000
---	------------

ANNEXE 6

EXTENSIONS DES RESEAUX DE LA REGIDESO

francs congolais

Localité	Distribution	Eclairage public
<u>Ancienne Province de Léopoldville</u>		
Kasangulu	750.000	1.000.000
Inkisi	5.000.000	-
Thysville	-	1.500.000
Cattier	1.000.000	-
Moerbeke	3.000.000	-
Lukala	2.000.000	-
Boma	-	1.000.000
Moanda	750.000	-
Lukula	500.000	600.000
Tsheila	3.000.000	-
Kikwit	1.000.000	1.500.000
<u>Ancienne Province de l'Equateur</u>		
Coquilhatville	4.000.000	2.300.000
Bumba	2.000.000	-
Lisala	800.000	1.000.000
Boende	500.000	-
Gemena	500.000	600.000
<u>Ancienne Province Orientale</u>		
Stanleyville	15.550.000	4.000.000
Buta	100.000	-
A reporter	40.450.000	13.500.000

Report 40.450.000 13.500.000

Ancienne Province du Kivu

Bukavu	24.300.000	-
Goma	1.200.000	-
Uvira	-	1.500.000
Kindu	1.000.000	2.000.000
Kasongo	-	2.000.000
Bukembo	-	2.000.000
Beni	3.000.000	-

Ancienne Province du Kasai

Luluabourg	14.000.000	-
Lusambo	1.000.000	-
Kabinda	1.000.000	-
Mweka	2.000.000	-

Nord Katanga

Albertville	2.000.000	1.500.000
Kongolo	5.000.000	-
Kamina	4.300.000	1.500.000
Kasenga	2.000.000	750.000

101.250.000 24.750.000

Total général Fr.c. 126.000.000

Les besoins en devises représentent environ 2/3 de cette somme;
soit Fr.c.parité fixe 85.000.000 .

CHAPITRE III

L ' E A U

1. EXPOSE GENERAL

1.1.- Aperçu historique

La production d'eau potable et sa distribution sont assurées dans la grande majorité des centres par la Régie de Distribution d'Eau et d'Electricité de la République du Congo, dite Regideso.

Créée en 1933, la Regideso a repris progressivement l'exploitation des réseaux de distribution concédés jusqu'alors à d'autres organismes officiels ou à des Sociétés privées et a entrepris par ses propres moyens l'équipement dans une série de centres. C'est ainsi qu'en 1952, la Regideso assurait la distribution d'eau dans 11 centres importants.

Le Plan décennal 1950-1960 pour le développement économique et social du Congo Belge a donné une forte impulsion au développement de l'alimentation en eau potable. Il prévoyait en effet d'importantes extensions dans les centres déjà desservis et la création d'adduction d'eau dans 27 nouvelles localités. Il prévoyait également une importante campagne en forage de puits et de captage de sources pour alimenter en eau certains centres extracoutumiers et des groupes ruraux stabilisés par l'application de programmes agricoles.

En 1959, la Regideso desservait déjà 40 centres dont 5 repris à des anciens concessionnaires (Union Minière, Otraco), et achevait les installations dans une dizaine d'autres localités. Elle a installé en outre près de 3.000 points d'eau dans le cadre du programme "Puits et Sources".

A cette époque, la capacité de production de l'ensemble des installations urbaines atteignait 63 millions m³/an. Au cours des années 1960-1962, cette capacité de production a été encore augmentée de 10 millions m³/an environ en portant la capacité totale à 73 millions m³/an.

En tablant sur une consommation annuelle moyenne de 24 m³ d'eau par individu, on voit qu'actuellement environ 3 millions d'habitants peuvent bénéficier d'eau potable. A cela il y a lieu d'ajouter quelques 800.000 habitants des centres ruraux desservis par puits et bornes-fontaines.

On constate que malgré l'importance du travail déjà accompli, c'est encore peu de chose par rapport à ce qu'il reste à faire pour assurer à la population du Congo une alimentation suffisante en eau potable, qui la mettra à l'abri des épidémies et des maladies propagées par les eaux polluées.

1.2.- Evolution de la production

Depuis 1933 jusqu'à nos jours, on peut distinguer 4 périodes de développement:

1) 1933-1945, c'est-à-dire depuis la création de la Regideso jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale.

La production qui était de 240.000 m³ d'eau en 1934, est passée à 4.540.000 m³ en 1945, soit une augmentation de 4.300.000 m³ en 11 ans ou une augmentation moyenne de 390.000 m³ d'eau par an.

2) 1945-1951, c'est-à-dire depuis la fin de la guerre jusqu'au début des réalisations du Plan Décennal.

La production en 1951 a atteint 11.330.000 m³/an, soit un accroissement de 6.790.000 m³ d'eau en 6 ans ou une augmentation moyenne annuelle de 1.130.000 m³.

3) 1951-1959, c'est-à-dire la période correspondante aux réalisations du Plan Décennal.

La production en 1959 a atteint 32.735.000 m³/an, soit un accroissement de 21.405.000 m³/an d'eau en 8 ans, ou une augmentation moyenne annuelle de 2.680.000 m³.

4) 1959-1962, c'est-à-dire la période d'accession du pays à l'indépendance et d'adaptation aux nouvelles conditions économiques et sociales.

Les statistiques officielles nous manquent malheureusement pour les années 1960-1962, mais d'après nos propres évaluations, la consommation d'eau en 1962 a dû atteindre 64.526.000 m³, soit un accroissement de 31.791.000 m³ en 3 ans ou une augmentation moyenne annuelle de 10.600.000 m³.

Chacune de ces périodes est caractérisée par un rythme de développement propre, dont la cadence devenait de plus en plus rapide d'une période à l'autre.

	<u>m³ par an</u>
1933-1945 accroissement moyen de	390.000
1945-1951 " "	1.130.000
1951-1959 " "	2.680.000
1959-1962 " "	10.600.000

L'augmentation de la consommation pendant les 3 dernières années a pris une allure véritablement explosive, en dépassant très largement les prévisions du Programme d'Expansion 1960-1970, basé sur un accroissement annuel de la consommation de 3.800.000 m³.

Le développement des moyens de production n'a pas pu suivre évidemment cette allure vertigineuse. L'augmentation de la capacité de production depuis 1959 est de quelque 10 millions m³/an, tandis que l'accroissement de la consommation pendant cette même période est de l'ordre de 32 millions m³/an

La situation en 1959 était la suivante:

Capacité de production	63 millions m ³ /an
Consommation	33 "

Les installations étaient donc utilisées à 52,5 % de leur capacité.

En 1962, la situation se présentait comme suit:

Capacité de production	73 millions m ³ /an
Consommation	65 "

L'utilisation des installations a donc atteint 89 % de leur capacité de production.

Les installations existantes sont donc très près d'être saturées, ce qui montre l'urgence des mesures à prendre en vue de leur développement ultérieur.

Quelles sont les raisons de cette augmentation rapide de la consommation ? On peut en citer plusieurs:

- 1) Forte augmentation de la population dans les centres urbains.
- 2) Accroissement de la consommation spécifique due à l'amélioration du standing de vie d'une partie de la population autochtone.
- 3) Gaspillages importants faute de surveillance et de contrôle des consommations.
- 4) Etat défectueux de certains réseaux de distribution, qui occasionnent des pertes d'eau qui peuvent être importantes.

En ce qui concerne la 1ère cause, il est probable que la population des villes tendra vers une certaine stabilisation au cours des prochaines années et qu'elle n'augmentera plus qu'à une cadence relativement modeste.

Quant à la 2ème cause, il faut souhaiter que son action puisse se poursuivre pour le plus grand bien de la population, tant au point de vue social que celui d'hygiène et de la santé publique. En ce qui concerne la 3ème cause, celle-ci doit évidemment être combattue par une meilleure organisation des services de la Regideso, laquelle doit être dotée à cet effet de moyens de contrôle nécessaires, de véhicules, de personnel qualifié et consciencieux.

Enfin, la 4ème cause sera supprimée dès que la Regideso pourra disposer de moyens nécessaires pour la réparation et l'entretien normal de ses réseaux, c.à d. encore une fois, de matériel

et d'outillage nécessaires, de véhicules, de personnel qualifié. Nous croyons, en définitive, que l'accroissement de la consommation se ralentira sensiblement au cours des prochaines années et se rapprochera des prévisions du Programme d'Expansion. Mais, même à cette allure, il faut s'attendre à ce que la demande d'eau potable augmente d'ici 5 ans de 20 millions m³/an, ce qui exigera, pour la satisfaire, un effort double de celui développé pour la réalisation du Plan Décennal.

1.3. Regideso

La situation actuelle de la Regideso est examinée en détail dans le rapport du secteur "Energie". Les principales difficultés qu'elle rencontre depuis juillet 1960 dans l'accomplissement de sa mission peuvent être résumées comme suit:

- manque de cadres administratifs et techniques qualifiés,
- graves difficultés financières,
- manque de devises pour l'importation du matériel nécessaire pour l'exploitation et l'entretien de ses installations,
- manque de véhicules pour la surveillance et l'entretien des réseaux de distribution.

En ce qui concerne plus particulièrement la distribution d'eau potable, la tâche de la Regideso a été rendue beaucoup plus difficile du fait de l'énorme augmentation de la consommation, à laquelle elle a dû faire face avec des moyens fortement réduits en personnel qualifié, en matériel et en matières de consommation.

Dans beaucoup de localités, cette demande accrue n'a jamais pu être satisfaite soit par suite de l'insuffisance des installations de pompage et d'épuration, soit à cause des défaillances du matériel, lequel pratiquement n'a plus été révisé ni renouvelé depuis 3 ans, soit encore par manque de réservoirs de stockage, ce qui ne permet pas de constituer des réserves suffisantes en dehors des heures de pointe, soit enfin par manque de courant électrique, les centrales étant arrêtées pendant une partie de la journée. C'est ainsi que dans plusieurs centres l'alimentation en eau est tout à fait insuffisante.

Dans la plupart des localités, l'eau fournie ne peut plus être considérée comme potable, ce qui crée un grave danger d'épidémies et de toute sorte d'affections d'origine hydrique. Ceci tient au fait que la Regideso éprouve les plus grandes difficultés dans l'approvisionnement des matières chimiques nécessaires pour l'épuration et la stérilisation de l'eau, les devises permettant l'acquisition de ces matières lui faisant défaut.

En effet, les attributions des devises reçues en 1962 étaient ridiculement faibles et n'ont pas permis à la Regideso d'approvisionner les quantités nécessaires de réactifs.

Pour s'en rendre compte, il suffit de comparer les besoins annuels en devises pour l'exploitation et l'entretien des installations de la Regideso avec les sommes effectivement reçues. Les besoins pour l'ensemble des secteurs Eau et Electricité (Kantanga excepté) s'élèvent à Fr.c. parité fixe 63 millions par an. Dans cette somme, les réactifs pour le traitement de l'eau interviennent pour Fr.c. parité fixe 14 millions.

Or en 1962, la Regideso a reçu en tout et pour tout Fr.c. parité fixe 7 millions, ce qui lui a permis d'acheter seulement la moitié des quantités de réactifs nécessaires pour une année et pas du tout de matériel et de pièces de rechange pour l'exploitation Eau et Electricité.

Si malgré cela la Regideso a pu assurer quand même le fonctionnement des stations d'épuration d'eau pendant l'année écoulée, c'était uniquement grâce aux stocks considérables reportés de l'année 1961 d'une part et aux achats importants des réactifs qu'elle a pu effectuer sur place d'autre part.

Mais la situation pour l'année 1963 est complètement différente. Les anciens stocks de la Regideso sont pratiquement épuisés ainsi que ceux des fournisseurs sur place, qui eux non plus n'obtiennent pas les quotas nécessaires. La situation est d'autant plus grave qu'on doit compter, entre l'octroi des devises et l'arrivée de la marchandise sur place, un délai de 5 à 6 mois. Il s'ensuit, qu'en 1963, dans la plupart des stations l'eau ne pourra plus être épurée.

En désespoir de cause, la Regideso a donné, au début de l'année, l'ordre à ses sièges d'exploitation de réduire de moitié l'emploi des réactifs, ce qui revient en pratique à abandonner l'épuration de l'eau, car celle-ci exige, pour être effective, un dosage bien déterminé de différentes matières chimiques, qu'on ne peut pas modifier sans compromettre l'efficacité des réactions.

Une autre cause de la mauvaise qualité de l'eau réside dans le fait que, par suite de la demande accrue, l'eau est traitée trop rapidement pour que l'épuration puisse se faire convenablement, même si l'on dispose de réactifs nécessaires. On ne peut remédier à cet état de choses qu'en renforçant certaines installations d'épuration, où la capacité de production ne répond plus aux exigences actuelles.

1.4.- Etat actuel des installations

Pour l'examen détaillé de l'état actuel des installations de production et de distributions d'eau potable, il y a lieu de se référer aux chapitres 2 à 8 de ce rapport.

Dans l'ensemble, l'état des installations peut être considéré comme très satisfaisant, à l'exception toutefois de la partie mécanique de l'équipement. Certaines installations sont déjà vieilles, leur matériel, moteurs, pompes, etc..., est fort usé et souvent complètement hors d'usage. Dans la plupart des installations, le matériel n'a plus été révisé ni renouvelé depuis quelques années et tombe souvent en panne. Ces pannes prennent parfois des proportions catastrophiques, le matériel ne pouvant être réparé faute de pièces de rechange et de spécialistes capables de le remettre en état.

Une mention spéciale doit être faite des installations d'épuration équipées d'appareils ozoneurs. Ce procédé de stérilisation, qui présente des avantages incontestables, notamment du fait de son remarquable pouvoir bactéricide, nous paraît cependant peu approprié pour les conditions tropicales en général (trop haut degré d'humidité de l'air) et pour les pays ne possédant pas encore de cadres techniques qualifiés en particulier. De conception assez complexe et de maniement délicat, ce procédé exige une surveillance continue exercée par un personnel consciencieux et hautement qualifié, condition difficilement réalisable dans le Congo actuel. C'est ainsi que dans un certain nombre d'installations ce procédé est actuellement abandonné et remplacé par le procédé plus simple de chlorination. En ce qui concerne les réseaux de distribution, ceux-ci sont généralement dans un état satisfaisant, sauf les installations les plus anciennes, dont une partie des canalisations devrait être remplacée, et les installations ayant eu à souffrir de faits de guerre, comme c'est le cas à Elisabethville.

Une constatation capitale est que dans plusieurs centres importants, tels que Matadi, Stanleyville, Luluabourg, Elisabethville, les moyens de production sont déjà insuffisants, ce qui fait que certains quartiers de ces villes ne sont plus alimentés en eau ou le sont de façon intermittente. Le renforcement des installations de production dans ces centres acquiert ainsi une importance primordiale.

1.5. Mesures pour assurer le fonctionnement normal des installations existantes.

Ces mesures découlent logiquement de ce qui vient d'être dit plus haut sur les difficultés que rencontre actuellement la Regideso dans l'exploitation de ses installations et sur l'état dans lequel se trouvent ces dernières.

Les mesures à prendre peuvent être énoncées comme suit:

Donner la possibilité à la Regideso de s'assurer les services de techniciens étrangers pour renforcer ses cadres administratifs et techniques.

Permettre à la Regideso de faire appel à des spécialistes étrangers pour la remise en état de ses installations.

Prendre des mesures pour assainir sa situation financière.

Assurer l'attribution des devises nécessaires pour l'achat en quantité suffisante des matières chimiques pour le traitement de l'eau et des pièces de rechange pour la remise en état et l'entretien des installations.

Le Conseil Monétaire octroie à cette fin des quotas en devises, mais ces attributions sont insuffisantes et doivent être complétées pour permettre à la Regideso de faire face à ses besoins. Les besoins de la Regideso en devises s'élèvent, pour l'ensemble des secteurs Eau et Electricité, à Fr.c. parité fixe 109 millions par an (voir le rapport du secteur "Energie", paragr. 3.5.). Le quota promis par le Conseil Monétaire pour l'année 1963 est de Fr.c. parité fixe 48.783.600. Il manque donc encore Fr.c. parité fixe 60 millions pour les deux secteurs Eau et Electricité. On peut considérer que le complément nécessaire pour le secteur Eau seul s'élève à Fr.c. parité fixe 30.000.000 par an.

Il est nécessaire également que les services Eau de la Régideso soient dotés d'une cinquantaine de véhicules pour la surveillance et l'entretien des réseaux, ce qui exige une dépense de l'ordre de: Fr.c. parité fixe 4.000.000.

Enfin la capacité de production de certaines stations doit être renforcée pour pouvoir fournir l'eau en quantité suffisante et de qualité requise. Ceci fait l'objet du paragraphe suivant.

1.6. Programme de développement

Le programme établi pour les 5 années à venir, prévoit:

- 1)- Le renforcement de certaines stations existantes ou la création de nouveaux captages et de nouvelles usines d'épuration (voir annexe 1)

Crédits en devises nécessaires: Fr.c. parité fixe 197.500.000

2)- L'extension des réseaux de distribution existants
(voir annexe 2)

Crédits en devises nécessaires: Fr.c.parité fixe 65.200.000

3)- Alimentation en eau des chefs-lieux des nouvelles provinces
Certaines de ces localités sont déjà pourvues d'une distribution d'eau potable. Il est tenu compte du renforcement et de l'extension éventuelle de leurs installations dans les paragraphes 1) et 2) ci-dessus.

D'autres chefs-lieux, par contre, tels que Kenge, Inongo, Kiroitse, Lodja, Tshikapa et Bakwanga ne sont pas encore alimentés. L'adduction d'eau dans ces localités constitue un des objets principaux du programme de développement.

Crédits en devises nécessaires:	<u>Fr.c.parité fixe</u> million
Kenge (par. 1.9.)	5
Inongo (par. 1.10.)	9
Kiroitse (par 4.8.) 2/3 de 10.000.000 =	6,7
Lodja (par. 5.3.) 2/3 de 15.000.000 =	10
Tschikapa (par.5.5.) 2/3 de 15.000.000=	10
Bakwanga (par.5.6.)2/3 de 180.000.000=	120
	<hr/>
	160,7

4)- Alimentation en eau de quelques centres ruraux de la Province du Sud Kasai (voir Par. 6.7.).

	<u>Fr.c.parité fixe</u> million
Remise en état des installations existantes :	6,5
Nouvelles installations:	65
	<hr/>
	494,9

Echelonnés sur 5 ans, cela représente une dépense de l'ordre de: 100 / an.

1.7. Récapitulation générale des investissements

1.7.1. Calcul en devises.

Dépenses annuelles.

	<u>Fr.c.parité fixe</u> million par an
Dépenses pour assurer le fonctionnement normal des installations existantes:	30
Programme de développement:	100
	<hr/>
	130

Dépense unique

Achat de véhicules: Fr.c.parité fixe 4 millions

1.7.2. Calcul en francs congolais

Dépenses pour assurer le fonctionnement normal des installations existantes

Il ne s'agit que d'octroi de devises, leur équivalent en francs congolais et les dépenses sur place étant à imputer au budget ordinaire de la Régideso. Pour obtenir le montant total des dépenses, ces devises (voir par. 1.5.) doivent être ajoutées au montant en francs congolais calculé ci-dessous.

Programme de développement

La dépense annuelle de 130.000.000 Fr.c.parité fixe transformée en francs congolais au taux officiel du change représente une somme de:

$$130.000.000 \times 1,3 =$$

Fr.c. million par an

169

A ce montant il faut ajouter les frais sur place en frs. congolais qui peuvent être évalués à :

65

Investissement total :

234

2. ANCIENNE PROVINCE DE LEOPOLDVILLE

2.1. Léopoldville

La situation à Léopoldville, en ce qui concerne son alimentation en eau potable, peut être considérée comme satisfaisante pour le moment, tant du point de vue de la capacité de production que de la qualité de l'eau.

La capacité de production qui était de l'ordre de 1950 m³/H en 1959, avait été portée depuis à 3.000 m³/H, ce qui a permis de faire face à l'extraordinaire augmentation de la consommation enregistrée depuis 1960. Celle-ci est passée, en effet, de 11,8 millions m³ en 1959 à près de 24 millions m³ en 1962; elle a donc doublé en 3 ans, tandis que, avant l'Indépendance, il fallait 5 à 6 ans pour arriver au même résultat.

Les installations de captage et d'épuration ayant été prévues très largement, cet accroissement de la consommation n'a pas posé de problèmes graves et semble ne pas devoir en poser dans l'avenir immédiat, la demande manifestant actuellement une certaine tendance à la stabilisation. De toute manière, la capacité de production peut être facilement doublée quand le besoin s'en fera sentir.

En ce qui concerne l'exploitation et l'entretien des installations et des réseaux de distribution, Léopoldville, en tant que capitale, s'est trouvée dans une situation privilégiée par rapport aux autres centres du pays. Il est assez naturel que les stocks disponibles des matières de traitement de l'eau et des pièces de rechange servent, par priorité, à satisfaire les besoins de Léopoldville avant d'être dirigés vers d'autres localités.

Si donc la situation actuelle est satisfaisante, il n'empêche que les moyens de production existants sont pratiquement saturés et qu'il est dès lors nécessaire de prendre dès maintenant des mesures en vue de leur développement afin de pouvoir satisfaire à l'accroissement de la demande au cours des prochaines années.

C'est ainsi que des travaux sont prévus, comprenant notamment:

	<u>Francs congolais</u> million
- la construction de 2 réservoirs de 2500 m ³ de capacité	6,5
- l'agrandissement de l'usine d'épuration de Galiema (bassins de décantation et filtres) pour doubler sa capacité actuelle, ce qui portera la capacité totale de production des installations de Léopoldville à 4.200 m ³ /H	10
- la construction de nouveaux puits	12
	<hr/> 28,5

D'autre part le programme prévoit des extensions des réseaux de distribution

	<u>Francs congolais</u> million
- extension réseau N'Djili	6
- " " Lemba	6,5
- " " Binza	2,7
- renforcement du réseau entre Léo II et UtexLéo	5,8
	<hr/> 21

Remarque 1 - Les prévisions des dépenses sont exprimées en francs congolais. Mais, environ 2/3 de ces montants doivent servir à l'acquisition des devises pour l'importation du matériel. Ces montants doivent donc être majorés en fonction du taux officiel du change, soit de 30 %.

Remarque 2 - Ces travaux, ainsi que tous les autres travaux d'extension dans les différents centres du pays, dont il sera question dans la suite de ce rapport, de même que l'équipement de nouveaux centres, doivent faire l'objet d'un plan d'ensemble échelonné sur plusieurs années suivant des priorités à établir compte tenu des nécessités d'ordre économique, administratif et social.

2.2. Matadi

La consommation d'eau en 1958 a atteint 1.800.000 m³/an se rapprochant ainsi de la capacité totale de production, qui était de 2 millions m³/an. C'est pourquoi on a entamé en 1958 la construction d'une nouvelle station de pompage et d'une nouvelle usine d'épuration qui devaient porter la capacité de production à 4 millions m³/an, avec possibilité considérable d'extension. La mise en service des nouvelles installations était prévue pour

1960, mais celles-ci n'ont pu être achevées en raison des événements.

Or la demande actuelle dépasse 2,4 millions m³/an et ne peut être satisfaite par les installations existantes. Il est donc urgent d'achever et de mettre en service les nouvelles installations.

Il est à noter que lors des inondations en 1961 et 1962, le nouveau bâtiment de pompage s'est trouvé en partie sous eau. Des dispositions doivent donc être prises pour mettre, à l'avenir, l'équipement à l'abri des inondations.

En ce qui concerne l'exploitation, Matadi souffre, comme tous les centres de l'intérieur, du manque de réactifs pour l'épuration et de pièces de rechange.

Travaux prévus:

Achèvement et mise en service de nouvelles installations	Fr.c. 5.500.000
---	-----------------

2.3. Boma

La station d'épuration de Boma a été renforcée en 1959, ce qui a porté la capacité de production de 960.000 à 1.700.000 m³/an et permet de faire face à l'accroissement actuel de la consommation.

Si de ce côté il n'y a pas de problème immédiat, il convient cependant de prévoir un nouveau renforcement des installations au cours des 5 années à venir.

La situation est par contre très grave en ce qui concerne la qualité de l'eau. L'absence de produits chimiques fait que l'eau n'est pratiquement pas épurée. Elle est stérilisée par l'adjonction de chlore, mais ne peut être considérée comme potable. Le manque de pièces de rechange et de matériel de réserve gêne considérablement le bon fonctionnement des installations et oblige parfois de réduire ou d'interrompre la fourniture d'eau.

Travaux prévus;

Renforcement de la station d'épuration	Fr.c. 6.000.000
--	-----------------

2.4. Kasangulu - Inkisi - Cattier - Lukala

Ces localités ont été équipées en 1959. Les installations sont relativement neuves et ne posent pas d'autres problèmes que ceux qu'on rencontre partout ailleurs: manque de réactifs et de pièces de rechange.

Travaux prévus:

Kasangulu - extension du réseau	Fr.c. 750.000
Inkisi - alimentation cité Nkandu	Fr.c. 5.000.000

2.5. Thysville

Aucun problème pour le moment, la capacité de production dépassant largement la demande.

Travaux prévus:

Extension réseau cité	Fr.c. 2.000.000
Alimentation Mvuazi et Luozi	Fr.c. 6.000.000

2.6. Moanda - Banana - Vista

Ces localités ont été équipées en 1959. La capacité de production des installations couvre largement les besoins. Pas de problèmes.

Travaux prévus:

Extension réseau Moanda	Fr.c. 750.000
-------------------------	---------------

2.7. Lukula - Tshela

Localités largement pourvues de moyens de production. Pas de difficultés autres que celles résultant de la pénurie de courant électrique pour le pompage.

Travaux prévus:

Extension réseau Lukula	Fr.c. 500.000
-------------------------	---------------

2.8. Kikwit

Kikwit, chef-lieu de la nouvelle province du Kwilu, est dotée d'installations de production amplement suffisantes, même en tenant compte du développement auquel ce centre est probablement promu comme chef-lieu de province. Mais les installations datent de 1955; le matériel est usé, doit être complètement révisé et en partie remplacé. La stérilisation dans les appareils ozoneurs ne donne pas satisfaction, pour les raisons que nous exposons dans un autre chapitre de ce rapport, et sera remplacée par la chlorination.

D'autre part, les défaillances de la centrale thermique provoquent une pénurie de courant et, par conséquent, des difficultés dans l'approvisionnement d'eau.

Travaux prévus:

Extension du réseau (3e étage). Pour ces travaux un crédit de Fr.c.parité fixe 5.200.000 vient d'être accordé par l'O.N.U. et les travaux débiteront incessamment.

2.9. Kenge

Chef-lieu de la nouvelle province de Kwango, Kenge n'est pas encore alimentée en eau potable. Un avant-projet des installations est établi et le projet définitif est en élaboration. L'avant-projet prévoit une capacité de production de 30 à 40 m³/H. ou 260.000 à 350.000 m³/an.

Le devis estimatif prévoit une dépense de Fr.c. 15.000.000, dont environ 10 millions en devises.

Un premier crédit de Fr.c.parité fixe 5 millions vient d'être accordé par l'O.N.U. Il manque encore Fr.c.parité fixe 5.000.000.

2.10. Inongo

Chef-lieu de la nouvelle province du Maindombe, ce centre n'a pas encore de distribution d'eau. Il existe une étude complète de l'alimentation en eau de cette localité, faite en 1958. Elle prévoit une capacité de production de 20 m³/H. ou 160.000 m³/an. Vu le rôle que Inongo est appelée à jouer actuellement, il est probable que son développement sera plus rapide qu'il ne pouvait être prévu en 1958. Aussi une installation de même importance que pour Kenge devrait être prévue dès maintenant.

Mais l'eau brute, tirée du lac Léopold II, étant de très mauvaise qualité, les installations d'épuration devront être plus importantes qu'à Kenge. Aussi la dépense à prévoir doit être de l'ordre de

Fr.c. 20.000.000

dont environ 14 millions de devises.

Un premier crédit de 5 millions Fr.c.parité fixe ayant été accordé par l'O.N.U., il reste encore à prévoir Fr.c.parité fixe 9.000.000.

3. ANCIENNE PROVINCE DE L'EQUATEUR

3.1. Coquilhatville

La capacité de production des installations, de l'ordre de 1,5 millions m³/an, est suffisante, bien que la population de la ville ait doublé depuis 3 ans. Aucun problème donc de ce côté pour le moment.

Le matériel est vieux et en mauvais état, notamment les pompes. Une révision complète et le renouvellement partiel sont nécessaires.

Travaux prévus:

Renforcement du réseau des cités :	Fr.c. 2.000.000
Extension du réseau vers Bolenge et le Port :	Fr.c. 1.000.000

3.2. Bumba - Lisala - Boende - Gemena - Basankusu

L'équipement de ces localités est assez récent; ceux de Bumba et Gemena datent de 1957 ; celui de Lisala de 1958 et ceux de Boende et Basankusu de 1959. Les capacités de production dépassent encore largement la demande et ne posent aucun problème.

Mêmes difficultés que partout ailleurs: manque de produits chimiques et de pièces de rechange.

Dans toutes ces localités, à l'exception de Basankusu, des difficultés d'alimentation surgissent parfois à cause des défaillances des centrales électriques.

Travaux prévus:	<u>Francs congolais</u>
Bumba - Extension réseau	1.000.000
Lisala - " "	800.000
Boende - " "	1.000.000
Gemena - " "	1.000.000

En ce qui concerne Lisala, chef-lieu de Province, son développement peut être tel, qu'il est prudent de prévoir un renforcement de ses moyens de production dans les 5 années à venir.

Dépense à prévoir : Fr.c. 1.500.000

4. ANCIENNE PROVINCE ORIENTALE

4.1. Stanleyville

L'alimentation en eau se fait par :	<u>capacité en m³/H</u>
1. pompage dans le canal d'amenée de la Centrale de la Tshopo	225
2. captage des eaux souterraines par puits	133
3. captage des sources	72
Total :	<u>430</u>

Soit une production théorique de 3,5 millions m³/an.

En fait, les puits et les sources ne donnent que 130 m³/H.

au lieu de 205 m³/H. Cette différence peut être due soit au mauvais fonctionnement des pompes soit, suivant l'explication qui nous a été donnée sur place, à la négligence des préposés au pompage. On s'efforce de combler partiellement cette différence en faisant tourner toutes les pompes à la station de pompage du canal d'amenée, ce qui porte sa production à 270 m³/H. On dispose donc au total de 130 + 270 = 400 m³/H. ou 3.250.000 m³/an.

Mais la consommation, qui était de 2.150.000 m³ en 1959, a tellement augmenté depuis, que la production actuelle ne suffit plus. On n'arrive jamais à remplir les réservoirs. Plusieurs quartiers de la ville ne sont pas alimentés le jour par manque de pression.

Cette situation est due :

- à la forte augmentation de la population,
- à l'accroissement de la consommation spécifique,
- aux gaspillages, qu'on n'arrive pas à combattre faute de compteurs à eau et de surveillance,
- au mauvais état d'une partie des canalisations, ce qui donne lieu à des pertes d'eau qui peuvent être importantes. Il est certain que si la production était suffisante pour satisfaire à la totalité de la demande, cette dernière dépasserait actuellement largement les 4 millions m³/an. Les installations existantes sont donc de toute façon insuffisantes et doivent être renforcées dans le plus bref délai.

Travaux prévus:	<u>Francs congolais</u>
Construction de nouveaux puits	15.000.000
Etude d'une nouvelle station d'épuration	2.000.000
Extension des réseaux	10.000.000

4.2. Buta

Buta, comme beaucoup d'autres centres, a connu un important accroissement de la consommation depuis 1959, ce qui fait que ses installations, prévues pour une production de 340.000 m³/an, risquent de devenir bientôt insuffisantes.

La ville souffre dès maintenant d'une pénurie d'eau, mais qui est provoquée par le fait que la centrale électrique ne fonctionne que pendant 16 heures par jour, ce qui ne permet pas de constituer les réserves nécessaires.

Travaux prévus:

Renforcement des installations de production	Fr.c. 1.600.000
--	-----------------

4.3. Paulis

Chef-lieu de la nouvelle province de l'Uele, Paulis dispose d'installations, dont la capacité de production de 90 m³/H. ou 723.000 m³/an suffit amplement pour satisfaire les besoins pendant plusieurs années encore. Aucun problème d'eau, sauf les difficultés d'approvisionnement en produits chimiques.

4.4. Aketi

Aketi dispose de moyens de production surabondants, malheureusement 2 pompes sont en panne. Les pompes en ordre de marche suffisent pour alimenter la cité, mais il n'y a pas de réserve et la fourniture d'eau est à la merci d'une nouvelle panne.

Travaux prévus:

Extension du réseau	Fr.c. 150.000
---------------------	---------------

4.5. Bunia

Chef-lieu de la nouvelle province du Kibali-Ituri, Bunia est alimentée en eau par gravité. Donc aucun problème d'ordre mécanique. Mais la capacité de production arrivera bientôt à saturation. Il faudra prochainement accroître la réserve d'eau brute et renforcer l'usine d'épuration d'autre part.

Travaux prévus:

Augmentation de la réserve d'eau brute	Fr.c. 2.000.000
Renforcement de l'usine d'épuration	Fr.c. 1.600.000

4.6. Watsa

Cette localité souffre d'une pénurie d'eau, car les installations de production qui devaient entrer en service en 1960, n'ont pas été achevées. Les captages en service ne suffisent pas pour satisfaire à la demande.

Travaux prévus:

Achèvement des installations	Fr.c. 5.000.000
Extension du réseau vers la nouvelle cité	Fr.c. 800.000

5. ANCIENNE PROVINCE DU KIVU

5.1. Bukavu

L'alimentation en eau est largement assurée, la capacité de production étant de 5 millions m³/an pour une consommation de l'ordre de 2 millions m³/an.

Mais l'eau ne pourra bientôt plus être traitée faute de sulfate d'alumine, dont le stock sera épuisé dans quelques mois. L'absence de certains accessoires tels que vannes, raccords, etc. ne permet pas d'assurer un entretien normal du réseau.

Travaux prévus:

	<u>Francs congolais</u>
Extension réseau centre ville	2.500.000
" " Kadutu	2.000.000
" " Walengu et Katana	2.500.000

5.2. Goma

Goma est alimentée en eau par des installations se trouvant à Kisenyi en territoire Ruandais.

La capacité de production de ces installations, qui a été doublée en 1959, est suffisante pour assurer l'alimentation de Goma et de Kisenyi pendant plusieurs années encore.

Travaux prévus:

Distribution d'eau à la cité Fr.c. 2.000.000

5.3. Uvira - Butembo

Ces deux localités ont été équipées en 1959. Il n'y a pas de problèmes, sauf celui d'approvisionnement de matières chimiques.

5.4. Rutshuru

Les travaux de la lère tranche de l'équipement avaient été entamés en 1959, mais n'ont pas été achevés.

Travaux prévus:

Achèvement de la lère tranche Fr.c. 2.000.000

5.5. Kindu

La capacité de production des installations de 480.000 m³/an est suffisante, la demande étant de l'ordre de 300.000 m³/an.

Les stocks de produits chimiques sont réduits et seront bientôt épuisés s'ils ne sont pas renouvelés à temps.

La centrale électrique étant arrêtée la nuit, les réservoirs d'eau sont vides le matin et la distribution ne commence que vers 7-8 heures.

Travaux prévus:

Extension du réseau vers les cités Fr.c. 1.500.000

5.6. Kasongo

Si la capacité de production est encore suffisante, la situation est quand même rendue précaire par l'insuffisance et les défaillances de la centrale électrique et l'absence de produits chimiques pour le traitement de l'eau.

5.7. Beni

Cette localité, qui est électrifiée, n'a pas encore de distribution d'eau.

Travaux prévus:

Equipement d'eau Fr.c. 5.000.000

5.8. Kiroitse

Chef-lieu de la nouvelle province du Nord-Kivu, ce centre n'a pas

encore de distribution d'eau et aucune étude n'a été faite.

Pour son alimentation en eau, il y a lieu de prévoir un crédit de
Fr.c. 10.000.000

6. ANCIENNE PROVINCE DU KASAI

6.1. Luluabourg

L'alimentation en eau se fait par:	<u>capacité en m³/H</u>
1. Pompage dans la rivière N'GANZA	240
2. Captage par puits des sources de la N'Ganza	40
3. Captage par puits forés en bordure de la rivière TSHINTUNTU	140
Total :	<hr/> 420

ce qui donne une capacité de production de 3,4 millions m³/an. Or la demande, qui n'était que de 1,4 millions m³/an en 1959, dépasse actuellement les 4 millions m³. Les installations existantes sont donc insuffisantes. On n'arrive pas à remplir le château d'eau, ce qui fait que le haut de la ville, où se trouve notamment l'hôpital, et les étages supérieurs de certains buldings manquent d'eau.

D'autre part, l'eau de la rivière N'GANZA est de très mauvaise qualité et on n'arrive pas à l'épurer, ce qui fait que l'eau distribuée n'est pas potable.

A noter que les appareils ozoneurs de l'usine d'épuration sont hors d'usage et le traitement de l'eau se fait par chlorination. Dès 1958, les besoins croissants de la ville et la mauvaise qualité de l'eau de N'Ganza ont décidé la Régideso à étudier une nouvelle station de pompage dans la rivière Lubi et une nouvelle usine d'épuration sur le plateau Tshikaji.

Les évènements de 1960 n'ont pas permis la réalisation de ce projet, qui est devenu actuellement une affaire de première urgence.

Travaux prévus:

Nouvelles installations à Tshikaji, y compris conduites d'amenée et de refoulement	Fr.c.120.000.000
Extension réseau	Fr.c. 10.000.000

6.2. Lusambo - Kabinda

La capacité de production dans ces deux localités est suffisante. Elles souffrent malgré cela de pénurie d'eau parce que, les centrales électriques étant arrêtées la nuit, aucune réserve d'eau ne peut être constituée.

Travaux prévus:

Lusambo - extension du réseau	Fr.c. 1.000.000
Kabinda - " "	Fr.c. 1.000.000

6.3. Lodja

Chef-lieu de la nouvelle province du Sankuru, Lodja n'a pas encore de distribution d'eau. Un avant-projet de l'équipement a été fait en 1958. Il prévoyait une capacité de production de 30 m³/H., qui paraît suffisante.

Dépense prévue Fr.c. 15.000.000

6.4. Mweka - Port-Francqui

Alimentées par le B.C.K. en eau. Pas de problèmes, les négociations pour la reprise de l'exploitation par la Regideso sont en cours.

Dépenses prévues:

Mweka - Reprise et renforcement des installations	Fr.c. 5.000.000
Port-Francqui - idem	Fr.c. 10.000.000

6.5. Tshikapa

Chef-lieu de la nouvelle province de l'Unité Kasaienne, ce centre n'a pas encore de distribution d'eau et aucune étude de celle-ci n'a encore été faite.

Par analogie avec les autres centres à équiper, il y a lieu de prévoir une dépense de Fr.c. 15.000.000

6.6. Bakwanga

Chef-lieu de la nouvelle province du Sud Kasai, ce centre n'est pas encore alimenté en eau. Seule la cité résidentielle de la MIBA a une distribution d'eau. Aucune étude des installations n'a encore été faite.

Bakwanga a la chance de posséder à proximité (6 Km de la ville) une source d'eau très abondante (débit 2 m³/sec.), qui n'a pas

encore été étudiée, mais paraît de bonne qualité et n'exigera probablement pas d'importantes installations d'épuration. En se basant sur une population de 100.000 habitants, Bakwanga exige dès maintenant des installations dont la capacité de production doit être de 300 m³/H. Si l'on veut préserver l'avenir cette capacité doit être portée à 450 m³/H.

Le coût d'une telle installation - pompage, épuration, réservoirs, réseau de distribution - peut être évalué à Fr.c. 180 millions.

L'O.N.U. vient d'accorder un crédit de Fr.c. 1 million pour permettre d'entamer l'étude de l'adduction.

6.7. Centres ruraux

Les communautés rurales du Sud Kasai étaient alimentées jadis assez abondamment en eau. Mais la situation actuelle peut être qualifiée de désastreuse. Sur 285 centres ruraux, 47 seulement soit 16,5 %, disposent encore d'eau. Dans les autres, les installations de captage et d'adduction d'eau ne fonctionnent plus. Sur 136 installations de pompage, 19 seulement, soit 14 %, sont encore en ordre de marche.

La situation est d'autant plus grave que la population de cette région a augmenté très considérablement depuis 3 ans.

D'après certaines estimations elle atteint actuellement près d'un million d'habitants. Ceci fait qu'un grand nombre d'installations d'adduction sont devenues insuffisantes et doivent être renforcées. D'autres villages, comportant une nombreuse population, sont complètement dépourvus d'adduction d'eau. On citera notamment: Kashile avec plus de 9.000 habitants, Kabeya-Kamwanga (62.000 habitants), Tcha-Tcha-Tcha (22.000 habitants), etc...

Il est extrêmement difficile, sinon impossible, de faire une estimation ne fut-ce qu'approximative des besoins en eau de cette population dont on ne connaît pas exactement l'importance, et des investissements nécessaires pour satisfaire ces besoins.

Il faudrait pour cela pouvoir examiner la situation dans chacun de ces quelques centaines de centres ruraux, ce qui évidemment dépassait largement les possibilités de la mission.

Faute de données précises, on est obligé de faire des hypothèses plus ou moins plausibles, dont l'exactitude ne pourra être vérifiée qu'après une étude de la situation, comme dit plus haut.

En supposant qu'un tiers environ de la population présumée manque d'eau par suite de l'absence totale d'adduction ou de l'insuffisance de celle-ci, la dépense nécessaire pour remédier à

cette situation peut être estimée à quelque Fr.c. 100.000.000 dont environ 2/3 en devises, soit:

Fr.c. parité fixe 65.000.000

D'autre part, la remise en état des quelque 250 installations existantes peut exiger une dépense de

l'ordre de Fr.c. 10.000.000

dont environ 2/3 en devises, soit:

Fr.c. parité fixe 6.500.000

7. PROVINCE DU NORD KATANGA

7.1. Albertville

La consommation, qui était de 387.000 m³ en 1959, a beaucoup augmenté depuis, comme partout ailleurs, et atteint actuellement environ 675.000 m³/an. La capacité de production étant de 1.927.000 m³/an, il n'y a aucun problème de ce côté.

L'exploitation des installations se trouve pratiquement dans les mains de l'O.N.U.

Travaux prévus:

Extension du réseau ville et adduction d'eau aux villages environnants	Fr.c. 5.200.000
---	-----------------

7.2. Kongolo

La capacité de production des installations existantes est de 211.000 m³/an. Déjà en 1959, la consommation a atteint 189.000 m³. Les installations doivent donc être renforcées.

Les troubles qui ont régné dans la région en 1961 et 1962, ont fait que la ville n'a plus été alimentée en eau potable. Le manque d'entretien, l'abandon prolongé de la station ainsi que les exigences futures obligent d'entreprendre une révision complète des installations, et le renforcement de la station de pompage et de l'usine d'épuration.

Travaux prévus:

	<u>Francs congolais</u>
Renforcement de la production	2.000.000
Extension dans la cité Kinkotoukoto	1.000.000
" " la cité Kangoye et quartier asiatique	3.000.000

Extension dans le quartier St Joseph	1.300.000
" " " des écoles et St. Marie	1.000.000

7.3. Kabalo

Les travaux d'adduction d'eau ont été achevés en 1960. La ville est ainsi amplement pourvue, mais les installations abandonnées pendant les troubles demandent une révision complète et des travaux de remise en état.

7.4. Kaniama - Kabongo - Bukama - Sandoa - Kasenga

Toutes ces localités sont amplement pourvues d'eau, les consommations n'atteignent qu'une faible partie de la capacité de production des installations. Il n'y a aucun problème à signaler.

7.5. Kamina

La capacité de production des installations est actuellement de 788.000 m³/an. La consommation, qui était de 350.000 m³ en 1959, atteint maintenant 600.000 m³/an. Les installations de pompage et d'épuration devront être renforcées au cours des 5 années à venir.

Dépense prévue: Fr. c. 5.000.000

7.6. Baudouinville

Cette localité n'est pas encore alimentée en eau, mais un projet complet des installations est déjà établi depuis quelque temps. Les Travaux Publics du Katanga ayant marqué en 1962 leur accord sur ces travaux, ceux-ci ont déjà reçu un début d'exécution.

Le projet prévoit la réalisation de l'adduction en 3 phases. la première permet d'alimenter en eau la partie haute de Baudouinville, la deuxième complète le réseau jusqu'à Moba et les villages environnants, la troisième prévoit la construction d'une micro-centrale hydro-électrique d'une puissance de 100 kw.

Prévision de dépenses:

1ère phase Fr. c. 8.000.000

2ème phase Fr. c. 5.000.000

Pour la 3ème phase voir le rapport du secteur "Energie".

8. PROVINCE DU SUD KATANGA

8.1. Elisabethville

La capacité maximum de production des installations existantes est de 1.800 m³/H. En fait, l'exploitation rationnelle des installations commande de garder en réserve le groupe de pompage le plus puissant, ce qui réduit la capacité normale de production à 1.200 m³/H., soit 10.500.000 m³/an.

Or, la demande, qui était de 6.600.000 m³ en 1959, est passée à 9.600.000 m³ en 1960 et dépasse actuellement 15 millions m³/an.

Pour satisfaire cette demande, la Régideso fait tourner 24 heures sur 24 la totalité de ses pompes, ce qui la prive de toute réserve, et fait des pompages d'appoint dans une ancienne carrière de l'Union Minière, ce qui lui donne encore 110 m³/H.

Malgré cela, la partie haute de la ville, qui est précisément le quartier industriel et où se trouve la brasserie, grande consommatrice d'eau, est privée d'eau pendant 10 heures par jour. La situation est particulièrement grave en saison sèche, quand la consommation augmente de 25 % environ.

L'augmentation de la consommation d'eau apparaît nettement quand on examine l'évolution de la consommation d'énergie par la Régideso: 440.000 kwh en mai 1960, 550.000 kwh en mai 1961 et 680.000 kwh en mai 1962. En décembre 1962, l'énergie consommée a atteint 740.000 kwh.

La situation à Elisabethville est donc telle qu'elle commande impérieusement le renforcement des moyens de production et d'adduction d'eau. Cette situation a retenu l'attention des responsables dès le début de l'année 1962, et a conduit à l'élaboration d'un projet complet de nouveaux captages et de nouvelles conduites d'alimentation.

Ce projet prévoit la construction d'une nouvelle station de pompage, équipée de deux groupes motopompes (un de 600 m³/H, l'autre de 300 m³/H) à Kimilolo, à proximité de la station de pompage existante. Le projet a été non seulement élaboré, mais une partie du matériel, les groupes motopompes notamment, a été commandée. Mais le manque de devises n'a pas encore permis de passer à la phase de réalisation et la situation à Elisabethville s'aggrave de plus en plus.

Le coût des nouvelles installations, y compris les canalisations d'adduction est évalué à Fr.c. 37.000.000

Conjointement avec la réalisation du renforcement du captage et du pompage Kimilolo, il est indispensable de construire un nouveau réservoir de 3.500 m³ à la Luano.

Depuis 1961, suite à l'augmentation des besoins de la ville et malgré la mise en service du dernier groupe de réserve à la station de pompage existante à Kimilolo, la station de pompage relais de la Luano reste à l'arrêt pendant environ 10 heures.

Cette situation est due au fait que:

- 1) Aux heures de pointe, toute la production de la Kimilolo est absorbée par la ville et le réservoir de la Luano ne reçoit pas d'eau.
- 2) En dehors de ces heures et durant la nuit, ce réservoir se remplit et le pompage relais peut être mis en marche pour alimenter les quartiers hauts. Toutefois, dès qu'on atteint les heures de forte consommation dans le réseau aval du réservoir, le déséquilibre se reproduit et non seulement le réservoir de la Luano ne reçoit plus d'eau, mais une partie de celle qu'il contient retourne dans le réseau aval, le réseau amont (quartiers hauts) restant sans eau.

Lorsque le renforcement de la Kimilolo sera réalisé, on pourra obtenir une alimentation normale de la station relais. Si, à ce moment, on peut disposer d'un second réservoir de 3.500 m³, il sera possible de faire face aux besoins du réseau aval tout en disposant d'une réserve suffisante pour alimenter le réseau amont. Les plans d'exécution de ce réservoir complémentaire sont prêts, ce qui permet de passer sans tarder aux adjudications de travaux, dès qu'on disposera des crédits nécessaires.

Le coût de cet ouvrage est évalué à Fr.c. 8.500.000 dont 1.200.000 fr en devises.

8.2. Kipushi

L'alimentation en eau de cette localité vient seulement d'être réalisée. Actuellement la première phase des travaux est en voie d'achèvement et la station de pompage devait être mise en service en juin 1963.

La deuxième phase des travaux prévoit l'extension du réseau d'adduction au reste de la cité.

Coût des travaux

Fr.c. 1.000.000

8.3. Jadotville

L'eau potable est fournie par Sogechim, la distribution étant assurée par la Régideso.

La capacité de production des installations de Sogechim est de $500 \text{ m}^3/\text{H.}$, soit une production théorique de $12.000 \text{ m}^3/\text{jour}$. En réalité, la station d'épuration ne pouvant pas travailler 24 heures sur 24 heures, la capacité de production est de $11.000 \text{ m}^3/\text{jour}$ ou 4 millions m^3/an .

Selon la convention passée avec la Régideso, Sogechim s'est engagée à lui fournir $5.500 \text{ m}^3/\text{jour}$ ou 2 millions m^3/an . Compte tenu que Sogochim fournit $3.500 \text{ m}^3/\text{jour}$ à l'Union Minière, le total fait $9.000 \text{ m}^3/\text{jour}$, laissant une marge de $11.000 - 9.000 = 2.000 \text{ m}^3/\text{jour}$.

Or, la Régideso prend chaque année des quantités d'eau de plus en plus importantes:

1959 :	$1.551.000 \text{ m}^3$
1960 :	$1.790.000 \text{ m}^3$
1961 :	$2.034.000 \text{ m}^3$
1962 :	$2.169.000 \text{ m}^3$

La consommation du premier trimestre 1963 était de 600.000 m^3 , ce qui permet de prévoir que la consommation de cette année atteindra $2.400.000 \text{ m}^3$. En comparant la consommation du 1er trimestre 1963 à celle du trimestre correspondant de 1962 (490.000 m^3) on trouve une augmentation de 22,5, ce qui porte la consommation de 1963 à $2.660.000 \text{ m}^3$. En définitive, on peut tabler sur une consommation de $2.500.000 \text{ m}^3/\text{an}$, ou $6.850 \text{ m}^3/\text{jour}$. On voit que depuis 1961, la Régideso prend plus que la quantité convenue. Sogechim est encore en mesure de la lui fournir, mais le moment approche où sa capacité de production sera complètement saturée.

Régideso :	$6.850 \text{ m}^3/\text{jour}$
Union Minière:	$3.500 \text{ m}^3/\text{jour}$
	<hr/>
	$10.350 \text{ m}^3/\text{Jour}$

Si la situation considérée sur le plan des consommations moyennes journalières est encore satisfaisante, elle se révèle, par contre, beaucoup plus critique quand on considère les pointes horaires. Déjà en octobre 1962, la consommation moyenne journalière a atteint 7.000 m^3 , à laquelle correspond une pointe journalière de 7.700 m^3 , avec une pointe horaire de $7.700/24 \times 1,7 = 545 \text{ m}^3/\text{H.}$, qui dépasse largement la capacité de production de l'usine.

Le remède à apporter à cette situation est la construction d'un réservoir de 3.500 m^3 de capacité, qui permettra de constituer une réserve, en dehors des heures de pointe, équivalente à la moitié de la consommation journalière.

Il s'agit d'un réservoir identique à celui prévu à Elisabethville. Son coût est de: Fr.c. 8.500.000

dont 1.200.000 fr en devises.

On a vu plus haut que le constant développement démographique et industriel de la région amènera très prochainement la saturation des installations existantes. Celles-ci peuvent être facilement renforcées en remplaçant les décanteurs statiques par un décanteur rotatif et en ajoutant des filtres supplémentaires et un cinquième appareil ozoneur. La capacité de production peut être ainsi portée à 20.000 m³/jour pour une dépense de l'ordre de Fr.c. 15.000.000

Autres travaux prévus:

Extension du réseau dans le nouveau quartier entre les rivières Kaponona et Bueno:	Fr.c. 2.700.000
Extension du réseau dans le quartier industriel Bueno (nouvelle brasserie):	Fr.c. 1.300.000

7.4. Kolwezi

Les moyens de production ayant été renforcés dernièrement, il ne se pose aucun problème d'alimentation d'eau dans cette localité.

7.5. Dilolo

La capacité de production des installations, mises en service au début 1959, semble avoir été sous-estimée et très prochainement ces installations devront être renforcées.

Dépense prévue:	Fr.c. 1.510.000
-----------------	-----------------

ANNEXE 1

RENFORCEMENT DES STATIONS EXISTANTES OU CREATION DE NOUVEAUX
CAPTAGES ET DE NOUVELLES USINES D'EPURATION.

	<u>Francs congolais</u> million
<u>Ancienne province de Léopoldville</u>	
Léopoldville	28,5
Matadi	5,5
Boma	6
<u>Ancienne province de l'Equateur</u>	
Lisala	1,5
<u>Ancienne province Orientale</u>	
Stanleyville	17
Buta	1,6
Bunia	3,6
Watsa	5
<u>Ancienne province du Kivu</u>	
Rutshuru	2
Beni	5
<u>Ancienne province du Kasai</u>	
Luluabourg	120
Mweka	5
Port Francqui	10
<u>Province du Nord Katanga</u>	
Kongolo	2
Kamina	5
Baudouinville	8
<u>Province du Sud Katanga</u>	
Elisabethville	45,5
Jadotville	23,5
Dilolo	1,5
	<hr/>
	296,2

Les besoins en devises représentant environ

2/3 de cette somme, soit: million de Fr.c. parité fixe 197,5

ANNEXE 2

EXTENSION DES RESEAUX DE DISTRIBUTION EXISTANTS

	<u>Francs congolais</u>
<u>Ancienne province de Léopoldville</u>	
Léopoldville	21.000.000
Kasangulu	750.000
Inkisi	5.000.000
Thysville	8.000.000
Moanda	750.000
Lukula	500.000
<u>Ancienne province de l'Equateur</u>	
Coquilhatville	3.000.000
Bumba	1.000.000
Lisala	800.000
Boende	1.000.000
Gemena	1.000.000
<u>Ancienne Province Orientale</u>	
Stanleyville	10.000.000
Aketi	150.000
Watsa	800.000
<u>Ancienne Province du Kivu</u>	
Bukavu	7.000.000
Goma	2.000.000
Kindu	1.500.000
<u>Ancienne Province du Kasai</u>	
Luluabourg	10.000.000
Lusambo	1.000.000
Kabinda	1.000.000
<u>Province du Nord Katanga</u>	
Albertville	5.200.000
Kongolo	6.300.000
Baudouinville	5.000.000

Province du Sud Katanga

Francs congolais

Kipushi

1.000.000

Jadotville

4.000.000

97.750.000

Les besoins en devises représentent environ

2/3 de cette somme, soit: Fr.c. parité fixe 65.200.000
